
3 3433 00040498 2



VOYAGES

AUTOUR DU MONDE.

VIII

IMPRIMERIE DE Mme Ve DONDEY-DUPRÉ.

Rue Saint-Louis, 46, au Marais.

VOYAGES
AUTOUR DU MONDE

ET

NAUFRAGES CÉLÈBRES.

NAUFRAGES CÉLÈBRES,

PAR LE CAPITAINE G. LAFOND.

TOME III.



PARIS.

ADMINISTRATION DE LIBRAIRIE,

26, RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES.

1844

NAUFRAGE

DU

BRICK LA NOSSA-SENHORA-DA-CONCEIÇAO

SUR LES COTES DU SAHARA.

RÉSIDENCE ET EXCURSIONS DANS L'EMPIRE DU MAROC.

(SUITE.)

CHAPITRE TROISIÈME.

Arrivée au camp des Arabes. — Mort du dernier de mes compagnons. — Aspect de la ville de Ouad-Noun. — Portrait du sheik Ibrahim. — Ma rançon. — Visite du juif Daoud-ben-Ozaïr. — Mes cures à Ouad-Noun. — Singulier marché que me propose Daoud. — Départ d'Ouad-Noun. — État de Sedi-Mescham, Talent, Illekh, Tamaht, Taroudant. — Maisons des Marocains. — Famille de Daoud.

Dans cette partie du monde, l'âme des peuples dort avec celle des rois.

AIMÉ MARTIN, *Éducation des mères de famille.*

Nous pûmes nous entretenir un instant avec madame Pinheiro, qui, en pleurant et en gémissant, nous fit part de ses craintes, hélas! trop fondées. Nous lui promîmes de la secourir au péril de notre vie, et cette promesse sembla ranimer un peu son courage.

Le soir, nous arrivâmes près d'un puits profond, non loin duquel s'élevait un petit bouquet d'arbres épineux, les premiers végétaux un peu élevés que nous eussions rencontrés dans le désert. Non loin du puits nous aperçûmes une vingtaine de tentes à peu près disposées en demi-cercle. Au milieu du demi-

cercle et un peu en avant des autres. Nous remarquâmes une tente plus spacieuse et plus élevée. C'était celle de Ali-Sefer, père d'Abd-Selam, auquel était échu le malheureux Farin. Tous les Arabes qui composaient notre caravane furent reçus comme des amis et avec de grandes démonstrations de joie. Ali-Sefer sortit au-devant de sa tente : les arrivants vinrent l'un après l'autre, tenant leur fusil de la main gauche, toucher de la droite la tête de leur hôte, puis ils baisaient cette main en signe de respect. Le chef rendit politesse pour politesse, en les félicitant, sans doute, sur le résultat de leur expédition. A notre vue, les femmes et les enfants s'étaient enfuis en jetant de grands cris.

Après avoir aidé leurs hôtes à décharger les chameaux, tous les hommes du camp s'attroupèrent autour de nous et nous accablèrent d'injures et de menaces, sans doute parce que nous avions eu le courage de nous défendre et le malheur de tuer quelques-uns de leurs concitoyens. On nous mit à plusieurs reprises le poignard sur la gorge, et l'on fit plusieurs fois le simulacre de nous décapiter. Enfin, un Arabe furieux fendit tout-à-coup la foule qui nous entourait et nous coucha en joue. Aussitôt je me précipitai sur lui et lui arrachai son fusil. A cet aspect, les assistants poussèrent des cris de rage ; nous allions infailliblement périr victimes de ces barbares, lorsque nos maîtres et leurs amis, entendant le tumulte, accoururent les armes à la main pour défendre leur propriété. La paix fut longue à conclure, la colère de ces sauvages n'étant pas facile à apaiser. A la fin cependant tous ces hommes se retirèrent, et nos maîtres établirent auprès de nous, pour nous garder, un jeune homme nommé Abderrahman, second fils d'Ali Sefer. L'individu qui avait ainsi menacé notre vie s'appelait Amd-ben-l'Ibelab ; il était frère de l'un des Arabes qui

avaient péri dans l'attaque que nous avions repoussée près de la source de la vallée.

Nous crûmes que nous allions enfin jouir d'un instant de repos; malheureusement nous avions compté sans les femmes et les enfants du désert. Il en arriva une foule aussitôt que les Arabes se furent éloignés. Nous fûmes loin de gagner au change. Les femmes nous crachaient au visage; les enfants se jetaient sur nous et nous frappaient avec leurs bâtons ou nous lançaient des pierres; enfin cette race maudite nous infligea tous les petits supplices qu'elle put imaginer. Parmi les femmes qui se faisaient un plaisir de nos souffrances, il y en avait d'horribles, à l'air de mégères, vieilles, maigres, décharnées et malpropres; elles s'approchaient de nous pour tâter notre peau, nous pinçaient, puis, avec un air de dégoût, crachaient dans leurs mains pour les laver. En revanche, quelques femmes et quelques jeunes filles étaient d'une beauté remarquable; pourtant, malgré leurs traits réguliers, leurs grands yeux rendus plus brillants et plus expressifs encore par le soin qu'elles ont de peindre en noir leurs sourcils, malgré leurs dents d'ivoire, leur taille svelte, leurs petits pieds nus, enfin malgré l'ensemble gracieux de toute leur personne, nous désirions bien vivement être délivrés de leur présence; car, excitées par les vieilles harpies, elles nous maltraitaient presque autant que ces dernières, cependant sans y apporter le même acharnement. Il me sembla même que plusieurs fois elles affectaient de faire des mouvements qui nous laissaient entrevoir des attraits plus cachés. En effet, leur vêtement consistait en une étoffe de laine qui les couvrait depuis les épaules, où elle se fixait, jusqu'aux pieds, mais qui était ouverte du côté gauche dans toute sa longueur, de sorte que dans certains moments, dans certaines postures, elle s'entr'ouvrait plus ou

noire. Les cheveux de ces femmes étaient en général nattés, graissés avec soin, et ornés de pièces d'or ou de bijoux assez bien travaillés qui sont fabriqués dans l'intérieur de l'Afrique, et apportés par les caravanes commerçant avec Ten-Boktou Tombouctou. Les ongles de leurs pieds et de leurs mains étaient teints avec le henné, qui leur communiquait une couleur orange foncée.

Indépendamment des tourments que nous infligeait ce troupeau féminin, son bavardage, ses cris aigus et ses rires bruyants nous l'auraient rendu insupportable; c'était à en perdre la tête. Notre gardien, au lieu d'éloigner nos tourmenteurs, poussait aussi des éclats de rire lorsqu'il voyait ces femmes ou ces enfants réussir à nous faire quelque mal. Malheureusement, dominés que nous étions par nos idées européennes, il nous fut impossible de nous résoudre à frapper cette canaille pour la chasser. Enfin, les cris des hommes rappelèrent leurs compagnes aux tentes, sans doute pour préparer le repas. Les enfants restèrent donc seuls à nous torturer; à la longue, leurs jeux finirent par ennuyer Abderrahman, qui les éloigna à coups de baguette de palmier. Sans doute madame Pinheiro, que son maître avait, aussitôt après notre arrivée, fait entrer dans sa tente, eut à subir de son côté mille outrages : ce fut du moins une consolation pour nous de n'en pas être témoins.

Une multitude de chameaux, appartenant aux habitants de ce camp, erraient à peu de distance; nous remarquâmes, attachés aux piquets des tentes, deux chevaux étiques et de petite taille; quelques chèvres maigres complétaient les richesses zoologiques de cette horde.

Pour célébrer le retour de son fils et la bienvenue de ses hôtes, l'Arabe tua une vieille chèvre; on la dépeça, on la fit cuire et on la rongea jusqu'aux os. Nos maîtres vinrent

nous voir et nous jetèrent les entrailles de l'animal. Nous reçûmes leur présent avec une vive satisfaction, et nous nettoyâmes avec soin ces intestins pour les faire griller. Ils nous avaient aussi donné un peu d'une espèce de pâte faite avec du lait et de la farine d'orge, de sorte que nous fîmes un repas délicieux. Notre festin achevé, nous nous plaçâmes derrière une tente pour nous mettre à l'abri du vent frais de la nuit.

Le silence le plus complet régnait dans le camp; le ciel brillait de tous les feux. Çà et là erraient les chèvres qui cherchaient dans les broussailles une maigre nourriture. Les nombreux chameaux, gênés par leurs entraves, marchaient lentement ou restaient immobiles comme des statues. Les ombres fantastiques projetées par ces animaux à forme si bizarre, quoique admirablement appropriés aux services qu'ils rendent à l'habitant du désert, donnaient à cette scène un aspect singulièrement pittoresque. Les arbres rares et rabougris qui avoisinaient le puits rompaient un peu la monotonie de l'immense plaine blanche et aride qui se développait devant nous, et lui donnaient un aspect moins sinistre que celui des autres parties du désert. Lorsque nous eûmes contemplé quelque temps ce spectacle étrange et cependant magnifique, non sans nous communiquer les tristes réflexions qu'il nous suggérait, nous nous étendîmes sur le sable et nous nous endormîmes d'un profond sommeil.

Vers le milieu de la nuit, nous nous éveillâmes en sursaut, croyant tous deux avoir entendu des cris. Nous levant aussitôt, nous écoutâmes attentivement; de nouveaux cris frappèrent notre oreille, et nous reconnûmes parfaitement la voix de madame Pinheiro; il nous sembla même entendre nos noms. Nous volâmes, quoique sans armes, vers la tente d'où partaient les cris. J'allais l'atteindre, lorsque je tombai avec une violence extrême : dans la rapidité de ma course, je n'avais point, à

cause de l'ombre projetée par la tente, aperçu une des cordes qui servaient à la fixer. Cette corde arrêtant ma jambe à la hauteur des chevilles, je fus précipité à terre, et ma poitrine porta si rudement sur le sol, que je restai privé de respiration et incapable de me relever. Au reste, à peine ma chute avait-elle eu lieu, que je me sentis saisi et brutalement frappé, quoique je ne fisse aucun mouvement; et aussitôt je reconnus au vacarme qui se fit autour de moi, aux menaces dont on m'accabla, qu'une nouvelle catastrophe venait d'avoir lieu. Hommes, femmes, enfants, tous environnaient cette tente, rugissant et poussant des cris affreux. Mon ennemi acharné, Asad-ben-Thaleb, profitant du tumulte pour se venger, se précipita sur moi le cimeterre à la main; mais, grâce à la présence de mon maître, qui, pour défendre sa propriété, saisit et détourna le bras de ce furieux, j'en fus quitte pour une légère blessure à l'épaule gauche.

Qu'était-il arrivé à Lhéritier, dont le courage l'avait emporté comme moi au secours de madame Pinheiro? Hélas! je le sus bientôt. Il venait d'être massacré, et mon maître m'ordonna d'entrer dans la tente pour enlever le corps de mon ami; car les barbares se seraient crus souillés par le seul contact du cadavre d'un chrétien. Je ne pus retenir mes larmes en voyant cet infortuné jeune homme, dont le dévouement et la douceur égalaient l'intrépidité, percé de mille coups et inondé de sang. Je me précipitai sur lui en l'embrassant et en l'appelant par son nom; et il me semblait que, mon dernier compagnon perdu, je fusse seul sur la terre. En effet, pouvais-je regarder comme des hommes les êtres féroces qui m'entouraient? Des coups de bâton que l'on fit pleuvoir sur moi me rappelèrent à l'idée du service exigé de ma volonté; j'eus toutes les peines du monde à charger seul le cadavre sur mes épaules. Je réussis

enfin à l'enlever et je le portai à environ deux cents pas du camp. Arrivé à cette distance, les forces me manquèrent tout-à-fait : mon lugubre fardeau glissa sur la terre, et je m'assis auprès de lui. Je ne sais quelle espèce de délire s'empara de moi en ce moment : je demeurai tout le reste de la nuit accroupi à côté de ce corps inanimé, je prenais du sable pour le nettoyer; j'examinais ses blessures, je lui adressais la parole et l'embrassais à chaque instant comme on embrasse un frère dont on va se séparer pour long-temps. Quelques enfants poussés par la curiosité, étant sortis aux premières heures du jour, me trouvèrent auprès de ce cadavre. Mes mains, mon visage étaient teints du sang de mon malheureux ami : ils entendirent que je lui adressais la parole, et ils s'enfuirent en donnant tous les signes de la plus grande terreur. Ils allèrent raconter qu'ils avaient vu un *djinn* tout rouge converser avec le chrétien mort. Aussitôt les Arabes accoururent armés de leurs fusils, et c'en était fait de ma vie sans la protection immédiate de mon maître. Il les devança pour veiller à ma conservation et me préserver de leurs emportements superstitieux. Arrivé près de moi, il me frappa de la crosse de son fusil pour me faire lever. J'obéis sur-le-champ, et creusai dans le sable un trou profond où je déposai les restes du dernier de mes compagnons, puis je les recouvris de sable, et je suivis machinalement mon vieux maître.

Il m'emmena dans un lieu écarté pour s'entretenir avec moi, hors de la vue des autres Arabes. Pour la première fois j'eus lieu d'admirer sa patience dans la peine qu'il se donna pour se faire entendre de moi; car j'avais à peine appris quelques mots d'arabe. Les signes y suppléèrent. Il commença par me faire valoir le service qu'il m'avait rendu en me sauvant la vie; insista avec affectation sur ce fait, que de dix-huit hommes qui avaient débarqué dans le désert, j'étais le seul encore

vivant. Il me dit qu'il m'avait nourri et qu'il serait encore obligé de le faire tant que nous serions dans le désert. Enfin il termina l'énumération des bienfaits dont il m'avait comblé, en me demandant combien je lui donnerais pour ma rançon, et pour se bien faire comprendre il me montra une pistole d'or espagnole dont la valeur est d'un peu plus de vingt francs. Je comptai aussitôt soixante petits cailloux. Il secoua la tête d'un air mécontent, en me regardant fixement pour lire sur les traits de mon visage ce qui se passait dans mon âme. J'ajoutai vingt-cinq autres cailloux; sa figure prit une expression de cruauté impossible à décrire, et passant sa main sur mon cou, il me fit comprendre quel sort m'était réservé si je trompais l'attente de sa cupidité. Je comptai encore quinze nouveaux cailloux; il ne parut pas encore satisfait et en ajouta vingt autres au petit tas de pierres que j'avais fait devant lui; je les ôtai à l'instant, et me couchant à terre, je lui fis signe qu'il pouvait me trancher la tête, parce que j'étais dans l'impossibilité de lui payer une plus forte somme pour ma rançon. Il insista, se fâcha, menaça, je restai inébranlable. Comme dans cette étrange discussion mon visage ne trahit aucune émotion, il me crut, renonça à ses prétentions, et se contenta de mes promesses, en m'avertissant toutefois que ma vie répondait de ma fidélité à ma parole. Il m'apprit ensuite ce que j'ignorais des événements de la nuit : Ali-ben-Hassan ayant voulu faire violence à sa captive, les cris de la malheureuse avaient fait sortir tous les Arabes de leurs tentes; ceux-ci nous voyant courir vers la demeure d'Ali, s'étaient précipités à notre poursuite, ma chute leur avait permis de s'emparer de moi; mais Lhéritier s'était élancé dans la tente, et s'armant d'un cimeterre qui lui était tombé sous la main, il avait achevé de venger sur le dernier de nos perfides guides la trahison dont

nous avions été victimes. Tout ce que je pus apprendre, au sujet de madame Pinheiro, c'est qu'après le massacre de son défenseur, elle avait été abandonnée aux violences des femmes du camp. Dieu veuille que la mort l'ait promptement délivrée des horreurs de l'esclavage! C'est le vœu le plus charitable que je puisse faire pour elle.

Comme j'étais peu en sûreté dans cette tribu, mon maître ne voulut pas y faire un plus long séjour; ma mort lui eût fait perdre plus de deux mille francs, somme énorme pour un Arabe du désert. L'espérance de ma rançon lui rendait ma vie plus précieuse; sa cupidité fit qu'il me traita avec plus d'humanité. En conséquence, les Arabes qui devaient cheminer encore avec lui chargèrent leurs montures et prirent immédiatement congé de leurs hôtes. Omar m'ordonna de monter sur son chameau, et aussitôt nous nous éloignâmes au grand trot.

Dès que je fus en croupe derrière lui, je crus les fatigues du voyage finies pour moi; mais je me trompais singulièrement. Notre monture était très-maigre; et son épine dorsale, aussi tranchante qu'un aviron, me fit horriblement souffrir. A chaque instant je glissais en bas de sa croupe et je me cramponnais comme je pouvais pour me remettre en place. Outre cela, le trot du chameau est tellement dur et irrégulier, qu'il me semblait que mes os allaient se disloquer; j'eus bientôt les cuisses tout en sang. Nous nous arrêtâmes, comme à l'ordinaire, au moment de la plus grande chaleur du jour et à la tombée de la nuit. Le soir, nous fîmes halte au bord d'une petite rivière d'eau douce. Elle était presque desséchée; cependant je trouvai entre les rochers des creux assez profonds où je me plongeai aussitôt. Le bain que je pris me soulagea merveilleusement. Cette rivière s'appelle Schleema.

Le 26 septembre, au matin, nous franchîmes des montagnes

assez élevées et couvertes de bruyères. C'est là que, pour la première fois, nous rencontrâmes des sentiers battus. Arrivés au sommet de ces montagnes, le pays nous offrit un aspect complétement différent. Nous vîmes une plaine immense semée çà et là de plusieurs camps, les plus petits composés d'une douzaine de tentes, et les plus grands d'environ quatre-vingts. Des milliers de chameaux et un assez grand nombre de chevaux, de mulets, d'ânes, de chèvres, de moutons, animaient ce paysage, qui paraissait admirable à mes yeux si long-temps fatigués par la désolante monotonie des sables du désert. Une multitude d'Arabes, les uns montés sur des chevaux ou des chameaux, les autres à pied, accouraient saluer les arrivants; malheureusement je devins aussitôt l'objet de leur vive attention. Les uns se contentèrent de me regarder en jetant des éclats de rire; les autres me dirent des injures; quelques-uns cherchaient à m'effrayer en agitant leurs armes. Ce jeu toutefois ne plut que fort médiocrement à mon maître. Comme plusieurs Arabes étaient tombés sous nos coups, il craignait toujours que son esclave ne fût massacré par esprit de vengeance. Aussi ne s'arrêtait-il que le temps absolument nécessaire pour répondre laconiquement à ceux qu'il rencontrait. Il fit marcher nos montures de toute la vitesse de leurs jambes, et nous ne fîmes pas de station vers l'heure de midi. Nous rencontrâmes dans la journée un sol aride et pulvérulent comme celui du désert : je redoutais d'avoir encore des mers de sable à traverser; mais une heure avant le coucher du soleil, quel ne fut pas mon ravissement lorsque j'aperçus quelques huttes en pierres brutes, quoique inhabitées! Peu d'instants après, nous traversâmes un ruisseau d'eau douce qui serpentait entre deux rives couvertes d'arbustes. Cette petite rivière a reçu le nom de Noun (*Oued-Noun*). Des lauriers roses couverts de fleurs donnaient un

aspect enchanteur à ses bords qu'ombrageaient encore des palmiers élancés comme d'élégantes colonnes couronnées d'un large chapiteau de verdure. A quatre cents pas au Nord du ruisseau, je remarquai un grand nombre de huttes, dont la plupart paraissaient en ruines. C'était la ville d'Ouad-Noun. Une terre rougeâtre d'une assez grande hauteur était éclairée par les rayons du soleil couchant et se dessinait admirablement sur un rideau vert que formaient des dattiers situés à l'extrémité de la plaine au pied de la colline. Ce tableau, d'un effet tout nouveau pour moi, me parut d'autant plus riant et plus admirable, que je me représentais ce lieu ravissant comme devant mettre un terme subit à mes souffrances. En ce moment, je l'avoue à ma honte, je perdis le souvenir, non-seulement de mes premiers compagnons d'infortune dans le désert, mais encore j'oubliai l'enfant si patient et si bon, et le Français si intrépide et si dévoué, déplorables victimes que j'avais ensevelies de mes propres mains. J'oubliai même cette femme si admirable par son courage et sa résignation, et qui avait succombé sous les fureurs des femmes Arabes ou qui subissait les maux encore plus cruels de la captivité.

Nous eûmes bientôt franchi l'espace qui nous séparait de la terre dont j'ai parlé. Nous passâmes, pour y arriver, entre deux murs délabrés qui entouraient tantôt des huttes en pierre, habitations des Maures, tantôt des jardins cultivés avec le plus grand soin. Les hommes qui se reposaient couchés le long de ces murs se levaient pour nous suivre; ceux mêmes que nous rencontrions se dirigeant en sens inverse rebroussaient chemin, poussés par leur avide curiosité. Une partie de notre caravane se sépara de nous en traversant cette ville singulière. Mon maître me fit entrer dans une cour assez longue et fort étroite; mais avant qu'il en eût fermé la porte, la foule s'était préci-

pitée à notre suite en poussant de grands cris, et la cour fut remplie d'hommes et d'enfants. Cette curiosité, qui, du reste, ne surprenait point Omar, ne parut pas lui être moins importune qu'à moi-même. En effet, sitôt que je fus descendu de son chameau, il me poussa dans une espèce de caverne en partie creusée dans la terre au pied de la tour, et referma sur moi une porte solide et extrêmement basse. Je me trouvai donc tout-à-coup plongé dans l'obscurité la plus profonde. Quelque désagréable que fût ma situation, je reconnus bientôt combien mon maître avait agi sagement en me mettant ainsi sous clef, car j'étais à peine renfermé, que d'immenses clameurs s'élevèrent; on frappa à coups de crosse de fusil à la porte de mon cachot : un coup de feu fut même tiré sur moi à travers la porte; mais son épaisseur était si considérable, que le projectile ne put la percer. Un moment après, j'entendis la voix de mon maître; il se disputait, je le présumai du moins, avec les Maures qui en voulaient à ma vie. Les contestations cessèrent cependant, grâce à l'intervention d'un personnage dont je remarquai la voix grave et pleine d'autorité; enfin le silence se rétablit, et tous les étrangers se retirèrent. La nuit était tout-à-fait close.

Aussitôt que la cour de la maison fut évacuée, un nègre ouvrit la porte de mon cachot. Omar-el-Hadji me demandait, je m'empressai de sortir. Je le trouvai assis dans la cour, sur un tapis, à côté d'un Arabe d'une taille élevée et vêtu avec un luxe remarquable. La figure de ce barbare était parfaitement belle et régulière ; son air sévère était celui d'un homme habitué à commander. Il portait une espèce de tunique bleu de ciel qu'ornaient des broderies de soie de diverses couleurs; par-dessus ce vêtement était jeté un haïk de laine beaucoup plus fine et plus blanche que ceux des autres Arabes. Au lieu d'avoir, comme ces derniers, les pieds nus, il avait des bottines de maroquin rouge avec

des éperons d'argent. Il était coiffé d'une sorte de turban blanc, tandis que la coiffure ordinaire consiste en une simple calotte de laine rouge. Ses armes étaient un poignard magnifique et une carabine rayée, avec des ornements d'argent d'assez bon goût. Ce personnage imposant était le sheik Ibrahim. Il exerçait, conjointement avec son frère le sheik Beïrouk, une très-grande autorité sur les Arabes qui habitaient Ouad-Noun. Omar était beau-frère de ces deux chefs.

Heureusement pour moi, le sheik Beïrouk était absent. Moins cupide que lui, Ibrahim tomba plus facilement d'accord avec mon maître que ne l'eût fait son frère. Il me fit avec volubilité beaucoup de questions sur notre naufrage, notre combat dans le désert, mon pays, les mœurs, les lois de l'Europe, et particulièrement sur mes connaissances médicales; mais je savais si peu de mots arabes, qu'il me fut impossible de répondre à la plupart des interrogations. Toutefois je le compris parfaitement lorsqu'il s'agit de ma rançon. Il fit vainement tous ses efforts pour obtenir de moi la promesse d'une rançon plus forte que celle convenue entre Omar-el-Hadji et moi; malgré toute son habileté, malgré ses menaces de m'abandonner aux Arabes, impatients de venger sur ma personne la mort de leurs parents, je résistai à tout. Après deux heures d'instances et de menaces, il me demanda qui payerait le prix de mon rachat. Là se trouvait la grande difficulté. J'étais Espagnol, et je pensai bien que l'Espagne aurait un représentant à Mogador, ville appelée Soueyrah par les Maures; mais les colonies espagnoles où j'avais reçu le jour étaient alors insurgées contre la métropole : cette circonstance n'exercerait-elle pas une influence fâcheuse sur l'esprit du consul d'Espagne? Les autres consuls européens consentiraient-ils à me racheter si celui de ma nation refusait de le faire? Mon principal titre à l'humanité des Européens établis à Mogador

était mon nom de chrétien. Il ne suffisait pas pour les déterminer à avancer la somme assez élevée fixée pour ma rançon, sans autre sûreté, sans autre gage que ma parole. Pour acquitter ma dette, il fallait que je fusse de retour dans ma patrie, et il était fort possible qu'en y arrivant je trouvasse ma famille ruinée et ses biens confisqués; car je savais que mon père avait embrassé avec ardeur la cause de l'indépendance. Malgré ma perplexité, je répondis hardiment que ma rançon serait payée par le consul d'Espagne, et je promis de lui écrire le lendemain. La conversation achevée, une vieille négresse m'apporta une écuelle de bois pleine de couscoussou, et de l'eau. Je pus donc satisfaire assez convenablement mon appétit; et, mon repas achevé, l'on me renferma dans mon cachot. Quoique je fusse accablé de fatigue, je ne pus trouver le repos, car mon sommeil fut interrompu à chaque instant par des milliers de puces, qui se dédommageaient probablement d'un jeûne prolongé.

Le lendemain, il arriva à Ouad-Noun une petite caravane partie de Taroudant avec une soixantaine de chameaux chargés de grains, de sel, de tabac, d'étoffes de coton, et de divers objets propres au commerce pratiqué avec les habitants du désert. Le possesseur de ces chameaux et de ces marchandises était un juif établi à Taroudant et nommé Daoud-ben-Ozaïr. Il était lié d'intérêts avec les frères Ibrahim et Beïrouk, ainsi qu'avec Omar-el-Hadji. A peine fut-il arrivé, que ma porte s'ouvrit et que le sheik, suivi de mon maître et de lui, vint me visiter. Daoud portait le costume distinctif imposé à ceux de sa nation par le fanatisme des Musulmans. Il portait un soulam noir, longue robe de laine, agrafée sur l'épaule comme la toge romaine; sa coiffure de même couleur consistait en un bonnet élevé assez semblable à celui des prêtres arméniens, et sa chaussure en bottines de cuir noir. Le tout, malgré la fortune consi-

dérable de ce nouveau personnage, était en fort piteux état.

Daoud m'adressa la parole en espagnol, et ses premiers mots furent pour m'exprimer l'intérêt qu'il prenait à mon malheureux sort. Je ne saurais dire quel fut mon ravissement d'entendre parler ma langue maternelle et de trouver enfin un homme qui paraissait compatir à mes souffrances. Ce juif, quelque différence de race et de religion qui existât entre nous, me sembla un compatriote et un ami. Il s'entretint ensuite fort long-temps avec les deux Arabes, sans doute au sujet de ma rançon. Daoud revint bientôt seul causer avec moi. Il me fallut lui raconter en détail notre naufrage et mes aventures dans le désert. Il fut réellement sensible au récit de nos malheurs. Puis il me dit d'écrire au consul d'Espagne, ainsi que je l'avais promis au sheik et au vénérable Omar-el-Hadji. Je lui fis part de mes perplexités. « Nous verrons, me répliqua-t-il; écrivez toujours. » Et sur-le-champ il tira de sa ceinture un étui, où il prit une feuille de papier, une écritoire et un roseau taillé en manière de plume. Je fis tout ce qu'il me demanda, et il alla remettre ma lettre au sheik Ibrahim.

Bientôt on sut dans tout le Ouad-Noun qu'un chrétien regardé par les chrétiens eux-mêmes comme le docteur des docteurs, se trouvait à la demeure du sheik. En conséquence, la maison d'Ibrahim fut bientôt assaillie par une multitude d'individus, soit véritablement malades, soit simples curieux, qui prétextaient des maux imaginaires, afin de voir le *hakim el hakim*. On les admit dans la cour, et le juif vint me prévenir que j'allais avoir à exercer mon habileté sur une foule de malades. Je le priai de me servir d'interprète; il fut donc obligé de partager ma corvée. Je ne m'amuserai pas à décrire tous les maux réels ou supposés pour lesquels il me fallut donner des consultations. Souvent j'avais peine à retenir mon sérieux; car les Arabes,

hommes ou femmes, ressemblent aux commères de l'Europe, qui, non contentes de faire connaître leurs souffrances au médecin, veulent encore lui expliquer la nature des phénomènes qui se passe dans la profondeur de leurs organes. Au début de mes consultations, s'était présenté à moi un malheureux éprouvant des douleurs affreuses d'une luxation de l'épaule; elle datait d'une huitaine de jours, et n'avait pu être réduite par ceux d'entre les Maures qui se mêlent d'exercer l'art de guérir. Je réussis à la réduire sans trop de peine, et cette cure visible et palpable me fit passer pour une des merveilles du monde. N'ayant aucune espèce de médicament en ma possession, et ne connaissant ni les plantes vulgaires du pays ni leurs propriétés médicales, je me trouvai souvent bien embarrassé. Je prescrivis donc des choses insignifiantes; je donnai des conseils hygiéniques : bref, je fus forcé de faire le charlatan et de payer d'audace. D'ailleurs, j'espérais être hors d'Ouad-Noun lorsque mes clients s'aviseraient de l'inefficacité de mes remèdes. Le bruit de la cure admirable que je venais de faire arriva bien vite aux oreilles du sheik Ibrahim, qui fut curieux de me voir opérer, et vint se placer à côté de moi pour être témoin des miracles que je faisais. Sa présence m'évita une foule de désagréments. Lorsqu'il me voyait obsédé par les importunités d'un malade, il le renvoyait et faisait faire place à un autre. Je puis me vanter que jamais médecin n'a eu plus de vogue que moi; car je crois que tous les habitants de la ville ont passé devant mes yeux. La prestesse avec laquelle je dépêchais mes consultants (et leur nombre m'en faisait une nécessité) me fit, je pense, beaucoup d'honneur. Il semblait à ces pauvres barbares que je devinais les maladies. Au bout de six heures de ce pénible travail, je me levai pour y mettre un terme; je ne pouvais plus parler, et Daoud était exténué.

La prodigieuse réputation que me valut cette journée désarma probablement la haine que me portaient les Maures, et je crois que dès lors ma vie était en sûreté à Ouad-Noun; mais, en revanche, le sheik Ibrahim et Omar-el-Hadji, me regardant eux-mêmes comme un personnage fort éminent parmi les chrétiens, élevèrent leurs prétentions et exigèrent une rançon de cent cinquante pistoles d'or, ou trois mille francs. Je reprochai à Omar son manque de foi. Il s'excusa en me déclarant son intention de tenir fidèlement sa promesse et de me rendre la liberté pour le prix convenu entre nous; mais il affirma qu'il n'était plus en son pouvoir de le faire sans la volonté d'Ibrahim, car le sheik avait juré de ne pas me laisser sortir de la ville sans avoir obtenu pour lui la somme de cinquante pistoles. Cette nouvelle me jeta dans la consternation. « Si tu refuses de payer cette rançon, ajouta Omar, reste avec nous et fais-toi musulman. Tu pourras, si tu le veux, devenir le gendre d'Ibrahim lui-même. Un grand médecin est un homme utile et précieux. » Après cet entretien, on m'envoya mon dîner et on me renferma dans mon cachot pour me laisser réfléchir à ces nouvelles propositions. Je mangeai tristement, et je ne dormis pas de la nuit. Le supplice que j'avais éprouvé la nuit précédente se renouvela celle-ci; mais ce fut surtout la perspective d'une captivité sans fin qui éloigna le sommeil de ma paupière.

Aux premières lueurs du jour, le juif Daoud ouvrit la porte de ma tanière; ensuite il étendit devant le seuil un tapis vieux et épais, et s'y accroupit; il me fit signe de m'asseoir à côté de lui, puis commença à m'entretenir d'Omar-el-Hadji en me vantant sa probité et sa fidélité à ses engagements; il me fit également l'éloge du sheik Ibrahim, me félicita sur l'absence fortuite de Beïrouk, et m'apprit que les deux frères avaient pour habitude d'exiger, en sus de la rançon des chrétiens, une

somme plus ou moins forte, qui entrait dans leurs coffres. Je ne pus entendre ces paroles sans me récrier sur la cupidité d'Ibrahim et l'énormité de ses prétentions. Il m'affirma qu'Ibrahim n'en démordrait pas d'un réal de veillon. « Il faudra donc que je meure à Ouad-Noun! » répondis-je; et j'éclatai en sanglots. Daoud resta impassible et me laissa gémir et pleurer tout à mon aise. Enfin, au bout d'un quart d'heure, me voyant moins agité, il rompit ainsi le silence : « La peste règne dans l'empire du Maroc; elle fait de grands ravages. » Comme cette nouvelle parut faire impression sur moi : — « En avez-vous peur? continua-t-il. — Un médecin, répondis-je, ne recule devant aucun fléau : il s'avance pour les combattre comme un soldat à la vue de l'ennemi. — Eh bien! dit-il, il y aura peut-être moyen d'arranger les choses; nous verrons... » Puis il se leva et me laissa cherchant le sens des dernières paroles qu'il venait de prononcer. Les Arabes voulurent encore ce jour-là consulter le hakim; mais comme Ibrahim, Omar et Daoud étaient occupés à régler les affaires d'intérêt qu'ils avaient ensemble, et qu'ils ne pouvaient me tenir compagnie, on me garda en charte privée dans mon horrible tanière.

Le soir seulement, au moment où ma vieille négresse m'apporta l'eau et le couscoussou, qui composaient mon ordinaire, le juif revint s'asseoir à la porte de mon cachot, et me proposa de payer lui-même le prix de ma rançon, tant à mon maître qu'au sheik Ibrahim. A ces mots, je devins fou de joie, et je sautai au cou de Daoud en lui donnant les noms les plus affectueux et les plus tendres que pût me suggérer mon ivresse. Il eut bien de la peine à se débarrasser de mes étreintes. Quand je fus un peu remis de mon exaltation : « Laissez-moi continuer, » me dit-il. Je repris ma place sur le tapis, et, avec le plus grand sang-froid, Daoud me fit connaître ses conditions :

1° Je m'engagerais pour deux ans au service de Daoud-ben-Ouaïr ;

2° J'exercerais mon art partout où Daoud me mènerait ou m'enverrait ;

3° Tous les bénéfices que pourrait rapporter ma profession appartiendraient à Daoud ;

4° Pour ne pas être frustré dans ses intérêts, et pour tirer de mon industrie le plus de profits possible, je ne donnerais de consultations et de soins à personne, que Daoud n'eût au préalable fait son marché avec le malade ou ses parents ;

5° Je ne traiterais qui que ce soit gratis, par pure humanité, sans la permission de Daoud ;

6° Je ne guérirais pas trop vite les malades, surtout les riches ; à ce sujet, Daoud me donnerait les instructions pour chaque malade.

A l'idée de ce marché et à l'énumération de ces conditions, les bras me tombèrent. Devenir le serf d'un juif ; être exploité par lui de la manière la plus honteuse et la plus ignoble ; dégrader à ce point la noblesse de l'art auquel j'étais voué ; mon premier mouvement fut de refuser net : aussi repoussai-je la proposition avec indignation. Jamais je n'ai vu d'homme plus stupéfait que Daoud en entendant ma réponse. A la vue de cette figure ébahie, de ces yeux étonnés, de cette large bouche ouverte, toute mon indignation s'évanouit. Évidemment, l'enfant d'Israël ne voyait rien d'étrange dans l'engagement qu'il me proposait, et il ne concevait pas que je pusse m'en offenser. Son étonnement me porta à comprendre le côté avantageux du marché qui m'était offert ; je fis tous mes efforts pour effacer l'impression fâcheuse que ma vivacité pouvait avoir produite sur lui ; et comme je ne voyais aucun moyen de sortir de captivité, je me radoucis promptement. Je lui tendis la main, qu'il

serra en souriant. « J'accepte, lui dis-je alors, mais avec quelques modifications : vous supprimerez vos deux dernières conditions, et vous réduirez le temps de mon servage à dix-huit mois. » Je réussis assez difficilement à lui faire entendre raison au sujet des deux derniers articles; mais la question du temps fut plus difficile encore à résoudre. Enfin, après de longues discussions, il accéda à ma demande, rédigea notre convention par écrit, me la fit signer, et me dit que je devrais la renouveler devant le thaleb du lieu de sa résidence.

Aussitôt le pacte conclu, il appela un esclave nègre et lui dit d'aller chercher le sheik Ibrahim et Omar mon maître. Au bout d'un quart d'heure, pendant lequel Daoud employa toute sa rhétorique pour me persuader qu'il était un homme ruiné si je ne tenais pas fidèlement ma promesse, Omar-el-Hadji et le sheik arrivèrent. Daoud, tout en se gardant bien de leur faire part de nos arrangements, leur annonça qu'il se chargeait de payer ma rançon. « Mais comme je ne suis qu'un pauvre juif, ainsi que vous le savez, vous devriez, dit-il en s'adressant au sheik Ibrahim, rabattre quelque chose sur ce que vous exigez. Contentez-vous de vingt-cinq pistoles; il me serait impossible de vous en payer cinquante : car vous me traitez si durement dans toutes les affaires que nous faisons ensemble, que vous avez tous les profits, et que les pertes retombent exclusivement sur moi. — Il faut qu'il y ait un beau bénéfice à faire ici, juif Ozaïr, répliqua Ibrahim; sans cela, tu ne payerais pas la rançon d'un chrétien. Or, comme nous avons l'habitude de partager les bénéfices, et Dieu seul sait combien tu nous trompes, je ne laisserai pas partir le chrétien à moins que tu ne me donnes cent pistoles. Je le jure par ma barbe, tu ne l'auras pas à moins. A ce prix, je vous donnerai une escorte pour vous conduire à Taroudant, et je réponds de toi, de ton esclave et de tes marchandises. » Daoud se démena

comme un possédé, cria, tempêta, mais il eut beau blasphémer, invoquer le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, les deux Arabes ne firent que rire de ses contorsions. « Courage, dis-je à Daoud ; eh bien, au lieu de dix-huit mois, je te donnerai deux ans. — J'ai ta parole, » me répondit-il. Cependant il n'en continua pas moins ses jérémiades et ses supplications auprès des deux Maures, qui n'avaient pas compris ce qui venait de se passer entre nous ; mais ceux-ci furent inflexibles. « Allons, dit-il, je vois que vous voulez me ruiner. La volonté de Jehova soit faite ! N'en parlons plus ; je consens à tout, puisque j'ai promis au chrétien de le racheter. »

« La sotte canaille ! ajouta-t-il en espagnol, en me prenant par le bras, je men vengerai ! Par le Dieu de mes pères, la race d'Abraham sera plus avisée que les chiens du désert. Si je ne vous attrape pas de trois cents pistoles sur la valeur de la prochaine caravane, je consens à ce que l'on m'arrache tous les poils de la barbe. » Après avoir soulagé sa fureur par cette imprécation, Daoud m'emmena avec lui ; je ne rentrai plus dans mon affreuse tanière ; nous mangeâmes le couscoussou ensemble, en proférant force malédictions contre les Arabes. Ensuite, nous nous enveloppâmes chacun dans une couverture et nous nous étendimes sur un tapis. J'eus le bonheur de dormir cette nuit-là d'un profond sommeil.

Le 29 septembre, un parent d'Omar-el-Hadji vint réclamer les secours du hakim, pour son vieux père expirant sur la natte qui lui servait de lit ; ceci me fournit l'occasion de visiter Ouad-Noun. Cette ville célèbre consiste en quelques centaines de huttes de pierre ou de terre, la plupart détruites, et contient plus de deux mille habitants. Parmi les décombres, je remarquai les ruines d'une mosquée en terre. Ouad-Noun est enceinte de murs rougeâtres, entourée de jardins où croissent

des figuiers, des orangers, des grenadiers. Les Maures y cultivent également quelques champs de maïs et de tabac. Tous ces jardins sont séparés les uns des autres par des murs assez bas, des haies, des sentiers, et sont sillonnés de canaux d'irrigation qui portent la vie à cette végétation précieuse. Les plus belles d'entre ces propriétés étaient celles des deux frères Ibrahim et Beïrouk. Mais ce qui, aux yeux d'un Européen, donne surtout un aspect pittoresque à cette ville de masures, ce sont les nombreux dattiers dont les têtes verdoyantes, portées sur un style étroit et allongé, s'élèvent au-dessus des arbres et des maisons des Maures, et de superbes lauriers roses qui croissent à l'ombre des palmiers. Comparée à l'affreuse stérilité du désert que nous avions traversé, Ouad-Noun ferait un paradis terrestre. Les jardins qui entourent cette cité n'ont pas une lieue de circonférence; tout autour le sol redevient aride et infécond. La rivière de Noun coule à trois cents pas à l'Ouest de la ville. Son lit, quoique contenant fort peu d'eau, se fait reconnaître au loin par les lauriers roses et les dattiers qui croissent le long de ses bords.

Malgré la faiblesse de sa population, Ouad-Noun est fort importante; elle doit son développement à sa position, car c'est le lieu habité le plus avancé dans ce désert. On y remarque beaucoup de mouvement et d'activité. Les Maures n'y paraissent pas indolents comme dans le Maroc, parce qu'ils sont plus assurés de jouir paisiblement de leurs richesses et de les transmettre à leurs enfants. Cette ville sert d'entrepôt à tout le commerce qui se fait entre le Maroc et le Soûdan ou Nigritie, et sous ses murs passent toutes les caravanes qui se rendent à Ten-boktouc (Tombouctou).

Lorsque j'arrivai dans la demeure de l'Arabe qui me conduisait, son père venait d'expirer; c'était un vieillard âgé d'environ

quatre-vingts ans. Sa figure n'était nullement altérée par les souffrances de l'agonie et resplendissait d'une merveilleuse sérénité. Je dis à l'Arabe que son père avait été visité par l'ange de la mort, et je me retirai aussitôt, laissant le fils réciter sur le corps paternel les prières et accomplir les cérémonies prescrites par sa religion.

De retour à la maison d'Ibrahim, où logeait l'israélite Daoud-ben-Ozaïr, celui-ci m'annonça qu'il attendait, le soir même, une nouvelle caravane, et qu'aussitôt après l'avoir reçue dans la ville, nous quitterions Ouad-Noun pour aller à Taroudant, où résidait sa famille. La caravane attendue ne manqua pas au rendez-vous; elle se composait de cent cinq chameaux chargés de marchandises. Daoud n'en était pas le seul propriétaire, et il espérait avoir par son habileté une part meilleure que celle de ses associés; aussi me dit-il avec un air d'astuce et de satisfaction : « L'extorsion que m'ont faite le sheik et ton ancien maître ne leur profitera point. C'est ici que je vais me rattraper. »

Nous eûmes l'insigne honneur d'être invités à dîner, le juif et moi, avec Ibrahim et Omar-el-Hadji. Puis Daoud m'ayant conduit dans l'endroit où je devais coucher, passa la nuit tout entière avec ses hôtes à débattre leurs intérêts respectifs, et à méditer de nouvelles opérations commerciales dont il était l'âme.

Le soleil dorait à peine l'horizon, que les chameaux étaient déjà chargés et prêts à poursuivre leur trajet. Nous prîmes, avec force salamalecs, congé du sheik, d'Omar et des Maures que Daoud connaissait et qui se trouvaient tous réunis pour assister à notre départ. J'étais déjà placé sur mon chameau, et l'israélite allait monter sur le sien, lorsque Ibrahim l'arrêtant commença cet entretien : « Oh ça, Ben-Ozaïr, tu paieras la rançon du chrétien à Abou-Hareth qui t'escorte. Fais attention

que les piastres soient de poids; car tu es sujet à caution, et je les examinerai toutes avec soin. — Je n'ai pas pris l'engagement de te payer cette somme immédiatement; d'ailleurs, nous sommes en compte, et tu es mon débiteur. — C'est possible, pour d'autres affaires; mais pour celle du chrétien, c'est une chose toute différente. — Mais je ne pourrai pas trouver sur-le-champ une aussi forte somme; et tous les enfants d'Israël se réuniraient pour la former, qu'ils n'y réussiraient pas. — Si le sultan Mouley-Soliman condescendait à faire une visite à Daoud-ben-Ozaïr, reprit emphatiquement Ibrahim, il trouverait dans la demeure de ce juif de quoi payer pendant dix ans tous ses Bok'haris (garde impériale composée de nègres). — Ne plaisantez pas ainsi avec un pauvre enfant d'Abraham, répondit Daoud, effrayé de ces paroles prononcées par un homme qui, à cause de leurs relations d'affaires, devait savoir à quoi s'en tenir sur sa prétendue misère. Avec l'aide de Dieu et de mes compatriotes, je tâcherai de vous satisfaire. » Aussitôt il piqua son chameau, et la petite troupe se mit en mouvement.

Notre caravane, sans me compter, était composée de Daoud, d'un nègre, qui lui servait de domestique, et de dix Arabes montés sur des chevaux. Ces derniers étaient commandés par Abou-Hareth, cousin d'Omar. Outre nos montures, nous avions encore avec nous trente chameaux plus ou moins chargés. Leur cargaison se composait d'objets venus de l'intérieur de l'Afrique, et qui devaient être vendus dans l'empire du Maroc. Il était huit heures du matin lorsque nous quittâmes Ouad-Noun. Nous rencontrâmes sur notre route deux villages qui ne possédaient plus un seul habitant. Daoud m'apprit qu'ils avaient été dépeuplés par la peste dont les ravages s'étendaient encore sur les villes de l'empire, et que les survivants avaient abandonné le pays. Dans la journée, nous fîmes une courte station auprès

d'un village habité. Le nom de ce groupe de huttes est sorti de ma mémoire; j'ai conservé seulement le souvenir du ruisseau limpide qui en arrose les jardins où croissent une multitude d'oliviers. Nous franchîmes ensuite une des ramifications occidentales de l'Atlas. Au bas d'une gorge que nous traversâmes se trouve le village de Tasserit. Nous nous installâmes dans une maison inhabitée, pour y passer la nuit.

Le lendemain nous eûmes encore à traverser d'autres défilés, à travers lesquels il était difficile de se frayer une route. Chemin faisant, Daoud me montra les ruines de deux châteaux portugais, vestiges de la lutte énergique que soutint long-temps cette puissance contre les Arabes, et à laquelle mit fin la malheureuse bataille d'Alcassor-el-Kébir, où disparut le jeune et chevaleresque roi du Portugal, Dom Sébastien. Nous couchâmes dans un endroit assez pittoresque, auprès du torrent de Tilline, dont les bords ombragés de saules me rappelèrent la végétation de l'Europe.

Le 2 octobre, à dix heures du matin, nous arrivâmes à Talent. Talent est un village qui n'offre rien d'intéressant par lui-même; mais il est important en ce qu'il est la capitale ou mieux le territoire d'un état indépendant, principalement formé aux dépens de la province de Sous, qui fait partie des possessions du sultan de Maroc. Cet état, de nouvelle création, a été fondé, en 1810, par Sidi-Heschem, fils du shérif Ahmen-ben-Mousay. Il a réussi, malgré tous les efforts de l'empereur, à conserver son indépendance. A l'époque dont je parle, grâce aux troubles survenus dans l'intérieur de l'empire, il jouissait d'un repos parfait, c'est-à-dire qu'au lieu de se défendre il était agresseur, et faisait de fréquentes incursions sur les terres voisines.

La maison de Sidi-Hescham est située sur un monticule qui domine la plaine; elle ressemble quelque peu à un château

dont les constructions sont restées inachevées. Notre caravane se porta directement vers cette maison et s'arrêta dans une vaste cour. Aussitôt nous vîmes arriver un personnage âgé d'une quarantaine d'années et richement vêtu ; c'était Sidi-Hescham lui-même. Sa chevelure flottait sur ses épaules ; et sa figure mobile et expressive était plus ouverte que ne l'est ordinairement celle des Maures. Dès qu'il m'aperçut, il s'empressa, avec une curiosité bienveillante qui me frappa, de questionner Daoud à mon sujet. A mesure que le juif répondait, je voyais les traits de mon interrogateur s'épanouir davantage. Les chameaux déchargés, les esclaves de Sidi-Hescham nous apportèrent un copieux couscoussou et du thé. Tous les gens de la caravane burent et mangèrent assez gaiement, et notre hôte resta tout le temps de notre repas assis sur un tapis, à peu de distance de Daoud et de moi, ne cessant de parler avec une extrême volubilité.

Sidi-Hescham, ainsi que les sheiks Ibrahim et Beïrouk, était en relations d'affaires avec Daoud-ben-Ozaïr ; voilà l'une des causes de l'empressement de ce chef auprès de l'israélite. En outre, Daoud amenait avec lui un Européen, qu'il affirmait être des plus habiles dans l'art de guérir. Or, un Maure, espèce de bouffon, que Sidi-Hescham affectionnait d'une façon toute particulière, était malade. Lors donc que le sheik apprit le crédit dont je jouissais sous le rapport de la science, même parmi mes compatriotes, sa confiance ne connut plus de bornes. Notre repas achevé, il me conduisit lui-même auprès du patient, et là je commençai à exercer ma profession pour le compte du juif, qui m'avait pris à bail. La maladie n'était pas grave, et le soir même le bouffon alla mieux. Sidi-Hescham fut au comble de la joie.

A l'heure du repas du soir, il nous fit préparer un festin

homérique, composé d'un mouton rôti tout entier, de l'inévitable couscoussou, de melons d'eau, de miel, de dattes et d'oranges. Notre boisson était du thé excellent. Sidi-Hescham me fit l'insigne honneur de me faire accroupir sur son tapis, à côté de lui, et s'entretint presque constamment avec moi, tout en vidant à chaque instant une nouvelle tasse de thé. Il fallut lui raconter les détails de notre naufrage et de notre lutte avec les Arabes. Il y prit intérêt et déplora même beaucoup la mort du Français, dont l'intrépidité et la constance avaient fait une vive impression sur lui.

Sa curiosité satisfaite de ce côté-là, je fus encore obligé de lui raconter *ab ovo* l'histoire de l'empereur Napoléon. On ne peut se figurer quel effet prodigieux ce nom exerce sur les Arabes, quelles idées superstitieuses ils se font du conquérant de l'Égypte. Lorsque Daoud traduisait mon récit à l'auditoire, tous ces Arabes et Sidi-Hescham lui-même restaient le cou tendu, le regard fixe, la bouche entr'ouverte, buvant, pour ainsi dire, chacune des paroles de l'interprète. Celui-ci ne fut pas interrompu une seule fois. Dès qu'il avait cessé de parler, et que je reprenais en espagnol mon récit, qui ne s'adressait plus qu'au juif, c'étaient des exclamations, des cris de surprise et de joie, qui empêchaient parfois Daoud d'entendre ce que je lui disais; mais un seul geste de moi suffisait pour imposer silence, tant ils avaient peur de perdre quelque chose de cette merveilleuse histoire. Lorsqu'enfin je racontai la chute de ce grand sultan, plusieurs refusèrent de croire que ce fût la vérité, quoique Daoud confirmât la sincérité de mes paroles. Il y eut de vives discussions entre mes auditeurs, les uns n'admettant pas la possibilité de cette catastrophe, les autres, plus crédules, exprimant leur confiance en ma véracité par le terme consacré : Dieu est grand! *Allah Akbas!* Enfin Sidi-Hescham mit un terme au bruyant bavardage

de l'auditoire par cette grave réflexion : « Cela est possible, si Dieu le veut; mais certainement Napoléon remontera bientôt sur son trône. »

Le 3 octobre, nous commencions nos préparatifs de départ, et je venais de rendre visite à mon malade, qui allait de mieux en mieux, lorsque Sidi-Hescham vint nous engager à passer encore la journée à Talent. Mais Daoud était trop pressé de retourner à Taroudant, pour complaire au désir du sheik. Alors, comme notre caravane devait passer par Illekh, village à une petite lieue à l'Ouest de Talent, habité par quelques juifs que Ben-Ozaïr avait à voir, Sidi-Hescham résolut de nous y accompagner. Il me fit monter sur un cheval assez richement enharnaché; et, pendant ce court voyage, il se tint constamment auprès de Daoud et de moi, ne cessant de nous accabler de questions, les unes dénotant une sagacité peu commune, tandis que d'autres révélaient une ignorance incroyable. Jamais je n'ai vu d'Arabe, jouissant d'une certaine puissance, traiter un juif et un chrétien avec autant de familiarité et de bienveillance que Sidi-Hescham. Je me hasardai à lui demander pourquoi, contre la coutume de sa race, il laissait croître sa chevelure. Il me répondit que c'était par suite d'un vœu. L'ancien gouverneur de Sous avait, en faisant la guerre aux Arabes indépendants, brûlé plusieurs maisons et dévasté des propriétés appartenant à Sidi-Hescham; à cette nouvelle, ce dernier avait juré de ne pas couper ses cheveux jusqu'à ce qu'il eût tué ce gouverneur de sa propre main ou de la main de ses Arabes. « J'espère, ajouta-t-il en riant, que je me raserai bientôt la tête. »

Illekh est un village peu considérable; mais on y voit un tombeau qui est en très-haute vénération chez les Maures indépendants. Ce tombeau n'est autre que celui du sheik Ahmed-

ben-Mousey, père de Sidi-Heschem. Le culte que ses partisans ont pour le père est une des principales bases de l'autorité du fils, qui, du reste, est très-courageux et fort riche. Or, le courage et la richesse donnent à celui qui possède cette double qualité une grande prépondérance sur les Arabes; ceux-ci ne diffèrent nullement, sous ce rapport, des Maures qui habitent les villes de l'intérieur et la côte. Pendant que Daoud s'entretenait d'affaires avec ses coreligionnaires, Sidi-Heschem et ses Arabes étaient allés faire leurs dévotions au tombeau vénéré du sheik.

Vers midi, nous prîmes congé de notre hôte, qui retourna à Talent. Pour moi, je remontai sur un chameau, et notre caravane se dirigea droit au Nord. Nous ne fîmes pas une longue journée de marche; nous passâmes la nuit au village d'[illegible], qui reconnaît l'autorité de Sidi-Heschem.

Le lendemain, 4 octobre, dans l'après-midi, nous traversâmes la rivière de Sous, qui arrose un pays d'une admirable fertilité, et un quart d'heure après nous arrivâmes à Tamaket, la première ville frontière obéissant à l'empereur de Maroc. Un sheik y commande en son nom; mais, ainsi qu'on doit le penser, il est presque toujours en hostilité avec les Arabes indépendants. Tamaket offre un aspect assez curieux : on y remarque une vingtaine de petits châteaux munis de tours et de créneaux. Ce sont les maisons des Maures les plus considérables. Les habitants riches se mettent ainsi à l'abri des incursions de leurs turbulents voisins.

Notre escorte nous quitta et reprit le chemin de Talent, dès que nous fûmes arrivés; les hommes qui la composaient ne voulurent pas même mettre pied à terre. Daoud, ainsi qu'il avait été convenu, remit à Abou-Thaleb les cent pistoles que Ibrahim avait exigées pour me laisser partir. Notre caravane se

rendit aussitôt à la demeure du sheik : c'était la maison la plus vaste et la mieux fortifiée de Tamalet. A peine les Maures m'eurent-ils aperçu, qu'ils me reconnurent pour chrétien. Ils m'entourèrent, les uns en riant, les autres en poussant des cris de fureur et en m'accablant d'outrages. Daoud, qui, en sa qualité de juif, n'était guère considéré, fit ses efforts pour me protéger; il ne réussit qu'à s'attirer des traitements presque semblables à ceux qui m'étaient faits.

Heureusement le sheik se montra, il interposa son autorité et fit cesser les indignités de ces misérables, mais sans me mettre à l'abri de leur importune curiosité. J'étais harcelé de questions auxquelles il m'était impossible de répondre, attendu que je n'en comprenais pas une. Un esclave nègre de haute stature, et qui paraissait doué d'une force herculéenne, s'irrita de mon silence, le trouvant sans doute injurieux, et dans un mouvement de colère me cracha au visage. Je ne pus supporter un tel affront. Sans m'inquiéter des conséquences de mon emportement, je me précipitai sur le noir avec une fureur qui triplait mes forces, et je lui assénai un vigoureux coup de poing au-dessus de l'arcade sourcilière. La violence de cette attaque qu'il n'avait pu prévoir le fit chanceler. Alors, aussi prompt que l'éclair, je le saisis par le bas des reins et le renversai avec force sous moi, en le tenant enlacé dans mes bras. Les Maures présents, loin de lui porter secours et de me frapper, poussèrent des cris d'admiration. Je laissai le nègre se relever; au lieu de recommencer le combat, il s'enfuit au milieu des huées de la foule qui nous entourait.

Lorsque les chameaux furent déchargés, Daoud prit un paquet contenant du tabac et du thé, et en fit cadeau au sheik de Tamalet. Le repas ordinaire fut apprêté, et nous passâmes la nuit dans la cour de la maison. Le juif m'informa qu'il y avait à

Tamelet quelques individus malades de la peste; mais je ne jugeai pas à propos de mettre mon art à contribution, et je défendis sévèrement à mes gens de faire connaître mon titre de médecin. Nonobstant ma réserve, comme les Arabes se figurent que tous les chrétiens sont habiles médecins, plusieurs vinrent me consulter : mais Daoud fut impitoyable : et, à force de ténacité, il parvint à se débarrasser de ces pauvres diables, que malheureusement je ne pouvais comprendre.

Il n'était pas encore jour lorsque nous partîmes de Tamelet. Le sheik avait donné à notre caravane une escorte de six hommes montés sur des chevaux. A peine sortis de la ville, nous trouvâmes une vaste forêt d'oliviers et d'argans; il ne nous fallut pas moins de six heures pour la traverser. A l'issue de cette forêt, nous cheminâmes à travers un pays dont la magnifique végétation indiquait la fertilité. Vers le soir, nous entrâmes dans un sentier tracé au milieu d'une multitude de jardins assez bien cultivés, arrosés d'eaux vives par un système d'irrigation fort simple et fort bien entendu. Je remarquai surtout la multitude d'arbres fruitiers de toute espèce qui croissaient dans ces jardins : oliviers, dattiers, grenadiers, orangers, etc. Tous ces arbres étaient d'une admirable beauté. Bientôt nous aperçûmes les minarets qui dominent les mosquées de Taroudant, et une demi-heure après nous vîmes les murailles rougeâtres et crenelées qui défendent la cité. Elles paraissent avoir environ quatre toises de hauteur; mais elles sont complétement détruites en quelques endroits, et tombent en ruines dans beaucoup d'autres. Le périmètre des murailles est extrêmement vaste, et les maisons ne couvrent que la plus faible partie de l'espace qu'occupe la ville. Taroudant ressemble plutôt à un jardin où les maisons sont semées de distance en distance, qu'à ce que nous appelons une ville en Europe. Chaque

habitant a sa maison, et chaque maison a son jardin, ce qui donne un aspect riant même aux tristes masures de terre où vivent les habitants de Taroudant. Je crois que l'on peut évaluer à vingt-cinq mille âmes la population de cette capitale de la province de Sous.

Cette cité ne renferme qu'un assez petit nombre d'israélites; par conséquent, le quartier qu'ils occupent ou le *milah* n'est pas très-étendu. L'aspect de leurs maisons n'offre pas un coup d'œil plus gracieux que celui des habitations moresques; leur extérieur est peut-être même plus délabré. La demeure de Daoud était plus grande que celles de ses coréligionnaires; elle était précédée d'une cour assez vaste entourée d'un mur élevé d'une quinzaine de pieds. La caravane entra dans la cour; on fit agenouiller les chameaux, et les domestiques emportèrent dans l'intérieur des appartements les marchandises de toute espèce qui formaient la charge de ces animaux.

Dans le Maroc, toutes les maisons, soit maures, soit juives, paraissent construites sur le même plan. Les murs extérieurs ne sont percés d'aucune ouverture, à l'exception de la porte d'entrée. L'habitation se compose ordinairement de quatre chambres, hautes de dix à douze pieds, larges de dix à quatorze, et longues de vingt à trente, quelquefois davantage. Les portes qui éclairent ces chambres, en général privées de fenêtres, sont situées au milieu de la longueur de la pièce, afin que le jour pénètre également aux deux extrémités de l'appartement; elles sont à deux battants. Ces chambres forment une espèce de cloître qui entoure une cour intérieure ou un jardin, dont l'étendue varie. Au milieu de la cour, on trouve ordinairement un puits fournissant l'eau aux usages domestiques. Chez les gens riches, et Daoud était du nombre, la cour est ombragée par des arbres fruitiers, orangers, grenadiers ou dattiers, et quelquefois elle



MAISON MAROCAINE,

est ornée de fontaines jaillissantes. Quand les maisons se composent de deux étages, elles présentent parfois au rez-de-chaussée une galerie faisant le tour du jardin et qui est soutenue par des colonnes de pierre, de brique, ou le plus souvent de bois peint de couleurs vives et éclatantes. Assez souvent à l'intérieur les chambres sont couvertes de peintures semblables; mais, en général, les murailles sont simplement blanchies à la chaux. Chez Daoud cependant, comme chez les Maures opulents, elles étaient revêtues, depuis le bas jusqu'à une hauteur d'environ cinq pieds, de petits carreaux de brique colorée. Les pièces où se tient la famille, et servant de chambres à coucher, sont entourées d'une estrade de bois, sur laquelle on étend les nattes de jonc ou les tapis, parfois de grand prix, qui constituent le lit des habitants maures ou israélites. Ce n'est que dans un petit nombre de maisons que l'on connaît l'usage des matelas. Daoud, quoique se trouvant dans l'habitude de se soumettre pendant ses voyages à toutes sortes de privations, n'avait garde de se passer chez lui de cette commodité.

Les toits des maisons, construits en forme de terrasses, forment le lieu où vont habituellement se promener les femmes maures ou juives. Au Maroc, on ignore l'usage des cheminées, même dans les pièces destinées à faire la cuisine, et où se trouvent les ustensiles peu nombreux servant à préparer les repas des habitants, salles ordinairement d'une puanteur suffocante, surtout chez les juifs, qui consomment beaucoup de poissons, aliment rebuté par les Maures. La fumée et les odeurs nauséabondes qui se dégagent pendant la préparation des repas s'échappent soit par la porte, soit par une ouverture pratiquée au toit de la maison.

Les entrées des habitations vont toujours en biaisant à droite ou à gauche; et de la rue, avant que l'on puisse pénétrer dans

la cour, il y a bien souvent trois ou quatre portes à franchir et autant d'allées fort obscures. C'est entre ces issues, ou bien sous une espèce de hangar élevé dans la cour qui précède la plupart des maisons, que les Maures traitent leurs amis, et reçoivent ceux qui viennent les entretenir d'affaires.

Une fois établi dans la demeure de Ben-Ozaïr, je commençai à respirer. En me rappelant les souffrances inouïes que j'avais éprouvées, la perte de tous mes compagnons d'infortune, et le sort plus triste encore auquel était en proie, sans doute, madame Pinheiro, je me trouvais presque heureux. Pendant quelques jours je fus l'objet des soins empressés de Daoud; sa femme et ses filles surtout m'entouraient des prévenances les plus minutieuses. L'aînée offrait le type des formes gracieuses et nobles de la race juive dans sa plus grande pureté; elle était âgée de quinze ans au plus, et manifestait ouvertement pour moi une prédilection toute particulière. Sa mère paraissait même voir avec plaisir les efforts qu'elle faisait pour me plaire, et je dois avouer qu'ils n'auraient peut-être pas été vains, sans des circonstances indépendantes de ma volonté.

Au bout de trois à quatre jours de repos absolu, Daoud, qui jusqu'alors avait refusé tout accès auprès de moi aux malades ou soi-disant tels qui voulaient visiter et consulter le sage Nazaréen, m'avertit qu'il allait me conduire chez le gouverneur de Taroudant, dont un des fils était gravement indisposé. Je fis mes préparatifs pour l'accompagner, et de ce jour je commençai mon métier d'esclave-médecin au bénéfice de l'avide israélite.

Il serait fastidieux de publier l'énumération des succès et des insuccès que j'eus durant mon long séjour dans le Maroc. Daoud me promena dans presque toutes les parties de cet état, exploitant avec habileté les gens en place et les individus riches

de l'empire. Quant aux malheureux, il était rare qu'il me permît de leur donner des soins.

Grâce à ces continuelles excursions, mon espèce de servage me parut moins long, et j'eus tout le loisir de recueillir une foule d'observations sur la constitution politique, l'industrie, le commerce, les productions de cette vaste partie de l'Afrique, ainsi que sur les mœurs et les usages des diverses races qui l'habitent.

Les régions seules de l'Atlas ne furent pas entièrement explorées par mon guide intéressé. Les hordes qui s'y trouvent établies paraissaient trop misérables à Daoud-ben-Omïr pour attirer ses pas. Cependant cette immense chaîne de montagnes, qui forme le système le plus important de l'orographie de l'Afrique, est peuplée dans divers points par des tribus remarquables. Ses hautes vallées sont couvertes par les troupeaux nombreux des *Amazirghas*, peuples qui se sont également répandus, sous la dénomination impropre de Berbères, dans les plaines du Maroc, et jusque dans l'état d'Alger et celui de Tunis. Beaucoup de ses tribus sont entièrement indépendantes. Il en est de même des Touaryks, nation nombreuse et guerrière qui dresse ses tentes au pied des ramifications de l'Atlas, et qui tient sous sa domination presque toute la partie moyenne du Sahara; tandis que les Tibos, autre peuple de la famille atlantique, occupent la surface orientale de ce vaste désert. Ainsi le quart environ de la population du Maroc se trouve disséminé sur les deux versants de l'Atlas, dont la température varie suivant les diverses hauteurs des montagnes qui composent cette chaîne imposante. Ces tribus ont donc à supporter des vicissitudes atmosphériques très-rigoureuses, et Léon l'Africain déclare la sévérité du climat telle, qu'au mois d'octobre, au passage du col de l'Atlas, il arrive que des caravanes entières sont ensevelies sous la neige. Quelle

doit être l'énergie de constitution de ces hommes qui passent, sans transition, des cimes neigeuses du Miltsin aux plaines brûlantes des sables du Sahara. Un tel contraste endurcit leur corps à toutes les fatigues, comme leur sobriété les prépare à toutes les privations. Aussi résistent-ils admirablement aux longues traversées du désert, et l'Europe leur doit les relations commerciales qu'elle entretient indirectement avec les peuples de l'Afrique intérieure. Successivement en contact avec les Phéniciens, les Carthaginois, les Grecs, les Romains et les Arabes, ils ont conservé des traces des diverses civilisations de ces nations différentes, et les ont transmises aux nègres barbares, en y ajoutant les progrès qu'ils recueillent de leur contact avec l'Europe moderne. L'histoire des tribus de l'Atlas doit intéresser au plus haut degré : malheureusement elle ne sera peut-être jamais exactement connue. Pour moi, je ne saurais l'entreprendre, pas plus que le récit circonstancié de mes nombreuses pérégrinations ; j'exposerai seulement l'ensemble des faits d'observations qui se rattachent à ces dernières dans le but principal d'être de quelque utilité aux voyageurs, et particulièrement aux négociants qui ont des relations commerciales avec le grand état barbaresque; car il ne suffit pas de connaître les matières qui font l'objet du commerce de cet empire avec l'Europe, il faut, en outre, avoir une science approfondie des mœurs et des coutumes propres aux habitants à demi civilisés avec lesquels on doit traiter.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Étendue de l'empire du Maroc. — Villes impériales. — Principaux ports de mer. — Possessions espagnoles. — Climat. — Races. — Maures. — Arabes. — Berbères.— Schellugs. — Noirs. — Renégats. — Chrétiens.

Le Maroc a reçu des Arabes le nom de *Magreb-el-aksa* ou l'occident extrême. Il est borné au Nord par le détroit de Gibraltar et la mer Méditerranée, à l'Est par la régence d'Alger. C'est la rivière Moulouya qui forme la limite des deux états, depuis que le dernier s'est emparé du royaume de Tlemcen. A l'Ouest, l'empire marocain est baigné par l'océan Atlantique; au Sud, il confine au désert du Sahara. Il possède environ deux cents lieues de côtes sur l'Océan, cent sur la Méditerranée, et sa superficie totale peut être évaluée à vingt-quatre mille trois cent soixante-dix-neuf lieues carrées.

Cette vaste contrée se trouve coupée diagonalement du Nord-Est au Sud-Ouest par l'immense chaîne de l'Atlas. Les possessions du sultan, situées pour la plupart au Nord de cette chaîne, comprennent le royaume de Fez, à droite de la Morbeya, celui de Maroc, et une partie du ci-devant royaume de Sous, au Sud du fleuve de ce nom. Au midi de l'Atlas, on remarque le royaume de Tofilèt ou *Balad-es-Scherfâ*, comme l'appellent les Maures, et quelques autres provinces où l'empereur n'exerce qu'une autorité nominale. On divise habituellement les royaumes de Fez et de Maroc en deux provinces; aujourd'hui elles sont administrées par trente gouverneurs dont le pouvoir est plus ou moins illimité. Quant aux contrées adossées au Sud de l'Atlas,

la possibilité qu'ont les tribus qui les habitent de se réfugier dans les gorges des montagnes ou dans les sables du désert, fait qu'elles jouissent d'une indépendance presque complète, et qu'en général elles n'obéissent qu'à des chefs de leur choix. J'ai déjà parlé de l'état indépendant de Sidi-Hescham, qui s'est principalement formé aux dépens de la partie méridionale de la province de Sous.

Un fait assez singulier, c'est que les habitants n'aient aucune dénomination particulière pour désigner l'Atlas. On lui donne ordinairement le nom de *Djebel-Telg* ou montagnes de neige, ou bien encore les différentes tribus l'appellent du nom de la province qu'elles occupent; mais tous les Maures ignorent le nom d'*Atlas*. Les sommets les plus élevés de cette chaîne varient de dix à douze mille pieds au-dessus du niveau de la mer. Quoique leur élévation n'atteigne pas la hauteur de la chaîne des Alpes, et malgré leur situation au Midi d'un pays très-chaud, ils n'en restent pas moins perpétuellement couverts de neige. C'est de leurs versants que sortent toutes les rivières qui fertilisent le Maroc.

A l'exception des trois villes impériales et des principaux ports de mer, soit sur l'Océan, soit sur la Méditerranée, toutes les villes maures se ressemblent par la manière dont elles sont construites, par l'absence absolue de monuments, par l'air de misère et de ruine qu'elles offrent à l'œil de l'Européen; elles ne diffèrent entre elles que par leur position plus ou moins pittoresque. Il serait donc oiseux de donner la description de chacune de ces cités. La plus connue de toutes est celle qui donne son nom à l'empire, je veux dire Maroc, appelée *Marâkasch* par les Arabes. Elle est située dans une vaste plaine assez fertile, qui s'étend de l'Est à l'Ouest entre une chaîne basse de collines au Nord et le Haut-Atlas au Sud, sur une largeur d'en-

viron vingt-cinq milles. Cette vaste surface de terrain est élevée à peu près de quinze cents pieds au-dessus du niveau de la mer. La ville qu'elle renferme est entourée d'une forte muraille haute de six toises et très-épaisse, construite avec un ciment composé de chaux et de sable, que l'on met dans des formes où on le bat avec des battoirs; ce ciment se durcit avec le temps et devient aussi résistant qu'un bloc de pierre, surtout quand le mélange est bien fait et qu'on n'y épargne pas la chaux. De cinquante pas en cinquante pas, la muraille présente des tours carrées. De pareilles fortifications peuvent bien résister à une attaque de Maures révoltés, mais elles ne sauraient tenir contre de l'artillerie. On peut évaluer à près de trois lieues de circonférence l'enceinte de cette capitale; espace qui est loin d'être entièrement occupé par les maisons, car on y trouve de vastes jardins et des terrains ouverts de vingt à trente arpents et même davantage. Aussi est-il excessivement difficile de déterminer avec une certaine précision la population d'une semblable cité, ainsi que celle des autres villes mauresques. Maroc, par exemple, contient au moins trente mille habitants, mais certainement elle n'en a pas cinquante mille. Cependant, à en croire les Maures, elle en renfermerait plus de cent. On y compte près de trois mille juifs et autant de Schellugs. Au Midi et en dehors des fortifications de la ville, on voit une autre muraille d'une grande élévation et d'une solidité extrême, qui enclot le sérail ou palais du sultan. C'est un immense édifice de quatre mille cinq cents pieds de longueur sur dix-huit cents de largeur, subdivisé en plusieurs pavillons, séparés par de vastes cours. On y admire surtout trois grands jardins, dont l'un, exclusivement consacré aux végétaux qui croissent sur les bords du fleuve de l'Égypte, est appelé pour cette raison jardin du Nil. Les autres sont remplis d'orangers, de citronniers, de figuiers, de grenadiers,

de ceps de vigne, tous d'une grosseur prodigieuse. Les pavillons, dont l'aspect est d'une élégance remarquable, ne présentent rien de merveilleux à l'intérieur; on y remarque cependant les parquets, qui sont en tuiles de différentes couleurs, mais extrêmement simples, comme ceux des divers appartements. Une natte, un tapis de petite dimension et quelques coussins en forment tout l'ameublement.

Maroc possède dix-neuf mosquées; leurs minarets, que le voyageur aperçoit de fort loin, font naître dans son esprit bien des illusions qui s'évanouissent dès qu'il a franchi l'une des onze portes de la ville. *El-Moazin*, la plus ancienne de ces mosquées, est remarquable par ses dimensions; elle a sept cours qui ouvrent les unes sur les autres. Ses voûtes en fer à cheval mauresque sont ornées de sculptures délicates et d'un effet gracieux. Suivant les Maures, les portes de cette mosquée sont celles même de Séville, apportées en Afrique par Joussouf-Abou-Yakoub-al-Mansour, de la dynastie des Almohades. La principale mosquée, à laquelle les Arabes donnent le nom d'El-Koutoubia, s'élève au milieu d'une place d'environ vingt-cinq arpents. Elle est surtout remarquable par sa grande tour carrée, haute de deux cent vingt pieds, qui se compose de sept étages, et n'est pas moins large à son sommet qu'à sa base. La construction de cette tour remonte à la fin du douzième siècle. Ce monument, contemporain de la fameuse *Giralda* de Séville et de la *Sma-Hassan* de Rabbat, édifices qui lui sont exactement semblables, est couronné par une espèce de lanterne; c'est pourquoi les Maures l'appellent *Sma-el-Fanar*.

L'édifice nommé *Bel-Abbos* offre réunis dans sa vaste enceinte le tombeau d'un saint de ce nom, une mosquée et un hôpital où l'on soigne jusqu'à quinze cents malades.

Un collége est attaché à la mosquée de *Beni-Joussouf*. L'*Em-*

drasa-el-Emschia, collége et mosquée près de la muraille dans la partie méridionale de la ville, renferme plusieurs tombeaux de sultans.

L'*Alkaisseria* ou *Kassariah* n'est autre qu'un grand corps de bâtiments entouré de boutiques, où les négociants étalent leurs marchandises. Mais les bazars de l'empire du Maroc sont bien loin, sous le rapport de la magnificence de construction, des célèbres bazars de l'Orient, où s'accumulent tant d'objets précieux. Il y a encore dans cette capitale plusieurs marchés, dont le plus important se tient tous les samedis près de la porte du Nord.

Les fontaines offrent des restes de sculptures d'un travail inimitable. Au dehors de la ville on trouve de vastes aqueducs, dont quelques-uns amènent les eaux du pied de l'Atlas jusqu'à une distance d'environ sept lieues; malheureusement ils sont en ruines. Quoique l'on doive regarder comme fort exagéré le récit des Arabes, qui prétendent qu'il y avait jadis six mille sources tant dans la ville que dans les jardins qui l'entourent, il faut convenir que l'eau y est fort abondante, grâce au voisinage des montagnes. La rivière du *Tensift* passe à deux lieues au Nord de Maroc et va se jeter dans l'Océan, entre *Asafy* et Mogador. Mais malgré les nombreux affluents qu'elle reçoit, la masse de ses eaux est si petite pendant l'été, qu'on peut alors la passer à gué en plusieurs endroits.

Il serait superflu de parler des maisons de cette capitale. La description de celles de Taroudant s'applique parfaitement aux habitations mauresques de toutes les villes de l'empire. Les rues sont fort étroites et d'une irrégularité singulière. En beaucoup d'endroits, elles offrent des arches et des portes qui isolent les différents quartiers, et servent de point de défense en cas d'insurrection. Ainsi que les places et les marchés, les rues

ne sont ni pavées ni sablées, ce qui les rend extrêmement incommodes dans toutes les saisons. Pendant l'été, la poussière y est insupportable; et dans la saison pluvieuse, il est presque impossible de se tirer de la boue liquide et infecte que pétrissent continuellement les pieds des hommes et des animaux. Le quartier des juifs ou *millah*, renfermé entre des murailles d'une demi-lieue de tour, et situé à l'angle Sud-Est de la ville, est encore plus sale que ceux occupés par les Maures.

La ville est abritée contre les vents brûlants du Midi par l'Atlas. Un des points les plus remarquables de cette chaîne, le *Miltsin*, qui n'a pas moins de onze mille quatre cents pieds de hauteur, se trouve à douze lieues Sud-Sud-Est de Maroc. Dans ses environs on rencontre les ruines d'une ancienne ville romaine dont les Schellugs m'avaient souvent entretenu, et à la prise de laquelle ils rattachaient une tradition analogue à celle de la destruction de Troie : seulement ils remplaçaient le fameux cheval de bois par des mules chargées d'or; fable plus dans le goût arabe que celle d'Homère. Je me décidai à les visiter, et j'aperçus en effet des ruines considérables, qui indiquaient l'emplacement d'une importante cité. J'y remarquai encore des murs épais construits en pierres de taille, des bains, des voûtes, quelques fragments de colonnes. L'étude de ces débris antiques m'a convaincu qu'il avait existé là une ville romaine; par malheur, aucune inscription ni preuve numismatique ne m'a fait connaître d'une manière exacte l'époque où elle florissait, car, en fait d'archéologie, les Schellugs n'aiment que les médailles d'or et d'argent; et si parfois ils en trouvent, ils se gardent bien de le raconter.

Fez, capitale du royaume de ce nom, est la cité la plus belle et la plus populeuse de l'empire; elle a été fondée en 807, par Sidi-Edriss, et enferme environ cent mille habitans, dont plus de

soixante-dix mille sont Maures et Arabes, douze mille Amazirghas, Berbères et Schellugs, dix mille juifs et six mille noirs. On l'a divisée en deux parties distinctes, l'ancienne ville et la ville moderne. Le nombre de ses mosquées s'élève à plus de cent; l'une d'elles a été construite par Edriss le second, et ses restes y ont été déposés. Cet édifice, par son architecture et ses dimensions, est le plus remarquable de ce genre qui se trouve dans tout le Maroc. La mosquée *El-Charubin* ne lui cède guère en richesse et en étendue; elle est ornée de plus de trois cents piliers en marbre; mais son ensemble est lourd et manque d'élégance. A plusieurs mosquées sont annexées des écoles religieuses, des colléges et des hôpitaux. La ville basse, c'est-à-dire Fez la vieille, presque complétement circonscrite dans une enceinte de collines que couvrent des jardins admirablement cultivés et abondants en toute espèce de fruits, est beaucoup plus vaste et plus peuplée que la ville haute, dont la construction ne date que du treizième siècle. Celle-ci occupe l'une des plus hautes collines qui entourent la ville basse. Sur les flancs de cette même colline sont élevés le palais impérial, plusieurs anciens palais où résident les fils du sultan, et les habitations des principaux officiers de la maison du prince. Le quartier qu'occupent les juifs fait partie de la ville haute; on y trouve un assez grand nombre de synagogues. Il est entouré par une muraille qui l'isole des quartiers habités par les Musulmans. Sur la portion de cette muraille qui regarde et domine la ville basse, l'empereur a fait placer quelques canons de calibre, qui, en cas d'insurrection de la cité, l'auraient bientôt démolie. Cette précaution n'est pas inutile.

Les maisons de Fez sont construites avec des briques bien faites et cuites au soleil, elles ont en général un étage au-dessus du rez-de-chaussée; au reste, leur distribution intérieure est la

même que partout ailleurs. On remarque quelques rues pavées dans cette ville, mais toutes sont étroites, tortueuses et très-sales. A chaque pas des voûtes jetées d'une maison à l'autre au-dessus de la voie publique, ou de simples treillages, viennent intercepter le jour et empêcher l'air de circuler. Toutes les rues se terminent par une porte qui se ferme au coucher du soleil. Il est rare qu'un Maure soit hors de chez lui à cette heure. Ici, la population entière se lève aux premières lueurs du matin, et les affaires sont achevées avant que la chaleur devienne trop intense. Les boutiques, dont le nombre est considérable, présentent un aspect triste et maussade. Par compensation, les marchés paraissent très-animés et sont principalement fréquentés par les gens de la campagne et par les montagnards.

Un inconvénient qui m'a semblé particulier à Fez, et qui est singulièrement désagréable aux étrangers, c'est la multitude de crapauds et de grenouilles qui infestent la ville et ses alentours. Les hideux coassements de ces animaux ne cessent pas depuis le coucher jusqu'au lever du soleil. Les Maures se gardent bien de les détruire; car, selon eux, ces reptiles sont bénis par le prophète; et si un Musulman venait à en tuer un, il tomberait inévitablement malade.

Le palais impérial de Fez se compose d'une masse énorme de bâtiments entourés d'une épaisse muraille et d'un fossé profond; ses portes, au nombre de quatre, sont doublées de fer sur les deux faces. J'ai visité à loisir cet édifice imposant et ses jardins, pendant un séjour du sultan à Maroc. Il est de beaucoup supérieur au palais des autres capitales de l'empire. J'y remarquai surtout une grande cour carrée formée par quatre ailes de constructions assez élégantes, au centre de laquelle est un large bassin de marbre blanc, d'où s'élance un jet d'eau d'une limpidité et d'une fraîcheur délicieuses. Cette fontaine est sur-

montée par une espèce de coupole que supportent des colonnes de marbre noir. Le pavé de la place se compose de petits morceaux de marbre entremêlés de cailloux de diverses couleurs, de façon à former une sorte de mosaïque. Quant aux appartements intérieurs du palais, ils ne présentent rien de très-somptueux. Des arabesques en or et en couleurs, des cartouches où sont tracés des versets du Coran, constituent la seule décoration de la demeure de l'empereur. On retrouve le même luxe chez les pachas et les gens riches.

Il n'en est pas de même des jardins : ils offrent des séjours enchanteurs. On y rencontre tout ce qu'il est possible de désirer dans un climat brûlant, le silence, l'ombre, la verdure, et un air parfumé. Les arbres fruitiers, tels que dattiers, oliviers, orangers, citronniers, pommiers, poiriers, pêchers, mûriers, y sont partout mêlés aux arbres d'agrément, au cèdre, au peuplier, à l'acacia, au laurier rose, au myrte, au jasmin et au cyprès, si cher aux Orientaux. Des fontaines au doux murmure, des ruisseaux limpides qui arrosent des parterres de fleurs et de gazon, pénètrent ces lieux ravissants d'une fraicheur délicieuse. De distance en distance s'élèvent d'élégants pavillons, les uns en forme de pyramide, les autres en forme de cône, où les femmes du sultan vont prendre le thé et se distraire, autant du moins que peuvent le faire des esclaves toujours tremblantes. La hauteur de ces kiosques varie de trente à quarante pieds. Extérieurement, ils sont revêtus de tuiles vernissées de diverses couleurs; à l'intérieur, ils sont divisés en quatre pièces. Un tapis, quelques coussins, un petit nombre de fauteuils, une table basse, une pendule, un service de thé en porcelaine de Chine, composent tout leur ameublement.

Quelques ruines antiques existent à Fez, entre autres celles de plusieurs amphithéâtres. L'un d'eux, assez bien conservé, est

entretenu aux frais de l'empereur, qui y a établi une ménagerie de lions, de tigres et de léopards. Il n'est pas rare de voir un Maure, et surtout un juif, condamné à servir de pâture aux lions de cet amphithéâtre.

J'ai ouï dire par tous les Arabes qu'il se trouvait dans le palais du sultan, à Fez, une bibliothèque précieuse, composée de plusieurs milliers de manuscrits arabes; mais il m'a toujours été impossible de m'assurer de la vérité du fait. Cependant je dois avouer que j'ai vu un vieil Arabe, ancien pacha, qui m'a paru connaître les écrits de Tive-Live et de Tacite, et m'a déclaré les avoir lus à la bibliothèque impériale. Ce qui me semble assez bizarre, c'est que les sultans soient au moins aussi jaloux de leurs livres que de leurs trésors. Au reste, la bibliothèque de Fez doit avoir prodigieusement diminué, car elle a été pillée et dispersée à l'époque de l'avénement de l'empereur Muley-Soliman.

Méquinez ou *Meknasah*, autre résidence impériale du royaume de Fez, est située sur une colline au milieu d'une plaine très-fertile, arrosée par une multitude de ruisseaux et traversée par une petite rivière appelée *El-Bet*, qui se perd à peu de distance de la ville. Cette cité est très-grande et assez belle. Ses murailles sont peu élevées, mais épaisses et munies de fortes batteries pour tenir en respect les Berbères des montagnes voisines. La population de Méquinez s'élève à environ soixante mille habitants, dont quarante mille Maures, douze mille nègres, six mille juifs, et deux mille Amazirghas. Le palais et les jardins du sultan sont surtout remarquables par leur étendue. Ils ressemblent, d'ailleurs, à ceux de Fez; néanmoins, je préfère ces derniers. Les habitants de cette ville passent, avec raison, pour être les plus civils, les plus hospitaliers et les moins intolérants de l'empire. Leurs femmes sont d'une grande beauté, et

leur réputation, sous ce rapport, n'est pas contestée dans le Maroc.

L'empire n'a qu'un port sur la Méditerranée, Tétouan; un second sur le détroit de Gibraltar; par compensation, il en possède un grand nombre sur l'Océan Atlantique. Les principaux méritent d'être cités à cause de leur importance. Au premier rang se distingue celui de Tétouan, ville grande, riche, plus industrieuse et plus importante que Tanger, située à deux lieues de l'embouchure du fleuve Martil; elle est bâtie sur une colline abrupte des deux côtés, et défendue par une bonne muraille crénelée et flanquée de tours carrées de distance en distance. Outre cela, elle est dominée par une citadelle isolée ou *kasbah*, qui porte quelques pièces de canon. On compte à Tétouan quinze cents maisons habitées par environ dix mille Maures, cinq mille juifs, deux mille noirs et un millier de Berbères ou Riffins. Plusieurs de ses rues sont couvertes de treillages, et ses boutiques n'offrent pas un aspect plus agréable que celui des autres cités de l'empire. Il existe à Tétouan une trentaine de mosquées, dont aucune n'est remarquable; elles sont desservies par une multitude de talebs et de santons qui entretiennent sans relâche le fanatisme des Maures de la ville. Il n'y a pas long-temps que les consuls européens résidaient à Tétouan; mais en 1770 l'empereur a ordonné qu'ils transférassent leur résidence à Tanger. C'est pour satisfaire au fanatisme des habitants de la ville, qui d'ailleurs étaient jaloux des négociants chrétiens, que cette avanie a été infligée aux représentants des grandes puissances européennes.

Le port de Tétouan est formé par l'embouchure du fleuve Martil, dont l'entrée est défendue par une énorme tour carrée armée d'une batterie. Il n'offre pas assez de fond pour les navires qui tirent plus de sept à huit pieds d'eau; aussi le commerce

avec Tétouan ne s'opère qu'à l'aide de bâtiments de deux cents tonneaux. Jadis, des vaisseaux beaucoup plus forts pouvaient remonter jusqu'à la ville; mais les sables accumulés dans la passe, par la négligence et la stupidité des Maures, l'ont tellement obstruée, qu'aujourd'hui les barques seules peuvent arriver jusqu'à une petite distance de cette cité. Vue de la mer, Tétouan présente un contraste pittoresque. Les montagnes élevées qui bordent la côte sont couronnées par des rochers stériles, tandis que leur base est couverte de genêts et de buis. Les collines et les vallées sont tapissées de myrtes dont la verdure foncée fait admirablement ressortir la blancheur éclatante des tours et de la kasbah de la ville.

Tanger, appelée par les Maures *Tangiah*, est située sur le penchant d'une montagne calcaire qui s'étend jusqu'au bord de la mer, à la partie la plus étroite du détroit de Gibraltar. Ses environs sont infertiles : aussi ne fait-elle aucun commerce des productions de son sol. Sa population ne dépasse guère neuf mille habitants, dont deux mille cinq cents juifs, quinze cents noirs, cinq cents Berbères et une centaine de chrétiens. Le séjour des consuls européens donne seul une certaine importance à cette cité. D'ailleurs le lieu assigné pour résidence aux représentants des états chrétiens est aussi mal choisi que possible; car Tanger est le port le plus distant des trois villes impériales. Pour faire parvenir une dépêche à Fez et à Méquinez, et recevoir la réponse, il ne faut pas moins d'une vingtaine de jours; il faut sept semaines à peu près lorsque le sultan est à Maroc.

La ville est fort triste et fort pauvre. Les rues, à l'exception de la principale, qui traverse Tanger de la porte de mer à la porte de terre, et qui est garnie de sales échoppes, car il n'existe pas de bazar, sont extraordinairement étroites, tortueuses et irrégulières. Les maisons mauresques, toutes de petites pro-

portion, n'offrent qu'un seul étage. Les habitations des consuls européens, les seules qui aient une certaine élégance et qui soient habitables, se trouvent situées dans la partie Sud-Est de la ville, sur un terrain qui s'élève au-dessus du double étage de remparts qui fait face au port. La principale mosquée de Tanger est grande et de construction récente. Son minaret élancé produit un assez bel effet. Les juifs possèdent une synagogue, et les chrétiens une église avec un petit couvent de moines espagnols. Ici les israélites n'habitent pas un quartier séparé; leurs maisons sont dispersées au milieu de celles des Maures.

La ville est ceinte par une muraille flanquée, à chaque soixante pas, de tours rondes et carrées, et par un fossé dont on a fait des jardins potagers. La kasbah ou citadelle, qui est la demeure du gouverneur, domine la position; elle est armée de douze pièces de canon qui battent sur le détroit. Le port a peu d'étendue et de profondeur. Il serait assez bon et assez sûr pour les petits navires si l'on réparait le môle dont les ruines l'obstruent. Les Anglais ont possédé vingt-deux ans Tanger, et lorsqu'ils l'abandonnèrent, en 1684, ils détruisirent le môle, que le gouvernement marocain s'est bien gardé de rétablir. La rade est belle et vaste; elle passe pour la meilleure du Maroc. Cependant, lorsque le vent du Nord-Est souffle avec force, les bâtiments sont obligés de gagner le large et d'aller s'abriter vers les côtes d'Espagne. Mais, grâce à l'incurie des Maures, les sables, en continuant de s'amonceler, auront bientôt comblé cette rade. Vers le port se trouve un petit fortin relié à la kasbah par une suite de murailles échelonnées le long de la montagne. Le rempart qui fait face à la mer est remarquable par ses deux étages de terrassements avec embrasures munies de canons. Devant le débarcadère, dans le rentrant de la pointe marine, s'élèvent deux gradins de batteries portant soixante pièces de gros calibre et huit

mortiers qui battent de front sur le port. Indépendamment de ces ouvrages, la baie est fortifiée par six batteries; elles ne contiennent en tout que quarante canons. Les deux batteries qui défendent les extrémités de la rade sont postées sur deux collines à cent quarante pieds au-dessus du niveau de la mer.

C'est de Tanger que l'Angleterre tire les approvisionnements nécessaires à sa garnison de Gibraltar. Une barque ne met que deux heures pour atteindre Tarifa, le port d'Espagne le plus raproché de la côte africaine. Il en faut quatre ou cinq pour aller à Gibraltar, dont les rochers blancs s'aperçoivent de Tanger. Il existe aux environs de cette ville une assez grande quantité de ruines qui rappellent la domination des différents peuples auxquels a été soumise l'ancienne Mauritanie tingitane.

En longeant la côte marocaine depuis Tanger, le premier port que l'on rencontre sur l'Océan, est *Azila*. La ville de ce nom ne compte qu'un millier d'habitants, tous pauvres et peu industrieux.

Vient ensuite Larache ou mieux *El-Araisch*, cité qui est située sur l'escarpement formé par la pointe Sud de l'embouchure du fleuve Luccos. Elle est environnée de jardins, d'où elle a tiré son nom *El-Araisch*, signifiant jardin de plaisir; mais la campagne est inculte et présente un aspect sauvage. Larache est entourée d'une enceinte bastionnée et d'un fossé que l'on peut remplir d'eau à volonté. Les murailles sont très-hautes et mieux construites que celles de la plupart des autres villes de l'empire. Un fort muni de quelques vieux canons complète les fortifications de la place. Les rues de Larache sont pavees de larges pierres irrégulières. Si l'on excepte Mogador, c'est la ville du Maroc la plus propre et la mieux policée. Près

du château, à l'extrémité du cap, faisant face à l'Océan, est une place oblongue environnée de portiques supportés par de petites colonnes en pierres de taille, et sous lesquels les marchands ont leurs boutiques. L'eau douce est très-rare à Larache, et les habitants ont souvent beaucoup à souffrir de sa pénurie. Le port est assez spacieux : on peut y radouber les vaisseaux ; malheureusement il n'existe pas de bassins pour la construction des bâtiments. La mer étant basse, on trouve encore de cinq à six pieds d'eau sur la barre à l'entrée de la rivière. Dans les nouvelles lunes, la mer monte de huit à onze pieds, et le moment de l'établissement est une heure trente minutes. En dedans de la barre, il y a vingt-quatre pieds d'eau. Pour entrer en rivière, il faut amener la pointe du Sud à l'Est demi-Nord du compas, suivre cette direction jusqu'après avoir traversé la barre, ranger alors la barre aussi près que possible, et se tenir à peu près à mi-chenal jusqu'à la jetée ; en ce point, la rivière tourne tout d'un coup à gauche, et c'est dans ce détour que mouillent les bâtiments. C'est à Larache que se trouvent les débris des forces maritimes de l'empire ; elles consistent en deux frégates, un brick et un sloop de guerre, qui ne servent qu'à attester la décadence maritime de ce repaire de forbans, naguère l'effroi du commerce de la chrétienté.

La population de Larache s'élève au plus à cinq mille habitants, dont quinze cents sont juifs. Lorsque je visitai cette cité, en 1820, elle renfermait un hospice tenu par des religieux espagnols ; mais deux ans après, ces pauvres gens, aussi misérables que leurs confrères d'Espagne étaient opulents, furent obligés de l'évacuer.

A l'embouchure du *Bouregreb* se trouvent les villes jumelles de Salé et de Rabbat. Salé est célèbre, dans l'histoire de la piraterie, par les incursions de ses hardis corsaires et par les rela-

tions des malheureux chrétiens, qui y gémissaient dans la plus cruelle captivité. Cette ville est située sur la rive droite et septentrionale du fleuve; elle est grande, assez peuplée, et commerçante. Ses mosquées offrent des traces de belles sculptures d'une haute antiquité; ses rues et ses maisons ressemblent à celles de toutes les villes des Maures. Les murailles de Salé ont une trentaine de pieds de hauteur, et, tous les cinquante pas, sont flanquées de tours carrées. Ses moyens de défense consistent en une longue batterie de dix-huit gros canons faisant face à la mer, et en un fort, à l'entrée du fleuve, avec deux pièces de petit calibre sur chaque porte.

Rabbat, appelée aussi *Nouvelle-Salé*, est une ville moderne, plus vaste et plus peuplée que Salé même; elle est située sur le penchant d'une colline, en partie sur la rive méridionale du Bouregreb et en partie sur l'Océan. Ses maisons sont assez bien bâties et fort commodes. La principale rue, qui court parallèlement à la rivière, contient de belles boutiques. On remarque à Rabbat les ruines d'une mosquée magnifique. Du côté de terre, la ville est défendue par une forte muraille de trente pieds de haut, renforcée, comme à l'ordinaire, de tours carrées. Les fortifications du côté de la mer datent d'une époque plus récente. Elles paraissent bien tenues, et les pièces qui les garnissent sont de gros calibre. Une batterie située à l'angle Nord-Ouest de la ville, et qui commande l'entrée de la rivière, est composée de vingt-quatre canons. A un quart de mille vers le Sud, le long de la falaise, il y a une autre batterie montée de dix-huit pièces; et à un quart de mille plus loin, à l'extrémité du mur de la ville, du côté de la mer, il en existe une troisième de vingt-quatre canons.

La population de Salé peut être évaluée environ à vingt mille Maures, ennemis fanatiques des chrétiens, auxquels ils ne per-

mettent jamais de venir se fixer dans leurs murs, tandis que celle de Rabbat s'élève à vingt-huit mille habitants, y compris sept mille juifs, qui font un commerce assez considérable, non-seulement avec l'intérieur, mais encore avec l'Europe, surtout Gênes et Marseille.

Les corsaires de Rabbat et de Salé s'étaient anciennement réunis pour commettre toutes sortes de brigandages; après leurs sanglantes expéditions, ils revenaient libres et impunis partager le butin dans leurs cités indépendantes, se contentant de payer seulement un mince tribut à l'empereur, qu'ils voulaient bien reconnaître pour leur souverain. Le sultan ayant fini par subjuguer ces deux villes et par les réunir à ses possessions, ce fut un coup mortel pour la piraterie. Comment les habitants auraient-ils continué leurs courses, quand ils ne pouvaient plus jouir tranquillement de leurs captures? Au reste, Charles-Quint et Louis XIV avaient sévèrement châtié l'insolence de ces corsaires; et depuis longues années les empereurs du Maroc ont interdit à leurs sujets toute course contre les puissances européennes. A partir de cette époque, l'état du port a tellement changé, qu'il serait impossible aux Arabes de Rabbat et de Salé de reprendre leur ancien métier, dans le cas même où ils recouvreraient leur indépendance. Le banc de sable qui s'est formé à l'entrée du Bouregreb est si élevé dans le milieu, qu'il assèche à mer basse et forme deux canaux; dans celui du Nord, la masse d'eau est plus considérable que dans l'autre. Il y a presque toujours sur la barre une houle très-forte, qui la rend dangereuse pour les embarcations.

A peu de distance à l'Est de Salé, je vis un ancien aqueduc massif, que les habitants disent avoir été bâti par les Maures; mais il m'a semblé de construction romaine. A un endroit où il traverse un ravin, il est soutenu par trois grandes arcades de

trente pieds de hauteur, qui ont été jadis fermées comme les portes d'une ville, car on y voit encore la place où les gonds étaient posés. Les dégradations que le temps a fait subir à cet aqueduc ne l'empêchent pas de servir encore à apporter de l'eau excellente à Salé. Rabbat n'est aussi pourvue d'eau que par un aqueduc, mais celui-ci est beaucoup plus long que le premier et amène dans la ville un ruisseau tout entier.

Au-dessous de Rabbat, sur le bord du fleuve, est une mosquée en ruines et une tour haute de cent quatre-vingts pieds, appelée par les Maures *Sma-Hassan*. Le sol sur lequel elle est bâtie a soixante-dix pieds d'élévation au-dessus du niveau de la mer. La *Sma-Hassan* a été construite sur le même plan et par le même architecte que la tour *El-Koutoubia* de Maroc et que la fameuse *Giralda* de Séville. A un tiers de lieue de Rabbat se voient les ruines de la ville romaine ou carthaginoise de Schella, dans laquelle les Musulmans seuls peuvent pénétrer. Quelque désir que j'en eusse, il me fut impossible de trouver le moyen de visiter cette cité inconnue. Il arrive assez fréquemment aux Arabes d'y rencontrer, en fouillant le sol, des monnaies ou autres objets antiques; mais, par malheur, quelques voyageurs européens ont mis une telle ardeur à se les procurer, et ont poussé les médailles à un tel prix, qu'on ne saurait plus compter sur leur authenticité, parce que les juifs se sont mis à en fabriquer de fausses, assez bien imitées pour tromper même des antiquaires.

Dar-al-Beida ou Casabianca, c'est-à-dire en français la *maison blanche*, est une ville murée, fort petite, et dont la population s'élève tout au plus à huit cents habitants, y compris quelques juifs. Comme le pays est très-fertile en céréales, Dar-al-Beida a été construite pour l'exportation du blé. Les tours de trois mosquées et quelques bâtiments européens se montrent par-dessus

les murailles. Beaucoup de palmiers et de nombreux jardins environnent la ville, qui a de l'eau en abondance. La côte, à partir du point où est située cette cité, tourne tout-à-coup vers l'Ouest, et se termine en un cap de roches qui forme une baie profonde. En hiver, le mouillage dans cette baie doit être fort peu sûr, car le courant, se portant obliquement vers le cap, rend tout-à-fait impossible à un navire de le doubler avec des vents d'Ouest. Un banc de roches d'une assez grande étendue se trouve devant la ville, à un tiers de mille de distance. Le débarcadère est situé derrière ce banc; le fond est de roche dans plusieurs parties de la baie.

Mazagran, dont le nom arabe est *El-Burredja*, a été bâtie par les Portugais, qui en furent expulsés dans l'année 1769. Elle ne contient guère que douze cents habitants, dont six cents au moins sont juifs. Cette ville est dans un état de ruine presque complet; on y remarque cependant une magnifique citerne, supportée par des piliers très-solides d'ordre toscan, qui peut contenir plusieurs milliers de tonnes d'eau. Sa construction est due aux Portugais. Il existe aux environs de Mazagran une multitude de sources dont l'eau est excellente. J'ignore si c'est à la qualité des eaux que les habitants de cette localité doivent le teint vif et coloré qui les distingue des autres Maures de la province; cependant je serais tenté de le croire. Mazagran aujourd'hui n'a d'importance que par ses fortifications, qui, grâce à leur origine portugaise, m'ont paru supérieures à celles des autres villes de l'empire. Elle est bien placée pour la défense; car elle se trouve à l'extrémité d'une pointe et forme un carré d'environ cinq cents verges de côté, entouré de murs de trente pieds d'épaisseur et de trente-cinq de hauteur, avec une demi-lune et des bastions à chaque angle. Tout autour règne un fossé large et profond, revêtu de maçonnerie

de trois côtés, et dans lequel il y a neuf pieds d'eau de pleine mer. Ce fossé communique à l'Océan et sert de bassin pour de petits bâtiments. Des canons portugais garnissent les murailles du côté de la mer. Les principaux magasins et les casernes sont à l'épreuve de la bombe et encore en assez bon état. La plus grande partie des bâtiments de la ville sert de magasins pour les laines, dont on fait ici une grande exportation. Il paraît que les Portugais y avaient élevé un phare; telle du moins me semble avoir été la destination d'un grand bâtiment en ruines de cent trente pieds de hauteur. La baie de Mazagran est spacieuse et abritée des vents d'Ouest par une pointe péninsulaire qui se projette au Nord.

A trois milles Sud-Ouest de cette cité et sur la côte, on rencontre les ruines de Tett, ville que l'on croit avoir été fondée par les Carthaginois. On peut reconnaître l'étendue de ses murs par les vestiges de ses nombreuses tours quadrilatères. L'une d'elles, remarquable par son élévation d'environ cent vingt pieds, laisse admirer, à droite et à gauche, deux immenses tombeaux dont la peinture blanche est bien entretenue.

Au-dessus du cap Cantin, on trouve le port et la ville de Saffi. La ville a été construite dans un enfoncement entre deux collines, de sorte que, pendant la saison des pluies, les eaux s'y accumulent si rapidement et se précipitent avec tant de violence, qu'elles envahissent l'étage inférieur des maisons des Maures et causent des dégâts considérables. Cette place est très-grande; elle est entourée d'un mur de trente pieds d'élévation, et, sur trois de ses côtés, d'un fossé qui est rempli d'eau dans certains endroits. J'ai compté vingt-quatre canons de gros calibre sur le front de fortifications qui est du côté du large. La baie, depuis mars jusqu'en octobre, offre un assez bon mouillage, la mer y étant plus calme qu'en aucun autre point de la côte; mais

elle est exposée aux vents d'Ouest. Hors l'époque des pluies, l'eau est rare à Saffi; on la tire alors de puits qui ont été creusés par les Portugais un peu au Sud de la ville. Ce sont aussi les Portugais qui ont fortifié cette place pendant qu'ils la possédaient. Sa population se compose d'environ neuf mille Maures et de trois mille juifs; jadis elle était plus considérable. Cette diminution dépend sans doute de l'anéantissement presque complet de son commerce, depuis que Sidi-Mohammed a forcé les négociants européens d'aller habiter la ville neuve de Mogador.

Mogador, ou mieux Mogodor (les Arabes lui donnent plus souvent le nom de *Soueyrah*, qui signifie *tableau*), est de fondation récente. La position qu'elle occupe ayant paru favorable à l'empereur Sidi-Mohamed pour y établir une place de commerce, il résolut d'y construire une ville; sa prédilection pour ce lieu tenait aussi à la proximité du sanctuaire de Sidi-Mogodor, saint révéré dans le pays, et dont on voit le tombeau à peu de distance au Sud de la ville. Ce fut un ingénieur français, nommé Cornut, qui, ayant passé de Gibraltar à Maroc pour courir après la fortune, jeta les fondements de Mogador en 1760. Ceux des sujets du sultan qui jouissaient de quelque fortune s'empressèrent d'y faire bâtir des maisons afin de complaire à leur maître. Les négociants de différentes nations, et notamment ceux d'*Agadir*, la Sainte-Croix des Européens, ainsi que ceux de Saffi, furent invités à s'y établir. En dédommagement, l'empereur leur accorda des exemptions et des rabais sur les droits de douane; mais, malgré la solennité de ses promesses, il ne les tint pas scrupuleusement. Les maisons de Mogador sont fort élevées, solidement et assez proprement bâties. La place du marché est entourée de portiques; la douane et les magasins situés sur le port sont de fort beaux bâtiments. Indé-

pendamment de ces édifices, l'empereur a dans la ville un palais qu'il n'occupe que très-rarement : il est d'architecture moderne, mais il ne brille point par ses dimensions. Les rues, quoique étroites, sont droites et commodes. Il n'y a pas dans tout l'empire de cité dont le plan soit aussi régulier; malheureusement cet avantage est compensé par bien des inconvénients. En effet, Mogador est assise sur une basse plage de sable qui se termine par des rochers. Dans les grandes marées d'équinoxe, la mer se répand autour de la ville, et dans tous les temps elle y forme un marais par derrière. En outre, Mogador est séparée des lieux cultivés par une ceinture de sables mouvants large de une à quatre lieues; de plus, il n'y a pas d'eau douce dans cette cité, il faut l'amener d'une petite rivière, le *Wad-el-Gh'ored*, qui coule à une grande demi-lieue au Sud.

La population de cette place, la plus commerçante de l'empire, ne dépasse pas dix mille habitants, dont quatre mille juifs environ, qui occupent un quartier particulier, fermé par un mur. Tous les ouvrages pénibles de la ville et du port doivent être faits par eux; les domestiques sont pour la plupart israélites. D'un autre côté, les juifs tiennent entre leurs mains la plus grande partie du commerce, et en raison de certaines exemptions de droits, ils sont en état de vendre à meilleur marché que les Européens.

Ainsi que je l'ai dit, la ville est de forme très-régulière. Elle est entourée d'une muraille avec des batteries aux angles; car du côté de terre même, elle doit se garantir des incursions des Berbères et des Battures indépendants, qui ne sont jamais tranquilles, et qui, connaissant les richesses contenues dans Mogador, seraient enchantés de la piller. On entre dans la place en passant sous de grandes voûtes de pierres où sont construites les portes. Il y a une suite de canaux sur la partie du mur qui fait

face à la mer, et une batterie à la porte établie de ce côté. Le port est fermé par un canal causé entre la terre ferme et l'îlot de Mogador. Ce dernier est situé à environ dix-neuf cents pieds au Sud de la pointe sur laquelle la ville se trouve bâtie; il a plus de cinq mille pieds de longueur et quatorze cents de largeur. A chaque extrémité de l'îlot existe une batterie de gros calibre qui commande la passe, et une troisième au milieu de l'île pour protéger le port. Un pont fortifié, sur lequel se trouve la porte de mer, joint cet îlot à la terre ferme, et se termine aussi par un fort, d'où part un mur qui s'étend l'espace de cinq cent cinquante pieds jusqu'à la ville. Ces fortifications, comme on se l'imagine, ne sont pas dues au génie marocain; elles ont été construites par des ingénieurs gênois. Le canal est à peu près sûr pour des navires de moyenne grosseur; mais en général il n'a pas assez de profondeur, et il se resserre tous les jours par la quantité de sables qui s'y accumulent. Les vents d'Ouest produisent dans le port une mer très-dure; malgré ces inconvénients, il n'est pas dangereux, et l'on m'a assuré qu'il n'était jamais arrivé à un bâtiment bien pourvu d'ancres et de câbles d'être jeté à la côte.

Quelle que soit l'étendue, la population et l'industrie des villes de l'intérieur, il serait sans utilité d'en parler ici; car sous le rapport pittoresque toutes les cités mauresques se ressemblent, et sous le rapport commercial, il n'y a d'intéressant pour les Européens que la connaissance des places maritimes. Mais nous ferions une lacune grave si nous passions tout-à-fait sous silence les possessions espagnoles sur le littoral méditerranéen du Maroc. Les points qui appartiennent à l'Espagne sont Ceuta, Peñon de Velez, Alhuzemas et Meylah.

Ceuta fut cédé aux Espagnols par les Portugais en 1668. Son nom lui vient des sept collines que l'on aperçoit lorsque

l'on a passé le cap Spartel. Les Maures l'appellent *Sebthah*; par corruption, les Européens ont fait Ceuta. Cette ville est située entre Tétouan et Tanger, en face de Gibraltar, sur une presqu'île formant la pointe extrême de l'ancien mont Abila, l'une des colonnes d'Hercule. La péninsule et le rocher de Ceuta sont tout-à-fait semblables à la position de la forteresse anglaise. Le détroit n'a que quatre lieues de large entre les deux villes. Dans un temps calme, on entend distinctement le canon de l'une à l'autre. Ceuta est pourvu d'un double port : l'un au Nord, l'autre au Sud, ce qui permet aux vaisseaux de s'abriter contre tous les vents.

La forteresse espagnole, quoiqu'on n'y ait pas fait des travaux aussi immenses qu'à Gibraltar, est néanmoins extrêmement forte, bien armée et toujours entretenue en excellent état de défense. Elle a une citadelle bâtie à l'extrémité du promontoire, et entourée d'un rempart et d'un fossé plein d'eau. La population de la ville, y compris la garnison, monte à huit mille âmes environ. C'est de l'Espagne même que cette place tire presque tous ses approvisionnements, et on y emploie continuellement un certain nombre de chébeqs. On montre à Ceuta une caverne qu'on prétend avoir été habitée par saint Jean-de-Dieu avant qu'il ne s'occupât de la fondation de l'ordre de charité qui porte son nom.

Après avoir passé Tétouan, on rencontre la ville mauresque de Velez-Gomera assise entre deux hautes montagnes, avec un port sur la Méditerranée. Dans une île voisine nommée Peñon, et sur la cime d'un rocher escarpé, se trouve la forteresse espagnole de Peñon de Velez, avec huit cent cinquante habitants.

En continuant de se diriger de l'Ouest à l'Est, on trouve deux autres possessions espagnoles, Peñon de Alhuzemas et Melylah. La première est construite sur un rocher qui forme

un îlot à l'embouchure d'une rivière appelée Mocor, et qui commande la petite ville de Mezemmah. Cette dernière appartient aux Maures.

Melylah ou *Ras-ed-Dir* est une ville mauresque de plus de trois mille âmes. Elle a un port médiocre. La forteresse espagnole du même nom est située sur un ilot uni au continent par un pont-levis. On n'y compte que huit cent cinquante habitants. Un peu vers l'Est est une baie immense au centre de laquelle des vaisseaux de guerre pourraient jeter l'ancre avec sécurité. C'est là qu'abordaient jadis les galères vénitiennes qui entretenaient un commerce suivi avec le peuple de Fez. La fertilité des environs de Melylah augmente encore l'importance de cette position. En 1774, les Maures vinrent au nombre de soixante mille mettre le siége devant la place espagnole; mais ils furent contraints de le lever au bout de quatre mois.

Les établissements espagnols, sur la côte Nord de la Barbarie, portent le nom de *présidios*; ils servent de lieux de déportation pour certaines classes de condamnés. Ces malheureux se divisent en deux catégories. Les individus qui appartiennent à la première, c'est-à-dire ceux dont les crimes offrent une moindre gravité, peuvent s'occuper de travaux particuliers, ou bien entrent dans un corps militaire spécial; les autres sont condamnés aux travaux publics et aux fers. Lorsqu'un de ces déportés reçoit sa grâce ou que le temps de sa peine est expiré, on le renvoie immédiatement en Espagne, et on ne lui permet sous aucun prétexte de demeurer dans le préside.

Depuis long-temps, mais surtout depuis la lutte de l'Angleterre avec la France sous l'empire, la première de ces puissances convoite Ceuta. Il n'est pas un Anglais qui ne déplore que son gouvernement ne se soit pas encore emparé de la place espagnole. Maîtresse à la fois de Ceuta et de Gibraltar, la Grande-

Bretagne bloquerait absolument la Méditerranée, qui dès lors ne serait plus qu'un lac anglais. Que la France y prenne garde : du jour où l'Angleterre aura réussi, par sa diplomatie ou sa violence, à s'emparer du passage de l'isthme de Suez, du jour où son commerce avec l'Inde reprendra l'ancienne voie de la mer Rouge, elle volera Ceuta à l'Espagne, afin de rendre inexpugnable Gibraltar, qui aujourd'hui pourrait encore être réduit au moyen d'un blocus rigoureux par terre et par mer, parce que dès lors elle sentira la nécessité absolue de régner despotiquement sur la Méditerranée.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Climat de l'empire du Maroc. — Simoun. — Animaux. — Agriculture. — Arts. — Industrie. — Commerce.

Le climat des provinces de l'empire, situées au Nord de la grande chaîne de l'Atlas, est un des plus salubres et des plus beaux de toutes les contrées du globe. Les chaleurs de l'été y sont beaucoup moins intenses qu'on ne serait tenté de le croire, si l'on avait égard seulement à la position géographique du pays. D'une part, la longue série de montagnes qui limitent l'empire au Sud, arrête les vents suffocants du désert; d'autre part, le voisinage de la mer Méditerranée et de l'Océan rafraichit l'atmosphère, et répand une brise qui de la côte pénètre dans l'intérieur du pays; en outre, les nombreux courants d'eau auxquels donnent naissance les hautes montagnes de l'Atlas, dont quelques-unes restent perpétuellement couvertes de neige, contribuent directement, par l'évaporation des eaux, à abaisser la température. Ils y concourent encore d'une autre manière, je veux dire par la végétation admirable qu'ils entretiennent dans tous les lieux cultivés. Dans la plus grande partie de l'empire, la chaleur est à peu près la même que celle de l'Espagne et du Portugal. Les mois les plus chauds de l'année sont ceux de juin, de juillet et d'août. Dans le printemps et l'automne, des pluies régulières et abondantes viennent féconder le sol, que les habitants cultivent avec une négligence incroyable. Comme les villes où les Européens ont la permission de résider sont toutes des

ports de mer, ils n'ont presque jamais à souffrir de la chaleur. Mogador même, quoique tout-à-fait au Midi, n'est pas désagréable à habiter. Dans la région où est bâtie cette ville, le vent d'Est, qui souffle avec force les sept neuvièmes de l'année, fait la salubrité de Mogador; car il entraîne les miasmes morbifiques qui s'élèvent des marécages laissés par la marée quand elle se retire.

Toutefois la province de Sous est exposée au terrible simoun; c'est ordinairement vers le commencement de septembre, avant la saison des pluies, que ce vent redouté se fait sentir. Sa durée est de trois, sept, quatorze ou vingt-un jours, à ce qu'assurent les habitants. Pendant une visite que j'allai faire avec Daoud, à Talent, chez Sidi-Hescham alors malade, le simoun souffla quatorze jours. Nous fûmes obligés d'abandonner les appartements que nous habitions, et de chercher un abri dans les caves ou plutôt dans les appartements souterrains construits dans ce dessein. Tout le temps qu'il dura, nous fûmes contraints de nous nourrir exclusivement de fruits et de melons d'eau; la viande se corrompait aussitôt. La chaleur était tellement intense, que pour passer la nuit dans les chambres du rez-de-chaussée il fallait, à la lettre, inonder le sol et les murs avec de grands baquets d'eau. L'air était alors chargé de particules impalpables de sable rougeâtre qui se fixaient à tous les objets et les recouvraient en peu d'instants. Mais c'est dans le désert que le simoun cause des désastres affreux. La position d'une caravane surprise par ce vent dévorant est plus épouvantable mille fois que celle d'un navire battu par la tempête la plus furieuse. A l'approche de l'ouragan, les chameaux les plus rapides ont beau fuir de toute leur vitesse, en poussant vers le ciel inexorable des mugissements d'effroi, le vent pestilentiel les atteint bientôt. Les vagues de sable du désert s'agitent; elles accourent en ondulant, et rien ne peut

arrêter leur marche; c'est alors que se forment ces montagnes et ces vallées de sable que notre caravane avait rencontrées pendant sa traversée dans le Sahara, montagnes et vallées fugitives que le vent détruit et reproduit à chaque instant. Pendant cet affreux bouleversement du désert, hommes, chevaux, chameaux, tentes, tout est renversé par la violence de l'ouragan, et enseveli sous d'énormes masses de sable. Lorsque les caravanes ont le bonheur d'éviter les tourbillons de poussière qui obscurcissent l'air, l'haleine enflammée du simoun fait évaporer, jusqu'à la dernière goutte, l'eau que contiennent les outres portées à dos de chameau. Les rares sources qui existent dans l'immense étendue du désert sont desséchées et taries par son ardeur dévorante. Il faut donc que les caravanes surprises dans cet océan de sable périssent par l'horrible tourment de la soif. Sidi-Hescham m'a raconté, et on peut ajouter foi à son récit, que vers l'année 1805, une caravane composée de deux mille hommes et de dix-huit cents chameaux, se rendant de Ten-boktou à Tafilèlt, trouva taries toutes les sources du désert; de cette multitude il n'échappa pas un seul être vivant. Quelles affreuses tortures durent éprouver ces malheureux! quelle plume pourrait peindre la mort horrible de quatre mille êtres vivants, tous victimes du plus épouvantable des supplices!

La population de l'empire s'élève à environ neuf millions d'habitants, qui se répartissent de la manière suivante : quatre millions six cent mille Maures, Arabes et Bédouins, deux millions cinq cent mille Berbères, un million quatre cent mille Schellugs, trois cent quatre-vingt mille juifs, cent vingt mille nègres. Si l'on ajoute à cela environ deux cents Européens et cinq cents renégats, on aura le maximum de la population du Maroc. A en croire les indigènes, soit israélites, soit musulmans, le chiffre des habitants de ce pays serait énormément plus élevé,

et atteindrait même trente millions. Mais il suffit d'avoir habité ou parcouru quelque temps ces contrées pour réduire à leur juste valeur ces hyperboles par trop orientales.

Le Maroc est habité par trois populations différentes, les Maures, les Amazirghas et les Arabes. Le nom de Maure a eu dans l'histoire diverses significations. Sous la domination romaine et du Bas-Empire, il a désigné les habitants indigènes des deux Mauritanies, l'Algérie et le Maroc. Au moyen âge, les Espagnols le donnèrent improprement aux Arabes qui firent la conquête de l'Espagne, et cela parce que leurs vainqueurs étaient venus de la Mauritanie. Aujourd'hui les Européens l'appliquent plus spécialement à une population qui habite surtout les villes maritimes des deux Mauritanies, race issue des renégats de toutes les nations et de leurs esclaves, aussi méprisable que méprisée, et qui, tout en conservant soigneusement les vices de ses pères, n'a pas su conserver la seule qualité qui les distinguât, le courage. Fanatiques et superstitieux à l'excès, ils sont cruels, fourbes, vils, d'une cupidité que rien n'égale, et il est impossible de se fier à leur parole. C'est parmi eux que le sultan prend ses principaux officiers, et c'est à eux qu'il confie les plus hautes charges de l'état.

Les Arabes sont venus, disent-ils, du Yémen, à l'époque de la prédication de Mahomet. Ils sont la race conquérante, race qui a été absorbée dans les villes maritimes par la population maure, mais qui s'est conservée dans les villes de l'intérieur et dans les plaines et les déserts de l'empire.

A la fois pasteurs et guerriers, ils sont actifs, hardis, et doués d'une certaine loyauté, quoique extrêmement voleurs; leur parole est sacrée. Aussi ignorants que les citadins, ils semblent doués de plus d'intelligence; enfin ils sont hospitaliers, ce qui est la vertu la plus précieuse et la plus vantée dans

l'Arabie. Pour résumer, ils suivent assez exactement ce singulier précepte de morale, qui est à l'usage de toutes les races nomades, mais qui est familier aux Turcs : « Sois brigand, sois voleur, mais ne cesse pas d'être honnête homme. » Les Bédouins détestent les habitants des villes et saisissent toutes les occasions favorables pour les piller.

Les plaisirs de l'amour, auxquels ils sont très-enclins et auxquels ils se livrent de bonne heure, contribuent beaucoup à les énerver; de là vient leur nonchalance, leur paresse. Ils paraissent plus agiles que vigoureux, supportent admirablement les fatigues de la course, et cependant se montrent incapables de travaux corporels assidus, tels, par exemple, que ceux exigés par l'agriculture. En général, ils sont bien faits de leur personne; ils ont les traits réguliers, les yeux noirs assez vifs; néanmoins tout l'ensemble de leur physionomie présente une expression de tristesse et de mélancolie qui frappe les voyageurs. Ainsi on remarque entre les Maures et les Arabes des différences physiques qui correspondent aux différences morales. Les nomades mêmes qui relèvent de l'empire ont l'air plus noble et plus indépendant que les Maures. Quant aux Arabes qui habitent la partie méridionale de la province de Sous, et reconnaissent l'autorité fort limité de Sidi-Hescham, ils ont la même fierté dans les traits, la même assurance dans le maintien que ceux qui errent incessamment dans le désert. C'est qu'ils ne se trouvent pas abrutis par le despotisme illimité et capricieux d'un maître absolu, c'est qu'ils sont sans cesse obligés de mettre en jeu leur énergie personnelle dans les luttes fréquentes qu'ils entretiennent avec les troupes du sultan, ou même entre leurs diverses tribus indépendantes. On retrouve parmi les Arabes toutes les nuances de couleur, depuis la blancheur mate des femmes jusqu'au teint bronzé, cuivré, basané et même

presque noir des hommes. Dans certaines tribus méridionales, cette couleur très-foncée est générale et semble devoir être attribuée aux fréquents mariages avec les négresses du Soudan.

Les Arabes se répandent dans les plaines, vivent sous des tentes ordinairement disposées en cercle, et qu'on nomme *douars* ou camps. Lorsque le sol est improductif, ou que l'herbe devient rare, ou bien encore lorsque les tentes sont infestées de vermine et de puces au point qu'il n'est plus possible d'y tenir, les nomades plient leurs tentes, et vont avec leurs troupeaux choisir un lieu plus favorable. Ils s'installent de préférence auprès d'une source ou d'un tombeau de saint. Les seuls gardiens des tentes sont des chiens de grande taille et fort vigoureux. Dès qu'ils aperçoivent un individu étranger au camp, ils s'élancent sur lui et le déchireraient si leurs maîtres n'accouraient promptement pour réprimer leur fureur. Ces animaux sont encore utiles d'une autre manière; leurs aboiements continuels pendant la nuit intimident les bêtes féroces; mais en revanche ils empêchent souvent de dormir un voyageur qui n'est pas habitué à ce vacarme.

Les tentes des hordes nomades présentent à peu près la forme d'un bateau renversé. Il est rare que leur hauteur dépasse sept pieds : la longueur varie entre vingt et trente. Toutefois quelques scheiks en ont de beaucoup plus spacieuses. Elles sont faites d'étoffes noires ou brunes ordinairement tissées de poil de chèvre ou de chameau. Ces toiles sont fabriquées avec grand soin; car il faut qu'elles puissent résister à l'humidité et aux longues averses qui, au commencement et à la fin de la mauvaise saison, tombent avec autant de violence que sous les tropiques. Deux bâtons, réunis au sommet par une traverse destinée à supporter le haut de la toile, constituent la charpente de ces demeures

ambulantes. Dans les saisons froides, les côtés de la tente sont fixés ras-terre au moyen de chevilles; mais pendant les chaleurs, on laisse tout autour pour la circulation de l'air un intervalle d'un pied environ, qui n'est défendu que par une haie légère de ronces desséchées.

La race atlantique, dont nous avons déjà parlé, a pour souche les Amazirghas, qui, selon toutes les apparences, paraissent les descendants des plus anciens habitants du pays. La description que Salluste nous a laissée des peuples qui, de son temps, occupaient la Mauritanie, peut leur être encore appliquée parfaitement. *Amazirgh*, nom générique que prennent les Berbères et les Schellugs, signifie libre, noble, indépendant. A cette race particulière appartiennent les Kabyles de la régence d'Alger, les Touariks du grand désert, et d'autres peuples. Les Amazirghas occupent principalement les hautes montagnes de l'empire, où ils trouvent les moyens de se soustraire à la domination réelle de l'empereur. Les Berbères sont établis à l'Est de la partie septentrionale de l'Atlas, et surtout dans la province du Riff, qui avoisine les possessions du dey d'Alger; ils s'étendent jusqu'à la province de Tedla. A partir de là, l'on trouve l'autre branche des Amazirghas, les Schellugs, qui peuplent les rameaux occidentaux et le revers méridional de l'Atlas. En prenant pour type des Berbères le montagnard du Riff, et pour type du Schellug l'habitant des montagnes de la province de Sous, on remarque de notables différences entre ces deux branches d'un même tronc. Le Riffin est de taille moyenne, mais de constitution athlétique. Par son teint blanc et par ses cheveux blonds, il ressemble plutôt à un habitant du Nord de l'Europe qu'à un Africain. Quelques savants, partant de cette donnée physique, regardent les Riffins comme les descendants des Vandales qui, sous la conduite de Genséric, avaient en-

vahi l'Afrique. Pasteurs et chasseurs, les Berbères dédaignent les travaux pénibles de l'agriculture.

Au contraire, les Schellugs sont de haute taille; leur visage est extrêmement brun; son expression, quand il est animé par la colère, n'est pas moins féroce que celle des Riffins. Leur barbe est plus épaisse, plus longue, plus hérissée que celle de ces derniers. Quoique vivant habituellement en état de lutte avec les Maures des villes, le Schellug a une aptitude prononcée pour les arts et l'industrie; il est supérieur au Berbère sous ce rapport. Par exemple, les Schellugs sont d'une avarice qui n'est égalée que par celle des juifs du Maroc. Tout l'or et l'argent qu'ils peuvent prendre en pillant les cités ou les tribus arabes, ils l'enfouissent dans le sol, et ne confient leur cachette pas même à leurs enfants, si ce n'est au moment de mourir. Souvent aussi ils n'en ont pas le temps. Les Amazirghas se montrent d'une sobriété remarquable, vertu tout-à-fait inconnue aux Maures. Malgré leur foi en l'islamisme, les Berbères et les Schellugs mangent du sanglier, et lorqu'ils habitent les endroits où il y a du vignoble, ils boivent du vin, attendu, disent-ils, qu'ils le font eux-mêmes. Pour le mieux conserver, dans la partie méridionale de l'Atlas ils en remplissent des vases de terre ou des barils faits d'un tronc d'arbre creusé, dont le couvercle est enduit de poix; puis ils le déposent au fond des souterrains et même dans l'eau. Du côté du Nord, dans la province du Riff, ils le font un peu cuire, ce qui le rend moins propre à enivrer; peut-être croient-ils alors en pouvoir concilier l'usage avec l'esprit de la loi religieuse qui le défend formellement. Les Amazirghas vivent principalement dans des villages dont les maisons sont construites en pierre et en argile, avec des toits en ardoise; quelquefois sous des tentes et même dans des cavernes. Les Maures des villes prétendent que certaines cavernes de l'Atlas

sont habitées par des hommes à figure de chien et par des hommes à queue. Ce conte absurde, et dont la croyance est généralement répandue, offre une preuve de la terreur que les Schellugs inspirent aux habitants des cités.

Malgré les vexations sans nombre auxquelles leur foi les expose, les juifs sont nombreux au Maroc. Lorsqu'ils furent chassés de France, d'Italie, d'Espagne et de Portugal, il en passa un grand nombre dans les états barbaresques. Je ne doute pas, à en juger par leurs propres rapports et par l'étendue des quartiers qui leur étaient assignés, qu'il n'y ait eu jadis au Maroc dix fois plus d'israélites qu'aujourd'hui. Ils ne peuvent se vêtir que d'habits noirs, et au lieu de turban, ils portent une sorte de bonnet assez semblable à celui des Arméniens. On reconnaît aisément chez eux la race d'Abraham sans aucun mélange de sang arabe : des yeux noirs et ronds, un teint animé et cette physionomie indélébile qui marque le juif et le décèle au premier aspect. Leurs femmes sont d'une beauté remarquable : elles ont la peau d'une extrême blancheur, de très-beaux yeux, et montrent pour la parure et la galanterie une inclination d'autant plus décidée, que souvent les maris gagnent à être un peu plus qu'indulgents. Dans l'intérieur de la maison, les filles de Daoud portaient des robes ouvertes sur le devant et serrées à la ceinture par une écharpe dont les bouts pendaient jusqu'à terre : leurs pieds nus traînaient de petites babouches brodées, et leurs cheveux noirs formaient autour de la tête deux riches et magnifiques tresses. Un seul reproche à faire aux jeunes et belles israélites du Maroc, c'est un étrange défaut de propreté qui ne laisse pas que de déparer légèrement leurs attraits.

Sitôt qu'un Européen débarque à Tanger, il est entouré de juifs qui, d'un air obséquieux, viennent lui offrir leurs services comme interprètes, domestiques, courtiers de commerce,

marchands, hôteliers, et même comme proxénètes. Ils forment véritablement au Maroc un corps utile et fort serviable. Les enfants d'Abraham ont également réussi à se rendre indispensables aux Maures, qui se vengent de cette espèce de dépendance en les accablant d'humiliations. Il n'est permis à un israélite de passer que nu-pieds auprès des mosquées ou dans les rues où il y a des sanctuaires. S'il rencontre quelqu'un de la maison de l'empereur, fussent même les vieilles négresses du palais, il doit quitter sa chaussure. Le moindre des Musulmans se croit en droit de les maltraiter : souvent on voit les enfants, sans aucun prétexte, assaillir un juif dans la rue, le frapper de coups de bâton, lui jeter des pierres; et si le malheureux osait lever la main contre eux, il ne le ferait qu'au péril de sa vie. Pour donner une idée du mépris des Maures pour la race juive, il suffit du fait suivant. Dans le courant du siècle dernier, le sultan Muley-Yezid permit à ses troupes, qui demandaient à grands cris leur solde arriérée, de piller, pendant vingt-quatre heures, le quartier des israélites à Fez. Ces malheureux furent dépouillés de la manière la plus complète; et j'ai plus d'une fois entendu un juif dire à un Maure qui lui demandait de l'argent : « Vous n'étiez donc pas au pillage de Fez? »

Indépendamment des nègres qui forment la garde de l'empereur, il existe dans le Maroc un grand nombre de familles de noirs transportés de la Nigritie par les provinces du Sud, et qui sont destinés à l'esclavage domestique. Les Maures ont la liberté de vivre avec les négresses; mais les gens riches se montrent très-réservés sous ce rapport, pour ne pas exposer leurs enfants à être confondus avec ceux des esclaves. Du reste, ils sont dans l'usage de marier leurs noirs avec leurs négresses, et de les affranchir après quelque temps de service. Dès qu'ils sont déclarés libres, la faculté de vivre de leur travail leur est permise; ils

ont même des magistrats particuliers élus par eux, et qui les protégent autant que cela est compatible avec la forme du gouvernement marocain. Les négresses ne se voilent pas comme les femmes des Maures: il en est qui mettent du rouge pour augmenter la vivacité de leurs yeux. On en trouve, dans le nombre, de fort jolies et de fort attrayantes.

Entre les Maures et les Israélites, il y a une classe intermédiaire d'hommes qui semblent tenir de ces deux catégories : ce sont les renégats, c'est-à-dire ceux qui ont renoncé à leur religion pour embrasser le mahométisme. Les Arabes n'ont pour eux aucune considération, et les juifs en auraient moins encore, s'ils pouvaient librement témoigner leur aversion. Ces malheureux ne s'allient qu'entre eux, et un Musulman qui a hérité de la foi de ses pères croirait se déshonorer s'il donnait sa fille à un renégat. On donne le nom de *Tournadis*, du mot espagnol *tornadiso*, aux familles des renégats israélites. N'ayant aucun mélange avec les Maures, leur race n'a pas dégénéré, et on reconnaît presque à leur figure les descendants de ceux qui ont anciennement embrassé le mahométisme. Les renégats chrétiens, fort peu nombreux, ne sont guère que des fugitifs des présidios d'Espagne ou des malheureux qui, par inconduite ou par désespoir, passent d'un état de misère à la situation la plus déplorable. Il n'en est aucun qui ne se soit repenti de s'être fait Musulman, et qui n'ait cherché à s'échapper, ce qui est difficile. Les moins à plaindre sont ceux qui savent quelque métier utile, comme celui d'armurier, ou qui peuvent servir dans les canonniers de l'empereur.

Les chrétiens résidant au Maroc ne relèvent pas comme sujets de l'empereur ; car, à part quelques négociants, ce sont les consuls de puissances européennes. En général, ils paraissent fort peu respectés et fort mal vus par les Maures ; cela tient à deux causes

principales : aux inimitiés constantes qui, divisant les familles des consuls, ne leur permettent pas même de faire société ensemble, et à l'impression d'horreur et de ridicule que le costume européen, noir et étriqué, produit sur les Morocains ainsi que sur les Orientaux. Ce dernier fait n'est pas sans importance, car le noir est la couleur détestée au Maroc; c'est pourquoi elle est imposée aux juifs.

En général, le sol de l'empire est d'une grande fertilité. Grâce à la variété de la configuration du pays, on peut y réunir les cultures des régions tempérées en même temps que celles qui sont propres à des climats plus chauds. Le blé, la vigne, le lin y viennent à merveille. La pomme de terre, cette ressource si précieuse lorsque la récolte des céréales vient à manquer, se multiplierait facilement dans presque toutes les espèces de terrains, mais surtout sur la côte orientale, où le sol est léger et sablonneux. On pourrait même introduire dans certaines localités bien exposées la culture du caféier et du cotonnier. Malheureusement la paresse des Maures, ou plutôt la stupidité incroyable du gouvernement, qui ne connaît d'autre moyen de maintenir en bride ses sujets que de les priver des produits de leur travail, empêchent ces habitants de se livrer à l'agriculture, de même qu'il paralyse presque toute espèce d'industrie manufacturière. Ainsi, par exemple, les Maures ne cultivent du blé que ce qui est strictement nécessaire à la consommation annuelle de leurs familles; cependant il pourrait être l'objet d'un commerce considérable. Il rend fort souvent soixante pour un; trente pour un est le minimum. Dans certaines circonstances graves, les empereurs ont permis l'exportation des céréales, et ils en ont retiré de tels profits, qu'on ne saurait concevoir comment ils ont pu se décider, eux si cupides, à se priver d'une telle source de revenus. Aussi l'insouciance des Maures est-elle devenue si pro-

fonde qu'ils ne donnent aucun soin à cette culture. Ils se contentent de gratter la terre avec une légère charrue de fer, et plus souvent de bois. Pour faire la récolte, ils attendent que le blé soit arrivé à maturité parfaite, et ils le coupent avec de petites faucilles, de sorte que l'épi crève et qu'un bon tiers du grain se trouve perdu. En outre, comme ils ont à peine remué le sol et n'ont pas le soin d'expurger leurs semences de l'ivraie ou d'autres graines mauvaises qu'elles contiennent, leur blé est toujours mêlé d'une énorme quantité de substances étrangères. Ils laissent le chaume fort long, et brûlent cette paille sur place après les pluies de septembre; voilà tout l'engrais que reçoivent les terres à blé. Pour battre la récolte, ils emploient leurs juments et leurs poulains attelés de front par la tête ou le col; un homme debout au milieu de l'aire tient les rênes, tandis qu'un autre excite les chevaux de la voix et les stimule, au besoin, avec le fouet ou l'aiguillon. Les mules et les ânes apportent les gerbes. Les Maures portent un respect religieux à l'aire, dont ils regardent le sol comme sacré : aussi déposent-ils leurs chaussures avant d'y entrer.

On sait que les Musulmans s'offensent quand on leur demande le nombre de leurs enfants. Il en est de même si on les interroge sur ce qu'ils espèrent récolter; ils ne cherchent pas eux-mêmes à évaluer le produit de leurs moissons, et s'en remettent au bon plaisir de Dieu. J'ai observé chez ces peuples une coutume fort bizarre, dont ils ignorent absolument l'origine. Lorsque les jeunes pousses de blé sont sorties de terre, vers le milieu de février, les femmes du village fabriquent une énorme poupée, l'habillent comme elles, aussi magnifiquement que possible, et la coiffent d'un long bonnet pointu; alors elles la promènent processionnellement autour des champs cultivés, en poussant des cris et en chantant. La femme qui est à la tête de

la procession s'élance en portant la poupée, qu'elle doit céder à celle de ses compagnes assez agile pour la dépasser, ce qui devient l'occasion de courses et de luttes fort amusantes. De leur côté, les hommes font la même cérémonie, mais ils sont à cheval. Les Arabes donnent à la poupée le nom de *mata*. On voit que cette fête est en contradiction directe avec le Koran, qui défend toute espèce de représentation de figures d'hommes ou d'animaux. Les Maures croient sans doute que cette cérémonie augmentera la fertilité de leurs champs. Quant à moi, je suis convaincu que l'effet obtenu doit être contraire à l'effet désiré, du moins à un juger par la foule d'individus qui courent et galopent sur les jeunes pousses de blé en les broyant sans pitié.

Après la moisson, les cultivateurs ont coutume d'enfermer leurs blés dans des *matamores* ou *silos;* ce sont des puits creusés dans la terre où les grains se conservent fort long-temps. Pour garantir le blé de l'humidité, on garnit de paille les côtés du puits à mesure qu'on le remplit, et on le recouvre de la même manière quand la matamore est pleine. On la ferme ensuite avec une pierre sur laquelle on met un monceau de terre en forme de pyramide, pour écarter l'eau en cas de pluie. Parmi les gens aisés, quand il naît un enfant, le père remplit une matamore et ne la vide qu'au mariage de cet enfant. J'ai vu du blé conservé de cette façon pendant vingt-cinq ans; il n'avait subi aucune espèce d'altération, si ce n'est qu'il avait un peu perdu de sa blancheur. Par ce moyen, les Arabes peuvent soustraire leurs provisions à l'avidité des pachas, lorsque, pour l'entretien de la maison du sultan, la nourriture des troupes et sous mille autres prétextes, les pachas font exécuter des *razzias* générales qui, d'un seul coup, ruinent les populations.

Les Juifs font du vin dans presque toutes les parties de l'empire; mais quoique, dans certaines localités, le raisin soit déli-

cieux, le vin est toujours fort médiocre; sans doute parce qu'ils s'y prennent mal pour le faire. Les Musulmans même font du vin en cachette ou bien en achètent aux juifs, qui leur vendent encore d'autres liqueurs fermentées d'un goût tellement détestable, que je n'ai jamais pu m'y habituer.

Sur la plus grande partie de la côte, et surtout au Sud, les oliviers abondent. Les plantations sont alignées et forment des allées fort agréables; car les arbres sont très-gros et très-élevés. Les Arabes parlent avec de grands éloges de quelques sultans qui avaient, dans certaines contrées, fait planter des forêts d'oliviers par la main de leurs soldats. Mais ces temps sont bien loin. A cette heure, les tribus armées les unes contre les autres coupent et brûlent les oliviers; et bientôt cet arbre précieux devra être replanté dans toutes les provinces méridionales et occidentales. Dans ces mêmes parties de l'empire, il existe des forêts d'argans, arbre épineux qui produit une amande très-dure, et couverte d'une écorce aussi âpre que celle des noix. Son fruit consiste en deux amandes amères d'où l'on extrait en assez grande abondance une huile d'un mauvais goût, mais qui peut néanmoins servir pour la friture. Les habitants pauvres consomment habituellement cette espèce d'huile.

On récolte dans le Maroc du lin, du chanvre, de la gomme, des oranges, des dattes, des amandes, des figues, et une foule de denrées et de fruits qui, sous un autre gouvernement, feraient l'objet d'exportations considérables; sous celui-ci les habitants, n'étant jamais sûrs de leurs propriétés, se garderont toujours de cultiver plus qu'il n'est nécessaire à leurs besoins immédiats. Le tabac du Maroc est très-fort; cependant il serait aisé, avec une bonne manipulation, de le rendre agréable.

Comme la plus grande partie de la population est nomade, elle a conservé les habitudes des peuples pasteurs; sa richesse con-

siste donc en troupeaux. D'ailleurs, la faculté de fuir avec les bestiaux d'une province désolée par l'avidité des pachas doit porter les Arabes à multiplier leurs troupeaux et à négliger l'agriculture proprement dite. Les bœufs abondent dans le Maroc; mais l'espèce en est petite. Certaines localités en font un commerce assez considérable; car c'est de Tanger que les Anglais tirent ceux qui sont nécessaires à la consommation de la garnison de Gibraltar. Il est d'usage, dans un grand nombre de ménages, de tuer un bœuf et de le faire saler, de sorte qu'ils peuvent conserver d'une année à l'autre cette viande ainsi préparée. Les cuirs en poil deviennent pour eux un objet considérable de commerce, et on en exporte chaque année à Marseille des quantités prodigieuses.

La manière dont les femmes préparent le beurre ne fait pas beaucoup d'honneur à leur industrie. On met la crême dans une peau de bouc, qu'on agite jusqu'à ce que le beurre se sépare et s'attache aux côtés de l'outre; aussi est-il toujours rempli de poils. Son goût est insipide; le fromage ne vaut pas mieux. Dans toutes les provinces du Maroc, la race ovine est également bonne; elle serait même susceptible de beaucoup de perfection, si l'on mettait plus de choix dans les espèces ainsi que dans les pâturages. Une partie de la laine que récoltent les Arabes est manufacturée dans l'empire. Les pièces principales des vêtements des peuples du Midi sont de laine, et, outre cela, il se fabrique au Maroc un grand nombre de tapis. Telle est la consommation de cette matière; l'excédant est vendu aux étrangers. On ne voit presque pas de brebis noires dans ces contrées : c'est pour cette raison peut-être que les Arabes sont toujours habillés de blanc, tandis que l'inverse s'observe en Espagne, où les brebis noires ou brunes sont fort communes.

Les chameaux font une partie considérable de la richesse des

Arabes; ces animaux exigent peu et travaillent beaucoup. On les emploie quelquefois au labourage; mais plus ordinairement on s'en sert pour le transport des denrées ou d'autres objets de commerce. Le chameau est extrêmement docile : pour le charger, on le fait agenouiller. Sans lui, la traversée du Saharah pour se rendre dans l'Afrique centrale serait impossible. Son trot est insupportable; à son pas ordinaire, il fait une lieue et demie par heure. Les Arabes de la campagne mangent volontiers la chair de cet animal; elle a un goût fade et donne un bouillon blanchâtre. Son lait est frais, léger, et sert de boisson habituelle dans le Sud. Le chameau coûte moins qu'un mulet, et porte six à huit quintaux. Il peut voyager avec la pluie, monter des côtes rapides et marcher sur des terrains rocailleux. Il ne boit presque jamais, qualité si utile pour la traversée du désert. Il existe dans le Sahara une espèce beaucoup plus rapide que le chameau de charge, et qui paraît être à ce dernier ce que le cheval de course est au cheval de trait. Le *heirie*, car tel est le nom de ce dromadaire, fait quatre lieues à l'heure et soutient cette allure pendant vingt heures sans boire ni manger.

On conçoit combien il doit être fatigant de voyager avec une pareille monture : un Européen n'y résisterait pas. Les Arabes du désert affirment que le heirie peut faire en huit jours le voyage de Ten-boktou à Tafilèlt, tandis que pour franchir la même distance il faut à une caravane cinquante jours de marche et plus de deux mois de repos. On estime leur valeur par la rapidité de leur marche; on dit un heirie de trois, de quatre, de sept et même de neuf jours, et cela exprime qu'il fait en un jour autant de chemin qu'un chameau ordinaire, en trois quatre, sept et neuf journées. Cette espèce, du reste, est extraordinairement rare, et sa valeur est exorbitante; on a vu de ces animaux qui coûtaient le prix de deux cents chameaux de charge.

Dans le Maroc, les chevaux abondent et en général l'espèce est bonne. Ils supportent facilement la fatigue, la chaleur, le froid, la faim et la soif. Les Arabes attachent moins de prix que les Européens à la beauté des formes dans leurs chevaux. Cependant, lorsqu'il était permis de les exporter, les Maures prenaient plus de soin des qualités extérieures de ces animaux, et s'efforçaient d'améliorer leurs races; mais aujourd'hui ils s'en gardent bien. En effet, sitôt qu'un Arabe possède un cheval de grand prix, et que le bruit en parvient aux oreilles du pacha, celui-ci fait enlever l'animal, sans le payer, et l'envoie en cadeau à l'empereur afin de lui faire sa cour. Les juments et les poulains sont accoutumés à rester la nuit dans les tentes; ils dorment pêle-mêle avec les enfants, et se tournent avec attention en évitant de les blesser. Cette manière d'élever ces animaux fait qu'ils contractent de l'affection pour leurs maîtres, et qu'ils aiment beaucoup à en être caressés; les Arabes, d'ailleurs, en ont le plus grand soin : le matin, après avoir nettoyé et couvert de sable sec l'endroit où se tiennent leurs chevaux, il placent de la paille à une certaine distance devant ces animaux, afin que, liés au piquet et retenus par des cordes passées autour du fanon, ils soient obligés de tendre fortement la tête pour atteindre leur nourriture. Les Arabes prétendent ainsi fortifier les muscles du poitrail et développer le col du cheval, car, à leurs yeux, la longueur de cette partie est essentielle à la beauté de l'animal. On le soumet le matin à de fréquentes ablutions sur le train de devant et les reins, mais on ne le mène à l'eau qu'une fois par jour. A midi il reçoit une nouvelle brassée de paille, et au coucher du soleil on lui donne une ration d'orge. Suivant les Arabes, les mangeoires rendent les chevaux mous et indolents. Selon eux encore la couleur du coursier dénote son caractère et ses qualités. Le cheval gris est celui qui a le pied le plus sûr;

les plus beaux sont l'alezan et le noir. Il en est du cheval comme du chameau; la race par excellence est celle du désert; sa légèreté et la rapidité de sa course sont incroyables. Le lait de chamelle est sa seule nourriture; il refuse l'orge, le foin, la paille, car, au Maroc, on ne donne jamais d'avoine aux chevaux. Rarement les Arabes montent ces animaux avant qu'il aient atteint l'âge de quatre ans.

La bride n'a qu'une seule rêne; elle est assez longue pour servir de fouet; les selles sont recouvertes de drap écarlate et quelquefois de velours; la forme est à peu près semblable aux selles espagnoles, mais le pommeau en est plus élevé; les sangles sont pareilles à celles dont on se sert en Europe; le poitrail est une langue de cuir fort large qui entoure les épaules du cheval; les étriers, que les Arabes portent fort court, couvrent entièrement le pied; ceux des gens riches sont argentés ou dorés.

Malgré la passion des Maures pour leurs chevaux, ils se livrent habituellement à un exercice qui doit fatiguer excessivement ces animaux. Ils les font partir au galop, leur enfoncent dans les flancs d'énormes éperons et les arrêtent tout court au plus fort de leur course. Les mors de bride sont faits de telle sorte, qu'ils déchirent par leur pression la langue du cheval et remplissent sa bouche de sang dès que le cavalier donne la moindre saccade.

Dans leurs jeux, les Arabes lancent leurs coursiers de toute leur vitesse en les dirigeant contre un mur; mais au moment où la tête de l'animal va toucher la muraille ils l'arrêtent brusquement sans qu'il arrive aucun accident. Une politesse habituelle chez les Maures, lorsqu'ils rencontrent quelqu'un dans leur chemin, consiste à venir sur lui au grand galop, comme s'ils avaient dessein de l'écraser, à arrêter court

et à lui tirer un coup de mousquet sous le nez. Pour un étranger, cette cérémonie est un très-grand honneur. Ces jeux avaient été ceux de mon enfance, et mon habileté, dont les Arabes s'étonnaient à tort, puisque je suis Américain d'origine espagnole, apporta plusieurs fois des soulagements à ma misérable condition.

Les Arabes font un usage habituel de mules. C'est du reste, avec le chameau, la seule monture permise aux juifs.

Il y a dans le Maroc, des daims, des chevreuils, des gazelles, des renards et nombre d'animaux connus en Europe; mais, en général, ces espèces ne se montrent pas très-nombreuses, parce qu'on les chasse ou que les bêtes féroces les détruisent insensiblement. Le sanglier, au contraire, s'y trouve fort communément. La volaille abonde dans l'empire, mais l'espèce en est assez médiocre. Il y existe beaucoup de petites outardes auxquelles on donne le nom de bouzarat. Les pigeons y sont excellents et il y en a de très-gros. Les lièvres n'atteignent qu'une moyenne grosseur; il ne se trouve des lapins que dans le Nord, depuis Larache jusqu'à Tétouan. Les perdrix sont extrêmement nombreuses, et les Maures leur font la chasse, mais nullement de la même manière qu'en Europe. Ils ne tirent pas les compagnies de perdrix en l'air : montés sur un cheval rapide ils volent pour ainsi dire après elles, précédés d'une meute de chiens dressés à cette chasse. On poursuit à travers les larges plaines la perdrix jusqu'à ce que, ses ailes fatiguées lui refusant tout service, elle tombe au pouvoir de ses ennemis acharnés; alors on la tue à terre et on lui coupe le cou avec une lame bien affilée.

On trouve dans le Maroc, des léopards, des chacals, des hyènes et beaucoup de lions. Les gazelles, les daims, les moutons et les marcassins sont les animaux qui deviennent le plus ordinairement la proie du lion ou du sultan fauve, comme di-



ARABES MAROCAINS,

surpris par un lion

sent les Arabes. Il est rare qu'il attaque les sangliers et les troupeaux de bœufs. Entre lui et le sanglier la lutte est toujours acharnée, et, au dire des Maures, il n'est pas toujours le vainqueur. Sitôt qu'un lion s'approche d'un troupeau, les taureaux se réunissent pour défendre les vaches, les veaux et les génisses; ils forment un cercle autour de ces derniers, et leur redoutable ennemi se garde de se compromettre contre une ligne aussi formidable. On a vu des taureaux terrasser et tuer un lion à coups de cornes. Lorsque les Arabes ou les Berbères font la chasse de cet annimal terrible, chaque chasseur s'arme d'un fusil, d'un poignard et de trois ou quatre épieux en fer. On creuse des fosses de quatre pieds de profondeur, où un homme peut se tenir accroupi; on plante les épieux en terre en inclinant légèrement les pointes en avant; cela fait, les chasseurs se cachent dans les fosses. Des battéurs, qui parcourent les bois en poussant des cris, en tirant des coups de fusil et en battant du tambour, poussent le lion vers ces embuscades d'où l'on fait feu sur lui. Dès que la balle de l'un des chasseurs atteint l'animal, celui-ci se précipite vers l'agresseur en faisant des bons prodigieux; mais le tireur se baisse aussitôt, et le lion tombe sur les pointes des épieux : on l'achève à coups de fusil ou de poignard. Quelque coriace que soit sa chair, les Arabes ne laissent pas de la manger; pour moi, je n'ai jamais pu les imiter, tant est repoussante l'odeur qu'elle exhale.

Au Maroc, le poisson est fort abondant : outre celui de mer et les légions de sardines que jettent aux Maures l'Océan et la Méditerranée, les rivières sont extrêmement poissonneuses : elles fourmillent d'anguilles, de tanches, de tortues, et l'on y trouve en général les meilleurs poissons des rivières d'Europe. J'y ai remarqué surtout le *schebbel*, espèce de saumon dont la chair est presque blanche, et qui abonde dans le Luccos et plu-

sieurs courants d'eau de la côte occidentale de l'empire. La pêche pourrait donc être pour l'empire une source assez considérable de revenus et une ressource alimentaire importante. Mais les habitants de ces contrées font peu de cas du poisson soit de mer, soit d'eau douce; jamais on ne voit, même les familles les plus pauvres, le saler afin de le conserver. Quant aux juifs, ils n'ont pas la même répugnance pour leur chair; aussi est-elle une des bases de leur nourriture.

Les essaims d'abeilles sont innombrables dans tout l'empire; le miel y est excellent, et quand l'exportation de la cire est permise par l'empereur, ce produit est une source de richesses pour les habitants et même pour le trésor. Les Maures, qui se donnent la peine de fabriquer des ruches pour les abeilles, se servent en général de chênes-liéges. Ils les creusent en forme de tuyau cylindrique fermé aux deux bouts, n'y laissant qu'une petite ouverture pour donner passage à l'essaim. Ils étendent ensuite ces tuyaux à plat par terre et les environnent de broussailles. Au reste, ils laissent périr sur pied les plus beaux chênes-liéges. sans en utiliser autrement l'écorce.

Ainsi qu'on a pu le voir par une énumération fort incomplète des productions végétales qui croissent spontanément dans le Maroc, sans parler de celles qui s'y acclimateraient avec une facilité merveilleuse, et par l'indication succincte des espèces animales utiles à l'homme et qui abondent dans ces régions, on croirait qu'un pays si favorisé du ciel devrait toujours être à l'abri du terrible fléau de la famine. Il n'en est rien pourtant. Les sauterelles, cette plaie des contrées brûlantes viennent de temps à autre ravager le pays; elles arrivent du Sud, s'étendent dans la campagne, et s'y multiplient à l'infini lorsque les pluies du printemps ne sont pas assez abondantes pour détruire les germes qu'elles déposent sur la terre. Les grandes sauterelles,

qui ont près de trois pouces de long, ne sont pas celles qui font le plus de ravage; comme elles volent, elles cèdent fréquemment à l'impulsion du vent qui les précipite dans la mer ou dans des déserts sablonneux où elles périssent. Au contraire, les jeunes sauterelles, qui ne peuvent pas voler, dont le corps est de la grosseur d'une plume d'oie et de quinze à dix-huit lignes de longueur, sont les plus malfaisantes; elles rampent dans la campagne en si grande quantité et la dépouillent avec tant de furie, qu'elles ne laissent pas un brin d'herbe sur leur passage : le bruit qu'elles font en dévorant les récoltes annonce leur marche même à quelque distance. Lorsqu'elles ont traversé un champ, toute trace de végétation a disparu; on dirait que le feu y a passé.

Pour en garantir les jardins et les maisons dans le voisinage des villes, on fait quelquefois un fossé de deux à quatre pieds de profondeur, sur une égale largeur; puis on palissade de roseaux plantés fort près l'un de l'autre, et inclinés du côté du fossé, les terrains que l'on veut préserver : les insectes, ne pouvant grimper alors sur le côté lisse du roseau, retombent dans le fossé, où ils se dévorent entre eux. Mais le plus souvent ce moyen est insuffisant; les sauterelles s'avancent en colonnes serrées, selon l'expression des Arabes, sous la conduite de *Sultan-Dgeraad* (roi des sauterelles) avec la régularité d'une armée parfaitement disciplinée. Rien ne les arrête, ni fossés, ni barrières, ni l'eau, ni le feu; leur multitude est telle, qu'elles éteignent les feux les plus ardents, et alors l'arrière-garde passe sur le corps de celles qui ont péri dans l'incendie. Elles comblent les fossés, et atteignent en s'amoncelant le niveau des plus hautes barrières. Les ruisseaux, les rivières même ne peuvent suspendre la marche de ce fléau dévorant. Les cadavres des noyées servent de radeaux à celles qui suivent. Elles envahissent tout, dévo-

rent tout : après avoir brouté ce qui est vert, elles attaquent même l'écorce des arbres au point de les rendre incapables de porter des fruits l'année suivante, ou plus long-temps encore. Enfin, elles ne disparaissent que lorsqu'elles meurent après avoir porté le ravage dans la contrée entière. Leurs cadavres putréfiés infectent ensuite l'atmosphère et déterminent souvent l'apparition d'un fléau non moins redoutable, la peste. Quelquefois cependant un vent favorable se lève, et les balaye de la face de l'empire.

J'ai malheureusement été témoin d'une de ces déplorables famines qui déciment les populations du Maroc. Les provinces occidento-méridionales ayant été complétement ravagées par les sauterelles, leurs habitants éprouvèrent les horreurs que ces insectes entraînent après eux. D'abord les bestiaux périrent de faim, et bientôt on vit les Maures errer dans la campagne pour dévorer les racines enfoncées dans le sol que les insectes destructeurs pouvaient avoir épargnées. On trouva des malheureux morts d'inanition dans les chemins et dans les rues. On aperçut des femmes et des enfants se traînant à la suite des chameaux qui traversaient ces contrées désolées, chercher dans les excréments de ces animaux quelque grain d'orge qui ne fût point digéré pour le dévorer avec avidité. Il n'y eut plus aucune sûreté sur les chemins : on ne pouvait voyager qu'avec de très-fortes escortes ; les habitants des lieux qui avaient échappé à la dévastation furent asaillis par les malheureux affamés, et une espèce de guerre civile devint la conséquence de la famine. Il périt dans cette occasion un nombre infini de personnes. Mais le spectacle qui me frappa le plus d'étonnement, ce fut la résignation avec laquelle presque tous ces infortunés se soumettaient à leur sort ; ils supportaient cette affreuse misère sans se plaindre, parce que, suivant eux, tout est ordonné par les décrets du

Tout-Puissant, et que rien n'arrive que par sa volonté immuable.

Au reste, les habitants du Maroc se vengent, autant qu'ils le peuvent, des sauterelles, en faisant leur nourriture de cet insecte : lorsque ces animaux ont tout détruit dans leurs champs, les Arabes les détruisent eux-mêmes. Ils leur arrachent la tête, les pattes et les ailes, les font bouillir une demi-heure dans l'eau, et les assaisonnent avec du sel, du poivre et du vinaigre. La sauterelle ainsi préparée a un peu le goût de la crevette ; mais, pour en manger, un Européen a besoin de faire de violents efforts. On en porte des quantités prodigieuses dans les marchés, salées et fumées comme le hareng saur. Ces insectes ont alors un goût rance, huileux et détestable. Néanmoins on voit des Maures en manger deux à trois cents à la fois avec plaisir.

Il ne saurait être possible de donner des renseignements bien précis sur les richesses minérales du Maroc, attendu que les habitants ne les connaissent guère eux-mêmes ; cependant, il est certain que le mont Atlas renferme dans son sein beaucoup de mines de fer dont les Arabes ne profitent pas, parce qu'ils sont étrangers à la manière de les exploiter. Leur ignorance à cet égard les met dans la nécessité de tirer leur fer de l'Europe, malgré des droits de douanes exorbitants. Ce métal se trouve en abondance à l'état natif, en petits blocs ou masses, principalement dans la province d'Abda. On a découvert des mines de cuivre aux environs de Taroudant et d'Agadir ou Sainte-Croix.

Il existe des mines de plomb dans les hauteurs de Tedla et dans le pays d'Adiar. Dans ces mêmes montagnes, on aperçoit de rares vestiges d'étain ; mais ce métal n'y paraît pas abondant. Il s'y trouve en revanche de riches gisements d'antimoine. On rencontre de l'or en parcelles à la superficie du sol et en petits grains ou paillettes, et on le trouve souvent uni au quartz, au spath calcaire. Mais c'est surtout du Soudan que provient l'or

que mettent en œuvre les ouvriers marocains. L'argent se tire des mines situées près des cataractes de la rivière Messa, dans la province de Sous-el-Acsa.

Dans toutes les montagnes, le sel fossile ou minéral existe en très-grande quantité. Dans les plaines et les contrées maritimes, les lacs et les bords de la mer en fournissent naturellement des quantités considérables. Le sel gemme ne donne que la peine de le recueillir, de même que le sel marin de la côte, des lacs et des sources salées ou salines artificielles. En général, ce sel est trop corrosif et altère les viandes au lieu de les conserver; mais lorsqu'il a été traité et épuré, il devient d'une blancheur admirable, et il est parfait pour les salaisons des olives, des saumons, des anchois, des sardines et autres poissons. Il forme une des branches les plus considérables du commerce que l'empire entretient avec l'Afrique centrale.

Le Maroc est donc un sol vierge qui attend encore les explorations des géologues et des minéralogistes. Dans ce pays, l'exploitation des mines est tout-à-fait dans l'enfance. Les seuls produits, dont les habitants tirent quelque parti, sont le cuivre, l'antimoine, le sel minéral, et le salpêtre employé à la fabrication de la poudre à canon.

D'après ce que nous avons dit de la civilisation actuelle des Maures, et la description que nous avons donnée des principales villes de l'empire, on ne s'étonnera pas de voir que les arts y sont chose à peu près inconnue. La représentation des figures vivantes étant interdite par le Koran, le génie artistique des Arabes s'était tourné vers l'architecture, et personne n'ignore les monuments merveilleux dont cette race puissante avait embelli l'Espagne. Les quelques édifices remarquables que l'on rencontre encore dans le Maroc ont été bâtis anciennement par les Arabes chassés d'Europe; mais ceux-ci n'ont pas transmis à

leurs descendants leurs hautes facultés artistiques. Aujourd'hui les bâtiments sont construits sans aucune règle et sans élégance; ils n'ont que le mérite de la solidité. Cependant quelques rares ouvriers savent encore sculpter avec assez de goût les lambris destinés à orner les appartements des palais impériaux, des maisons des pachas, et y dessiner des arabesques qui ne manquent pas d'une certaine délicatesse. Mais la manière de préparer le *tabby*, dont les Arabes font usage pour leurs plus beaux édifices, est le seul talent qui leur soit resté en fait d'architecture. Le *tabby* est un mélange de mortier et de petites pierres. Quand on a fait cet amalgame et que l'air l'a bien séché, il devient un ciment aussi dur que le roc.

Chez les peuples soumis à un gouvernement despotique où personne n'est assuré de jouir du fruit de son travail, l'industrie est toujours prodigieusement limitée; au Maroc, elle se borne à produire les objets de première nécessité. Les meubles se réduisent à fort peu de choses; car les Maures ne connaissent ni les tables ni les chaises, ni les fauteuils. Leurs ustensiles de ménage et leurs instruments de travail sont grossiers et d'une simplicité tout-à-fait primitive.

Dans l'empire, les objets manufacturés sont peu variés. Les Maures ayant moins de besoins que les Européens, et les articles fabriqués qui leur sont nécessaires venant de l'étranger, ils se préoccupent peu d'établir des fabriques et des manufactures. D'ailleurs les industriels seraient constamment sous le coup de la rapacité du gouvernement, et craindraient à chaque instant d'être dépouillés et ruinés par le sultan ou par les pachas. Toutes les femmes, au Maroc, savent filer la laine; et dans chaque tente on trouve un métier à tisser extrêmement simple. Ici, comme dans l'antiquité, l'épouse fabrique les vêtements de son mari et de sa famille. Sous ses doigts, non-seulement se pro-

duit le tissu des couvertures dont l'étoffe est plus ou moins grossière, mais encore celui des haïks dont le fil est ourdi moitié laine très-fine et moitié soie, tissu souple et léger, qui peut se laver et conserve une blancheur éblouissante.

Dans plusieurs provinces et surtout dans celle de Duquella, on manufacture des tapis renommés, que les Maures appellent *scherbiah* et *catifah*. Ils sont de genres et de nuances très-variés. On les connait en Europe sous le nom de tapis turcs. Ils se vendent depuis 15 jusqu'à 150 francs.

A Fez, on confectionne des bonnets fort recherchés pour la consommation de tout l'empire. On les teint d'une belle couleur pourpre qui est inaltérable. On y fabrique également une espèce de taffetas, des tissus façon damas, et des ceintures de soie dites *rhasan* que les Maures riches, mais surtout les femmes, portent autour du corps. Les rhasans, tissues d'or et de soie, sont fort belles; il y en a qui coûtent plus de deux cent cinquante francs. Les draps de soie les plus estimés, appelés *boulanan*, sont faits avec de la soie brute qui vient du Levant; leurs nuances offrent un éclat et une délicatesse remarquables; leurs tissus, généralement peu serrés, ne sont pas partout également unis et forts : de plus, ils reçoivent un très-grand apprêt de gomme. On fait encore dans la ville de Fez des mouchoirs de soie, mais le plus souvent la soie est mélangée de coton. Ceci nous amène naturellement à dire un mot du cotonnier et du mûrier. Le premier est peu commun au Maroc, où cependant il pourrait réussir d'une façon merveilleuse, si les Maures osaient être plus industrieux. Quant aux mûriers, ils y sont fort abondants; mais les habitants ne prennent aucun soin de cet arbre précieux. Malgré leur négligence, la soie du Maroc, grâce à l'influence heureuse du climat, est de bonne qualité et supérieure à celle qui provient de l'Espagne.

Une autre industrie assez importante des habitants de Fez est celle des fils d'or qu'ils fabriquent d'une qualité supérieure. On voit dans cette ville un assez grand nombre de batteurs d'or, d'orfévres, de lapidaires qui taillent bien les pierres précieuses et les montent en or et surtout en argent, métal préféré par les Maures depuis que l'usage de l'or a été défendu par les règles de la secte de Malek, dont le rigorisme tolère l'emploi de l'argent seulement comme ornement des habits, des meubles, des harnais et des armes. Les orfévres font des bijoux, tels que boucles d'oreilles, anneaux, colliers et bracelets; mais ces articles sont à l'usage exclusif des femmes, ainsi que la plupart des objets de luxe; car tous les Maures qui se trouvent dans l'aisance s'efforcent de la cacher aux gens en place, dont ils exciteraient la convoitise, et même à l'envie de leurs propres concitoyens. C'est uniquement dans l'intérieur du harem, lieu caché à tous les yeux, qu'ils jouissent un peu de leur opulence.

Il se fait, dans le nord de l'empire, une grande quantité d'ouvrages d'écorces et de feuilles de palmiers, de sparterie, de paille. On fabrique d'excellent savon liquide à Rabbat et à Salé. Fez, Rabbat et Al-Kassar sont célèbres par leurs manufactures de cuirs, de tapis et de chaussures. Les cuirs se tannent et s'apprêtent dans plusieurs provinces, mais en petite quantité. Les meilleurs viennent des environs d'Al-Kassar et de Méquinez; ils sont presque toujours salés avec du sel marin; rarement on emploie l'alun pour leur préparation. Dans quelques localités on leur détache le poil au moyen de la chaux, et on les tanne avec l'écorce du chêne, arbre en général commun au Maroc, et qui, dans certaines contrées, est extrêmement abondant. Ces tanneries sont en assez grand nombre dans le voisinage de la plupart des villes maritimes ou de l'intérieur, surtout dans le

nord de l'empire; mais rien n'égale l'importante fabrication des cuirs de la capitale, c'est-à-dire de Fez. C'est là que se préparent ces belles peaux de lion, de panthère, dont les couleurs sont si bien conservées, et dont la souplesse égale celle des tissus de soie. On obtient ces résultats au moyen d'une préparation faite avec certaines plantes qu'on trouve dans l'Atlas, et qui portent les noms de *tizra* et *tassadja*. La race caprine étant peut-être la plus répandue dans l'empire, il n'est pas étonnant que les peaux de chèvre y soient à fort bas prix. Les plus estimées viennent de Tafilêlt, et valent de 15 à 20 francs la douzaine. C'est à Fez que se fabriquent les plus beaux maroquins rouges, à Maroc les jaunes, et à Tafilêlt les verts.

Les métiers les plus répandus et les mieux exercés sont en général ceux des ouvriers en cuir, des fabricants de savon et des brodeurs. Les armuriers et les arquebusiers, et les hommes qui exercent un art utile avec intelligence et habileté, sont recherchés et estimés des Marocains.

C'est dans l'empire que se fabrique la plus grande partie des armes que portent les habitants; mais le fer dont se servent les ouvriers est apporté par les navires anglais, et provient principalement de la Biscaye. Il est facile à travailler et à polir. Les fusils marocains sont surchargés de ce métal et ont plus de six pieds de longueur; aussi leur pesanteur fatigue-t-elle promptement le soldat. Les batteries paraissent assez bien travaillées; la platine est sûre et solide, mais elle est dure et un peu lente. Les Arabes fabriquent également leurs sabres et leurs poignards; et, tout comme ailleurs, ils ont des localités où la qualité des eaux donne à la trempe plus de perfection. Les Maures tirent d'Europe le soufre dont ils ont besoin pour faire leur poudre à canon, qui est de qualité fort inférieure, et ordinairement si grosse, qu'à la troisième ou à la quatrième décharge l'amorce

ralentit le coup ou bien elle ne prend pas. Cette poudre est très-susceptible d'absorber l'humidité, et on ne peut la conserver long-temps.

Il est facile de se rendre compte du mode de commerce qui a lieu entre les habitants du Maroc. Il se fait uniquement au basar, nommé par les Arabes *El-Kaisseria*, car il n'existe point de magasins dans les maisons qu'occupent les habitants d'une ville. Le bazar offre une longue rangée de boutiques ou d'échoppes couvertes contre les injures du temps, et divisées en compartiments. Chaque denrée a sa place à part : le blé d'un côté, le sel de l'autre; plus loin les étoffes, ailleurs les viandes, et ainsi du reste. On va d'une marchandise à l'autre sans trop de difficulté, et il règne dans ce marché moins de confusion qu'on ne serait tenté de le croire au premier abord. Des soldats, armés de fusils et de bâtons, circulent gravement parmi les groupes et maintiennent l'ordre. Tout individu qui enfreint les ordonnances, tout marchand qui trompe sur le poids et la mesure, sur le prix et la qualité des marchandises, est bâtonné sur place. Le procès est bientôt fait : un officier spécial est là pour présider à l'exécution et compter les coups de bâton sur son rosaire. Dans ces marchés, on rencontre ordinairement des mangeurs de serpents, des chanteurs, des danseurs, des jongleurs et autres bateleurs, qui font danser des singes pour amuser la populace. On y voit des barbiers ou chirurgiens qui rasent la tête des Maures, traitent les malades, font leurs opérations en plein air à la vue du public, arrachent les dents et vendent leurs médicaments, à la manière des charlatans qui, avec la permission de l'autorité municipale, s'installent sur les places publiques, les jours de foires, dans les petites villes de la France. Outre ces marchés, qui se tiennent dans l'enceinte des cités marocaines, il y en a un autre que les Arabes appellent *Sok*, et qui a lieu hors des

murs, ordinairement près de l'une des portes, c'est le marché pour les chameaux, les mules, les chevaux, les bêtes à cornes, et autres animaux. Il s'y fait beaucoup moins de bruit qu'au bazar, excepté à la vente des chevaux, qui a lieu par enchère : le crieur fait passer rapidement l'animal çà et là, en criant le prix offert par le dernier enchérisseur. Dans les contrées où il n'y a pas de ville assez proche, il se tient aussi des *soks* en certains lieux désignés et à jours fixes, autres toutefois que le vendredi, jour consacré exclusivement à la prière. Les Maures s'y rassemblent pour vendre et acheter des bestiaux, du blé, des légumes, des fruits secs, des tapis, des haïks, en un mot, toutes les productions du pays. On y trouve en général, comme dans les villes, nombre de bateleurs et de baladins. La police s'y exerce également de la même manière.

Avec l'intérieur de l'Afrique, le commerce se fait par caravanes, composées de six cents à deux mille chameaux, qui se rendent à Ten-boktou, à Haoussa et autres marchés des régions centrales. Elles ne dépassent pas le Niger. Il faut à ces espèces d'armées cinquante jours de marche pour traverser le désert, sans compter de longues stations qu'elles font en certains endroits. Elles portent aux habitants du Soudan, du sel, des cuirs, du tabac, des étoffes, un assez grand nombre d'objets de fabrication marocaine et surtout européenne. En retour, elles reviennent chargées d'esclaves noirs, qui sont ensuite vendus dans tous les états barbaresques, de la poudre d'or, de dents d'éléphant, de cornes de rhinocéros, de plumes d'autruche, de peaux de buffle, de séné, de tissus manufacturés par les noirs et de beaucoup d'autres articles. Il est impossible d'évaluer d'une manière approximative l'importance du commerce que le Maroc entretient avec l'Afrique centrale; la jalousie, la défiance des Maures leur empêchent de rien révéler à ce sujet. Malgré mes

efforts, je n'ai rien pu savoir des individus qui s'y livrent. Daoud même était à cet égard d'un mutisme désespérant.

Les relations que l'empire entretenait autrefois avec les régences d'Alger, de Tunis et de Tripoli, avec l'Égypte et avec l'Arabie par les caravanes annuelles des pèlerins de la Mecque, ont cessé par suite de l'établissement des Français dans la régence d'Alger, ou du moins ces relations ont pris une autre direction. C'est principalement par mer et par Alexandrie que les musulmans du Maroc se dirigent maintenant vers les villes saintes, Médine et la Mecque. Les articles qu'ils transportent avec eux consistent surtout en haïks, en chaussures appelées *babouches*, et s'élèvent à une valeur de 500 à 800,000 francs, selon que le nombre des pèlerins varie de douze cents à deux mille. Au retour, les pacotilles qu'ils rapportent sont générale-ment d'une très-faible importance.

On connaît mieux le commerce que le Maroc entretient avec les divers états de l'Europe. Dans les années 1836 à 1842 inclusivement, il s'est élevé en moyenne (marchandises et numéraire) à 12,200,000 francs pour les importations, et à 10,500,000 fr. pour les exportations. Total 22,700,000 fr. Mais, pour me borner à ce qui intéresse le pays auquel je dois toutes mes connaissances scientifiques, je m'occuperai seule-ment du commerce que le Maroc fait avec la France. De 1836 à 1842, il a présenté les résultats suivants : La moyenne de la valeur des importations, pour cette période de sept années, a été de 1,826,572 francs, et celle des exportations de 2,078,143 f. Total 3,904,715 fr.

En énumérant les principaux articles d'importations et d'ex-portations ; en indiquant la moyenne de la somme à laquelle ces objets se sont élevés annuellement pendant les années 1840, 1841 et 1842 ; en désignant en même temps la valeur de ces ar-

ticles sur les marchés du Maroc, en 1842; et ajoutant quelques observations qui me paraissent utiles à l'amélioration et aux progrès du commerce français avec cet état barbaresque, j'aurai rapporté sommairement tous les documents que j'ai pu recueillir sur cette importante question pendant et après mon séjour au Maroc.

IMPORTATIONS. — *Sucre brut et raffiné*, 271,000 francs. Le sucre brut, en 1842, valait 86 francs les 100 kilogrammes, et le sucre raffiné 139 francs. Les sucres raffinés *anglais* obtiennent un prix supérieur aux français, parce qu'ils l'emportent sur ces derniers par la beauté de leur cristallisation; et si les expéditeurs français n'y prennent garde, ils seront évincés du marché par leurs rivaux.

Épiceries et drogueries. — Il en a été importé pour 123,667 fr. par an. Valeur des objets, les 100 kilogrammes: cannelle, 333 francs; gingembre, 79 francs; girofle, 396 francs; poivre, 132 francs; gomme-laque, 66 francs; salsepareille, 330 francs; benjoin, 666 francs.

Café. — 57,667 fr., vendu 132 fr. les 100 kilogrammes.

Thé. — 22,000 fr., vendu 9 fr. 24 cent. à 13 fr. 20 cent. le kilogramme. L'importation de ces deux articles par la France suit une progression rapidement décroissante : en effet, elle a importé pour 117,000 fr. de café en 1840; pour 30,000 fr. en 1841, et 26,000 francs en 1842. L'importation du thé, qui était de 48,000 francs en 1840, est tombée à 10,000 francs en 1841, et à 8,000 francs en 1842.

Soie écrue. — Il en a été vendu au Maroc pour 142,000 francs en 1840, et pour 36,000 et 13,000 francs dans les deux années suivantes. Le prix de 1842 était de 23 francs 30 centimes le kilogramme.

Tissus de soie. — 42,000 francs en 1840, 9,000 francs en

1841, et 22,000 francs en 1842. Le damas s'est vendu 9 francs 45 cent. le mètre, et les mouchoirs ont été payés 29 fr. 70 cent. la douzaine. Il s'établit une espèce de compensation entre l'augmentation de l'importation des tissus de soie et la décroissance de celle de la soie écrue.

Tissus de coton. — Moyenne des trois années : 76,667 francs. La toile d'Amérique et de Hambourg s'est vendue 13 fr. 20 c. la pièce de 25 à 35 mètres. Les indiennes ont été payées 19 fr. 80 c. la pièce de 25 mètres; les mouchoirs, 7 fr. 92 cent. la douzaine; les nankins, 33 francs les 56 mètres; et les mousselines, 15 fr. 84 c. la pièce de 20 à 21 mètres.

Tissus de lin et de chanvre. — 13,000 francs par an. Il est impossible de fixer la valeur de ces articles, à cause de la grande variété des qualités.

Tissus de laine; draps. — 16,000 francs par an. Prix moyen, en 1842, 11 fr. 78 cent. le mètre. Des parties de draps *ordinaires* de fabrication française sont tombées en discrédit dans ces derniers temps, par suite de leur mauvaise qualité; les draps *fins*, au contraire, ont été plus recherchés que pendant les années ordinaires.

Côton en laine. — 20,000 francs par an; au prix de 300 fr. les 100 kilogrammes.

Métaux et quincaillerie. — 97,000 fr. par an. Voici le prix des divers articles, en 1842 : acier, 86 fr.; cuivre, 264 fr.; fer, 59 fr. les 100 kilogrammes; fer-blanc, 25 fr. les 100 feuilles; clous, 165 fr.; laiton, 198 fr. les 100 kilogrammes; couteaux, 2 fr. 47 cent. la douzaine; limes, 264 fr. les 100 en nombre; lames de rasoir, 8 fr. 65 cent. le paquet; miroirs, 2 fr. 56 cent. la douzaine. La France commence à obtenir la préférence pour ses articles de quincaillerie. Les *aciers* de Trieste et de Suède et les *fers* d'Angleterre et de Russie sont recherchés.

Corail, 11,667 francs par an. — *Papier*, 21,334 francs. — *Parfumerie*, 13,667 francs. — *Verrerie et porcelaine*, 11,667 fr. — *Galons et fil d'or*, 8,667 fr. — *Soufre*, 44,000 fr. en 1841, et 220,000 en 1842. — *Cuirs de Buenos-Ayres*, 18,000 fr. en 1840, 68,000 fr. en 1841, et 109,000 fr. en 1842. — Autres *articles*, 46,000 fr. par an.

En 1842, les 100 kilogrammes de *substances tinctoriales* se sont vendues : 26 fr. 40 cent. le *campêche*; 31 fr. 70 c. le cinabre; et 19 fr. 80 cent. la couperose.

Exportation. — *Peaux de chèvre, de mouton; cuirs de bœuf et de veau.* — La France en exporte pour 939,334 francs. En 1842, ces articles coûtaient (les 100 kilogrammes) 100 fr. 95 cent.; les peaux de chèvre, 80 fr.; les peaux de mouton, 138 fr. 60 c.; les cuirs de bœuf et ceux de veau, 79 francs 20 cent. Les plus belles peaux de chèvre viennent de Tafilèlt.

Laines lavées et en suint. — 464,000 francs par an. La laine en suint est vendue au prix de 118 fr. 80 c. les 100 kilogrammes, et la laine lavée au prix de 178 fr. 20 cent.

Amandes douces et amères. — En 1840, la France en tira pour 82,000 francs du Maroc. En 1842, les amandes douces coûtaient 200 fr. les 100 kilogrammes, et les amandes amères 119 fr. au port de sortie, Mogador.

Cire jaune. — 131,334 francs par an, au prix de 300 fr. les 100 kilogrammes. Elle est souvent falsifiée par les Arabes, qui y mêlent du suif et d'autres corps étrangers.

Huile d'olive. — 30,000 francs par an; prix, en 1842, 82 fr. 50 cent. les 100 kilogrammes. Elle est de mauvaise qualité.

Gomme arabique et du Sénégal. — Prix des 100 kilogrammes : 145 fr. pour la gomme arabique, 239 fr. pour celle du Sénégal, et 106 fr. la sandaraque.

Bœufs. — En 1841, la France en a acheté au Maroc pour

171,000 francs. Le prix d'un bœuf de 190 à 210 kilogrammes est de 158 fr. en moyenne. L'Angleterre tire continuellement du Maroc, par Tétouan, un grand nombre de bœufs pour la subsistance de la garnison de Gibraltar.

Fruits frais et secs. — 10,334 francs par an.

Sangsues. — La France en a acheté pour 1,000 fr. en 1841, et pour 26,000 en 1842, au prix de 39 fr. 60 cent. le mille.

Écorces à tan. — Le commerce français en a pris pour 12,000 fr, en 1842, à 15 fr. 95 cent. les 100 kilogrammes.

Autres articles. — 5,000 francs en 1840, 22,000 l'année suivante, et 65,000 en 1842.

Pour terminer cette énumération, nous dirons le prix des céréales, les 100 kilogrammes, en 1842 : blé, les 100 kilogrammes, 21 fr. 12 cent.; fèves, 15 fr. 84 cent.; maïs, 16 fr. 50 cent.; pois chiches, 21 fr. 12 cent.

Tous les prix que j'ai indiqués sont ceux des marchandises au moment de l'embarquement, tous frais et droits acquittés; ces chiffres sont officiels.

C'est par Mogador que la France effectue les deux tiers de son commerce avec le Maroc, et c'est sur ce marché qu'elle entre le plus en concurrence avec l'Angleterre. Les résultats déjà obtenus paraîtront satisfaisants, si l'on considère qu'il n'y a pas plus de douze ans que ses rapports avec cette partie de l'Afrique ont pris quelque développement. Il est probable que ces relations s'accroîtront rapidement, par suite de l'établissement des Français en Algérie. Elles acquièrent en outre une importance particulière de cette considération qu'elles sont concentrées dans les mains des commerçants de Marseille.

Alors même que les Maures ne feraient aucun progrès dans l'industrie, le Maroc pourrait devenir le centre d'opérations commerciales extrêmement importantes, si l'exportation des produc-

tions naturelles du pays n'était pas prohibée, si l'arbitraire du gouvernement de l'empire ne venait pas à chaque instant permettre ce qu'il défendait et défendre ce qu'il permettait, et si les habitants pouvaient trafiquer avec liberté et sécurité. La fertilité du sol, ainsi que nous l'avons dit, est telle que, après prélèvement de ce qui est nécessaire à la consommation des peuples, la vente de l'excédant suffirait pour enrichir les particuliers en même temps que s'accroîtraient les revenus impériaux. Pour ne parler que d'un seul produit et donner une idée de l'immense quantité de blé qui pourrait être exportée, il suffit de dire que des seules plaines de Dar-el-Beida on a tiré, en une année, le chargement de deux cent cinquante navires de cent cinquante à sept cents tonneaux.

CHAPITRE SIXIÈME.

Pouvoir de l'empereur. — *Meschouar*. — Pachas. — Abderrahman. — Armées. — *Bokharis*. — Bombardement de Tanger et de Mogador. — Bataille d'Isly. — Administration de la justice. — Supplices. — Exécutions capitales. — Talion. — Impôts. — Trésor de l'empereur.

Il est impossible de se figurer un gouvernement plus despotique que celui du Maroc. Le souverain y réunit tous les pouvoirs; il est à la fois le chef de l'Église et de l'État, deux choses ici inséparables. Son caprice fait la loi; il n'existe rien qui puisse contrôler ou limiter sa volonté absolue. Devant lui, les pachas et les plus infimes des Maures sont complétement égaux. Les sujets de l'empereur n'ont en réalité rien à eux; sur un signe du sultan, ils sont dépouillés de leurs biens et même de la vie. Le gouvernement que l'on cite habituellement comme le type du despotisme, le gouvernement turc est loin de l'être au même degré que celui du Maroc. Là, en effet, le grand muphti et le corps des oulémas font un contre-poids puissant à l'autorité du sultan, qui ne peut braver impunément ce corps si étendu et si influent par ses immenses richesses. La Turquie est véritablement un pays de liberté, si on la compare au Maroc.

Le sultan marocain n'a pas de ministres chargés de l'administration. Il croirait affaiblir son pouvoir s'il transmettait à quelqu'un de ses esclaves une portion de son autorité. Il voit tout par lui-même; il s'occupe avec une égale sollicitude du rétablissement de l'ordre dans une province, ou de quelque détail

domestique, et ses résolutions, toujours dictées par les convenances ou les passions du moment, varient nécessairement au gré des circonstances. Tous ceux qui sont attachés au service de l'empereur ne sont que de simples instruments de ses volontés. Leurs emplois n'ont pas d'attributions déterminées; ils n'offrent rien de fixe ni de suivi : un fonctionnaire achève ce que l'autre a commencé. On expédie, dans le même jour, des ordres souvent contradictoires, et celui qui les reçoit ne sait lesquels il faut exécuter.

Les principaux officiers attachés au service de l'empereur, officiers qui assez fréquemment se trouvent choisis parmi ses parents, et que l'on aurait tort de prendre pour des ministres jouissant d'une certaine autorité, sont au nombre de trois. L'un est le secrétaire du sultan, l'autre l'officier chargé d'appliquer le sceau impérial, le troisième a dans ses attributions la police du palais, et les dépenses qu'il nécessite. Ces charges sont purement honorifiques; aucun traitement n'y est attaché : mais selon que ces dignitaires savent capter la faveur et la bienveillance du maître, ils en tirent de temps à autre quelques gratifications. D'ailleurs, ils savent fort bien trafiquer de leur position auprès du souverain, en mettant à contribution les consuls et les représentants des puissances étrangères, les négociants européens, les pachas, les gouverneurs de provinces, tous ceux en un mot qui sollicitent une justice ou une faveur du caprice impérial.

Nous venons de dire que le sultan du Maroc veut tout voir, tout juger et tout faire par lui-même. C'est pourquoi, en quelque lieu de son empire qu'il se trouve, il donne quatre fois par semaine des *meschouar*, sortes d'audiences publiques, où il rend la justice à cheval, à l'ombre d'un parasol porté par un de ses écuyers; car le parasol est, au Maroc, la seule marque dis-

tinctive de la souveraine puissance. Il est entouré des principaux officiers qui approchent sa personne, et d'un certain nombre de soldats armés. Plusieurs fois j'ai vu l'empereur actuel, Alderrahman, donner ses audiences : il montait un étalon d'une blancheur éclatante qui, la tête haute, marchait avec majesté comme s'il était fier de porter le descendant du prophète. Le blanc, chez les Maures, est un symbole de paix et de bienveillance, tandis que le noir est un symbole de haine et de guerre. Sur la bride et les harnais, en soie couleur émeraude richement brodée d'or, était peint l'emblème sacré du sceau de Salomon. A la courbure du cou du cheval, au milieu des flots de son épaisse crinière, apparaissait de temps à autre, lorsque le noble coursier secouait la tête, un petit sac de maroquin rouge contenant un peu de la terre du tombeau du célèbre et vénéré santon Muley-Dris-Zerone, qui introduisit, a ce qu'on assure, l'islamisme dans la Barbarie occidentale. A côté pendait la défense d'un énorme sanglier, amulette que les musulmans croient infaillible contre le mauvais œil. La selle de soie verte reposait sur une magnifique housse de damas orange; les sangles, les ornements du poitrail étaient en soie tressée de fil d'or; les pieds du sultan appuyaient sur de larges étriers d'or ciselés. Quant au costume de l'empereur, il formait un singulier contraste avec le luxe déployé dans le harnachement de sa monture. Il était vêtu d'un simple cafetan de laine blanche retenu par une ceinture en peau blanche brodée de soie bleue, qui se serrait au moyen d'une boucle d'argent; sa coiffure se composait d'un ample turban de mousseline du sommet duquel s'échappait une touffe de soie; et il portait, en guise de manteau, une large et magnifique haïk de la laine la plus fine et la plus blanche. Ses bottines, en maroquin également blanc, étaient ornées d'arabesques en fils de soie bleue.

Tous les sujets, sans exception, qui ont à se plaindre ou à sol-

liciter, peuvent librement se présenter au meschouar; mais il faut être bref dans ses explications. En général, l'empereur prononce immédiatement, et souvent l'exécution a lieu aussitôt sous les yeux de ce juge sans appel. Ainsi, on bâtonne, on mutile, on décapite, on assomme en sa présence et devant le public, celui que la voix impériale vient de condamner. Comme le sultan reçoit dans ces audiences non-seulement ses sujets, mais encore les visites des ambassadeurs, des consuls, des négociants, et des autres étrangers, les affaires s'y traitent publiquement. Néanmoins, le plus souvent il désigne la personne avec laquelle l'affaire doit se discuter : c'est ordinairement son secrétaire. Ainsi qu'on doit le penser, ce dernier ne prend pas sur lui de décider sur une question grave, sans en avoir préalablement conféré avec le maître.

Personne n'est admis aux audiences publiques sans un présent proportionné à ses facultés, à la nature et à l'importance des affaires qui l'appellent devant l'empereur. Maures, étrangers, et même représentants des puissances européennes, nul n'est dispensé de cette contribution. On est encore dans l'usage de faire quelques libéralités à tous les officiers attachés au service du prince. Les pachas offrent au sultan de l'argent, des pierreries, des esclaves, des chevaux, des chameaux; les particuliers donnent des haïks, des tapis, des étoffes ou d'autres objets; un pauvre maure offre un vieux cheval, une mule, un mouton, une chèvre, une paire de poulets, un panier d'œufs : tout est accepté.

On conçoit que, dans un gouvernement aussi despotique, la faculté de porter directement ses plaintes au sultan est la seule ressource qui reste aux sujets, sans cesse exposés à l'oppression et à l'avidité des pachas. C'est également pour l'empereur un moyen de tenir toujours en haleine et de surveiller

sans cesse les gouverneurs des provinces éloignées; ainsi souverain et sujets trouvent un égal bénéfice à ces audiences publiques.

Dans toutes les provinces, le sultan envoie des pachas qui le représentent, rendent la justice comme lui-même le fait dans sa résidence, lèvent des impôts et veillent à la tranquillité du pays. Il prend souvent ces pachas dans sa famille; mais dans le Maroc, comme dans tous les pays musulmans, le souverain élève parfois aux dignités suprêmes un individu qui se trouve au dernier rang de ses sujets. Au-dessous d'eux les pachas ont des kalifats qui les remplacent en cas d'absence. A peine nommés, le premier soin de ces fonctionnaires est d'amasser le plus de richesses qu'ils peuvent dans le moindre espace de temps possible. Le sultan, averti du moment où les pachas sont devenus riches, les dépouille sans rémission de leurs trésors pour grossir le sien; puis souvent, au lieu de les punir, il les renvoie dans la même province ou dans une autre recommencer leurs extorsions, afin de recommencer aussi lui-même une opération semblable. Dans ce gouvernement, l'argent est à la fois le crime et la rémission du coupable.

Des tribus aussi belliqueuses que le sont celles des Arabes des campagnes, et surtout les montagnards Berbères et Schellucks, doivent naturellement se révolter contre le gouvernement oppressif des pachas, et de là il résulte assez fréquemment des insurrections, qui se propagent de proche en proche et mettent tout l'empire en feu. D'autres fois des pachas, fils, oncles ou neveux de l'empereur, lèvent dans leurs provinces l'étendard de la révolte, prennent le titre de sultan, et appellent à leur aide les tribus montagnardes, toujours prêtes à se battre quand on leur promet le pillage des villes. La lutte finit en général par le supplice du vaincu. L'histoire du Maroc est pleine de révo-

lutions, de sanglantes péripéties et de drames épouvantables. Presque tous les changements de règne sont l'occasion de catastrophes lugubres. Lorsque j'arrivai au Maroc, l'empire était agité par de violentes convulsions, et la guerre civile la plus acharnée désolait toutes ses provinces. Cet état de choses dura près de neuf ans.

En 1817, Muley-Soliman abdiqua en faveur de son fils aîné, Muley-Ibrahim. Des vingt-sept fils du sultan, Ibrahim était le seul qui ne fût pas né d'une esclave noire, et au Maroc, les fils de négresses sont constamment exclus de la succession au trône. Les Schellucks se révoltèrent aussitôt contre le nouveau souverain, s'emparèrent de lui et le firent périr. Muley-Soliman lui-même courut les plus grands dangers; mais il parvint à se réfugier dans une de ses forteresses, près de Méquinez, où il brava long-temps les efforts de ses ennemis. Enfin le château fut pris, et l'empereur ne dut son salut qu'à une femme du peuple, qui, l'habillant de vêtements féminins, le fit passer pour sa mère, attaquée de la peste, et lui donna les moyens de s'enfuir.

Alors les Schellucks proclamèrent empereur un neveu de Muley-Soliman, également nommé Muley-Ibrahim; mais bientôt, mécontents du maître qu'ils s'étaient donnés, ils se révoltèrent une fois encore, et le nouveau sultan mourut à Tétouan, des suites d'une blessure qu'il avait reçue en combattant contre les insurgés. Muley-Isahid, frère de ce dernier, cacha quelque temps la nouvelle de cette mort; puis, ayant pris les dispositions les plus énergiques, il s'empara du trône et fit capituler la ville de Fez; cependant, à l'exception de Tétouan, de Fez et de Méquinez, le Maroc tout entier refusait de se soumettre au nouvel empereur. Sur ces entrefaites, le vieux Muley-Soliman, assisté de son neveu Muley-Abderrahman, apparut à la tête d'une armée, et,

en fort peu de temps, ce dernier réussit à soumettre les villes et les tribus rebelles. En apprenant la victoire de son jeune rival, Muley-Isahid abandonna le Maroc, se réfugia dans le désert, et depuis lors on n'a jamais su ce qu'il était devenu. Ces événements eurent lieu en 1822; mais ce n'est qu'en 1825 qu'Abderrahman fut universellement reconnu souverain.

On conçoit dans quel état de désolation devait se trouver l'empire après neuf années de déchirements. Il fallait un prince habile pour réparer les désastres enfantés par les guerres civiles ; mais Muley-Abderrahman ne montra pas plus d'intelligence dans l'art du gouvernement que ses prédécesseurs. Après avoir satisfait sa vengeance, c'est-à-dire après avoir fait décapiter ou périr dans les supplices les chefs des tribus et les principaux habitants des villes qui l'avaient combattu, il ne songea plus qu'à une chose, c'est à remplir ses coffres, car l'avarice est la passion dominante du prince actuel. Au reste, on ne s'étonne plus de la profonde incapacité des empereurs qui se succèdent dans le Maroc, lorsqu'on voit l'éducation que reçoivent les fils du sultan. En effet, elle se borne à savoir monter à cheval, à faire, en tirant un coup de fusil, l'exercice équestre que nous avons décrit précédemment, et à lire la lettre du Koran.

On peut diviser les troupes marocaines en deux catégories, c'est-à-dire en régulières et en irrégulières. Les premières constituent, à proprement parler, l'armée impériale; elles reçoivent une paye fixe, et sont vêtues, équipées et armées aux frais du souverain. C'est uniquement sur ses soldats réguliers que l'empereur peut compter; ils lui restent, en général, très-fidèles; parce qu'il sait se les attacher chaque jour davantage, en leur procurant continuellement certaines aubaines considérables. Il les charge, par exemple, d'escorter les représentants des puissances européennes, les marchands et les étrangers qui ont

affaire auprès de lui; or, toutes ces escortes sont payées largement par ceux qui reçoivent cet insigne honneur. Ces troupes régulières du sultan ne dépassent pas vingt mille hommes. La seconde catégorie comprend les troupes placées sous les ordres des gouverneurs des provinces, et entretenues par les villes de leur résidence, qui leur abandonnent des terres. Il est impossible d'évaluer exactement le nombre d'hommes que le Maroc pourrait opposer à un ennemi extérieur, car tous les Maures, quoique cultivateurs, sont soldats ou peuvent l'être en cas de nécessité; tous ont un cheval, un sabre, un fusil, et marchent au premier ordre du sultan. Lorsqu'il a besoin de troupes, il convoque la milice des pachas, et demande en outre à chaque province un nombre de recrues proportionné à sa population. Mais ces levées extraordinaires ne sont astreintes au service militaire qu'après la cessation des travaux agricoles, c'est-à-dire depuis la fin des semailles jusqu'à la moisson, et depuis la moisson jusqu'au moment où l'on doit préparer la terre à recevoir de nouvelles semailles. En campagne, toutes les troupes, régulières ou irrégulières, vivent aux dépens de la province qu'elles occupent. Dans un pays où tout homme est soldat, ce fait seul empêchera toujours de lever des armées extrêmement nombreuses, parce qu'il serait impossible d'entretenir d'énormes rassemblements dans des contrées qu'ils dévastent aussitôt et qui sont d'ailleurs habituellement fort misérables. D'un autre côté, on ne saurait mettre en mouvement de pareilles masses, le pays fut-il même ouvert : il n'existe dans l'empire ni magasins de vivres et d'approvisionnements, ni places fortes pour protéger une retraite ou rallier une armée qui aurait été défaite.

Avant l'établissement des Français dans la régence d'Alger, l'empereur du Maroc n'avait pas besoin d'une armée nombreuse, un détachement de cinq à six mille hommes suffisant pour main-

tenir l'ordre dans les provinces, dont les habitants se livrent au commerce et à l'agriculture, et sont en général fort peu disposés à remuer. Quant aux turbulentes tribus montagnardes qui s'insurgent très-fréquemment, il suffit, en général, de dix à douze mille hommes de plus, fournis par la milice des pachas ou le contingent des provinces pour réprimer la révolte. Ces expéditions se réduisent ordinairement à ravager le pays, et à faire périr par d'atroces supplices les malheureux qui tombent entre les mains du sultan.

Les troupes régulières de l'empire sont, pour la plus grande partie, composées de nègres. Muley-Ismaël, contemporain de Louis XIV, ne pouvant compter sur la fidélité des troupes que lui fournissaient les diverses provinces, résolut de se créer une armée qui, lui devant tout, lui fût tout-à-fait asservie. Pour atteindre ce but, il acheta une multitude d'esclaves noirs des deux sexes, les maria, éleva leurs enfants dans l'islamisme, et en fit des soldats, d'autant plus dévoués à leur maître et redoutables aux Arabes, qu'ils étaient méprisés par ces derniers, soit à cause de leur couleur, soit à cause des superstitions idolâtres qu'ils amalgamaient avec le mahométisme. Ils prirent la domination de *Bokharis*, du nom de *Sidi-Bokhari*, l'un des commentateurs du Koran, que Muley-Ismaël leur donna pour patron; et ils justifièrent pleinement les espérances de l'empereur. A sa mort, il y en avait au Maroc environ cent mille en état de porter les armes. Mais l'armée noire devint bientôt une véritable garde prétorienne; bientôt son avidité, sa versalité et son insolence n'eurent plus de bornes; elle fit et déposa les sultans au gré de ses caprices. Enfin, vers 1742, Muley-Abdallah, plein de ressentiment contre ses noirs, dont il avait souvent éprouvé l'inconstance, prit la résólution d'anéantir cette milice audacieuse. Il fit naître adroitement les occasions de leur susciter des que-

relles avec le peuple, et s'étudia à les rendre odieux à toutes les provinces. Sous prétexte de contributions forcées, dont ils devaient recevoir le prix, il les mit aux prises avec les Berbères et les Schellucks qui avaient les nègres en exécration. Muley-Abdallah lui-même, d'intelligence avec ces montagnards, envoyait des troupes affidées pour mettre les noirs entre deux feux, et les sacrifiaient ainsi à la haine publique, à sa vengeance et à sa propre sécurité. Il en diminua considérablement le nombre; néanmoins, plus tard, les troupes noires causèrent encore quelques troubles, parce que le trésor du sultan ne pouvait satisfaire à toutes leurs exigences. En 1780, il ne restait plus que dix millions dans le trésor impérial, et il en fallait plus de quatre par année pour entretenir une armée de trente à trente-cinq mille nègres. Dans cette situation, le sultan Sidi-Mohammed prit le parti d'en licencier la majeure partie. Pour dissimuler son dessein et parvenir à l'exécuter, il leur commanda de partir par détachements, sous prétexte d'aller résider dans les provinces; puis, envoyant un contre-ordre dont la réalisation était confiée à des détachements plus forts, il les fit désarmer, et leur assigna des terres dans différentes contrées assez éloignées les unes des autres. Il ne conserva que les corps dont les chefs lui étaient dévoués, de sorte que les cent mille noirs armés qu'avait laissés Muley-Ismaël se trouvèrent réduits à quinze mille soldats. Aujourd'hui leur nombre est encore à peu près le même. L'empereur a fort peu d'infanterie; toute la principale force de l'armée consiste en cavalerie, qui serait excellente si elle savait manœuvrer à l'européenne. Les Maures, les Berbères et les Schellucks ont toutes les qualités propres à faire de bons soldats; ils résistent à la faim, à la soif, à la fatigue, et sont courageux; malgré ces avantages, ils ne sauraient jamais entrer en lutte avec les troupes réglées de la France. Si un

Européen voit ces masses d'hommes assemblés, une observation le frappe tout d'abord, c'est l'absence d'uniforme. Les soldats sont vêtus indifféremment de haïks blancs ou bleus; seulement tous sont coiffés d'une haute calotte rouge; les armes non-plus ne présentent aucune uniformité.

Il y a en outre au Maroc environ quinze cents artilleurs, dont les principaux sont des renégats espagnols échappés des présides. On en trouve quelques-uns dans les villes impériales; mais le plus grand nombre occupe les places maritimes de Tanger, de Tétouan, de Laroche, de Salé, de Rabbat et de Mogador. On ne doit pas s'attendre à trouver dans l'empire un corps correspondant à celui du génie chez les Européens. Les quelques fortifications passables qui existent au Maroc sont l'ouvrage des chrétiens, car les Maures sont incapables d'exécuter de tels ouvrages ou des travaux analogues. Lorsque les troupes marocaines veulent traverser un fleuve, on établit un pont provisoire de joncs et de roseaux; si l'on ne peut y parvenir, on jette sur le fleuve un grand nombre d'outres remplies d'air, et on les recouvre ensuite de branchages et de terre pour le passage de l'armée.

Quant à la tactique militaire des armées marocaines, elle est absolument nulle en présence de l'ennemi : elles se forment ordinairement en figure de croissant dont toute la force est au centre, où se trouve également placée l'artillerie. Tout l'art, dans les attaques, consiste à faire mouvoir les détachements des extrémités, de façon à pouvoir envelopper l'ennemi, le mettre entre deux feux et l'exposer en même temps à celui de l'artillerie. Les Marocains, comme tous les peuples ignorants et fanatiques, pensent que rien ne peut leur résister. Mais la bataille d'Isly et le bombardement de Tanger et de Mogador ont dû singulièrement abaisser leur orgueil et leur insolence. Sans

vouloir entrer dans aucun détail sur les causes de la guerre et les circonstances qui ont précédé la lutte des Français avec l'empereur du Maroc, il m'est impossible de résister au plaisir de parler de ces mémorables victoires de la France, cette patrie adoptée par mon cœur, car je lui dois plus que l'existence, puisqu'elle m'a donné la vie intellectuelle.

Le 6 août 1844, l'escadre française, sous les ordres du prince de Joinville, s'embossa sous les murs de Tanger, et ouvrit son feu à huit heures et demie du matin. Le vaisseau *le Suffren*, monté par le prince, prit le poste le plus rapproché des batteries de l'ennemi, et par conséquent le plus dangereux. En une heure le feu de la place fut éteint; ses batteries furent démantelées et les pièces démontées. Cependant, le feu ne cessa tout-à-fait qu'à onze heures: l'escadre tirait encore de temps en temps sur des pièces échappées à la destruction générale. Quatre-vingts bouches à feu sur les cent cinquante qui défendaient Tanger firent un feu bien nourri: de ces quatre-vingts pièces, il en resta quatre à cinq en batterie. Les canons français, en dépit des invectives et des lâches mensonges des officiers anglais témoins de cette glorieuse affaire, avaient donc été parfaitement pointés. Le vaisseau amiral, étant le plus exposé, fut le plus maltraité; il reçut quarante-neuf boulets dans sa carcasse, car les Tangériens dirigaient surtout leur feu sur le vaisseau amiral, où le prince de Joinville, debout à son poste de combat, en grand uniforme, avec sa plaque de la Légion d'honneur sur la poitrine, leur servait de point de mire. Tous les bâtiments rivalisèrent d'ardeur. La perte des Français se réduisit à trois morts et à seize blessés. Les Marocains accusèrent une perte de cinquante tués et de quatre cents blessés; mais ce chiffre était sans doute au-dessous de la vérité, puisque alors on n'avait pas encore retiré tous les cadavres de dessous les décombres. Au reste, les artilleurs



BOMBARDEMENT DE TANGER

Par S. A. R. le Prince de JOINVILLE

6 Août 1844

[illegible]

[illegible]

[illegible] la guerre n'est pas un jeu de hasard. L'armée marocaine, com-
mandée par Sidi-Mohammed, fils aîné de l'empereur Muley-
Abderrahman, se composait d'au moins vingt-cinq mille chevaux
et de [illegible] mille fantassins, appuyés par onze bouches à feu, tan-
dis que l'armée française comptait à peine huit mille cinq cents
hommes d'infanterie, quatorze cents chevaux réguliers, quatre
cents irréguliers et seize pièces d'artillerie. Le maréchal disposa
ses troupes dans un ordre qui rappelle la phalange ou coin des
anciens : l'armée entière, dont l'avant-garde se dessinait angu-
lairement, formait un grand carré de sept cents mètres de lar-
geur, de sorte que l'ennemi, de quelque côté qu'il dirigeât son
attaque, venait nécessairement se heurter contre un angle. Elle
en était séparée par la rivière d'Isly, et apercevait les camps
marocains s'étendant sur les collines de la rive opposée. Toute
leur cavalerie s'était portée en avant pour disputer aux Français
le passage de la rivière. Au milieu d'une grosse masse qui se
trouvait sur la partie la plus élevée, on distinguait le groupe
du fils de l'empereur, ses drapeaux et son parasol, signe du
commandement.

Par l'ordre du maréchal, les Français descendirent sur les
gués, au simple pas accéléré et au son des instruments. De
nombreux cavaliers, qui leur défendaient le passage, furent re-
poussés par des tirailleurs d'infanterie, avec quelque perte des

deux côtés; le maréchal atteignit bientôt le plateau immédiatement inférieur à la butte la plus élevée, où se trouvait le fils de l'empereur. Il y dirigea le feu de ses quatre pièces de campagne, et à l'instant le plus grand trouble s'y manifesta. Dans ce moment, des masses énormes de cavalerie arabe sortirent des deux côtés de derrière les collines, et assaillirent à la fois les deux flancs et la queue de l'armée française, qui eut besoin pour soutenir le choc de toute la solidité de son infanterie; pas un homme ne se montra faible. Les tirailleurs, qui n'étaient qu'à cinquante pas des carrés, attendirent de pied ferme ces multitudes de cavaliers sans faire un pas en arrière; ils avaient ordre de se coucher par terre si la charge arrivait jusqu'à eux, afin de ne pas gêner le feu des carrés. Sur la ligne des angles morts des bataillons, l'artillerie vomissait la mitraille. Les masses arabes furent arrêtées et se mirent à tourbillonner. Le maréchal accéléra leur retraite, et augmenta leur désordre en retournant sur elles les quatre pièces de campagne qui marchaient en tête du système. Dès qu'il reconnut que les efforts de l'ennemi sur les flancs du carré étaient brisés, il continua sa marche en avant. La grande butte fut enlevée et la conversion sur les camps s'opéra. La cavalerie marocaine se trouvant divisée par ses propres mouvements et par la marche des Français qui la coupaient en deux, le maréchal crut entrevoir que le moment était venu de faire sortir la sienne sur le point capital, qui, selon lui, était le camp qu'il supposait défendu par l'infanterie et l'artillerie de l'empire. Il donna l'ordre au colonel Tartas d'échelonner ses dix-neuf escadrons par la gauche, de manière à ce que son dernier échelon fût appuyé à la rive droite de l'Isly. Le colonef Jusuf commandait le premier échelon, qui se composait de six escadrons de spahis, soutenus de très-près en arrière par trois escadrons du 4e chasseurs. Ayant sabré bon

nombre de cavaliers. L'intrépide colonel aborda l'immense camp de l'ennemi, après avoir reçu plusieurs décharges de l'artillerie; il le trouva rempli de cavaliers et de fantassins qui disputèrent le terrain pied à pied. La réserve des trois escadrons du 4e chasseurs français arriva: une nouvelle impulsion fut donnée, l'artillerie fut prise et le camp de Sidi-Mohammed enlevé. Il était couvert de cadavres d'hommes et de chevaux. Toute l'artillerie, toutes les provisions de guerre et de bouche, les tentes du fils de l'empereur, les tentes de tous les chefs, les boutiques de nombreux marchands qui accompagnaient l'armée; tout, en un mot, resta au pouvoir des Français. Pendant ce temps, le colonel Morris, qui commandait les deuxième et troisième échelons, voyant une grosse masse de cavalerie arabe qui se précipitait de nouveau sur l'aile droite de l'armée française, passa l'Isly pour briser cette charge en attaquant l'ennemi par son flanc droit. L'attaque des Maures contre l'infanterie échoua comme les autres: mais alors le colonel Morris eut à soutenir le combat le plus inégal. Ne pouvant se retirer sans s'exposer à une défaite, il résolut de combattre énergiquement jusqu'à ce qu'il lui arrivât du secours. Cette lutte dura plus d'une demi-heure; six escadrons qu'il dirigeait furent successivement engagés et à plusieurs reprises; les chasseurs français firent des prodiges de valeur; trois cents cavaliers berbères ou abids-bokhari tombèrent sous leurs coups. Enfin, le général Bedeau, commandant l'aile droite, ayant vu l'immense danger que courait le 2e chasseurs, détacha le bataillon de zouaves, un bataillon du 15e léger et le 9e bataillon de chasseurs d'Orléans pour attaquer les troupes de l'empereur du côté des montagnes; ce mouvement détermina leur retraite. Le colonel Morris reprit alors l'offensive sur l'ennemi et exécuta plusieurs charges heureuses dans la gorge par laquelle il se retirait. Pendant ce temps Sidi-Mohammed avait rallié ses

troupes en grosse masse sur la rive gauche de l'Isly, et semblait se disposer à reprendre le camp; l'infanterie et l'artillerie française traversèrent rapidement la rivière, l'artillerie se mit en batterie sur la rive droite, lançant de la mitraille sur cette vaste confusion de cavaliers arabes et berbères qui se réunissaient de tous côtés; le maréchal donna l'ordre aux spahis de déboucher. Ils furent suivis de près par les trois escadrons du 4e; et par le quatrième échelon, composé de deux escadrons du 1er régiment de chasseurs et de deux escadrons du 2e régiment de hussards, aux ordres de M. le colonel Gagnon. Se voyant bien soutenus par la cavalerie et l'infanterie, les spahis recommencèrent l'attaque; les bandes marocaines furent vigoureusement poussées pendant une lieue; et leur déroute devint complète; elles se retirèrent partie par la route de Thaza, partie par les vallées qui conduisent aux montagnes des Beni-Senassen. Il était alors midi; la chaleur était grande, les troupes françaises de toutes armes étaient très-fatiguées; elles n'avaient plus de bagages ni d'artillerie à prendre, puisque tout était pris. Elles cessèrent donc la poursuite, et se rassemblèrent toutes au camp du sultan, où le colonel Jusuf avait fait réserver au maréchal Bugeaud la tente de Sidi-Mohammed, et avait réuni les drapeaux pris sur l'ennemi, au nombre de dix-huit, les onze pièces d'artillerie, le parasol de commandement du fils de l'empereur, et une foule d'autres trophées de la journée.

Cette glorieuse victoire a été remportée le 14 août 1844; et le lendemain, le prince de Joinville s'emparait de Mogador. Après avoir bombardé Tanger, le jeune amiral s'était dirigé avec son escadre vers la nouvelle cité qu'il voulait assiéger, et dont nous avons décrit plus haut le port et les fortifications. Arrivé le 11 août devant la place, il ne put, à cause du mauvais temps et de l'état de la mer, commencer l'attaque que le 15. A une



S. A. R. LE PRINCE DE JOINVILLE

heure de l'après-midi, les vaisseaux *le Jemmapes* et *le Triton* allèrent s'embosser devant les batteries de l'Ouest, avec ordre de les battre et de prendre à revers les batteries de la marine. *Le Suffren*, monté par le prince, et la frégate *la Belle-Poule*, prirent poste dans la passe du Nord. Aussitôt que les Arabes virent le mouvement, ils commencèrent le feu de toutes les batteries. L'escadre ne riposta que lorsque chaque vaisseau eut pris son poste. A quatre heures et demie, le feu de la place commença à se ralentir; les bricks *le Caffard*, *le Volage* et *l'Argus*, entrèrent alors dans le port et s'embossèrent près des batteries de l'île, avec lesquelles s'engagea une lutte très-animée. Enfin, à cinq heures et demie, les bateaux à vapeur, portant cinq cents hommes de débarquement, donnèrent dans la passe, prirent poste dans les créneaux de la ligne des bricks, et le débarquement sur l'île s'effectua immédiatement. Trois cent vingt Maures et Berbères défendirent l'île avec le courage du désespoir : un grand nombre fut tué, et cent quarante d'entre eux, renfermés dans une mosquée, finirent par se rendre. Après la prise de l'île, il restait encore à détruire les batteries de la ville qui regardent la rade. Le canon de l'escadre les avait déjà bien endommagées; il s'agissait de les mettre hors de service. En conséquence, le lendemain, cinq cents hommes, protégés par les feux croisés de trois bateaux à vapeur et de deux bricks, débarquèrent, mais ils ne rencontrèrent aucune résistance. Cent vingt canons tombèrent au pouvoir des vainqueurs; la plupart étaient des pièces en bronze magnifiques, moitié espagnoles, moitié anglaises. Quelques-unes seulement furent enlevées; le reste fut encloué et jeté à la mer. Les magasins à poudre furent noyés, les barques emmenées ou défoncées, et les pavillons marocains emportés. Les soldats trouvèrent à la marine d'immenses magasins appartenant à l'empereur, et remplis d'une grande quantité de marchandises. Le soir, ils re-

vinrent à bord sans avoir voulu occuper la ville, où leur présence n'eût été qu'une promenade sans but et sans autre résultat qu'un inutile pillage. Pour compléter l'occupation, le prince décréta le blocus du port et installa dans l'île une garnison de cinq cents hommes. Le 17, les Berbères, voyant la cité inoccupée par les Français, chassèrent la garnison impériale, prirent possession de la ville, la pillèrent et y mirent le feu. Exemple du patriotisme des sujets de l'empereur du Maroc!

Parmi les cent quarante prisonniers faits à la prise de l'île, se trouvaient trente-cinq blessés. Le prince de Joinville, aussi humain que brave, résolut de les rendre spontanément. Cet acte, digne du caractère français, ne fut pas stérile. Le vice-consul d'Angleterre à Mogador, M. Wilshire, avait à plusieurs reprises sollicité du gouvernement maure la permission de se retirer, lui et ses nationaux, autorisation qui lui avait toujours été refusée, parce que les négociants anglais de Mogador, y compris le vice-consul, étaient redevables à l'empereur de sommes considérables, s'élevant, dit-on, jusqu'à cinq millions. Deux bâtiments anglais, arrivés le 13 devant Mogador, n'avaient pas davantage réussi à se faire remettre leurs compatriotes. Ce que n'avaient pu obtenir les pressantes réclamations de l'Angleterre, la France l'obtint par ce noble exemple de générosité. En échange des trente-cinq blessés rendus à la liberté, le gouverneur de Mogador fit rendre non aux Anglais, mais à l'amiral français, M. Wilshire, sa femme et son secrétaire; le prince les renvoya aussitôt au vaisseau anglais *le Warspite*, le même d'où étaient parties les ignobles injures qui n'ont réussi qu'à flétrir leurs auteurs.

Rien ne pouvait faire une impression plus vive sur l'empereur que la prise de Mogador. Cette ville, en effet, constitue la propriété particulière du sultan; outre les revenus qu'il en tire

par les impôts, la douane, etc., il en loue les maisons et les terrains. Occuper Mogador, c'était blesser Abderrahman à l'endroit le plus sensible. La bataille d'Isly ayant en même temps dispersé et démoralisé les troupes marocaines, leur souverain se hâta de conclure la paix ; et contre toute attente, il eut la satisfaction suprême de ne pas être obligé de rembourser à la France les frais de la guerre. Néanmoins il faut espérer qu'il se souviendra de la leçon.

Quant aux populations, il en faudra bien d'autres avant de convaincre ces fanatiques ignorants de la supériorité des Européens. Du reste, rien ne les porte à suivre les progrès de la civilisation moderne. Au contraire, pour éterniser les préjugés, on voit marcher d'accord et l'éducation et la législation. Au Maroc, il n'existe pas de recueil de lois, proprement dit; le Koran forme le code unique des musulmans. La jurisprudence se réduit à l'application des principes contenus dans le livre sacré et dans ses commentaires. Il y a dans les villes et dans les campagnes, des cadis chargés d'administrer la justice, et des talebs pour passer les actes et les contrats. Le cadi est arbitrairement nommé par le sultan; il doit recevoir un traitement d'environ cent francs par mois et rendre gratuitement la justice. Ce traitement se prend sur les revenus des grandes mosquées, car celles-ci possèdent des biens considérables provenant des libéralités des riches et du sultan. Nous devons dire aussi que le cadi est chargé de desservir la mosquée principale du lieu de sa résidence. Mais il était impossible qu'au milieu d'une cupidité et d'une vénalité générales, il restât seul incorruptible. Comme tous les officiers de l'empire, ces magistrats connaissent l'art de s'enrichir promptement, quoiqu'ils soient obligés de partager leurs bénéfices avec les pachas et d'autres fonctionnaires. On porte devant le cadi les affaires litigieuses qui concernent les pro-

priétés, les successions et toutes les discussions d'intérêt. Les parties plaident elles-mêmes ou par procureur; mais les procédures sont peu compliquées et peu coûteuses. Si les intéressés sont mécontents du jugement, elles peuvent en appeler à l'empereur : ce cas pourtant est rare. En général, les Maures préfèrent la sentence du cadi ou un arrangement tel quel à ce recours toujours coûteux, vu le peu d'importance que présentent ordinairement les objets en litige. En outre, les riches craignent de faire connaître leur aisance au sultan, qui, prononçant arbitrairement, dépouille quelquefois à son profit les deux contendants. Les cadis, au contraire, suivent aveuglément la lettre du Koran, et n'osent prendre sur eux de la modérer ni de l'étendre. Il est rare que les Maures recourent à une procédure écrite. Le juge prononce après avoir entendu les parties, examiné les titres et procédé à l'audition des témoins : ici il ne considère pas le nombre, mais plutôt la qualité et la réputation des personnes qui déposent devant lui. Si le demandeur n'a ni témoins ni preuve écrite, le cadi défère le serment au défendeur. Ce serment se prête à la mosquée avec une grande solennité, et les Maures, alors même qu'ils sont dans leurs droits, redoutent singulièrement cette épreuve. Lorsqu'un Maure est condamné à payer une dette, il faut qu'il se libère sur-le-champ, sous peine d'aller en prison; dans ce cas, le créancier est tenu de nourrir son débiteur, mais seulement au pain et à l'eau. Il est extrêmement rare que le condamné, s'il est solvable, n'entre pas en accommodement.

Les pachas n'ont rien à voir aux affaires civiles. Leur juridiction s'étend sur la police des villes et des routes, sur l'ordre dans les marchés, sur le prix des denrées, sur les querelles, les rixes, les vols, les assassinats, en un mot sur tout ce qui concerne la sûreté publique. Les jugements qu'ils rendent sont

toujours arbitraires; ce sont des bastonnades distribuées à tort et à travers, à l'innocent comme au coupable; quelques jours de prison que l'on rachète avec de l'argent; et surtout des amendes qu'ils proportionnent non à la gravité du délit, mais à l'aisance du coupable.

Malgré la férocité des mœurs des habitants, les voies de fait sont rares au Maroc. L'usage où sont les Maures d'être constamment armés empêche les luttes sanglantes : ils se querellent, s'insultent, et ne se frappent point, l'agresseur ayant toujours en face de lui un adversaire prêt à la défense. D'ailleurs, on punit celui qui prend l'initiative des voies de fait, sans que cela, du reste, préjudicie à ses droits pour le fonds de sa prétention. En revanche, les vols sont extrêmement fréquents, et les voleurs remplis d'adresse et de ruse. Les gens du peuple, les campagnards surtout, se volent souvent entre eux. Profitant des nuits obscures pour approcher des *douars*, ils enlèvent tout ce qui peut tomber sous leur main : ils quittent leurs habits, marchent nus, sur les mains et sur les pieds, et, en cas de surprise, ils s'échappent facilement. Précisément à cause de sa fréquence, le vol est puni avec une extrême sévérité. Aussitôt la sentence prononcée, le coupable est fouetté jusqu'à ce que son corps ne soit plus qu'une plaie, s'il en est à son coup d'essai. Au second vol, on lui coupe une main, la seconde au troisième, au quatrième l'un des pieds; et si, après cela, le voleur n'est pas corrigé, il perd son autre pied; enfin on le punit de mort.

Les peines les plus usitées au Maroc sont l'amende et la mutilation : l'amende, parce qu'elle profite au cadi, au pacha, à l'empereur; la mutilation, parce qu'elle remplace, pour ainsi dire, l'emprisonnement. Ce dernier mode de châtiment est rare; car il n'est pas assez expéditif : on ne l'emploie guère que comme moyen de torture. Au reste, quand un individu est condamné à

la prison, c'est à sa famille à lui fournir des aliments, sans quoi le malheureux périrait de faim. La peine de mort est réservée à l'assassinat, ou aux crimes politiques. La contrebande est également punie de mort, car la cupidité du sultan trouve qu'il n'y a pas de peine assez sévère pour ceux qui lui empêchent de remplir ses coffres. J'étais depuis quelques jours à Tétouan, accompagné de l'israélite Daoud, lorsque, en sortant de la ville, de grand matin, nous rencontrâmes une troupe de soldats commandée par un kaïd, et escortant deux jeunes Berbères des montagnes du Riff : c'étaient les deux frères. Ces montagnards offraient le type parfait de leur race; ils étaient d'une taille médiocre, mais bien pris et vigoureux. La couleur de leur peau cuivrée et tannée variait entre le rouge et le jaune. Leurs yeux obliques brillaient d'un feu sombre, quoique dénotant un léger abattement. La coupe de leurs lèvres annonçait l'audace et la férocité. La région supérieure du crâne était légèrement déprimée, le nez épâté et le menton assez effilé. Ils portaient pour tout vêtement l'un une tunique de toile qui lui descendait de la ceinture au genou, l'autre un mauvais gélab. Leur tête était entièrement rasée, à l'exception d'une longue mèche de cheveux noirs qui, de l'occiput, tombait jusqu'aux reins. Je demandai à un des soldats de quoi il s'agissait; il me répondit que c'étaient deux contrebandiers qui faisaient le commerce de bestiaux avec les infidèles, et qui avaient été condamnés. Aussitôt, sans dire un mot, Daoud disparut avant que je m'en aperçusse. Machinalement je suivis les soldats qu'accompagnaient également un assez grand nombre de Maures et de Riffins. Nous arrivâmes ainsi à l'abattoir juif. Un Maure, d'une figure basse et cruelle, tenait à la main un couteau de poche de six pouces de longueur environ; c'était un boucher de Tanger, qui était venu offrir ses services pour remplir l'office de bourreau; comme en géné-

ral ce sont les bouchers que l'on requiert pour ces horribles corvées, tous ceux de Tétouan avaient quitté la ville afin de s'y soustraire, et s'étaient réfugiés auprès du tombeau d'un santon révéré, asile que les soldats du pacha n'auraient osé violer. Il avait donc obtenu sans conteste la mission sanglante qu'il désirait; mais sitôt qu'il vit au lieu d'un condamné qu'on lui en amenait deux, il s'éleva une contestation entre lui et le kaïd. On lui avait promis trente mouzounats (18 francs) pour exécuter un homme, et conséquemment il exigeait le double pour une double exécution. Cette altercation ne dura pas moins d'un quart d'heure, et les malheureuses victimes restèrent pendant tout ce temps debout à côté du kaïd, entendant débattre le prix de leur sang. Le kaïd, à la fin, ayant été contraint de céder, le bourreau jeta par terre sa première victime et lui ouvrit la gorge avec son couteau. A cet horrible spectable spectacle, je détournai la vue; mais bientôt j'entendis une lutte violente s'engager entre le condamné et l'exécuteur, et celui-ci dire : « Mon couteau ne coupe pas; qui veut m'en prêter un autre? » Je reportai mes yeux sur cette scène terrible, et j'aperçus le misérable contrebandier la gorge entr'ouverte, le visage et la poitrine inondés de sang, et tous ses membres s'agitant convulsivement. Un moment de silence suivit la demande du bourreau. Enfin un soldat, qui avait l'air profondément ému de terreur et de pitié, lui jeta un couteau; il le ramassa, et ressaisissant sa proie, acheva assez promptement de séparer la tête du tronc.

Il restait encore à immoler la seconde victime : avant de procéder à cette nouvelle exécution, le Maure réclama le salaire dû pour la première tête : mais le kaïd le refusa absolument et déclara qu'il ne payerait que quand tout serait fini. Cette fois l'exécuteur fut obligé de céder. Alors le patient pria qu'on lui

déliât les mains, ce qui lui fut accordé. Aussitôt il se dépouilla de son gélab et le donna au soldat qui, par humanité, avait prêté son couteau, en lui disant : « Qu'il vous souvienne de moi ; nous nous retrouverons dans un monde meilleur. » Puis s'avançant d'un pas délibéré vers l'endroit où gisait son frère, il articula d'une voix ferme la profession de foi musulmane : « Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, et Mohammed est son prophète ! » Ensuite, s'adressant au bourreau, il lui dit : « Pour l'amour de Dieu, expédiez-moi plus vite que mon frère. » Aussitôt il se coucha sur la terre inondée de sang, et tendit la gorge au bourreau. Je ne pus me résoudre à assister à cette nouvelle boucherie, et je me retirai à l'écart. Un instant après, la foule se mit en mouvement, preuve que l'exécution était terminée. Les soldats emportaient les têtes des deux suppliciés, et, se glissant au milieu d'eux, l'exécuteur, objet d'exécration pour les Maures, suppliait de le protéger contre la fureur populaire ; pour prix d'un tel service, les soldats lui demandèrent les trente mouzounats qu'il avait reçus comme salaire, car le kaïd, reniant sa parole, n'avait plus voulu payer que le prix convenu pour un seul supplicié ; sur son refus, ils le repoussèrent brutalement. Ce misérable prit alors la fuite dans la campagne ; mais il fut poursuivi par les enfants et les jeunes gens, qui l'atteignirent et l'accablèrent de coups, au point qu'il tomba sans connaissance.

Du côté de la ville, une autre scène avait lieu ; les Maures avaient saisi deux juifs et les amenaient aux soldats. En m'approchant, je reconnus avec effroi Daoud-ben-Ozaïr, car j'ignorais absolument pourquoi il était arrêté. Les soldats s'emparèrent d'eux, et leur ordonnèrent de saler les têtes en signe d'ignominie. Daoud réussit à se tirer d'affaire au moyen de quelques pièces de monnaie ; mais son coreligionnaire, pauvre

diable sans doute, ne pouvant faire le même sacrifice, fut contraint d'exécuter la dégoûtante corvée. C'est dans la prévision de cette avanie que Daoud m'avait quitté si brusquement une demi-heure auparavant. Après quoi, on accrocha les deux têtes au-dessus de la porte de Tétouan, afin de servir d'exemple à la multitude.

En rentrant au logis avec Daoud, nous fîmes la rencontre d'un Riffin de la connaissance du juif. Il paraissait furieux et agitait en l'air son mousquet. Daoud lui demanda la cause de sa colère : « Avez-vous vu, nous dit-il, ce maudit boucher tangérien qui est venu ici s'offrir pour verser le sang de mes cousins! je le paierai mieux que le kaïd ne l'a fait : j'ai promis de les venger, et je ne renierai pas ma parole. Au reste, ils sont morts bravement et sans pousser un cri : l'honneur de la famille est toujours sans tache. » Là-dessus il s'éloigna. Le lendemain, nous apprîmes sans étonnement que l'on avait trouvé sur la route de Tanger le boucher mort d'un coup de feu ; on l'avait enterré au lieu même où gisait son cadavre. Le cousin eut l'audace de reparaître le jour même dans Tétouan, et, à ma grande surprise, les autorités le laissèrent tranquille, quoique sans doute il n'ait pas été plus discret avec ses coreligionnaires qu'avec le juif Daoud. On laissa les têtes des deux frères exposées pendant trois journées à la vue du public; puis on les envoya à l'empereur pour lui prouver que l'on n'avait mis aucun retard à exécuter sa sentence.

Lorsqu'un homme a été assassiné, son père, son fils, son frère ou son plus proche parent ont le droit, après avoir obtenu une sentence capitale contre les meurtriers, d'exécuter eux-mêmes la condamnation. C'est l'application rigoureuse de la loi du talion, loi antique reproduite dans le Koran. Mais il est rare que la famille de la victime use de ce droit rigoureux. Ordinai-

rement elle accepte une réparation pécuniaire qui est payée par le condamné ou par ses parents. Néanmoins, quand à l'irritation causée par le crime vient se joindre quelque antipathie de race ou de tribu, la vengeance de la famille de l'assassiné n'est pas satisfaite par cette compensation, et la loi est littéralement exécutée. J'en ai vu un exemple. Un Maure de la province de Drah avait tué d'un coup de pistolet un Schellugh qu'il soupçonnait, mais sans preuves suffisantes, d'entretenir des relations coupables avec sa femme. Le crime avait été commis en plein jour, au milieu même du marché où le Schellugh était venu vendre quelques denrées; et le coupable avait été immédiatement arrêté par les soins du kaïd chargé de la police. Aussitôt, le frère du Schellugh assassiné se rendit à Maroc, où se trouvait le sultan, et demanda qu'on lui livrât le meurtrier de son frère. Le crime ne pouvant être mis en doute, Abderrahman fut obligé d'accorder la demande du montagnard, ce qu'il fit en ces termes : « Nous te permettons de faire périr l'assassin de ton frère, mais avec la même arme, au même endroit, le même jour et à la même heure. Cependant pourquoi veux-tu tuer un musulman? Tu ferais mieux d'accepter le prix du sang : nous le fixerons à trois cents douros (environ 1,500 francs), et nous t'en garantissons nous-même le paiement. — Avec cette somme pourrais-je m'acheter un frère? répondit le Schellugh. — Nous t'avons entendu, dit l'empereur : marche dans ta voie. Nous te donnerons une lettre dans laquelle sera écrite notre sentence. »

Le Schellugh revint, et le même jour de marché, à la même heure, il trouva l'assassin de son frère que les soldats du kaïd avaient amené de sa prison. Le coupable s'assit au lieu même où il avait commis le meurtre. Le Schellugh reçut des mains du kaïd le pistolet qui avait servi à l'exécution du crime. Après l'avoir chargé, il marcha vers le Maure, et tournant lentement

autour de lui, il lui dit : « En présence de Dieu et des hommes, réponds avec vérité : As-tu tué mon frère? — Je l'ai tué, » répliqua le condamné. Aussitôt un parent de ce dernier allant droit au Schellugh, lui offrit cent douros de plus que la rançon fixée par l'empereur. « Ces paroles sont inutiles, » répondit l'offensé; et tournant encore autour du malheureux Arabe, il répéta sa question. La réponse de la victime fut la même. Le parent, augmentant son offre, lui proposa deux cents, puis trois cents douros pour le prix du sang versé. Sans répondre à ces offres, le Schellugh fit encore le tour du condamné, et lui dit : « Fais ta profession de foi avant de mourir. — Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mohammed est le prophète de Dieu ! » repartit le Maure d'une voix ferme. Pendant ce temps, l'offensé appliqua le pistolet sur la colonne vertébrale, au point de réunion de la partie cervicale et de la partie dorsale; car c'était le lieu même où avait été atteint le frère du Schellugh. A peine la victime eut-elle achevé sa dernière profession de foi, que l'arme fit feu. Le Maure tomba par terre, et, quoique mortellement blessé, il n'expira qu'au bout de quelques heures, au milieu des plus cruelles souffrances. Dès qu'il eut rendu le dernier soupir, ses parents enlevèrent le cadavre et allèrent l'ensevelir.

Malgré la férocité des mœurs des habitants du Maroc, les exécutions capitales y sont assez rares, du moins pour crimes privés; il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit de vengeance politique, le sang coule par torrents. La terreur et la confiscation sont les moyens de gouvernement que connaissent les sultans du Maroc. Après une insurrection réprimée, après la défaite d'un compétiteur au trône, la mer et les fleuves engloutissent par centaines les malheureux vaincus cousus dans des sacs. D'autres sont empalés, brûlés à petit feu, coupés par morceaux, ou sciés lentement afin de prolonger la souffrance la plus atroce. On les

enterre tout vivants, la tête seule restant exposée au soleil et aux piqûres des insectes; quelquefois, par un jeu d'une barbarie révoltante, les bourreaux introduisent dans la bouche et dans le nez du patient des paquets de poudre, et en y mettant le feu, ils font partir la tête de la victime qu'on a livrée à leur ingénieuse cruauté. On rencontre fréquemment des multitudes de misérables, hommes ou femmes, mutilés de la manière la plus cruelle, auxquels on a coupé le nez, les oreilles, les pieds, les mains, les seins. Mais ce qui n'est pas moins remarquable que la rage des bourreaux, c'est la constance héroïque avec laquelle les victimes endurent ces abominables supplices.

Les tortures les plus raffinées sont également mises en usage contre les pachas, les riches particuliers, et les juifs, quand le sultan veut s'emparer de leurs richesses. Dans ce cas, celui qui refuse de révéler le lieu où il a caché ses trésors, laisse exposés aux plus cruels tourments ses femmes, ses enfants, ses esclaves, qui, quelquefois, périssent misérablement, car ils ignorent absolument ce que le père de famille a fait de son or. Un Maure qui en voulait à un juif, je ne sais plus pour quel léger motif, ayant déclaré au gouverneur de la ville d'Alcassar-el-Kabir que l'israélite avait trouvé un trésor dans son jardin, le gouverneur manda ce malheureux accusé, et, sur ses dénégations réitérées, e fit jeter en prison. Dans la pièce où on l'enferma se trouvait un lion, que l'on avait attaché à la muraille à l'aide d'une chaîne de fer assez longue pour qu'il ne pût saisir et déchirer le juif; mais celui-ci, afin d'éviter les griffes qui le menaçaient sans cesse, était obligé de se tenir accroupi à l'angle de la chambre. Il lui fallait certainement avoir les yeux sur son redoutable compagnon, car au moindre mouvement il devait devenir sa proie. L'infortuné, que l'on laissa ainsi que l'animal privé de nourriture, résista deux jours entiers à cet horrible

supplice; mais la troisième nuit ses forces furent vaincues, et le lendemain on ne trouva plus que des lambeaux informes de chairs déchirées et d'os brisés. Voilà comment on se joue de la vie des hommes dans ce gouvernement despotique.

Au reste, comme on l'a vu, la fortune des sujets est encore plus exposée. Les impôts, au Maroc, seraient modérés si un contrôle efficace pouvait empêcher les rapines des fonctionnaires. En effet, l'impôt légal prescrit par le Koran est la dîme du produit des terres et des troupeaux; elle est exigée en nature et non sur l'estimation. Celui qui a recueilli dix mesures de blé, en donne une, sans qu'on soit en droit de le faire payer sur la proportion d'une récolte plus abondante. Dans les capitales des provinces, le sultan a des magasins où sont déposés ces objets. Il prélève ce qui est nécessaire pour l'entretien de sa maison, de ses palais, de ses soldats, et fait vendre le reste. Les autres sources du revenu de l'empereur sont le bénéfice sur la monnaie, les tributs payés par les étrangers; les taxes arbitraires et les droits de douane. Le bénéfice sur les monnaies est fort peu de chose; il serait nul si le souverain ne se dédommageait des frais de fabrication par les alliages. Il en résulte qu'il convient d'importer de l'argent au Maroc et nullement d'en exporter.

Comme dans tous les pays mahométans, les juifs paient ici une capitation en signe de mépris; elle est cotée en raison de leur âge, de leur sexe et de leur santé, car il est exigé des hommes vigoureux et des jeunes gens énormément plus que des vieillards et des femmes âgées. La taxe étant une flétrissure, il en résulte que les puissances européennes, qui ont si long-temps payé tribut à l'empereur du Maroc, ont attiré volontairement sur elles un mépris égal à celui qui frappe les israélites dans tout l'empire. De là vient l'avilissement du nom chrétien. Les présents continuels que les ambassadeurs ou les consuls sont dans

l'usage de faire au souverain et aux pachas entretiennent la présomption et l'insolence des Maures. Ce reproche, sans s'appliquer rigoureusement à la France et à l'Angleterre, qui ne se sont jamais rendues tributaires du Maroc, doit cependant les atteindre, car elles s'efforcent lâchement de capter la bienveillance du sultan au moyen de présents. L'Angleterre s'est montrée si généreuse à cet égard, qu'elle a certainement fait entrer dans le coffre impérial plus d'argent que tous les tributs étrangers réunis. Ainsi, en 1814 et 1815, elle a fait pour plus de 500,000 francs de présents à Muley-Soliman. En outre, les Maures tirent une grande quantité de poudre de Gibraltar; et je puis affirmer et prouver que depuis 1830, c'est-à-dire depuis la conquête d'Alger par la France, l'Angleterre livre sa poudre gratuitement, libéralité magnifique, sans doute, mais dont le gouvernement français aurait bien le droit de s'offenser. Avant 1815, le sultan recevait en tribut du Danemark, de la Suède, de la Hollande et de l'Autriche, comme souverain des états vénitiens, la somme de 420,000 francs; mais, dès 1815, le roi des Pays-Bas et l'empereur d'Autriche cessèrent de payer ce tribut honteux. Tout récemment le Danemark et la Suède ont suivi cet exemple. Les États-Unis d'Amérique, dont les relations avec le Maroc datent d'une époque plus récente, ne se sont pas soumis au tribut. Cependant la valeur annuelle de leurs présents, qui s'élève à plus de 81,000 francs, équivaut presque à cette taxe déshonorante.

Quant aux impositions arbitraires, il est impossible de rien préciser à cet égard. Lorsque son trésor est vide, les moyens que l'empereur emploie pour tirer de l'argent sont simples et expéditifs : il fait passer ses ordres aux pachas ou gouverneurs des provinces; ceux-ci doivent lui payer, dans un temps limité, la somme dont il a besoin. Aussitôt le pacha fait contribuer les

contrées qui sont sous sa dépendance; et pour s'indemniser de sa peine, il ne manque pas de doubler l'impôt. Son exemple est suivi par une foule de subalternes, qui pillent chacun de leur côté. Ainsi, au moyen de cette chaîne de despotes, qui va depuis l'empereur jusqu'au dernier de ses agents, le peuple paye quatre fois plus qu'il ne devrait payer. Le sultan le sait, mais il ne s'en met point en peine; bien au contraire, le principe de politique intérieure qui dirige l'administration du Maroc est celui-ci : Pour que le peuple soit soumis, il faut qu'il soit pauvre et sente constamment la main du souverain. L'empereur Muley-Ismaël exprimait autrement la même pensée : « Si je tenais des rats renfermés dans un panier, et si je ne les remuais pas constamment, ils perceraient le panier pour s'en aller. »

La douane d'entrée et de sortie sur le commerce étranger rend des sommes considérables au sultan, surtout quand il laisse au commerce une certaine liberté. Néanmoins, ordinairement il ne paraît pas se douter que les prohibitions absolues et les droits trop élevés sont précisément les mesures les plus opposées à ses véritables intérêts. Les tarifs varient à chaque instant; les droits d'entrée sont parfois d'une exagération telle, qu'ils équivalent à une prohibition complète. Au reste, une fois ce droit payé, on peut transporter les marchandises dans tout l'empire sans être assujetti à de nouveaux péages. Aujourd'hui les tarifs sont excessifs; et ils frapperaient le commerce de stérilité, si l'empereur ne faisait parfois crédit aux négociants. C'est ainsi que les négociants anglais de Mogador, lors du bombardement de cette ville, se trouvaient devoir cinq millions au trésor impérial. En payant comptant, on obtient une remise de vint-cinq pour cent.

C'est un spectacle curieux que la vue d'une douane marocaine. Près du débarcadaire, sous un hangar ou dans une cour toute nue, on voit le pacha gravement accroupi et humant avec

délices la fumée de sa pipe; près de lui est un secrétaire, tenant un sale registre sur lequel il inscrit les marchandises qui passent à la douane et les sommes payées; un troisième fonctionnaire est là, estimant au hasard les objets et fixant le montant des droits à acquitter; une douzaine de soldats déguenillés assistent ces agents du fisc. Comme les fonctions du pacha, du secrétaire et du *commissaire-priseur* sont gratuites, on pense bien que l'empereur ne doit pas recevoir la totalité de ce que payent les commerçants. Bien loin de là, ces trois larrons prélèvent la plus large part possible. Avec une semblable législation douanière, la contrebande, malgré l'extrême sévérité de la répression, a pris une extension prodigieuse, et les revenus de l'empereur sont réduits d'autant. Il est facile de juger, d'après ce que nous avons dit des productions du Maroc, quelles admirables sources de richesses s'y développeraient, si le gouvernement avait un peu plus l'intelligence de ses propres intérêts.

On peut, sans exagérer, évaluer à une dizaine de millions le revenu annuel qui arrive dans les mains du sultan; mais pour cela le peuple certainement doit payer, au minimum, vingt-cinq à trente millions. Le souverain, n'ayant guère à solder que son armée, qui lui coûte au plus trois millions, ne dépense pas au delà de cinq millions par an; il met donc, chaque année, cinq millions en réserve. On voit que, depuis 1822, l'épargne d'Abderrahman doit former une somme assez ronde, et quelle a été la duperie du gouvernement français, qui n'a pas fait payer à ce prince les frais de la dernière guerre. En les lui faisant supporter, c'était le frapper à l'endroit le plus sensible; car la perte de deux à trois mille hommes lui importe peu aujourd'hui, puisqu'il a conservé le trésor dans toute son intégrité.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Religion. — Prières. — Vendredi. — Circoncision. — Paradis. — Fêtes. — Santons. — Fous. — Superstitions populaires. — Vierge-mère. — Cultes étrangers. — Prières publiques. — Enchanteurs de serpents.

Il serait inutile de disserter longuement sur la religion dominante au Maroc, c'est-à-dire sur le mahométisme : il suffit d'en dire quelques mots, en insistant seulement sur les particularités qui distinguent l'islamisme tel qu'il est pratiqué dans l'empire, et sur les superstitions singulières qui y règnent, pour comprendre que le culte musulman est très-simple et que ses prescriptions sont faciles à accomplir. Ainsi, par exemple, tout sectateur du prophète est tenu de prier au lever du soleil, au milieu du jour, à trois heures de l'après-midi et au coucher du soleil. A chacune des heures canoniques, les *muezzins*, montés sur les tours des mosquées, appellent les fidèles à la prière, et y arborent une lanière blanche. La prière est précédée par les ablutions : ces cérémonies sont de rigueur. Le vendredi, qui correspond au dimanche des chrétiens et au sabbat des juifs, les musulmans se rendent à la mosquée, où ils suivent les prières faites par le taleb, et écoutent une espèce de prône. C'est aussi le vendredi que le desservant de la mosquée dit la prière en faveur du souverain régnant. Au reste, le travail n'est pas interdit le vendredi, et le mahométisme semble avoir pris à la lettre cette sage parole : Qui travaille prie.

Tout le monde sait que la pratique de la circoncision est prescrite par le Koran, comme signe distinctif des enfants du prophète. Néanmoins il existe dant le Maroc nombre de mu-

sulmans qui ne portent pas ce signe d'élection. On ne peut attribuer cette négligence qu'à des circonstances accidentelles. C'est en général à l'âge de sept ans que l'on fait subir aux enfants cette opération fort simple et qui n'offre aucune espèce de gravité. La cérémonie s'accomplit dans la mosquée; elle est toujours l'occasion d'une fête à laquelle prennent part tous les membres de la famille.

Sans discuter ici aucun des dogmes fondamentaux de l'islamisme, je relèverai pourtant une erreur grave, et très-accréditée en Europe, parce qu'elle a été admise sur l'autorité imposante de Volney, homme qui, malgré ses hautes prétentions, est, en réalité, fort peu compétent sur ce qui concerne les mœurs et les croyances de l'Orient. Ainsi, il affirme que, selon les musulmans, les femmes ne doivent pas entrer dans le paradis. Pour démontrer la fausseté de cette assertion, il nous suffira de citer quelques passages du Koran. « Hommes ou femmes, ceux qui pratiqueront les bonnes œuvres, et qui seront en même temps croyants, entreront dans le paradis et ne seront fraudés de la moindre part de leur récompense. » Ch. 4, verset 123. — « Dieu a promis aux croyants, hommes et femmes, les jardins baignés par des rivières; ils y demeureront éternellement, ils auront des habitations charmantes dans les jardins d'Éden, et une grâce infinie de Dieu. C'est un bonheur immense. » Ch. 9, v. 73. — « Les croyants seront introduits dans les jardins d'Éden, ainsi que leurs pères, leurs épouses et leurs enfants, qui auront été justes. Là ils auront la visite des anges qui y entreront par toutes les portes. » Ch. 13, v. 23. — « Au jour du jugement, les héritiers du paradis seront remplis de joie. En compagnie de leurs épouses, ils se reposeront à l'ombre, assis commodément dans des fauteuils. » Ch. 36, v. 55, 56. — « Quiconque aura fait le mal, ne recevra en retour que le mal; quiconque aura fait le bien,

qu'il soit homme ou femme, et qui aura cru, sera au nombre des élus qui entreront au paradis et y jouiront de tous les biens sans compte. » Ch. 40, v. 43. — « Entrez dans le paradis, vous et vos compagnes, réjouissez-vous. » Ch. 43, v. 70. Il existe beaucoup d'autres versets tout aussi explicites, qu'il est superflu de citer.

Les fêtes sont loin d'être aussi nombreuses chez les musulmans que chez les chrétiens; les premiers n'en ont que trois. Après le jeûne du *Ramadan*, c'est-à-dire à la fin du carême musulman, a lieu la fête du Beiram, et soixante-dix jours après vient celle du *Courban*. On célèbre cette fête, qui veut dire oblation ou fête des sacrifices, en immolant un ou plusieurs moutons par famille, que l'on a soin de faire distribuer aux pauvres. L'empereur du Maroc la célèbre hors de la ville pour qu'il y ait plus de monde assemblé. Il envoie à son palais par un cavalier le mouton qu'il vient d'égorger, et s'il palpite encore en arrivant, on interprète le fait comme un augure favorable. On ignore l'origine et le motif de cet usage superstitieux inconnu en Orient. Les Turcs ne solennisent que trois jours chacune de ces deux fêtes, et le travail est interdit pendant ce temps-là. Plus paresseux ou plus dévots, les Marocains les font durer huit jours, et se livrent dans cet intervalle à toutes sortes d'excès. Aussi y a-t-il beaucoup de maladies et même de morts après ces deux fêtes. On solennise de même au Maroc l'anniversaire de la naissance du prophète et la fête du nouvel an, qui se célèbre dix jours après son renouvellement. Cette dernière est consacrée aux aumônes, comme elle l'est en Europe aux étrennes. On voit ce jour-là, chez les Maures, beaucoup de gens empressés de recevoir; mais ceux qui sont en état de donner se tiennent enfermés par raison d'économie.

Dans tous les états mahométans, on rencontre des espèces

d'anachorètes, qui, soit par des actes de dévotion extraordinaires, soit par des miracles et des prédictions, savent acquérir une grande réputation de piété, et passent parmi les habitants pour de véritables saints. Au Maroc, c'est dans les provinces méridionales que ces santons sont le plus multipliés et paraissent le plus accrédités. La sainteté, chez les Maures, est une profession fort honorable et certainement une des plus lucratives : c'est souvent un héritage de famille qui passe du père au fils. Un saint dit avec assurance qu'il est saint, comme un tailleur dit qu'il est tailleur. Ces santons jouissent d'une autorité d'autant plus considérable que la superstition est plus profonde. On voit souvent des Maures aller, à cinq ou six journées de leurs habitations, invoquer quelque religieux renommé, afin d'obtenir par son intercession l'objet de leurs vœux. Tous les santons n'ont pas le même don : on invoque les uns pour la guérison des maladies, les autres pour la fertilité des terres, ou pour avoir des charmes contre les sorciers, contre la piqûre des serpents, etc. Il en est auxquels les femmes font des neuvaines afin d'avoir des enfants : ils paraissent même les plus fréquemment invoqués et font le plus de miracles. Au reste, les moyens d'opérer, dans ce cas-là, n'a rien que de fort naturel, et les femmes qui y ont recours se gardent bien de le divulguer. Quand on va invoquer un santon, on ne manque jamais de lui porter quelque offrande; car ils vendent leur intercession comme Rome vend ses indulgences; aussi se font-ils un jeu de l'imposture, et emploient-ils audacieusement toutes sortes de supercheries pour abuser la crédulité publique, bien certains de l'impunité, parce que le peuple croit que tous leurs actes, même les plus criminels, sont déterminés par l'inspiration immédiate de la Divinité.

A l'époque de mon arrivée au Maroc, il existait, à environ

deux lieues de Taroudant, un santon appelé Sidi-Mohammed-el-Hadj, qui avait accompli jusqu'à trois fois le pèlerinage de la Mecque, comme son nom l'indique; par ce fait, de même que par ses austères dévotions, ils s'était acquis la réputation de guérir les maladies des hommes et des bestiaux, et de faire cesser la stérilité des femmes. J'eus plusieurs occasions de passer près de sa demeure : chaque fois qu'il me voyait, il m'accablait d'invectives et me menaçait même de son long fusil. En m'injuriant ainsi, il excitait contre moi le fanatisme musulman, et satisfaisait, en outre, sa jalousie; car j'empiétais sur ses attributions en me permettant de traiter et de guérir plus souvent que lui les malades qui se confiaient à mon savoir. Au reste, ce saint était hospitalier; comme les offrandes qu'il recevait se trouvaient bien supérieures à ce dont il avait besoin, il donnait le superflu aux malades et aux pauvres. Un jour que, pour aller à la chasse du sanglier, je passais non loin de sa cellule en compagnie de plusieurs Maures, Sidi-Mohammed vint se poster au-devant de nous pour nous barrer le chemin. Je remarquai cependant qu'il était sans armes. A son approche, tous mes compagnons descendirent de cheval, et courbant la tête, saisirent sa main crasseuse pour la baiser. Je m'étais placé à l'arrière-garde afin d'éviter le santon; cependant mon tour arriva, et, au lieu de lui baiser la main, je lui remis une petite pièce d'argent. Aussitôt mon homme, prenant un air de protection hautaine, me saisit par la main et me cracha sur les yeux. Je dus faire en ce moment une mine assez piteuse, et je me hâtai de prendre mon mouchoir pour m'essuyer, lorsqu'un vieux musulman de la troupe s'écria : « O le plus heureux des nazaréens! Sidi-Mohammed a craché sur ton visage. Le bonheur t'attend, car tu es béni à jamais. » Je remis donc mon mouchoir dans ma poche, de peur d'effrayer les musulmans, ébahis de la haute

faveur dont je venais d'être honoré. Mais le santon, sans lâcher mon bras, fit signe à mes compagnons de s'éloigner, ce qu'ils firent aussitôt. Dès qu'il ne craignit plus d'être entendu par les Maures, il me demanda confidentiellement de venir le lendemain le voir à sa demeure. Comme je marquais de la répugnance, il me dit qu'il était malade et voulait savoir si le *hakim* des infidèles était aussi habile qu'on le disait; puis il me congédia en me recommandant le silence. Je rejoignis sur-le-champ mes compagnons, qui m'accablèrent de questions pour savoir de quoi m'avait entretenu le saint. « Il m'a prédit, répondis-je, que je ne tarderais pas à être un bon musulman, et que je me convertirais à la vraie foi. » Là-dessus tous les Maures présents me félicitèrent sur ma conversion, la regardant déjà comme une chose accomplie, et m'accablèrent de caresses. Le lendemain, je fus fidèle au rendez-vous : Sidi-Mohammed était réellement malade. Après quelques plaisanteries sur les guérisons miraculeuses qu'il faisait et sur son impuissance à se guérir lui-même, plaisanteries qu'il prit fort bien, je lui remis les médicaments dont il avait besoin, et au bout de peu de jours il se trouva parfaitement rétabli. Cette circonstance nous lia étroitement, et je prenais plaisir à le visiter, car ce santon était un homme aussi intelligent qu'il était fourbe. Il en vint à me raconter toutes ses supercheries de l'air le plus sérieux du monde. Il me révéla que dès son enfance, étant paresseux et libertin, il avait résolu, pour concilier son avenir avec ses penchants, de faire profession de sainteté, et de choisir les deux spécialités qu'il avait en effet adoptées dans la suite. « Je vis sobrement, il est vrai, me dit-il; mais, du moins, je ne fais absolument aucun travail. Les malades qui viennent me consulter ne me laissent jamais manquer de provisions de bouche; quand j'ai besoin de quelque vêtement, je vais à la ville; au bazar, je

choisis ce qui me convient, et je prie le premier Maure riche qui passe de payer mon emplette, ce qu'il se hâte de faire; car il se trouve toujours flatté, du moins il en a l'air, de la préférence qui lui est accordée. Quant aux femmes, si je vivais de mon travail, je ne pourrais en avoir qu'une, n'étant pas assez riche pour en entretenir quatre à la fois, ainsi que le permet la loi. Des esclaves coûtent cher, et il faut également les nourrir; or, comme j'ai la réputation de faire cesser la stérilité, il ne se passe presque pas de jours que je ne reçoive la visite de quelque femme jeune et jolie; avec ce perpétuel changement, il est impossible que la satiété puisse naître. De cette façon encore, j'ai la satisfaction d'avoir une nombreuse famille qui ne m'a jamais causé aucun souci. Lorsqu'il m'arrive une femme laide ou vieille, je me contente de lui promettre mes prières, et elle s'en va satisfaite. Et puis, ajouta-t-il, notez que les santons sont les seuls individus qui soient libres et n'aient rien à démêler avec le sultan et ses pachas. » Il est, comme on le voit, impossible de raisonner plus juste que mon saint ami, et de savoir mieux que lui tirer parti de la crédulité des Maures pour satisfaire ses passions dominantes. Un jour qu'il était en train de me raconter avec un sang-froid et un cynisme imperturbables des roueries impossibles à décrire, je l'arrêtai pour lui demander comment il ne craignait pas d'indiscrétion de la part d'un nazaréen : « Qui vous croirait? s'écria-t-il en riant. Vous vous feriez lapider ou assommer par les Maures. Je ne redoute rien d'un musulman, d'ailleurs je le tuerais, à plus forte raison d'un nazaréen. » Lorsque je quittai Taroudant pour aller résider dans une autre ville de l'empire, Sidi-Mohammed en parut désolé, et je crois que son affliction était sincère; car, indépendamment du sentiment de reconnaissance qui l'attachait à moi, il était heureux d'avoir quelqu'un avec qui il pût

s'entretenir de l'heureuse vie qu'il menait et des bons tours qu'il jouait. Plusieurs années après, je revins à Taroudant, et lorsque je demandai des nouvelles du santon, on m'apprit qu'on l'avait un jour trouvé mort dans sa cellule. Il avait été tué d'un coup de fusil tiré par derrière, et le meurtrier était resté inconnu. Le juif Daoud, à qui j'en parlai, me raconta un fait qui me fit faire quelques conjectures sur la cause de cet assassinat : le voici. Ayant rencontré une jeune fille maure que l'on conduisait en grande pompe chez son époux, Sidi-Mohammed arrêta la procession, fit descendre la jeune fille de l'espèce de cage où elle était cachée, lui arracha ses voiles et l'honora saintement de ses faveurs au milieu de la route. Ses compagnes, qui l'entouraient, poussaient des cris de joie et la félicitaient sur son bonheur. On la mena ensuite chez le mari, qui, sans doute, n'osa pas refuser de recevoir une femme dont un saint vénéré avait daigné prendre les prémices; bien plus, il reçut à ce sujet de nombreuses félicitations. Au bout de neuf mois, la mariée donna le jour à un fils, que le père parut accueillir avec la plus grande joie ; mais trois mois plus tard le santon était mort, et quelque temps après la femme répudiée. Il me paraît probable que le Maure dont il s'agit, moins superstitieux que ses compatriotes, ayant résolu de venger l'injure qui lui était faite par un fourbe, avait seulement retardé sa vengeance, afin de ne pas devenir lui-même la victime du fanatisme populaire. Au reste, la mémoire du saint ne paraissait avoir rien perdu du prestige qui l'entourait pendant sa vie. On continuait d'aller en pèlerinage à sa cellule, sur l'emplacement de laquelle on avait érigé une chapelle.

Les habitations des santons sont toujours situées à côté du sanctuaire ou du tombeau de leurs ancêtres, si toutefois ils descendent d'une famille de saints. Les autres choisissent un lieu sauvage et aride, ou bien, au contraire, un endroit riant, plein

de verdure et de fraîcheur : Sidi-Mohammed, par exemple, avait planté sa cellule contre un rocher qui l'habritait du vent du midi; une source limpide coulait à quelques pas et entretenait dans sa retraite une végétation merveilleuse. Son ermitage était délicieux. Quand un santon est mort, on l'enterre avec solennité et on lui bâtit une chapelle qui lui sert de sépulture. Ce lieu devient plus sacré que les mosquées elles-mêmes. Si un criminel, quelque coupable qu'il soit, se réfugie dans un de ces asiles, il y est en sûreté. L'empereur, quoique violant sans scrupule toutes les lois, respecte en général la superstition populaire, et se garde de toucher à ces sanctuaires révérés. Souvent même il leur fait des présents, afin de s'attacher les populations amies du saint. Quand, au contraire, il ose violer les priviléges des santons, il provoque toujours des insurrections dans les provinces, surtout dans celles du midi de l'empire. De tous les souverains du Maroc, Muley-Abdallah est celui qui s'est moqué le plus ouvertement de la superstition de ses peuples, et il a poussé l'audace jusqu'à tuer de sa propre main plusieurs santons révérés.

On trouve encore, mais rarement, des femmes santons jouissant de la même réputation de sainteté que les hommes qui se livrent aux austérités religieuses, et possédant les mêmes priviléges. Il y a quelques années, dans la province de Duquella, vivait une sainte qui se dévouait à la lubricité des passants, et cette dévotion singulière est le seul titre à la vénération publique que l'on a encore pour sa mémoire.

Il existe au Maroc une seconde classe de saints; celle-ci comprend les idiots et les fous. Tous les peuples ignorants ont cru que les malheureux dont l'esprit était aliéné étaient protégés par les dieux. Les Maures voient dans ces pauvres insensés des êtres privilégiés et mêmes inspirés par la Divinité. Cette super-

stition, chez des hommes aussi barbares, est peut-être, à bien des égards, utile à l'humanité. Sans les préjugés qu'elle enfante, les malheureux privés de raison seraient sans protection et sans amis. L'intérêt qu'ils inspirent les fait nourrir et habiller gratuitement : on leur fait des présents et on pourvoit à tous leurs besoins. Malheureusement, parmi ces fous, il y en a de fort dangereux, et les fourbes qui contrefont les insensés sont certainement ceux qui sont les plus à craindre. Il y avait à Miquenaz un saint, dont l'amusement ordinaire était de blesser et même de tuer les personnes qu'il rencontrait sur son chemin; malgré cela, on le laissait en liberté. Sa monomanie était telle que, dans les mosquées, pendant qu'on faisait les prières, il épiait le moment de pouvoir passer une corde autour du cou de la première personne qu'il pouvait atteindre, afin de l'étrangler. En 1820, le consul général de France, à Tanger, fut assailli par un de ces bienheureux idiots; il fut étourdi et renversé d'un coup de bâton sur la tête, et cela au milieu de la principale rue de la ville. Le consul demanda réparation au sultan : celui-ci répondit qu'il lui ferait justice, s'il l'exigeait, mais que, le coupable étant privé de raison, il serait de la générosité d'un chrétien de pardonner ; ce que le consul fut obligé de faire.

Quoique le Koran ait proscrit la magie et les augures, les habitants du Maroc ont une grande confiance aux astrologues et aux sorciers. Ils croient au mauvais œil, et s'en préservent en portant une défense de sanglier, animal immonde selon eux. Ils redoutent les démons et les esprits, et les chassent au moyen d'amulettes que vendent les santons. Ils attribuent aux amulettes une efficacité indépendante de la religion, puisque non-seulement ils les conseillent aux chrétiens, mais encore leur en demandent. Ainsi ils ne se passait pas de semaine que quelque

Maure ne vînt me prier de lui faire une amulette pour le guérir, pour lui porter bonheur, ou pour le faire aimer. On trouve dans chaque province et dans chaque ville quelque superstition particulière. Il existe à Tanger un canon qui, dit-on, fit jadis sombrer un vaisseau chrétien entré dans le port avec des projets hostiles; en conséquence on le regarde comme doué d'une puissance miraculeuse. Les femmes enceintes viennent s'asseoir sur l'affût de cette pièce, et sont convaincues que par là elles s'épargneront une partie des douleurs de l'accouchement.

Une superstition générale dans le Maroc, c'est le respect que l'on a pour les cigognes. Les Maures disent que tuer ces oiseaux est un péché. L'espèce de régularité que l'on remarque dans les cris que ces animaux poussent dans le jour, et le mouvement qu'ils impriment à leur corps, mouvement qui a quelque rapport avec celui que font les musulmans quand ils prient, peuvent bien avoir attaché des idées superstitieuses à leur conservation. Néanmoins il est naturel de croire que le précepte de ne pas tuer les cigognes a eu dans le principe un autre motif. Ces oiseaux, en effet, détruisent les serpents, les crapauds, les sauterelles et autres insectes malfaisants.

Les Maures sont dans l'usage de faire des feux à la Saint-Jean, mais ils ne sont pas plus que nous capables de donner la raison de cette coutume inconnue aux musulmans orientaux. Il existe encore au Maroc d'autres usages qui rappellent le christianisme. Si une femme en travail court quelque danger, la sage-femme et les assistantes implorent la Vierge-mère et la prient de venir en aide à la femme qui souffre : « Oh Mariah! Mariah! accours sans retard, accours! c'est une femme qui pleure! » Lorsque l'accouchée est hors de péril, on fait de nouvelles cérémonies pour reconduire au ciel la Vierge-mère. Ces superstitions s'expliquent soit par le long contact des Maures d'Espagne avec

les chrétiens, soit par le Koran lui-même, qui parle avec les plus grands éloges de la Vierge Marie, et qui a, long-temps avant l'Église catholique, proclamé l'immaculée conception de la Vierge. Voici les passages les plus curieux du Koran à ce sujet. Les anges disent à Marie : « Dieu t'a choisie, il t'a rendue exempte de toute souillure, il t'a élue parmi toutes les femmes de l'univers. » Les anges dirent à Marie : « Dieu t'annonce son Verbe; il se nommera le Messie, Jésus, fils de Marie, illustre dans ce monde et dans l'autre, et un des familiers de Dieu; car il parlera aux humains; enfant au berceau et homme fait, et il sera du nombre des justes. — Seigneur, répondit Marie, comment aurais-je un fils? aucun homme ne m'a approchée.—C'est ainsi, reprit l'ange, que Dieu crée ce qu'il veut. Il dit : Sois, et il est. » Chap. 3, vers. 37, 40-42. Mahomet, dans le Koran, parle encore de Marie en ces termes : « Elle se retira de sa famille et alla du côté de l'Est *du temple*. Elle se couvrit d'un voile qui la déroba à leurs regards. Nous envoyâmes vers elle notre esprit. Il prit devant elle la forme d'un homme d'une figure parfaite. Elle lui dit : « Je cherche auprès des miséricordieux un refuge contre toi. Si tu le crains, *tu ne t'approcheras pas de moi*. » Il répondit : « Je suis l'envoyé de ton Seigneur, chargé de te donner un fils saint. — Comment, répondit-elle, aurais-je un fils? nul homme ne s'est approché de moi, et je ne suis point une dissolue. — Il répondit : Il en sera ainsi; ton Seigneur a dit : Ceci est facile pour moi. Il sera notre signe devant les hommes, et la preuve de notre miséricorde. L'arrêt est prononcé. Elle devint grosse de l'enfant et se retira dans un endroit éloigné. Les douleurs de l'enfantement la surprirent auprès d'un tronc de palmier. Plût à Dieu, s'écria-t-elle, que je fusse morte avant que je fusse oubliée d'un oubli éternel! Quelqu'un lui cria de dessous elle : Ne t'afflige point;

ton Seigneur a fait couler un ruisseau à tes pieds. Secoue le tronc du palmier, des dattes mûres tomberont sur toi. Mange et bois, et rafraîchis ton œil (c'est-à-dire console-toi). » Ch. 19, v. 16-26. La Vierge Marie est l'une des quatre femmes parfaites que les musulmans doivent prendre pour modèle : « Quant aux croyants, Dieu leur propose pour modèles la femme de Pharaon, et Marie, fille d'Amran, qui a conservé sa virginité. Nous lui inspirâmes une partie de notre esprit. Elle a cru aux paroles du Seigneur, aux livres qu'il a révélés; elle était pieuse. » Koran, ch. 46, v. 11 et 12. Les deux autres femmes parfaites, selon les musulmans, sont Khadidja, première épouse du prophète, et Fatima, sa fille, mariée à Ali.

Malgré leur fanatisme, les Marocains en général ont une certaine tolérance pour les cultes étrangers. Un fait important à noter, c'est que le Maroc est depuis plusieurs siècles le seul pays musulman où les juifs et les chrétiens jouissent du droit d'acquérir des maisons et des terres. Il y a peu d'années, on voyait encore dans plusieurs villes de l'empire des couvents habités par de misérables moines espagnols, fort respectés par les Maures pour leur pauvreté, leur charité et leur piété. De ces couvents, un seul a survécu, c'est celui des Franciscains de Tanger.

Les juifs peuvent exercer leur culte avec d'autant plus de liberté qu'ils habitent en général dans les villes des quartiers séparés, et à l'exception des jours de fêtes, où le fanatisme musulman est excité d'une manière extraordinaire, les juifs circulent partout librement. Ainsi que nous l'avons dit, ils sont, il est vrai, exposés à de nombreuses exactions; mais, sous ce rapport, les Maures ne sont guère plus favorisés. Les juifs du Maroc offrent une certaine analogie avec les Maures. Ils sont infiniment plus superstitieux que ceux qui habitent l'Europe.

Leurs rabbins ont grand soin d'entretenir cette déplorable disposition, qui tourne tout à leur profit. Elle est poussée à ce point que, la veille du sabbat, où un israélite ne peut toucher de feu ni tenir un flambeau allumé, une malheureuse jeune fille juive, dont les vêtements avaient pris feu pendant qu'elle était au milieu de sa famille, aurait été brûlée vive, si elle ne se fût pas précipitée dans la rue, où elle fut sauvée par deux Maures qui passaient en ce moment.

Quand une calamité générale, comme la sécheresse et la famine, menace une province, l'empereur ou les pachas ordonnent des prières publiques. Les musulmans supplient alors les juifs d'y prendre part, et d'appeler sur l'empire la miséricorde du Très-Haut; puis israélites et musulmans passent les jours et les nuits dans les synagogues et les mosquées; ils se condamnent à un jeûne sévère et vont en pèlerinage aux tombeaux des santons et des rabbins les plus vénérés. Les bannières des mosquées, chargées de prières écrites à la main, portent continuellement au ciel les prières des enfants du prophète. En ce moment les juifs n'ont à craindre aucune avanie; les Maures, au contraire, leur font le meilleur accueil.

Un pareil spectacle, lorsque j'en fus témoin pour la première fois, avait sans doute de quoi m'étonner. Je m'empressai d'en demander le motif à un taleb des plus accrédités. — « Voici la raison de cet usage, me dit-il : Les prières des vrais musulmans sont agréables à Dieu, et il se plaît à les écouter. Par conséquent, si nous faisions seuls des prières, Dieu aurait trop de plaisir à les entendre pour les exaucer; quand, au contraire, il entend les hurlements discordants des juifs, il s'empresse de satisfaire les musulmans, afin de se débarrasser de l'infernale musique que lui font ces infidèles. — Cela est tout simple et bien imaginé, répondis-je avec une gravité égale

à celle du savant taleb; Dieu est bien forcé de céder, qu'il le veuille ou non. »

Il est impossible de parler de la religion et des superstitions qui règnent au Maroc, sans parler de la secte extraordinaire que forment les enchanteurs de serpents ou eisowies. Sidna-Aïsah, leur maître, vivait, selon eux, il y a deux siècles. C'était un sage qui enseignait l'unité de Dieu; il était toujours suivi d'une foule nombreuse d'hommes avides d'entendre ses paroles. Un jour, le sage s'avança au loin dans le désert de Sous; la multitude, qui depuis long-temps l'accompagnait, eut faim, et s'adressant au maître, lui demanda du pain à grands cris. Sidna-Aïsah, irrité, cria à ces hommes affamés : « *Koul sim*, » c'est-à-dire, mangez du poison. Interprétant à la lettre les paroles du sage, et armés de cette foi qui transporte les montagnes, les disciples saisirent tous les reptiles et tous les animaux venimeux qu'ils purent rencontrer, et les mangèrent. Depuis ce temps, les descendants de ces disciples et ceux qui ont une foi sans bornes à Sidna-Aïsah, ont le pouvoir de prendre et de manier les reptiles les plus redoutables sans courir aucun danger.

Les eisowies sont nombreux et répandus dans toutes les villes du Maroc. On les rencontre les jours de foire dans les marchés où ils viennent faire l'exhibition de leurs talents; aussi ai-je souvent été témoin de ce spectacle. Peu de temps après mon arrivée à Taroudant, je remarquai sur la place du marché quatre Schellughs de la province de Sous. Trois de ces eisowies étaient musiciens, et tiraient des sons mélancoliques, mais assez harmonieux, d'espèces de flûtes formées de roseaux ouverts aux extrémités. Lorsque la foule se fut rassemblée autour d'eux, ils élevèrent leurs mains en adressant leur prière à leur patron Sidna-Aïsah. Leur prière terminée, la musique recommença. L'un des eisowies se mit à tourner avec une rapidité singulière

autour d'une corbeille de joncs, qui était couverte d'une peau de chèvre et qui renfermait les reptiles; puis il s'arrêta subitement, plongea son bras nu dans la corbeille, et nous montra un reptile hideux que l'on nomme *buska* dans le pays. L'enchanteur commença à le plier et le replier comme un cordon flexible, il le roula autour de sa tête, et tout cela sans cesser de danser. Le serpent conservait la position que lui donnait l'eisowie, et semblait obéir à toutes ses volontés. Le jongleur posa ensuite à terre son buska, qui se dressa aussitôt sur sa queue et se mit à se balancer de droite à gauche en suivant la mesure donnée par les instruments.

Après ces jongleries préliminaires, l'eisowie tourbillonna avec une vélocité de plus en plus grande, et en décrivant des cercles de plus en plus étroits. Enfin il tira de son panier deux serpents aussi gros que le bras d'un homme, et d'environ trois pieds de longueur. Ce reptile, auquel les Maures donnent le nom de *effah*, et que les Européens établis au Maroc nomment *leffah*, est excessivement venimeux. Les deux leffahs, à demi roulés, la tête penchée, l'œil ardent, accompagnaient en se balançant tous les mouvements du jongleur. Dès qu'en pirouettant il s'approchait de ces reptiles, ils dardaient leur corps avec une vélocité inconcevable, sans toutefois que leur queue parût changer de place, et retiraient aussitôt leur tête. Au moyen de son haïk, l'enchanteur garantissait ses jambes nues des morsures des leffahs, qui s'acharnaient alors contre son vêtement. Il saisit ensuite un des serpents, et le tenant élevé au-dessus de sa tête, il continua de pirouetter en invoquant Sidna-Aïsah; puis il présenta son bras au reptile, qui lui fit une profonde morsure; pendant ce temps, l'eisowie, éprouvant ou simulant d'atroces douleurs, se livrait à d'affreuses contorsions, sans cesser d'invoquer le nom du patron de sa secte. Le leffah ne lâcha

pas le bras du danseur jusqu'à ce que celui-ci l'eût arraché avec force. Sur-le-champ il fit voir sa blessure et son bras inondé de sang.

Alors, jetant à terre le leffah, il porta la plaie à sa bouche et l'y tint appliquée plusieurs minutes, pendant lesquelles il continua de danser avec une vitesse progressive, les musiciens accélérant comme lui la mesure. Il ne s'arrêta que lorsqu'il se trouva épuisé de lassitude.

Convaincu qu'il n'y avait là qu'un tour de prestidigitateur, et qu'on avait arraché les crochets à venin du leffah, je déclarai à l'enchanteur que son serpent ne me ferait pas plus de mal qu'à lui-même. — « Si vous n'êtes point eisowie et si vous n'avez pas une foi inébranlable au Sidna-Aïsah, me répliqua-t-il, la morsure du leffah vous tuera. — Je ne réunis nullement ces conditions, et le leffah ne me tuera pas. — Qu'on me donne un chien, un poulet, un animal quelconque, reprit l'eisowie, et vous croirez ce que j'affirme. » Aussitôt il saisit par la nuque le serpent par lequel il avait été mordu, et écartant avec une baguette les fortes mâchoires du hideux reptile, il fit voir aux spectateurs effrayés les crochets venimeux d'où suintait un liquide visqueux et blanchâtre. Cette vue commença à me faire réfléchir. A l'instant même on apporta une poule à l'enchanteur; lui ayant arraché quelques plumes, il la fit mordre par le serpent, et posa à terre le pauvre oiseau, qui tourna sur lui-même, et périt dans une convulsion générale. Au bout de quelques minutes, sa peau avait pris une teinte bleuâtre, tant l'empoisonnement était énergique. Je fus donc obligé de retirer ma proposition, aux éclats de rire des spectateurs.

Cette expérience faite, l'eisowie mit ses leffahs dans son panier, et prit d'autres serpents plus communs et dont la morsure n'est pas assez venimeuse pour devenir mortelle. Après

avoir fait mille contorsions bizarres en les maniant pendant qu'ils déchiraient son corps demi-nu, le danseur se mit à manger avidement la queue d'un serpent qui s'était enroulé autour de son cou. L'animal, irrité par la douleur, ne cessa pas de lui faire de cruelles morsures, jusqu'à ce que l'eisowie eût achevé de dévorer le corps entier de ce dégoûtant reptile.

Les disciples de Sidna-Aïsah se rassemblent dans certains jours de fête. Leur danse furieuse, et surtout l'usage du *haschisch*, les jettent dans un tel état d'ivresse et de frénésie, qu'ils se croient transformés en lions, en tigres, en chiens, en taureaux. Alors, se mettant à beugler, à rugir, à aboyer, pour imiter la voix des bêtes sauvages qui forment leurs prétendues métamorphoses, ils se précipitent dans les rues, au plus fort de l'accès de leur rage, mordant, déchirant, dévorant même les animaux qui se trouvent à leur portée. Ces jours-là, les juifs et les chrétiens n'osent, et avec raison, faire un pas hors de leurs maisons; ils ne le feraient qu'au risque de leur vie.

Lorsqu'on a vu opérer les enchanteurs de serpents, on se demande d'où leur vient le privilége de n'avoir rien à redouter des morsures toujours si funestes du leffah et d'autres reptiles du Maroc. Malgré tous mes efforts pour m'éclairer à ce sujet, je n'ai rien pu tirer des eisowies eux-mêmes, et leur science est entièrement ignorée des autres musulmans. La conjecture qui me paraît la plus probable, c'est que les jongleurs possèdent un énergique contre-poison contre le venin de leurs serpents, que le danseur le conserve dans sa bouche et l'applique sur la plaie quand il porte son bras contre ses lèvres.

CHAPITRE HUITIÈME.

Condition des femmes au Maroc.— Mariages.— Intrigue amoureuse.— Catastrophe. — Esclaves. — Manière de vivre des habitants du Maroc. — Repas. — Bains. — Sciences chez les Maures. — Épilogue.

La condition des femmes est fort misérable au Maroc. A l'exception de celles qui épousent de riches musulmans et qui vivent dans une oisiveté complète, elles sont chargées des détails du ménage et de tout ce qui regarde l'intérieur. Chez les Arabes nomades et les tribus montagnardes des Berbères et des Schellughs, elles accomplissent même les travaux les plus pénibles; car souvent ces barbares les chargent des soins de l'agriculture; en même temps qu'il leur faut apprêter les repas de la famille, tisser les habits, allaiter leurs enfants, et subir sous le rapport des relations conjugales la tyrannie la plus odieuse. Cependant la passion pour les femmes est extrême chez les habitants du Maroc; mais au lieu de l'attribuer à la délicatesse d'un noble sentiment ou à la chaleur du climat, on doit en accuser uniquement l'état incroyable d'oisiveté dans lequel vivent les Maures; aussi, à force d'excès amoureux, ils vieillissent de bonne heure. J'ai vu souvent des hommes âgés de trente ans au plus venir me demander des aphrodisiaques. Dans leur soif inextinguible de lubricité, ils s'abandonnent même aux débordements les plus honteux; et l'amour si improprement nommé socratique n'est pas rare parmi eux, chez les habitants des villes principalement; au reste, c'est une conséquence di-

recte de l'état de servilité de la femme, dégradation qui s'observe dans tous les pays où elle est exclue de la société. Un vice analogue se remarque également dans l'intérieur du harem, où les femmes se vengent entre elles des dédains de leurs maris.

Tout musulman a le droit de prendre quatre femmes à la fois, et en outre ses esclaves sont à sa disposition. Néanmoins la polygamie légitime ne se rencontre que chez les grands personnages, à cause des frais que nécessite l'entretien de plusieurs femmes, qu'il est impossible de faire vivre ensemble, et qu'il faut tenir chacune dans des appartements particuliers. Au reste, les enfants des concubines font partie de la famille et prennent part à l'héritage du père. Seulement un enfant de concubine n'a que la moitié d'une part d'enfant légitime. On ne considère comme illégitimes que ceux auquels on donne le nom d'*harami*, enfant de péché, et qui ne sont autres que les enfants des femmes publiques, car la prostitution est tolérée au Maroc : elle recrute les courtisanes parmi les concubines qui se voient, lorsque leur jeunesse est flétrie, repoussées et abandonnées par des maîtres impitoyables.

Les femmes arabes sont en général belles dans leur première jeunesse : à vingt-cinq ans leurs charmes ont disparu ; des yeux d'épervier, bien fendus, noirs et adoucis par de longs cils soyeux, sont alors le seul trait remarquable de leur figure. Les Maures ont sur la beauté des idées bien différentes de celles des Européens. Pour être belle à leurs yeux, une femme doit être d'une obésité monstrueuse; ce préjugé est tellement enraciné chez ces peuples, qu'on voit les jeunes filles, afin de se procurer un embonpoint repoussant, pratiquer obstinément le régime auquel nous soumettons les animaux que nous voulons engraisser. Une autre coutume bizarre, qui existe dans la Barbarie ainsi que dans tout l'Orient, c'est l'épilation : les

femmes emploient des préparations arsénicales pour se rendre la peau du corps tout aussi glabre que la paume de la main; bien entendu, elles se gardent de toucher à leur magnifique chevelure.

On prétend qu'il se trouve beaucoup de femmes d'une grande beauté dans le harem d'Abd-er-Rahman : je n'ai pas pu en juger par moi-même. Une seule fois je fus admis dans ce lieu sacré, par ordre de l'empereur, pour traiter une de ses favorites. Je ne vis point sa figure; elle me montra seulement sa langue à travers le trou d'une tapisserie de paravent, et me tendit la main pour lui tâter le pouls : d'après cette main, je jugeai que la sultane devait être fort obèse. Je prescrivis un traitement à peu près au hasard : j'ai toujours ignoré quels en avaient été les résultats; car je ne fus pas appelé une seconde fois au harem impérial, sans doute à cause de la jalousie musulmane, qui pousse le souverain et les sujets à prendre les précautions les plus étranges, et à commettre des actes d'une atroce cruauté. D'après la loi, la femme adultère est en général punie de mort. Quant à l'homme, il est châtié quelquefois encore d'une manière plus cruelle. A Méquinez, un Maure, accusé par un mari d'avoir été surpris avec sa femme, fut condamné par l'empereur à recevoir la bastonnade. Le galant rétabli recommença ses assiduités; le mari outragé s'alla plaindre de nouveau au sultan, qui lui fit remettre l'accusé, en lui permettant de le punir comme il lui plairait. A l'instant le mari s'arma d'un couteau et rendit son rival plus malheureux encore qu'Abailard. Après cette amputation complète, on mit pour tout pansement du goudron sur la plaie. Cette scène se passa en public, en plein *meschouar* et en présence du sultan. De semblables exemples sont bien faits pour arrêter les progrès de la galanterie. Néanmoins les femmes sont loin d'être chastes et fidèles.

Hors de leurs maisons, elles sont constamment voilées, et lorsqu'elles circulent dans les rues, enveloppées dans un immense haïk, il est impossible au mari le plus jaloux de reconnaître sa femme. De cette manière, elles peuvent aller à leurs rendez-vous sans courir grand risque d'être découvertes. Ainsi la précaution prise par la tyrannie conjugale tourne au détriment des maris.

Il ne faudrait pas croire cependant que l'usage de forcer les femmes à se présenter publiquement la face toujours voilée soit généralement usité dans toute l'étendue de l'empire. Dans la contrée montagneuse de *Bemin-Souar*, par exemple, il se tient une fois par an une foire singulière. Les Berbères qui habitent ce pays veulent juger par eux-mêmes des femmes qu'ils doivent épouser. Or, comme le Koran interdit tout rapport entre les deux sexes avant le mariage, voici comment on élude la loi. Les jeunes filles, les veuves, les femmes divorcées qui désirent se marier ou convoler à de nouvelles noces, se rendent à cette foire. Toutes sont parées de leurs plus beaux ornements, afin de mieux faire ressortir leurs attraits. Elles vont s'asseoir, sans voile, à la place du marché, et chacune porte une pièce de toile tissée de sa main. Les acheteurs de tout âge font la ronde autour de cet étrange bazar, et sous prétexte de regarder le tissu qu'elles ont à vendre, ils examinent avec curiosité les traits et la contenance des marchandes. Lorsqu'un Berbère rencontre une femme qui lui plaît, il l'interroge sur le prix de la toile qu'elle offre : elle demande alors ce qu'elle veut avoir en douaire. On conçoit que si l'acheteur est jeune et beau, le prix de l'étoffe est bien moins élevé que dans le cas contraire : il s'élève prodigieusement quand la femme répond à un homme qui lui déplaît. La toile des veuves et des femmes divorcées n'a pas en général grande valeur à cette foire. Quand la vendeuse et

l'acheteur tombent d'accord, la jeune fille appelle ses parents, qui forment la galerie, et qui ratifient ou annulent le marché. S'ils l'acceptent, on va trouver le taleb, qui dresse le contrat, et on conduit la future chez le fiancé.

Les Maures se marient jeunes; les filles sont nubiles à l'âge de treize ans. En général, ce ne sont que des convenances de famille qui déterminent les mariages; et c'est seulement par sa mère que le fils ou la fille sont informés des qualités physiques et morales de la personne qu'on leur destine. Peu de jours avant l'union des époux, on promène le fiancé à cheval, dans la ville, au son de quelques tambours et de quelques fifres criards. Les amis du futur l'accompagnent et tirent des coups de fusil en signe de réjouissance. Le jour de la noce, on promène encore le fiancé à l'entrée de la nuit; son visage est alors presque caché par un voile, afin de le préserver du mauvais œil et des mauvais présages. Lorsque la mariée sort de la maison paternelle pour aller chez son époux, on la place dans une espèce de cage carrée ou octogone, ornée d'étoffes de différentes couleurs, et portée par une mule; d'autres fois c'est en litière qu'on la conduit chez le mari. Elle est escortée par ses parents et par ses voisins, dont les uns portent des torches, tandis que les autres font de fréquentes décharges de mousqueterie. Quand elle est arrivée à la maison qui va devenir la sienne, les parents l'introduisent chez son époux en observant qu'elle ne touche pas le seuil de la porte en entrant. Les hommes restent dehors, les parentes et les amies des deux parties sont les seules qui pénètrent dans le logis du mari. Elles se renferment dans une chambre d'où elles ne ressortent que quelques heures après, pendant lesquelles l'époux reçoit sa femme et la conduit dans l'appartement qu'elle doit occuper. Le mari retourne aussitôt vers la porte extérieure pour congédier ses amis. Après leur

départ, il revient auprès de sa femme pour reconnaître s'il la trouvera telle qu'on la lui a promise. Il remet ensuite aux amies les preuves de la consommation du mariage, et celles-ci les portent en chantant chez les parents de l'épouse. La virginité est une condition si essentielle à la validité du mariage, que si la preuve matérielle de la chasteté de la femme n'existait pas, le mari serait en droit de la renvoyer immédiatement à son père; mais lorsque les mariages se font entre parents, et que le mari ne trouve pas son épouse vierge, il se garde d'user de cette rigueur, dans la crainte de déshonorer la famille; et pour satisfaire aux exigences des formalités, il égorge un pigeon sur un caleçon qu'il jette aux femmes, qui le reçoivent avec des cris de joie. Chez les tribus nomades ou montagnardes, cette supercherie est assez souvent nécessaire, car il n'est pas rare que le mariage soit consommé avant qu'on songe à le conclure, ainsi que j'ai pu m'en assurer par ma propre expérience.

En 1820, Daoud, au service duquel je n'avais plus que quelques mois à passer, me présenta à Thémin-ebn-Cacem, secrétaire du pacha de Larache, dont la femme, appelée Fatma, était depuis long-temps gravement malade. Je fus introduit auprès d'elle, et je reconnus qu'elle se trouvait atteinte d'une hydropisie dépendante d'une affection du foie. J'annonçai que la guérison était possible; mais que le traitement serait long, difficile, et qu'il nécessiterait des soins intelligents et assidus. En conséquence, il fut convenu entre l'israélite et Thémin que je resterais chez ce dernier pour surveiller moi-même l'exécution du traitement que j'avais prescrit à la malade, et pour être à même de la voir toutes les fois qu'elle le désirerait. On m'assigna pour logement un appartement dont la communication était immédiate avec l'espèce d'antichambre qui existe dans toutes les maisons du Maroc. Je sortais peu; je restais la plupart du

temps confiné dans ma chambre, n'ayant de relation qu'avec la malade, son mari et deux esclaves noirs qui me servaient. Un jour, pour tuer le temps, je m'amusais à déchiffrer un manuscrit arabe fort ennuyeux, car c'était une biographie de santons musulmans, écrite en prose, et ornée de mauvaises pièces de vers en l'honneur de chaque saint, lorsque je fus brusquement tiré de mon étude par un éclat de rire parti à mes oreilles. Je me retournai vivement, et je fus tout déconcerté en voyant auprès de moi une jeune fille d'une extrême délicatesse de formes. Elle tenait à la main le voile qui aurait dû cacher son visage, et paraissait avoir au plus quatorze ans : son teint était d'une blancheur mate merveilleuse; ses yeux noirs bien fendus avaient une douceur extrême; ses sourcils minces et ses longs cils noircis avec le kohol (antimoine finement pulvérisé), donnaient à ses yeux une expression de langueur ravissante. Ses lèvres entr'ouvertes laissaient voir des dents d'un éclat éblouissant, et lorsqu'elles se refermèrent, sa bouche me parut ronde comme un anneau, suivant une expression favorite des poëtes arabes. Sur ses épaules flottait une longue et épaisse chevelure d'ébène tressée de fils d'argent. La délicatesse de sa taille svelte, que faisait ressortir l'ampleur de ses hanches, était admirable. Elle était enveloppée d'un cafetan vert-pâle brodé sur la poitrine en fils d'argent; ce vêtement descendait un peu plus bas que le genou, et par-dessus, la jeune fille portait une robe de mousseline légère qu'une ceinture de soie rouge retenait autour de la taille. Ses jambes nues étaient entourées d'anneaux d'argent uni; et ses pieds, qui n'avaient jamais connu les fatigues de la marche, présentaient la beauté de ceux d'une statue antique : elle n'avait pas mis de babouches, sans doute afin de me surprendre plus aisément. Les larges manches de son cafetan, ouvertes près du poignet, me laissaient voir un bras d'albâtre, et une main d'une

coupe parfaite. Les ongles de ses mains et de ses pieds étaient teints de *henna*, qui leur communiquait une brillante couleur orange. Ses bras étaient également ornés de bracelets d'argent. Cette apparition me bouleversa tellement, que je ne me levai point et que je ne prononçai aucune parole. La délicieuse houri resta un instant devant moi à jouir de ma stupéfaction, puis elle se retira lentement sans cesser de me regarder : arrivée au seuil de la porte, elle me fit un geste gracieux; mais, comme par suite d'une réflexion, elle avança de nouveau la tête, et me dit d'une voix douce : « Je me nomme *Rahmana,* » aussitôt elle disparut. L'agitation singulière dans laquelle sa vue m'avait jeté me fit rêver le reste de la journée, et ne cessa pas pendant la nuit.

Le lendemain, lorsque j'allai faire ma visite accoutumée, je fus accosté par Hafsa, jeune et jolie négresse, qui me dit en souriant : « Est-ce que vous n'avez pas dormi cette nuit? » Et sans me laisser le temps de lui répondre, elle ajouta : « Venez voir la mère de Rahmana votre malade, vendredi, pendant l'heure de la prière. » Rentré dans ma chambre, je réfléchis long-temps sur les accidents qui pouvaient venir à la traverse d'une intrigue amoureuse dans un pays tel que le Maroc, et sur les conséquences déplorables qui en pourraient résulter. Mais Rahmana était si belle! et d'ailleurs, au milieu d'un peuple fataliste, on le devient nécessairement soi-même. Je m'en remis au hasard du soin de ma destinée. « Tout ira bien, me dis-je, *Inschallah!* s'il plaît à Dieu. »

Une fois mon parti pris de tenter l'aventure, j'attendis avec impatience le lendemain. Sitôt que Thémin fut parti pour se rendre à la mosquée, j'entrai avec une émotion profonde dans l'appartement réservé aux femmes. Il fallait traverser deux chambres pour arriver à celle où était couchée la malade. Toutes

ces pièces communiquaient entre elles par un couloir sombre. En arrivant dans la première, je trouvai la jeune négresse qui m'avait reçu la veille : elle me dit de me rassurer, qu'elle faisait la garde à la porte, et que si le maître de la maison venait à rentrer, elle m'avertirait aussitôt. Dans ce cas, je devais feindre d'aller voir Fatma, sa femme, pendant que Rahmana s'esquiverait par le couloir. Après m'avoir fait cette recommandation, elle alla se poster devant la porte de la pièce où j'étais. A peine était-elle sortie, que Rahmana, plus belle encore que le jour où je l'avais vue la première fois, car son teint était animé d'une légère rougeur, et ses yeux brillaient de désirs, s'offrit à mes regards. Elle me sauva les embarras d'une première entrevue en me sautant au cou, en m'enlaçant dans ses bras et en cachant son charmant visage dans mon sein. Nous nous assîmes sur le divan qui régnait autour de la pièce, et nous oubliâmes les dangers qui nous environnaient dans les plus vives caresses. Au bout d'une heure, qui ne m'avait paru qu'un instant, Hafsa entr'ouvrit la porte pour nous avertir de nous séparer. J'étais tellement ivre de bonheur, que je ne fis aucune attention à cet avertissement, et que je serrai avec une ardeur nouvelle ma belle Rahmana contre mon cœur; mais, plus prudente que moi, elle glissa d'entre mes bras et s'échappa avec la légèreté d'un oiseau. Revenu à moi et me trouvant seul, je me conduisis comme il avait été convenu, en m'empressant d'aller m'informer de la santé de la mère de ma bien-aimée. Plusieurs mois s'écoulèrent de la sorte; car presque chaque jour la confidente de mon adorable maîtresse venait m'indiquer l'heure du rendez-vous. Ma passion pour Rahmana ne faisait que s'accroître, et je n'avais plus qu'une seule pensée, la revoir. Heureusement elle possédait de la prudence pour nous deux.

Peu de temps après le commencement de cette intrigue dan-

gereuse, je remarquai que l'esclave Hafsa, lorsqu'elle venait auprès de moi remplir quelques ordres de sa maîtresse, me souriait avec affectation, et prolongeait autant que possible ses visites et ses conversations. Bientôt il devint impossible de me méprendre sur les sentiments qui l'animaient; et il était difficile de repousser l'amour de l'impétueuse Hafsa, car elle réunissait tous les charmes qui donnent aux négresses un attrait irrésistible : un teint noir de jais, une peau d'une douceur extrême, des formes féminines prononcées, un air de nonchalance et une expression de sensualité dévorante, et par laquelle je me sentais invinciblement entraîné, quoique je fusse complétement sous la puissance des perfections et de la tendresse de Rahmana. Pourtant je feignis de ne pas comprendre la passion de la jeune esclave; mais loin de se laisser rebuter par mon indifférence, elle fit tous les efforts imaginables pour la vaincre. Dès qu'elle trouvait la possibilité d'être un moment seule avec moi, au risque de la jalousie et de la vengeance de sa maîtresse, elle venait dans ma chambre, s'asseyait à mes pieds, embrassait mes genoux, et dans des transports qu'on ne saurait exprimer, elle se roulait à mes pieds, dévoilant par des mouvements lascifs ses charmes brillants de jeunesse et de fraîcheur, et poussant des cris étouffés : c'était le délire des sens, délire dont la contagion de feu embrase même les vieillards. Je ne pus imiter l'exemple de Joseph, de chaste mémoire.

Mes soins auprès de Fatma étaient couronnés de succès, elle était en pleine convalescence, et je vis avec regret approcher le moment où il me faudrait rompre la vie délicieuse que je devais à l'amour. Chacun de mes rendez-vous avec la ravissante Rahmana se terminait par un déluge de pleurs que lui arrachait la pensée de notre prochaine séparation. Cette idée mettait en fureur l'impétueuse Hafsa, et je redoutais les effets de son déses-

poir. Enfin le jour de mon départ fut irrévocablement fixé ; je venais d'accourir à un dernier rendez-vous que m'avait donné Rahmana, et je tenais la jeune Arabe pressée contre ma poitrine, lorsque la porte s'ouvrit brusquement. Je restai comme pétrifié en voyant apparaître le père de ma bien-aimée. Je tremblai pour elle encore plus que pour moi ; mais, avec ce dévouement qu'inspire la passion, elle m'entoura de ses bras ; et, avant que son père eût proféré une parole, elle s'écria : « Je veux mourir avec lui. » Thémin, pâle de rage, s'avança vers sa fille pour me l'arracher ou peut-être la frapper sur mon sein : pour la première fois j'eus un peu de prudence ; afin de tempérer sa juste fureur, je repoussai doucement Rahmana, en lui disant : « Ne résistez point à votre père ; que votre obéissance soit un titre de pardon : ne pensez plus à moi, mais recevez le serment que je fais de penser à vous jusqu'à mon dernier moment. » Elle n'entendit point ces paroles, car elle tomba évanouie, et Thémin l'emporta dans la chambre de sa mère. J'entendis l'explosion de la colère de Fatma, les malédictions qu'elle lançait contre le nazaréen ravisseur de sa fille, et je me préparai à expier par ma mort les trop courts instants de bonheur dont j'avais joui dans les bras d'une musulmane.

Je n'entrepris point de fuir, c'eût été chose inutile. Thémin revint bientôt près de moi : « Infâme nazaréen, me dit-il, ne redoute pas que je t'arrache la vie, j'en ai le droit ; mais je n'en userai pas. Je veux que ma vengeance soit plus complète. » Alors, appelant ses esclaves, il me fit garrotter, puis porter en prison par les gardes du pacha. A la nouvelle de cet événement, toute la ville fut en rumeur, et les fils du prophète se réjouirent dans l'espérance de voir périr par les tortures les plus cruelles un infidèle qui avait séduit une fille arabe au moyen de maléfices.

En effet, comment sans maléfices, disaient-ils, une musulmane aurait-elle pu concevoir de l'amour pour un nazaréen? J'avais été renfermé dans une pièce tout-à-fait obscure; le lendemain de mon incarcération seulement, on me jeta un morceau de pain et on me donna un peu d'eau. Comme on prenait soin de ne pas me laisser mourir de faim, je jugeai que le jour de mon supplice ne se ferait pas attendre. Cependant, il me restait encore une certaine lueur d'espérance : Daoud était en route pour venir à Larache chercher la somme convenue pour la guérison de Fatma. Et je savais, par une longue expérience, que l'israélite était capable de tout entreprendre, non pour me sauver la vie, mais pour conserver l'argent qu'il attendait de mon accusateur. En effet, le matin du quatrième jour, je vis entrer dans ma cellule un taleb de la connaissance du juif, et qui, avant cet événement, m'avait montré quelque bienveillance. Il s'accroupit à côté de moi, et me dit :

« Votre existence est entre vos mains. Fatma, qui était d'abord très-irritée contre vous, a reçu de magnifiques présents de Daoud-Ben-Ozaïr. Grâce à leur influence, elle reconnaît que vous l'avez sauvée par votre science, que sa fille vous aime, et elle a tâché de désarmer la colère de son mari. Rahmana, en joignant ses prières et ses larmes à celles de sa mère, est parvenue à achever son ouvrage. Elle a déclaré qu'elle était enceinte, et qu'elle espérait que vous l'épouseriez en devenant enfant du prophète. Enfin moi-même je suis intervenu, et j'ai déterminé Thémin à vous unir à sa fille, si vous devenez musulman. Faites donc la profession de foi du fidèle croyant, ou préparez-vous à mourir dans les supplices, en entraînant Rahmana dans votre ruine. » Quoique la vie misérable que mènent les renégats au Maroc me fût bien connue, je n'hésitai pas un seul instant. Plein d'inquiétude pour ma ravissante Arabe,

j'oubliai tout le reste du monde et je n'eus plus que cette pensée, la revoir; aussi pour toute réponse, je prononçai les parolès sacramentelles : « Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mohammed est le prophète de Dieu. » Là-dessus le taleb sortit; il revint quelques heures après avec Thémin, les parents et les amis de ce dernier : je renouvelai devant eux la profession de foi et je fus mis en liberté. Le taleb me donna l'hospitalité dans sa maison. Daoud-Ben-Ozaïr recouvra son argent, et m'annonça que le terme de notre traité étant expiré, je pouvais dès lors exercer pour mon compte la profession de hakim. Peu de jours après, je subis l'opération de la circoncision; puis, sitôt que je fus rétabli, j'épousai Rahmana, et j'allai me fixer à Taroudant, où j'avais des amis. Ma conversion n'y étonna personne; car les Maures de cette ville croyaient fermement que le santon Sidi-Mohamed avait réellement prédit ma conversion. Je passai donc à leurs yeux pour un parfait musulman, et je menai une vie calme parmi eux. Par suite de mon aventure à Larache, je me trouvai complètement initié aux mystères les plus secrets de la vie orientale, et je dois dire qu'ils ont plus de charmes dans nos rêves qu'en réalité. Pourtant je ne laissai pas d'être heureux dans mon intérieur. Rhamana s'était fait donner Hafsa par son père, et l'avait emmenée avec elle. Je passais entre ces deux femmes des jours de plaisirs, et si j'eus à regretter la stérilité de mon union avec la belle Arabe, néanmoins elle témoigna toujours une grande tendresse pour un fils qu'Hafsa me donna deux ans après mon départ de Larache. A cette époque, l'artificieuse négresse m'avoua que c'était volontairement qu'elle nous avait laissé surprendre par Thémin. « J'aimais mieux te voir mort, me dit-elle, que loin de moi. »

Le sort des esclaves est plus heureux que celui des femmes. Depuis l'abolition de la piraterie, les seuls que l'on trouve au

Maroc sont des noirs amenés du Soudan, ou les descendants de ces nègres. Tel qu'il s'observe ici, l'esclavage ne peut se comparer avec celui qui existe aux États-Unis ou dans les colonies européennes. Dans l'empire, les esclaves font, pour ainsi dire, partie de la famille : aussi sont-ils toujours fort attachés à leurs maîtres. Quand un Maure maltraite ceux qui lui appartiennent, on le force à les vendre. Un musulman peut avoir des relations intimes avec son esclave, quand elle est sa propriété. Il n'en peut avoir avec l'esclave de sa femme, à moins que celle-ci ne l'ait préalablement émancipée; ce qui est en général facile à obtenir; ainsi Rhamana ne fit aucune difficulté d'émanciper Hafsa, sur la parole que je lui donnai de ne pas prendre une seconde femme légitime. L'esclave du mari, devenue enceinte de ses œuvres, est libre par le seul fait de la grossesse; l'enfant naît donc libre et égal aux fils légitimes. Telle est la prescription formelle du Koran. Les Maures affranchissent facilement leurs esclaves, et s'il y a dans ce pays quelque préjugé contre les nègres, il a bien peu de force, à cause de la fréquence des unions dont nous venons de parler. Ce qui prouve encore son peu de consistance, c'est que l'on trouve de véritables noirs parmi les hauts fonctionnaires de l'empire et parmi les pachas eux-mêmes.

Il est impossible de mener une vie plus triste et plus monotone que celle des habitants du Maroc, de ceux surtout qui résident dans les villes. Les Maures se lèvent avec le soleil. Leur toilette est d'autant plus courte qu'ils dorment à peu près habillés. Ils font la prière dès que la voix du muezzin se fait entendre, et déjeunent aussitôt qu'ils sont levés. De là, ils vont à leurs occupations, les ouvriers à leurs travaux et les marchands à leurs boutiques. Quant aux gens riches et oisifs, ils montent à cheval et galopent deux à trois heures. Vers le milieu du jour,

on fait un second repas qui n'est pas fort substantiel. A la prière de l'après-midi, c'est-à-dire sur les trois heures, toute occupation cesse : les boutiques se ferment et chacun rentre chez soi, ou bien encore on va chercher des distractions dans les cafés ou dans les boutiques des barbiers. Les cafés sont tout simplement des salles en général fort basses et très-obscures où l'on ne trouve aucune espèce de meuble ; de vieilles nattes couvrent le sol et servent de siéges aux musulmans qui viennent s'y accroupir ; un réchaud, sur lequel bouillent deux ou trois cafetières, est placé dans un coin de la salle : voilà le laboratoire. Je ne parlerai pas de la boisson noire qu'on y débite ; elle est détestable. Le seul jeu que j'ai vu dans ces établissements est celui de dames. Il y règne habituellement une grande tranquillité. Cependant, il suffit que les cafés soient des lieux de réunion très-fréquentés pour que le gouvernement en prenne ombrage : aussi le pacha les fait-il fermer sous le moindre prétexte. Le maître d'un café, néanmoins, n'est pas ruiné par cette mesure ; il en est quitte pour colporter sa cafetière et vendre sa drogue en plein air.

Après avoir joué et appris les nouvelles au café ou chez les barbiers, les Maures rentrent dans leurs maisons pour dîner : c'est le principal repas ; il se fait après le coucher du soleil. Les hommes et les femmes mangent séparément ; les enfants mangent avec les esclaves. Le mets national qui fait la base du repas est le couscoussou ; sorte de pâte préparée avec de la farine en forme de petits grains. On fait cuire ce couscoussou à la vapeur du bouillon, dans un plat profond percé de trous comme une passoire, et qui s'emboîte dans une marmite où l'on met bouillir la viande. Il se cuit ainsi lentement, et de temps en temps on l'arrose de bouillon. On le mange ensuite au lait ou au beurre. Dans un festin d'apparat, on met un mouton à la broche, et le service

est complété avec du miel, des dattes, des figues et d'autres fruits savoureux. On pose les mets devant les personnes qui doivent les manger, et qui sont assises en cercle sur le plancher, les jambes croisées à la manière des tailleurs. Au lieu de vin, les Maures boivent une grande quantité de thé. Avant et après le dîner ils se lavent les mains, précaution de propreté indispensable; car, l'usage des couteaux et des fourchettes étant inconnu dans la Barbarie ainsi que dans l'Orient, c'est à leurs doigts que les Arabes ont recours pour dépecer les viandes, et pour manger le couscoussou, qu'ils roulent en forme de boulettes avant de le porter à leur bouche.

Après le repas du soir, ils fument du tabac dans des pipes qui ont environ quatre pieds de longueur; c'est le *chibouk* des Orientaux. Ils fument aussi une préparation de chanvre nommée *haschisch*, qui leur procure des sensations délicieuses : son action est analogue à celle de l'opium; mais, à mon avis, beaucoup moins délétère. Ensuite ils vont se coucher, et après la tombée de la nuit on ne voit personne dans les rues.

La vie des femmes est encore plus monotone que celle des hommes. Dans les villes, elles ne sortent presque jamais. Les femmes turques passent la moitié de la journée au bain; là elles se montrent leurs toilettes, font assaut de luxe, médisent de leurs maris et de leurs amies, parlent de leurs enfants, de leurs esclaves, forment de nouvelles amitiés, et rompent les anciennes. Mais dans l'empire rien de semblable; les femmes restent au logis et ne connaissent guère que leurs parentes les plus proches. Du reste, au Maroc, on ne trouve de bains publics que dans les grandes villes, et l'on ne peut rien voir d'aussi misérable et d'aussi maussade que ces établissements. C'est le vendredi seulement que les femmes jouissent d'une heure de liberté. Enveloppées de leurs longs haïks, elles

vont visiter le cimetière musulman et prier sur les tombes de leurs enfants ou de leurs parents. A les voir de loin errer solitairement au milieu des tombeaux désignés tout simplement par de petits murs de deux pieds de hauteur, on les prendrait pour les ombres de ceux qu'elles viennent pleurer. Le délassement qui est le plus agréable aux femmes du Maroc est la danse; mais, comme on le pense bien, elles ne dansent qu'entre elles et dans l'intérieur des maisons : elles ne peuvent, d'ailleurs se livrer à ce divertissement que dans les grandes occasions, comme les fêtes religieuses, ou les fêtes de famille qui ont lieu à la naissance d'un enfant, à sa circoncision, et à une noce. Quant aux danses publiques, dont quelques voyageurs ont été témoins, elles ne sont exécutées que par des femmes de la plus basse condition. Les Mauresques n'ont sans doute pas fait de la danse un art régulier; mais néanmoins la souplesse de leurs mouvements, le laisser-aller de toute leur personne, la grâce et la lasciveté même de leurs postures et de leurs contorsions, donnent à leurs pas un attrait tout particulier : aussi l'importation de ces danses serait certainement défendue dans les états européens, et une prude qui en serait témoin se croirait dans la nécessité de s'évanouir.

Sans l'affection et le dévouement de Rahmana et d'Hafsa, qui rivalisaient d'efforts pour me plaire, j'aurais dépéri de tristesse pendant les vingt-six années que j'ai passées au Maroc, car il m'a été impossible d'y trouver pour société un Maure qui eût de l'instruction et qui ne fût pas encroûté de préjugés stupides. Le seul homme intelligent que j'aie rencontré était mon ami le santon; mais aussi quelle moralité! L'ignorance des Marocains dépasse toutes les limites du croyable, et pourtant ils descendent de ces Maures qui ont fait faire tant de progrès aux arts et aux sciences, surtout à l'astronomie et à la médecine. Eh bien! à

cette heure, une éclipse de soleil jette l'effroi dans toutes les populations; les Arabes se figurent que l'obscurité momentanée qui en résulte indique les approches de la fin du monde : alors on n'entend de tous côtés que lamentations et gémissements.

La médecine, cette science qui, à cause de son utilité de chaque jour, aurait dû se transmettre, du moins par tradition, n'existe plus que de nom. La fièvre, affection qui est habituelle dans les climats brûlants, est mise au nombre des maléfices : le démon, selon les talebs, est cause des crises de froid et de chaud qu'elle présente; le délire, qui accompagne ici très-souvent cette maladie, ne sert qu'à confirmer leur manière de voir, et le malade meurt, parce qu'on ne lui administre que des secours supposés miraculeux. Les entorses, les rhumatismes sont traités par les scarifications, ou bien par l'application d'un fer rouge. Ces moyens réussissent parfois, j'en conviens; mais lorsqu'ils échouent, c'est à la bonne nature qu'on laisse le soin de la guérison. Il en est de même de tout ce qui est du domaine de la chirurgie. On fait prendre les drogues les plus abominables aux femmes stériles, afin de réveiller les enfants qu'elles portent endormis dans leur sein, et j'ai vu périr plusieurs femmes victimes de cette inconcevable stupidité. La petite vérole est abandonnée à elle-même; heureusement, grâce au climat, elle n'est pas meurtrière. Les affections cutanées ne sont pas rares au Maroc; cependant l'on ne fait rien contre elles; car les talebs, qui ignorent l'art de les guérir, se tirent de difficulté en disant que c'est un péché de vouloir conjurer les malheurs et les fléaux que le ciel envoie aux vrais croyants. Au reste, cela ne doit étonner personne; en Europe, n'a-t-on pas opposé ce même argument à la vaccine? Les dévots, adversaires de cette salutaire découverte, ne disent-ils pas encore aujourd'hui, en France, que faire vacciner son enfant c'est tenter le

el? Le clergé en lui-même n'encourage-t-il pas, par son silence du moins, la propagation de ce honteux préjugé? Les Maures raisonnent de la même manière au sujet de la peste, et cependant, lorsque cet épouvantable fléau sévit au Maroc, il décime cruellement la population. En 1799, il dépeupla les villes et les campagnes de la Barbarie. Dans un village, à peu de distance de Mogador, sur cent soixante-cinq habitants, il en périt cent trente-trois. On cite une bourgade où de six cents personnes, il n'en resta que quatre! Néanmoins, rien ne parvient à ébranler le fatalisme superstitieux des Maures.

Quelles ressources un Européen, qui n'est pas amené au Maroc par l'amour du gain, pourrait-il trouver au milieu d'une population aussi fanatique et aussi abrutie? J'ai vu de malheureux condamnés, échappés des présides espagnols, se faire circoncire, puis, après quelques mois, regretter d'avoir rompu leurs fers. Pour consentir à vivre au milieu de ces barbares, il fallait que je fusse dans l'impossibilité absolue de m'échapper en emmenant toute ma famille avec moi. Seul, j'aurais mille fois couru les périls d'une évasion, plutôt que de subir un aussi long supplice. Après dix ans de l'union la plus heureuse, j'eus la douleur affreuse de perdre ma chère Rahmana, qui, inconsolable de sa stérilité, s'adressa, à mon insu, à une vieille Mauresque. Les drogues infernales qu'elle reçut de cette malheureuse détruisirent rapidement la santé de ma bien-aimée; au bout de six mois de souffrance, elle expira entre mes bras. Le séjour du Maroc me devint dès lors plus insupportable encore. En conséquence j'essayai, mais sans succès, de m'évader avec Hafsa et son fils. Je fus obligé de revenir à Taroudant; je me résignai donc à mon destin et je tâchai d'oublier le reste du monde. Mais en 1844, lorsque les bruits de guerre entre le sultan et la France vinrent me troubler dans ma soli-

tude, le désir de revoir un pays civilisé s'empara de moi, je pris la décision de venir m'établir aux environs de Tétouan, afin de tenter encore une fois les chances d'une nouvelle évasion. A la suite du bouleversement que les victoires de la France déterminèrent dans tout l'empire, la côte se trouva bientôt moins surveillée. Il ne me fut pas difficile alors de me procurer, à prix d'argent, une barque montée par quatre Riffins, avec laquelle je gagnai la côte d'Espagne, et je débarquai dans le port de Tarifa, avec mon fils et sa mère. Je me hâtai de prendre des informations exactes sur ma famille, et je sus que, déjà depuis plusieurs années, mon père était mort, pensant toujours à moi, et croyant que je l'avais précédé dans la tombe. Ainsi rien ne me rappelle plus dans ma patrie : je suis donc résolu à retourner en France, à Paris, où je finirai mes jours dans cette noble terre qui sert de refuge à tous les malheureux, et vers laquelle se tournent constamment les regards des opprimés et des hommes qui songent à l'avenir des nations.

F. B. D.

VOYAGE ET NAUFRAGE

DU

CANDIDE DANS LA POLYNÉSIE,

Sous les ordres du Capitaine Gᵉˡ Lafond

DE LURCY.

CHAPITRE PREMIER.

But de l'expédition. — Départ de Manille. — Rencontre d'un navire incendié. — Pondy. — Lombock. — Révolte à bord d'un navire javanais. — Naufrage et souffrances de l'équipage. — Une aurore australe. — Opinions de divers navigateurs sur les causes des aurores. — Système de l'auteur.

Le pilote, en silence, appuyé tristement
Sur la barre qui crie au milieu des ténèbres,
Ecoute du roulis le sourd mugissement,
Et des mâts fatigués les craquements funèbres !
CASIMIR DELAVIGNE.

Dans le cinquième volume des *Voyages autour du Monde*, j'ai dit les motifs qui m'avaient déterminé à entreprendre une expédition aux îles Feetgies ou Vitis. J'y ai raconté en partie le voyage de Benjamin Morell aux îles Massacre, et j'ai fait connaître le genre de spéculation que ce capitaine et moi nous voulions tenter. Il me reste aujourd'hui à parler de mon voyage aux Feet-

gies, voyage si fertile en malheureux événements, et qui peut être rangé dans la classe de ces longs drames dont la mer est trop souvent le théâtre.

M. Balthazar de Mier, négociant espagnol de Manille, m'avait offert de me vendre *el Candida*, brick de deux cent cinquante tonneaux, assez mauvais voilier, du reste, mais d'une construction solide, et qui pouvait, après les réparations suffisantes, affronter les hasards d'une longue navigation.

Il était convenu entre mon armateur et moi que je porterais en Chine une cargaison de riz, déjà toute prête. La mousson du Sud-Ouest me le permettant, je me proposais de passer au Nord de Luçon, afin d'atteindre, avec les vents variables des hautes latitudes, un méridien assez à l'Est pour me permettre de descendre ensuite dans l'hémisphère austral.

Le navire fut donc calfaté; son gréement et ses voiles mis en état, et je me procurai les objets nécessaires pour composer une cargaison d'un débit facile dans les parages que j'allais visiter. Je donnerai plus tard à ce sujet toutes les indications désirables.

Le Candide, pesamment chargé, mit à la voile le 27 juillet 1830. Dans la rivière de Manille, je ne m'apercevais pas qu'il fît de l'eau; mais, dès que je fus en mer, je reconnus bientôt qu'il aurait eu besoin d'une carène neuve, et que j'avais été trompé par mon armateur. Mon voyage n'eut rien de remarquable jusqu'à Linting, où je déposai celles de mes marchandises que je ne voulais pas porter à Macao, dans un navire américain servant d'entrepôt à des cargaisons d'opium du Bengale, qui étaient ensuite internées par des contrebandiers. Je trouvai dans ce port M. Saillant, qui m'apprit la perte de son navire *l'Euphémie*, de Nantes, et M. Potesta, capitaine du superbe navire *la Camille*; j'avais connu ce dernier dans les

mers du Sud et aux Philippines; il avait pour subrécargue M. Emile Tastet, qui le premier a introduit en France des cigares de Manille.

A Macao, je m'adressai à Don Gabriel Yruretagoyena, qui me servit de consignataire, et je retrouvai les frères Bovet, qui continuaient leurs affaires d'horlogerie avec la Suisse.

Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit de la Chine dans les quatrième et cinquième volumes des *Voyages autour du Monde*. Je me bornerai à raconter tout ce qui a trait au voyage du *Candide*. La parcimonieusé économie avec laquelle avaient été faites à Manille les réparations de ce navire me força de le faire caréner et cuivrer à neuf à Macao; ce qui, avec un supplément de cargaison, me coûta près de cinq mille dollars (25,000 francs). Le correspondant de M. de Mier essaya, mais en vain, de le faire assurer à une prime moins élevée que celle qu'avaient demandée les assureurs de Manille. Il l'avertit de l'inutilité de ses démarches. Je lui donnai le même avis de mon côté; et après avoir embarqué un forgeron chinois, ouvrier indispensable pour le voyage que j'allais entreprendre, je partis de Macao, bien convaincu que mon armateur ferait assurer la valeur totale du navire et remplirait ses devoirs vis-à-vis de moi, en ne me laissant pas à découvert.

La longueur des réparations avait prolongé mon séjour à Macao, et je ne pus mettre à la voile que le 23 septembre 1830. La saison était, comme on le voit, fort avancée, et craignant d'être assailli entre les îles Babouyanes et Formose par des vents de Nord-Est, je me déterminai à descendre par les mers de la Chine, le détroit de Carimata, la mer de Java, et un des détroits à l'Est, soit Balli ou Lombock, et à m'élever ensuite dans le Sud pour doubler la terre de Van-Diémen et peut-être la Nouvelle-Zélande. Les fortes brises de Nord-Est que nous

avions éprouvées dans les mers de Chine furent remplacées à la hauteur de Manille par une tempête de vents de Sud-Ouest, à laquelle succédèrent bientôt des folles brises et des calmes qui nous conduisirent entre les Natunas et Carimata, jusque par le travers de Pondy, où nous mouillâmes.

Quelques jours avant d'arriver à cette île, me trouvant à la hauteur de Samarang par une mer fort grosse et soulevée par des grains qui se succédaient à chaque instant, j'aperçus à une distance d'environ cinq milles une épaisse fumée, que je crus être celle d'un bateau à vapeur du gouvernement de Batavia. Je savais que depuis quelque temps un pyroscaphe servait au transport des troupes, et que même il poussait jusqu'aux Moluques. Néanmoins je ne fus pas long-temps à reconnaître mon erreur; car je vis distinctement que la fumée provenait d'un navire incendié. Faisant aussitôt border les perroquets qui avaient été serrés jusque-là, et forçant de toile à tout abattre, je gouvernai directement, autant que me le permettaient toutefois le temps et les vents, vers le navire en feu. A deux milles environ du théâtre de l'incendie, j'aperçus une embarcation sous le vent du navire, naviguant au gré de la tempête, et montée par quelques hommes.

Cette embarcation ne pouvait appartenir qu'au navire en danger, je fis faire route sur elle, et après des efforts pénibles causés par la tempête, je finis par l'atteindre. Quel spectacle se présenta alors à mes yeux! Tout un équipage, composé de sept hommes et deux femmes, livré à la merci des flots depuis long-temps déjà, dans une frêle embarcation de quatre mètres de long sur trois de large, n'ayant pour se gouverner ni avirons ni gouvernail, et pour vivres qu'une cinquantaine de kilog. de biscuit trempé par la mer et une vingtaine de litres de vin; je dois ajouter à ce triste exposé que le canot était rempli d'eau et

que deux bouts de débris des parois du navire étaient l'unique ressource de l'équipage pour se diriger. Après des efforts inouïs, et à mon entière satisfaction, je parvins à embarquer à bord du *Candide* les neuf malheureux qui sans moi n'avaient probablement pas deux heures à vivre.

On pense bien qu'ils se virent entourés sur notre bord de tous les soins dus à leur cruelle situation. Je fis conduire les deux dames dans ma chambre, et je leur abandonnai les deux lits qu'elle contenait. L'une de ces dames, qui devait avoir dix-sept ou dix-huit ans, était d'une beauté ravissante; l'autre, encore fort bien, avait quarante ans environ. Toutes deux étaient folles de joie : elles s'embrassaient, riaient, pleuraient; puis me prenaient les mains et me remerciaient de les avoir sauvées. Je crus devoir laisser leur émotion se calmer, et je les quittai pour aller trouver le capitaine et lui demander des détails sur l'incendie de son navire.

« Mon navire, me dit-il, était un grand brick anglais de Glascow, en Écosse, nommé *le Batavia*, destiné pour Samarang et Sincapour. Avant-hier, à cinq heures du matin, ayant envoyé un jeune homme tirer de l'eau-de-vie dans la cambuse, je fus fort étonné de ne pas le voir revenir. Tout-à-coup, à l'entrée de la chambre, j'aperçus de la fumée, et au même moment ces deux dames que vous venez de recueillir avec nous se précipitèrent sur le pont en criant : « Le feu est au navire; mon Dieu, protégez-nous! » Je reconnus alors, à ma grande consternation, que la cambuse était en feu; à l'entrée gisait mon matelot asphyxié; sa tête, à moitié brûlée, présentait un spectacle horrible. Je traînai dans ma chambre cet infortuné, qui venait de payer son imprudence de la vie, et appelant tout l'équipage, nous nous mîmes à jeter de l'eau dans la cambuse. Peine inutile! l'incendie n'en perdit rien de sa force, au contraire, il croissait à vue d'œil, et

notre situation devenait réellement désespérée, car mon pauvre navire, qui est là en feu devant nous, contient cent quintaux de poudre. Je n'ignorais pas que nous n'étions qu'à une petite distance de la terre, mais nous pouvions y rencontrer un sort cent fois pire encore que celui que nous voulions fuir : nous courions le risque de tomber au pouvoir des pirates de Billiton ou de Bornéo, et de passer le reste de nos jours dans le plus affreux esclavage.

« Il fallait pourtant prendre un parti. Ma chaloupe m'ayant été enlevée près du cap de Bonne-Espérance, je fis mettre le canot à la mer. Comme il nous était impossible de descendre dans la cale, nous ne pûmes embarquer que quelques galettes de biscuit, et une dame-jeanne de vin qui se trouvait dans une soute sur l'arrière du navire. Pour comble de malheur, un baril d'eau que nous affalions dans le canot nous fut enlevé par une lame, ainsi que nos avirons ; car, avant que nous fussions tous embarqués, notre canot chavira deux fois, et nous eûmes la douleur de perdre un jeune passager qui se noya sous nos yeux. Je ne m'explique pas comment les deux dames que nous avions à bord n'ont pas essuyé le même sort : trois fois je les ai vues disparaître dans le gouffre, et trois fois, par un hasard providentiel, elles ont pu atteindre le canot, soutenues par ces morceaux de parois qui nous ont servi d'avirons. Nous eûmes toutes les peines du monde à nous pousser au large pour nous soustraire au contact du feu qui, faisait des progrès effrayants. Lorsque vous nous avez recueillis, il y avait plus de soixante heures que nous étions dans cette affreuse situation, luttant contre la tempête dans ce frêle esquif, sans voile, sans avirons, sans gouvernail et sans eau pour étancher notre soif dévorante. »

Tandis que le capitaine me faisait ce triste récit, on hissait son canot, et je reprenais ma route. Sur les dix heures, nous

arrivâmes à une très-petite distance du navire incendié; nous pûmes reconnaître alors qu'il n'avait plus de mâture et que sa coque elle-même brûlait jusqu'à la flottaison. Tout-à-coup un immense tourbillon de feu et de fumée s'élance vers le ciel, et nous entendons une épouvantable détonation qui ébranle jusque dans ses fondements *le Candide*, déjà secoué par une très-forte mer. *Le Batavia* venait de sauter, et quelques secondes après la mer était couverte de ses débris. Si le temps n'eût pas été aussi mauvais, nous aurions peut-être pu sauver une partie de sa cargaison, car plusieurs ballots voguèrent un instant sur les flots, et nous parvînmes même à en saisir deux, l'un d'indiennes imprimées, et l'autre de calicots. Ils servirent à l'équipage naufragé, qui s'en fit des vêtements. Le capitaine anglais me pria de le déposer sur la côte de Java, à Sourabaya ou Samarang, et je lui promis de souscrire à son désir, si nous ne rencontrions pas de navire qui pût lui rendre ce service. Les deux dames que j'avais recueillies étaient la nièce et la tante; elles allaient retrouver à Sincapour un de leurs parents, et le capitaine était d'autant plus sensible à la perte de son navire, qu'il avait demandé la main de sa jeune passagère, proposition qui n'avait pas été accueillie de façon à lui enlever tout espoir.

Le lendemain de cet événement, nous vîmes un navire qui avait le cap au Nord; nous lui fîmes des signaux, et bientôt nous fûmes à portée de la voix. Ce navire allait à Sincapour, et le capitaine voulut bien se charger des naufragés que j'avais si heureusement sauvés. Quoique notre connaissance ne datât que de quelques heures, notre séparation ne laissa pas de présenter une scène fort touchante. Nous avions de la peine à nous quitter, car nous nous étions connus dans une de ces circonstances critiques qui lient plus que dix ans de rapports journaliers. Deux matelots ayant voulu continuer leur voyage avec

ngues, je les engageai, après avoir préalablement obtenu le consentement de leur capitaine.

Pour un navire de commerce, mon équipage était considérable; mais il ne pouvait en être autrement. La préparation des holothuries demande beaucoup de bras, et d'ailleurs nous pouvions avoir à nous défendre des attaques des Feetgiens, gens, comme on sait, fort peu civilisés.

Il se composait de :

M. Santiago Blain, Anglais, marié et naturalisé à Manille, porteur d'expéditions;

M. Mendez Marquez, deuxième officier, Portugais;

M. Rudezindo Martinès, maître d'équipage et troisième officier, Portugais;

Un capitaine d'armes, Espagnol;

Un deuxième maître d'équipage, Philippinois;

Un charpentier, Anglais;

Deux charpentiers, Philippinois;

Un armurier-forgeron, Chinois;

Un maître d'hôtel, métis d'Amboine;

Un cuisinier, Philippinois;

Deux matelots, Portugais;

Deux *dito*, Anglais (de Batavia);

Deux *dito*, Écossais;

Dix *dito*, Philippinois;

Dix novices, *dito*;

Et moi, en qualité de capitaine, subrécargue et directeur de l'opération;

Total, trente-huit hommes à bord.

L'armement du navire se composait de :

Six caronades de 8, provenant de *l'Euphémie;* huit espingoles

et pierriers; quarante fusils courts, avec gibernes et ceintures munies de grands coutelas; vingt paires de pistolets; quarante piques; un filet d'abordage; une grande chaloupe, gréée en goëlette et portant deux forts pierriers; une baleinière; un sapatéon chinois; un canot.

On doit penser que sur un navire de deux cent cinquante tonneaux, dont l'équipage était de trente-huit hommes, on devait faire la manœuvre comme sur un bâtiment de guerre; aussi tous les jours, lorsque le temps le permettait, faisais-je faire l'exercice du canon et du mousquet, afin d'habituer nos hommes à pouvoir se défendre avec avantage en cas de besoin.

Nous arrivâmes bientôt à Pondy, petite île à l'Est de Madura, et qui forme un détroit avec une terre voisine. Dès que nous fûmes mouillés par douze brasses, fond de vase, j'envoyai le deuxième officier avec la baleinière pour savoir du sultan ou radjah si nous pourrions obtenir des vivres frais. J'avais aussi le projet de remplir quelques barriques d'eau, car M. J. Horsburgh signale une aiguade non loin de l'endroit où nous étions mouillés.

M. Mendez, mon second, revint trois heures après son départ; il nous apportait des bananes et du poisson sec. Il nous dit qu'il avait été obligé de traverser toute l'île de Pondy pour gagner le village où demeurait le radjah, village qui est situé sur la côte Ouest de l'île, vis-à-vis de l'île de Madura. Le radjah et son frère, suivis de leurs domestiques, accompagnaient M. Mendez, et montèrent à bord pour traiter avec moi de l'achat de quelques bêtes à cornes et de quelques moutons, et aussi pour nous aider à faire l'eau dont nous avions besoin. M. Mendez retourna à terre avec le frère du radjah dans la chaloupe où j'avais fait placer des barriques vides. Deux heures après, il nous amenait deux petites vaches, payées quatre piastres

chacune, soit 20 f., et quatre moutons à une piastre et une piastre et demie, ou 5 et 7 fr. 50. M. Mendez avait laissé les barriques à terre afin qu'on eût le temps de les remplir, car la partie de l'île où il avait débarqué n'offrait pour tout puits qu'une espèce de trou où il fallait dix minutes au moins pour remplir deux seaux. Je renvoyai de suite la chaloupe et la baleinière pour rapporter cinq autres têtes de bétail et cinq moutons payés le même prix. En outre, j'achetai trois cents cocos à une piastre le cent, du poisson salé à trois piastres les cent vingt-cinq, et des pieds de bananiers pour nourrir le bétail, jusqu'à ce qu'on le tuât pour en faire sécher la viande.

Le soir, le radjah nous quitta avec sa suite, fort content de la réception que je lui avais faite, ainsi que de la vente de son bétail et d'une caisse d'excellent thé dont je lui avais fait présent.

La petite île de Pondy dépend du gouvernement hollandais de Madura, et les navigateurs pourront y trouver quelques rafraîchissements; mais l'eau y est rare et il est difficile de s'en procurer. Je ne tardai pas à rencontrer dans le détroit où je me trouvais les animalcules du genre fragilaire (fragilaria) que j'avais observés dans mon précédent voyage, et qui communiquent à la mer la couleur de la sciure de bois. (Voir *Voyages autour du monde*, tome V, pages 217 et 218.)

Continuant donc notre route par le détroit d'Allas, nous vînmes mouiller au Nord du village de Lombock, au Sud de Rocky-Island, entre la côte et une île de sable qui se trouve au Nord de la pointe de Sangar. L'ancre fut jetée par quatorze brasses, fond de gros sable, à un quart de mille de la côte et du banc ou île de sable. Je fis sur la côte de l'eau excellente et tout le bois dont nous avions besoin pour la suite de mon expédition. Au village de Lombock, j'achetai cent trente picles

de riz au prix de 2 f. 50 le picle, qui équivaut à 62 k. et demi; dix picles de viande de cerf séchée, à trois piastres le picle; du gros sucre noir; des canards, qui y sont fort abondants; des œufs et quelques régimes de bananes. Je trouvai encore à me procurer une fort belle chaîne de cent brasses de long et de cinq huitièmes de pouce de diamètre; je donnai en échange dix fusils et un baril de poudre de cinquante livres. Cette chaîne provenait, ainsi qu'une assez forte partie de fer qui était en la possession des Bouguis, d'un navire hollandais, dont les officiers avaient été assassinés. Voici dans quelles circonstances.

Les matelots manillois, je l'ai déja dit, sont dans l'Inde d'excellents marins, vifs, alertes, bons timoniers; ils forment la classe des soucanis. L'habitant des Philippines est catholique et fanatique à l'excès; on lui a répété si souvent que les protestants sont des hérétiques qui seront damnés comme les juifs, qu'il a fini par le croire. Or, il est fort rare que les navires de Java et du Bengale n'aient pas à leur bord de ces soucanis, qui prennent bien vite de l'ascendant sur des équipages composés en grande partie de Bengalis et de Javanais, gens fort doux et des plus faciles à influencer. Malheur donc aux officiers qui n'ont à la bouche que de dures paroles et qui semblent se faire un plaisir de maltraiter leur équipage! Malheur surtout à ceux qui ne dissimulent point leur mépris pour les soucanis, car ceux-ci ne tarderont pas à exercer de promptes et sanglantes représailles. Fomenter une révolte qui leur fournisse l'occasion d'égorger leurs officiers, sera pour eux l'affaire de quelques jours; puis ils jetteront le navire à la côte sur la première terre venue, et s'enfuiront dans toutes les directions après l'avoir pillé.

Il est remarquable qu'il n'y a presque jamais eu de révolte à bord des navires espagnols montés par des Philippinois. Il en est de même des navires de cabotage des Philippines, et lors-

que les équipages de ces navires se sont rendus coupables de ces horribles excès, ils étaient commandés par des étrangers, par des Anglais surtout, dont la morgue et la dureté soulevaient leur fanatisme. Certes de tels actes ne peuvent pas être excusés. Mais qu'on y réfléchisse bien, l'Espagne n'a conservé pendant trois cent soixante ans toutes ses colonies intactes, sans guerres et presque sans troubles, que par la puissance seule de la religion catholique; cela ne rachète-t-il pas au centuple quelques crimes isolés et presque toujours provoqués?

J'avais vu à Ternate, lors de mon voyage aux Moluques, une très-belle goëlette hollandaise à trois mâts, qui appartenait à M. Neyz, fils du résident. Cette goëlette faisait les voyages entre les Moluques et Java, et entre Java et Sincapour; elle avait même poussé l'année précédente jusqu'à Manille. M. Neyz, qui commandait souvent sa goëlette, était resté pendant ce voyage à Ternate, et l'avait expédiée à Batavia sous le commandement de son second, officier anglais. La mousson était alors à peu près changée, et les vents contraires forcèrent bientôt le navire d'attérir sur différentes îles pour se procurer de l'eau douce, dont il manquait. Les vivres même finirent par se consommer, et le capitaine fut supplié de relâcher, car la dyssenterie commençait à sévir cruellement sur l'équipage; mais craignant de perdre son commandement, il ne voulut pas entendre parler de retourner sur ses pas. Tourmenté par tant de contrariétés, il buvait du grog pour s'étourdir; et dans son ivresse brutale, il maltraitait ses *soucanis* manillois ainsi que tout son monde; si bien que les soucanis, déjà fatigués de leur vie de privations, résolurent de se défaire de leur chef. Mais pour tuer le commandant, il fallait aussi tuer le second et le maître d'équipage, officiers très-braves qu'il n'était pas facile de surprendre.

Un dimanche, le capitaine, dont le dîner s'était prolongé outre mesure, monta sur le pont, se tenant à grand'peine sur les jambes; les deux officiers s'étaient endormis dans leurs cabanes, la tête alourdie par de fréquentes libations.

Un soucanis bisaya[1] prend son couteau en forme de poignard, couteau que tout matelot des Philippines porte dans une gaîne à sa ceinture, et le plonge dans le côté gauche du capitaine, qu'il étend baigné dans son sang. Aux cris poussés par le malheureux, les deux officiers accourent, armés l'un d'un pistolet et l'autre d'un coutelas. Le second arme son pistolet et le décharge, mais inutilement, sur le soucanis qui lui barrait la sortie de la chambre. Tandis qu'un combat singulier s'engage entre les deux champions, le maître d'équipage porte un coup de coutelas sur la tête de l'assassin et le renverse mort à ses pieds.

Les autres soucanis s'étaient armés, et, suivis de tout l'équipage, ils s'avançaient leurs couteaux et des piques à la main contre les deux officiers. Le second, qui avait été blessé mortellement, s'affaisse sur une cage à poules, inondant le pont de son sang, qui s'échappe de blessures nombreuses et profondes; le maître d'équipage, d'une force herculéenne, voyant qu'il n'a plus qu'à vendre chèrement sa vie, jette sur son bras gauche sa veste, dont il se sert comme d'un bouclier, et s'avance armé d'un coutelas contre les révoltés, au nombre de vingt hommes. Il espérait aussi qu'en montrant de la fermeté quelques-uns rentreraient dans le devoir, et il leur ordonna de mettre bas les armes. Il est difficile de soutenir la vue d'un chef irrité dont on connaît la résolution inébranlable; néanmoins aucun des matelots ne paraît disposé à obéir, aucun d'eux ne recule. Poussant alors

[1] Habitant des îles au Sud de Luçon.

un cri formidable, le brave Français se précipite sur ces furieux en faisant tourner son coutelas au-dessus de sa tête. Les plus hardis sont saisis d'épouvante ; les yeux flamboyants du maître les ont fascinés : ils s'élancent dans les haubans et gagnent au plus vite les hunes. Quelques-uns se jettent à l'eau, d'autres s'échappent sur le devant du navire ; mais dans la mêlée plusieurs ont senti le poids de sa main terrible et restent étendus sur le pont, couverts de larges blessures.

Le vainqueur parcourt les gaillards en brandissant son arme et accable les révoltés d'injures ; il les menace de les exterminer s'ils ne se rendent à l'instant, s'ils ne viennent implorer leur pardon. Le maître ne veut pas s'aventurer dans les haubans ; il connaît l'agilité des Philippinois et des Malais, et sait bien que non-seulement il ne pourrait les atteindre, mais qu'il courrait encore le risque d'être assassiné lorsqu'il leur tournerait le dos pour redescendre sur le pont.

Enfin quelques Javanais se décident à venir se jeter à ses pieds.

— Si vous voulez obtenir votre pardon, leur répond-il, venez tous ici à mes ordres, et faites prisonniers les trois soucanis qui restent.

— Mais les soucanis sont dans les mâts.

— Que l'on me monte un fusil.

Un des matelots, qui avait été obligé de se joindre aux révoltés, apporte un fusil ; le maître le charge avec du gros plomb, et ajustant un Indien, il lui envoie un coup de fusil qui le fait tomber à la mer. A cette vue, les autres s'empressent de descendre et de se livrer eux-mêmes.

Le maître fait attacher les soucanis par les Javanais, puis il ordonne de panser les blessés. Sept individus sont morts : ce sont le capitaine, le second, le cuisinier, quatre soucanis, que

le maître fait enfermer dans des sacs et jeter par-dessus le bord avec toute la pompe possible. Six Indiens sont grièvement blessés; cinq s'étaient précipités à la mer; l'un d'eux a disparu dans les flots, quatre autres nagent encore. Le maître leur fait tendre des cordes, et ils remontent sur le bord. De sorte que de vingt-cinq hommes dont se composait l'équipage, il n'en restait plus que douze, dont trois sont mis aux fers et ne doivent pas être comptés.

Le maître est bon marin, mais il n'est pas observateur. Il faut pourtant qu'il prenne un parti : ce sera celui de retourner sur ses pas et de relâcher à Amboyna. Comment pouvoir lutter avec si peu de monde et avec des gens révoltés contre les vents contraires? S'abandonnant donc à la Providence, il laisse arriver vent arrière; mais, dans la nuit, un coup de vent affreux vient l'assaillir, et la goëlette, battue par la tempête, heurte contre des bancs de coraux. Pendant toute la nuit, des lames énormes balaient les gaillards et enlèvent de dessus le pont tout ce qui s'y trouve; les mâts tombent les uns après les autres : on les dégage de leurs gréements pour les empêcher de défoncer les flancs du navire. Enfin la tempête s'apaise au lever du soleil. Le maître appelle auprès de lui le reste de ses hommes; il leur démontre que c'est à leur révolte seule qu'il faut attribuer leur naufrage. « Nous sommes, ajoute-t-il, au milieu des rochers et des brisants appelés *les Pater-Noster*, et si vous voulez vous sauver, tous vos efforts combinés sont nécessaires, car je ne vois sous le vent que quelques îlots, et encore sont-ils à une grande distance. Malheureusement la mer nous a enlevé la chaloupe, ainsi que les mâts et les vergues du navire, et pourtant il faut prendre un parti, car l'eau et les vivres vont bientôt nous manquer. »

Il fait aussitôt réunir tout ce qui reste d'eau douce, de

vivres et de liqueurs, qu'il enferme dans la partie la plus sûre du navire, et prévient l'équipage qu'il en fera une distribution bien entendue, mais qu'il punira de mort toute tentative pour y toucher.

On enlève de la cale les barriques vides, que l'on bonde avec soin; on retire aussi quelques planches, et avec des cordages on organise un radeau.

Pendant la tempête, plusieurs matelots blessés avaient été enlevés par les lames; d'autres avaient péri de leurs blessures ou avaient été écrasés par la chute des mâts. L'équipage se trouvait réduit à six hommes après l'échouement.

Dès que le radeau fut construit, l'eau et le biscuit embarqués, le prévoyant ou plutôt l'imprévoyant Français y fait descendre trois hommes, en les prévenant qu'il va y porter avec les deux autres des fusils et un compas de route ou boussole. Dans le nombre des trois matelots embarqués sur le radeau se trouvaient les deux soucanis manillois, qui, craignant les accusations du maître, s'ils arrivaient ensemble à un établissement hollandais, coupent l'amarre qui retient le radeau, hissent la voile dont il est pourvu, et abandonnent le Français et les deux Javanais. Horrible position que celle de ces hommes jetés au milieu de la mer, sous un soleil brûlant, perpendiculaire, sans autre abri qu'une carcasse de navire battue par les vents, sans eau et sans vivres.

S'élancer à la nage à la poursuite du radeau, c'était se vouer à une mort certaine; car si les soucanis avaient été capables de s'enfuir lâchement, à plus forte raison l'étaient-ils d'assommer leur officier s'il parvenait jusqu'au radeau. D'ailleurs, quoique marchant fort mal, la fragile embarcation était déjà trop loin pour qu'il fût possible au meilleur nageur de l'atteindre. Une autre raison s'y opposait encore, c'est qu'on apercevait une

foule de requins rôdant autour des rochers, dans l'attente de leur proie. Il fallut donc se résigner. La soute contenait encore quelque reste de riz, un peu de poisson et deux bouteilles d'eau-de-vie.

On était dans la saison des pluies ; une voile étendue pouvait servir à recueillir de l'eau douce ; peut-être aussi parviendrait-on à pêcher un requin dont on ferait sécher la chair ; mais il était à craindre qu'un coup de vent n'enlevât le navire ou les débris du navire de dessus les rochers, et alors tout espoir était perdu. En outre, il n'était pas probable qu'un navire européen passât assez près pour apercevoir les naufragés, car les *Pater-Noster* sont des parages fort dangereux que l'on évite toujours. Telle était la triste position de ces trois malheureux.

Le temps paraissant se fixer au beau, ils espérèrent que les sables s'amoncèleraient autour du navire et le consolideraient assez pour qu'il pût résister aux efforts de la mer. Avec quelques bandages du vaigrage intérieur et des restes de parois, ils construisirent un petit radeau qui leur permit de sonder tout le récif sur lequel ils étaient échoués. Ils ne trouvèrent pas moins de cinq pieds d'eau, et les marins savent que les coups de mer sont terribles par cette profondeur, pour peu que le vent souffle avec violence.

Ils vécurent ainsi pendant six semaines, se nourrissant de requins et de quelques poissons qu'ils faisaient cuire, avec le bois que la mer ne cessait d'arracher au navire. Déjà l'avant avait disparu, et chaque moment augmentait l'horreur de cette situation.

« Enfin nous en fûmes réduits, me disait le seul Javanais qui échappa au naufrage, à ronger les morceaux de cuir que nous trouvions dans le navire ; nous dévorâmes d'abord les rats, qui, comme nous, se réfugiaient dans la partie que la mer laissait

encore intacte, puis les cancrelets, ces immondes cloportes que l'on trouve dans tous les navires de l'Inde. Quand ces tristes ressources vinrent encore à nous manquer, le maître d'équipage, mon camarade et moi, nous nous retirâmes chacun dans un coin du navire, en proie à un délire fiévreux, et nous examinant les uns les autres, la main sur le couteau, avec l'avidité de bêtes féroces prêtes à s'entre-dévorer.

« Cependant aucun de nous n'avait le courage de chercher un abri dans la chambre que la mer n'avait pu encore envahir. La mort mit un terme aux tortures de mon camarade. Alors, sans nous rien dire, poussés par le même besoin, j'en frémis encore, nous nous précipitâmes sur son cadavre, nous lui ouvrîmes les artères de la gorge, et nous nous gorgeâmes de son sang. . .

« Après cet horrible festin, nous tombâmes épuisés de lassitude et de dégoût....

« Quels furent notre surprise et notre effroi, lorsqu'à notre réveil nous vîmes le navire couvert de monde! Épouvanté, je voulus me cacher; tout me faisait peur : on me rassura et l'on me donna un peu d'eau de riz avec du sucre (du champous). Je me trouvais au milieu de Malais, de Bouguis, dont le langage m'était familier. Notre maître faisait pitié à voir : dévoré par la fièvre, et tourmenté dans son délire par un spectre qui semblait le poursuivre, il répétait sans cesse d'une voix rauque et entrecoupée : « Qu'on l'éloigne de moi! je ne veux plus manger de mon semblable! » Le délire ne le quitta pas, et le soir il expira dans des convulsions affreuses.

« Les Bouguis appartenaient au pros que vous voyez ici. Ils étaient venus de Bouton, sur les *Pater-Noster*, pour y chercher des tortues vertes, des tortues caret, des œufs de tortue et du tripang (holothuries). Ils avaient aperçu le mâtereau avec le morceau de toile que nous y avions attaché, et comme ils con-

naissent parfaitement tous ces rochèrs, ils s'étaient empressés de nous porter secours.

« Ils ont enlevé les chaînes, les armes, les voiles et le fer que la tempête avait épargnés, puis ils ont mis le feu au navire pour en retirer les clous et les chevilles. Telle est l'histoire du naufrage de la goëlette à trois mâts *la Maria*. Quant aux matelots embarqués sur le radeau, il paraît qu'ils ont tous péri dans les brisants des *Pater-Noster*; car ces mêmes Bouguis ont trouvé sur un banc deux barriques attachées à un débris de mât qui provenaient certainement du radeau. »

Le 27 novembre 1830, nous mouillâmes devant le village de Laobagi ou Pejow. A peine l'ancre avait-elle été jetée, qu'un Malais, nommé Samahali, vint à bord nous offrir ses services. Ce Malais était subrécargue d'un cotre hollandais appartenant à un négociant français de Timor-Coupang; il avait avec lui un naturel de Sourabaya, appelé Jean, qui avait servi d'interprète au navire français *le Bon-Louis*, capitaine Pacily, lorsqu'il était venu dans ce détroit chercher du riz, des cuirs et des chevaux pour les porter à Bourbon. Le capitaine français avait traité de sa cargaison dans le détroit de Lombock, au port d'Apanang, situé sur la côte Ouest de cette île, et dans les villages de Pejow, Balli et Lombock, sur la côte Est, dans le détroit d'Allas.

Lorsque nous nous fûmes procuré au village de Lombock toutes les provisions dont nous avions besoin, nous remerciâmes Samahali de ses bons offices, et dès que la marée nous fut favorable, nous levâmes l'ancre. Malgré le vent contraire, nous franchîmes l'entrée Sud du détroit.

Notre point de départ étant pris et notre chronomètre bien réglé, nous poursuivîmes notre route au Sud et au Sud-Ouest, pour aller chercher les vents variables et passer au Sud de la

Nouvelle-Hollande; ce qui est assez difficile dans la saison où nous nous trouvions alors, parce que les vents sont faibles et continuellement de la partie du Sud-Sud-Ouest, Sud et Sud-Sud-Est, prolongeant la côte de la Nouvelle-Hollande; dans les mois de janvier et février, ils soufflent souvent de la partie Nord-Ouest.

Notre navigation continua ainsi sans autre événement remarquable que le spectacle auquel nous assistâmes pendant plusieurs nuits de mers sulfureuses, ressemblant à des mers de lait; plusieurs fois aussi, dans le jour, nous sillonnâmes des eaux d'une teinte rouge fortement prononcée. J'ai décrit ces différents phénomènes dans le cinquième volume des *Voyages autour du Monde*.

Le 14 janvier 1831, nous trouvant par 45 degrés de latitude Sud et par la longitude du centre de la Nouvelle-Zélande, nous vîmes une aurore australe. Les aurores ont reçu le nom de boréales, parce qu'elles ont été généralement observées dans les hautes régions de l'émisphère boréal. J'ai cru devoir donner à celles que je vis le nom distinctif de l'émisphère où elles me sont apparues. Les savants ont discuté long-temps et discutent encore pour savoir si les aurores sont produites par des météores, par des feux électriques ou par la réflexion des rayons du soleil sur des montagnes de glace. A mon retour en France, je m'empressai de lire à la Société de géographie la description d'un de ces phénomènes. La commission chargée de la rédaction de son bulletin crut devoir ne pas insérer ma communication, parce que ma manière d'envisager les aurores était, me dit-on, tout-à-fait opposée à la théorie généralement admise. Cette réponse, je l'avouerai, ne laissa pas de me surprendre, car c'est presque toujours de la diversité des opinions que jaillit la lumière. J'adressai ma description à notre illustre savant

M. Arago, qui voulut bien la lire à une séance de l'Institut; comme tout le monde ne lit pas le bulletin de l'Institut, je ne crois pas inutile de la reproduire ici.

Le 14 janvier, *le Candide* se trouvant dans la position que je viens de décrire, le soleil se coucha à sept heures trente minutes, mais l'obscurité ne fut complète qu'à neuf heures, et encore toute la partie de l'horizon comprise entre l'Ouest-Sud-Ouest et le Sud-Ouest un quart Ouest, resta-t-elle éclairée; car l'amplitude vraie du soleil avait été ce jour-là de 30 degrés Sud. Cette clarté diminua vers les onze heures; à minuit elle n'existait plus, le soleil ayant atteint le point le plus Sud, eu égard au méridien de notre position.

Vers une heure, des rayons lumineux parurent dans le Nord-Est, à 30 degrés à peu près au-dessus de l'horizon; ils suivirent cette direction jusqu'au zénith. A une heure et demie, ils devinrent plus vifs et se prolongèrent jusqu'au Nord. A deux heures, ils avaient atteint leur plus grande clarté, et s'étendaient du Nord-Est au Nord-Ouest du compas, depuis le 20e degré au-dessus de l'horizon jusqu'à l'espace compris entre les 10e et 15e degrés du côté opposé au delà du zénith. Le temps était clair, le ciel dégagé de nuages, et il ventait frais du Sud-Ouest. Les rayons lumineux traversaient des milieux plus ou moins denses; dans les endroits où les couches atmosphériques étaient le moins épaisses, la lumière était vive et prenait alors une teinte d'un rose foncé, qui s'éclaircissait insensiblement et se fondait en une lueur blanchâtre. Ces rayons lumineux scintillaient dans l'espace, ou semblaient refléter des ondulations, comme celles d'un nuage qui, emporté par un vent rapide, est réfléchi sur la surface de la mer ridée par la brise dans son passage sous le soleil. A de rares intervalles, ils représentaient les ondulations d'une mer profonde; il y avait alors quelque chose de

calme dans les mouvements de ces torrents de lumière qui reprenaient soudainement la vie et embrasaient l'horizon de leurs feux étincelants. La clarté projetée par les rayons lumineux était si grande qu'elle me permit de lire une page du *Siècle de Louis XIV*, édition in-douze de Didot, imprimée en caractères très-petits.

A trois heures, les rayons lumineux commencèrent à perdre de leur intensité, et à fuir devant la clarté que le crépuscule donnait déjà à la partie Sud-Est de l'atmosphère.

Le 15 et le 16, nous fûmes témoins de semblables phénomènes, mais leur passage fut plus rapide et leur éclat moins brillant que celui du 14. De ces faits, j'ai été conduit à penser que les aurores sont produites par la réflexion des rayons du soleil et non par les météores ou feux électriques, car il serait bien extraordinaire que des météores apparussent trois jours de suite dans les mêmes conditions d'intensité et de situation. J'ajouterai que le premier jour, au moment où les oscillations des rayons lumineux étaient le plus prononcées, nous crûmes entendre une espèce de bruissement semblable au frôlement d'un drapeau de soie agité. Désirant m'assurer de ce phénomène, je postai mes officiers à différentes places du navire, et nous fûmes tous d'accord sur ce point, que le bruit que nous avions cru entendre n'existait pas, et qu'il était un effet de notre imagination. Le compas de route, le baromètre et le thermomètre n'éprouvèrent aucune variation pendant tout le temps que durèrent ces aurores.

Je crois donc rationnel de penser que le soleil étant descendu un peu au-dessous de l'horizon, des montagnes de glace, qui dans l'hémisphère austral sont bien plus éloignées des pôles que dans l'hémisphère boréal, se trouvèrent interposées directement ou obliquement entre le soleil et le navire, et qu'elles produisirent

l'effet d'un miroir à facettes, en réfléchissant les rayons du soleil dans la partie opposée du ciel.

A une séance de la Société de géographie, qui avait lieu à l'hôtel de ville, le célèbre capitaine anglais sir John Ross me demanda si j'avais été témoin d'aurores boréales, et à quoi je les attribuais.

— Je n'ai vu, lui répondis-je, que des aurores australes, et je crois qu'elles proviennent de la réflexion des rayons du soleil sur des montagnes de glace.

— Je vois avec plaisir, me dit-il, que vos idées à cet égard sont d'accord avec les miennes. J'ai formulé, dans la relation de mon dernier voyage, imprimée à Londres en 1835, une théorie complète des aurores boréales. Lisez-la, et vous me donnerez ensuite votre avis. Cette théorie est le résultat de mes propres observations, ainsi que de celles de mes officiers, et surtout de mon neveu le lieutenant James Clark Ross, qui m'a été d'un grand secours dans ce long et pénible voyage. »

J'ai lu en effet l'ouvrage de sir John Ross, et j'y ai trouvé consignées toutes les observations faites par moi.

« On a composé dans le siècle dernier, dit ce célèbre navigateur, beaucoup de théories sur les aurores, ainsi que sur la nature et l'aspect de ce splendide phénomène; mais toutes les objections qui ont été faites à chacune de ces théories tombent devant celle-ci, qui est fondée sur une série d'observations faites par moi-même avec un soin tout particulier.

Je commençai mon travail dans un voyage que j'entrepris en 1818. Mon attention fut appelée sur les aurores par feu le docteur Wollaston, qui avait réuni à grand'peine beaucoup de notes sur cet intéressant sujet, notes qu'il eut la bonté de me communiquer et qui tendaient à établir que les aurores se formaient au delà de l'atmosphère terrestre.

Comme l'expédition que je commandais en 1818 ne séjourna pas l'hiver dans les régions arctiques, mes observations pendant ce voyage se bornent aux mois de septembre et d'octobre. Les navires marchaient alors dans une direction Sud, par une latitude de 74 à 58 degrés Nord, lorsque nous aperçûmes, un jour, une aurore dans la latitude de 74 à 66 degrés. Ce phénomène se montra à minuit et particulièrement dans le Sud; mais lorsque le navire eut dépassé au Sud la latitude de 66 degrés, nous l'aperçûmes au Nord à différentes reprises. Il nous apparut même entre les deux navires et les montagnes de glace, ce qui nous prouvait évidemment qu'il ne pouvait être dans le même moment au delà de l'atmosphère de la terre. Tel est réellement le seul fait que j'ai été à même de constater dans le cours de ce voyage. Mais je me suis beaucoup occupé de cet important sujet en Écosse, ainsi que pendant le long séjour que je fis dans les régions arctiques, et mes conclusions sont : que l'éclatant phénomène appelé aurore boréale est le résultat de la réflexion du soleil sur les glaces et sur les plaines et les montagnes de neige qui entourent les pôles.

Dans le premier cas, les rayons solaires sont réfléchis par une plaine inégale ou des surfaces inégales de glaces coloriées ou couvertes de neige. Ces surfaces les reçoivent sous divers points d'incidence qui varient par suite de la rotation de la terre, et ces rayons, passant sur les pôles, frappent sur des nuages qu'ils éclairent et qu'ils nous rendent visibles. En réfléchissant aux propriétés électriques et magnétiques de ces nuages, à la situation de l'atmosphère, il est facile de s'expliquer les effets surprenants des aurores.

A l'appui de cette théorie, je dirai en premier lieu qu'il est certain que lorsque la position du spectateur sur la terre est au Nord du 69e degré de latitude nord, l'aurore paraît générale-

ment au Sud. 2° L'atmosphère entre le soleil et le spectateur est toujours claire, soit qu'il se trouve au Sud ou au Nord de l'aurore, pourvu qu'il regarde l'aurore d'une latitude élevée. Le soleil est alors derrière lui dans ce Nord ; et si le ciel devient nuageux dans cette direction, l'aurore disparaît aussitôt, les rayons étant interceptés par des nuages épais. De même, lorsque le spectateur observe l'aurore à l'Est ou à l'Ouest, si un nuage ou un brouillard s'interpose entre lui et le soleil, elle disparait immédiatement. 3° Lorsque le spectateur regarde l'aurore au Nord, il est placé au Sud des régions de glace, et alors le ciel est toujours serein dans la direction du soleil. Qu'un nuage survienne, soit en dessus, soit en dessous du point d'incidence, et le phénomène disparaît.

Les effets de l'aurore sur l'aiguille magnétique sont les mêmes que les effets produits par l'approche subite d'une bougie allumée. Pour ce qui est de l'électricité, on sait qu'il en existe moins dans les régions arctiques que partout ailleurs. Pendant mon premier voyage, l'électromètre n'a jamais été mis en mouvement par le fluide électrique, bien que j'aie fait de fréquentes expériences.

La situation de l'aurore boréale dans le ciel dépend surtout de la dépression du soleil au-dessous de l'horizon du spectateur, par rapport aux lieux qu'il éclaire. Quant à la couleur de l'aurore, elle dépend de diverses circonstances :

1° De celle des objets qui reçoivent les rayons solaires au point d'incidence ;

2° De l'état et de la nature de l'atmosphère au travers de laquelle passent les rayons réfléchis avant d'arriver aux nuages qu'ils doivent éclairer ;

3° De la nature et de la composition de ces nuages. Cependant il est très-probable que cette couleur dépend de la densité plus

ou moins grande des objets frappés par les rayons solaires. Les observations de Cook et des autres navigateurs dans les régions arctiques attribuent aux aurores australes une lumière claire et blanche, et de plus elles tendent à établir qu'il n'a jamais été vu de glaces colorées dans les régions antarctiques; tandis que des glaces de toutes couleurs ont été souvent observées par moi et par d'autres dans ces régions.

Si les aurores ne sont pas constamment visibles, c'est évidemment parce que le ciel près des pôles est souvent nuageux, surtout au printemps et dans l'automne. Il est certain qu'alors l'aurore ne peut être visible, à moins que le ciel ne soit serein vers le pôle, dans la direction du soleil, ce qui a rarement lieu. Dans l'été, l'aurore ne peut être aperçue dans certaines latitudes lorsque le soleil est sur l'horizon au-dessous du pôle; mais j'ai souvent remarqué une lueur dans le ciel, ressemblant aux rayons chatoyants d'une aurore, avec cette différence que la clarté des nuages était encore augmentée par la clarté du jour, et comme le soleil était toujours opposé aux nuages, je ne doute nullement que ce phénomène ne fût une aurore produite par les rayons solaires réfléchis sur les nuages par les montagnes circumpolaires de glace. J'ajouterai que des lueurs semblables ont également été observées vers les pôles par d'autres navigateurs. Quant au bruit produit par les aurores, bruit que quelques auteurs comparent au pétillement du feu ou au bruissement d'un pavillon de soie agité par la brise, je dois dire que je ne l'ai jamais entendu, et que probablement il n'a jamais existé.

Je conclus en ajoutant que ma théorie a été soumise à l'examen du célèbre professeur Schumalker et d'autres savants physiciens, et qu'ils n'y ont fait aucune objection. »

Le savant navigateur Cook a souvent observé dans les régions

du pôle austral des aurores qu'il attribuait à la réflexion des rayons du soleil sur des montagnes de glace.

Les reflets qu'on observe dans le détroit de la Sicile, près de Messine, connus sous le nom de *Palais de la fée Morgane*, n'ont-ils pas étonné tous les voyageurs?

Certes, il n'était nullement sorcier cet habitant de l'Ile-de-France qui voyait dans le ciel les navires qui passaient à une certaine distance en mer, fait que plusieurs personnes ont pu vérifier. C'était tout simplement un homme à qui une conformation particulière de l'organe visuel ou une grande habitude permettait de voir ces navires par la réverbération.

Je puis encore citer ici, à l'appui de mes observations, l'opinion de Bernardin de Saint-Pierre (t. II, p. 58 des *Harmonies de la nature*).

« J'ai vu fréquemment en Russie des aurores boréales qui s'étendent quelquefois jusque sur le climat de Paris et au delà; elles sont blanches, bleues, vertes, rouges, rayonnantes et fluctuantes. Je suis très-disposé à attribuer leurs différentes couleurs et leurs mouvements aux reflets même des glaces polaires, des forêts de sapins du Nord, des mines ferrugineuses et rougeâtres de la Sibérie, et aux ondulations de l'Océan qui se réfléchissent dans les cieux. Ce qui me confirme dans cette idée, c'est que l'aurore australe, si souvent observée par le capitaine Cook, est blanche et bleue sans le mélange d'aucune autre couleur. Cette uniformité vient, sans doute, des simples reflets des glaces de l'Océan du pôle austral, qui, comme on le sait, n'a point de continent qui l'environne. Je remarquerai que ces aurores n'ont lieu aux deux pôles que lorsque le soleil est au-dessous de leur horizon, c'est-à-dire l'hiver, et qu'il en est de même de celles du détroit de Sicile, qui ne sont sensibles qu'avant le lever du soleil, à la fin de la nuit. Il paraît donc

que leurs effets résultent d'une atmosphère vaporeuse, condensée par le froid, qui réfléchit à la fois les objets de la terre et la lumière des cieux. »

Je consignerai ici trois observations importantes :

1° Les aurores observées par le capitaine Cook dans l'hémisphère austral étaient bleues et blanches. Celles que j'ai vues étaient roses et blanches, plus ou moins foncées, rayonnantes et fluctuantes, ce qu'il faut attribuer à la réflexion des rayons du soleil sur des glaces colorées ; car l'on sait aujourd'hui qu'il existe un continent ou du moins une terre australe, dont on doit la découverte à Dumont d'Urville.

2° Je suis d'accord avec l'illustre écrivain sur ce point, que les aurores n'ont lieu *que lorsque le soleil est au-dessous de leur horizon* ; je n'ajouterai pas comme lui *dans l'hiver*, mais bien *la nuit*, ce qu'il explique lui-même très-clairement par la fin de sa phrase : « Et qu'il en est de même dans le détroit de Sicile, où ces réflexions solaires ne sont sensibles qu'avant le lever du soleil, à la fin de la nuit. »

Les aurores que j'ai observées nous apparurent dans l'été de l'hémisphère austral, les 14, 15 et 16 janvier 1831. L'auteur des *Harmonies de la nature* les attribue plutôt aux réverbérations qu'aux rayonnements des rayons du soleil. J'avouerai que pour me prononcer en faveur de l'une ou de l'autre de ces deux hypothèses, il me faudrait d'abord plus de science, et ensuite une plus longue étude de ces phénomènes. Car entre la réverbération et le rayonnement des rayons du soleil, la différence est peu sensible. Je crois seulement que pour qu'une aurore australe ait lieu, il y a une condition indispensable : c'est qu'un prisme, une glace se trouve là qui renvoie directement ou obliquement la lumière solaire.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Australie ou Nouvelle-Hollande. — Géographie. — Climat. — Productions. — Géologie. — Zoologie. — Mœurs des habitants. — Tasmanie ou Terre de Van-Diémen. — Divisions de l'île. — Colonies anglo-australiennes. — Nouvelle-Galles du Sud. — Sydney. — Paramatta. — Hobart-Town. — Commerce des deux colonies pénales. — Dépenses et recettes. — Gouvernement. — Situation des diverses classes de déportés.

Je continuai ma route pour passer au Sud de la Terre de Van-Diémen, ce que j'effectuai facilement, le vent m'étant alors favorable. De là, je me dirigeai vers le Nord de la Nouvelle-Zélande. Je voulais m'arrêter à la baie des Iles avant d'atteindre Tonga-Tabou, où je pensais me ravitailler et trouver peut-être d'utiles indications pour mon expédition aux îles Feetgies.

Le vent soufflait du Sud avec violence; le ciel était serein, et l'on n'y apercevait que quelques nuages vaporeux, blancs et cuivrés, qui fuyaient avec une incroyable vitesse. La mer était sillonnée de vagues longues et escarpées, semblables à des chaînes de collines que séparent de longues et profondes vallées. Le vent détachait de leurs sommets anguleux une espèce d'écume où se peignaient les couleurs de l'arc-en-ciel; il en emportait aussi des tourbillons d'une poussière blanchâtre, semblable à celle qu'il soulève dans les déserts de l'Afrique et de l'Arabie. Bientôt nous fûmes forcés par le vent, qui sauta du Sud-Ouest au Nord-Ouest, et ensuite au Nord, de diriger notre route vers l'Est en serrant le vent au plus près. Contrariées par ce changement subit, les vagues se roulaient sur elles-

mêmes en masses énormes et menaçaient à chaque instant de nous engloutir. Laisser arriver et prendre ces lames par l'avant, c'était nous exposer à une mort certaine. Pour comble de malheur, au milieu d'un grain affreux, deux hommes tombèrent à la mer en serrant le petit hunier. Comment les sauver? En vain j'essayai de mettre le grand hunier au bas ris, sur le mât; en vain je fis jeter des cages à poules à la mer; en une seconde, mes deux pauvres Indiens, quoique excellents nageurs, avaient disparu. Le navire fatiguait horriblement; à tout instant les basses vergues plongeaient à moitié dans la mer, et lorsqu'il se retrouvait sur la crête d'une vague, il se redressait en sens contraire avec tant de violence, que son grand mât craquait à se briser.

Tout-à-coup, la misaine est emportée... Il faut aller la carguer et assurer sa vergue, dont les balancements répétés peuvent la mettre en pièces. Mais à la vue de la mer qui se brise avec furie contre l'avant du navire et balaye tout sur le pont, les Manillois épouvantés n'osent abandonner les haubans, auxquels ils se cramponnent de toutes leurs forces. Enfin mon intrépide maître d'équipage, Rosendo Martinez, entraîne avec lui les matelots européens, tandis que de mon côté, donnant l'exemple à mes Indiens, je fais brasser la grande vergue et celle du grand hunier pour reprendre la route. Je redoutais pardessus tout de voir le grand hunier se déchirer et nous abandonner sans voiles à la merci de l'ouragan. Grâces soient rendues à mes toiles à voile en coton des Philippines et à mes manœuvres en *abaca* ou soie végétale. Notre misaine, faite en bonne toile de Russie, fut emportée et mise en charpie, tandis que le grand hunier, tissé en toile d'Ilocos, résista à la fureur de l'ouragan; et ce fut certainement à lui que nous dûmes notre salut. Je ne voulus pas laisser arriver vent arrière, me

rappelant malheureusement et trop bien ce qui nous était arrivé à bord de *la Rita*, dans un typhon entre la Chine et Luçon. Je ne regrettais qu'une seule chose, c'était de n'avoir pu sauver les deux malheureux jeunes gens qui s'étaient dévoués si courageusement avec d'autres pour serrer le petit hunier. Ils étaient morts sous nos yeux, pleins de force et de vigueur. Lamentables souvenirs de la vie du marin, et qui lui font dire souvent avec le célèbre auteur des *Harmonies* :

« Heureux qui n'étudie les harmonies aériennes de l'eau que sur la terre ferme, il ne connaît de tempêtes que celles de son ruisseau. Cependant, sans sortir de sa place, il voit les nuages élevés de dessus les mers lointaines traverser son horizon pour aller fertiliser des terres inconnues. Souvent il les voit, au coucher du soleil, se rassembler sous les formes fantastiques de châteaux, de forêts, de montagnes escarpées, images fugitives de notre monde et de notre propre vie. Quelquefois elles se peignent à ses pieds au sein d'une eau transparente, et il admire à la fois de nouvelles terres dans les cieux et de nouveaux cieux dans les eaux. »

Lorsque la lame contraire fut un peu apaisée par la violence du vent, je laissai porter et j'amurai la misaine dans l'intention de passer au Sud de la Nouvelle-Zélande, par 52 ou 53° de latitude Sud. La situation de mes Indiens-Philippinois, nés et élevés sous un ciel brûlant, et qui manquaient, par les 40e et 50e degrés de latitude, de vêtements chauds, car il m'avait été impossible de m'en procurer en quantité suffisante à Macao, était véritablement digne de compassion. Ils la supportaient, du reste, avec bien plus d'énergie que les Lascars, car les Malais ont un courage, une force de volonté que rien ne rebute et qui permet de tout entreprendre avec de tels hommes.

Au Sud de la Nouvelle-Zélande, les pingouins qui viennent

nager autour de notre brick nous annoncèrent l'approche de la côte. Abandonnant donc au plus vite les Snares et les îles Auckland, nous remontâmes dans le Nord, afin d'aller reconnaître un des caps de la côte Est de la Nouvelle-Zélande du Sud, le cap Kawa-Kawa ou le cap Wai-Apou.

Mais avant d'aller plus loin, je crois devoir jeter un regard en arrière et dire quelques mots de la Nouvelle-Hollande, cette cinquième partie du monde, qui est située aux antipodes de l'Europe, et dotée par la nature d'une foule de créations bizarres, dont l'existence peut à bon droit paraître imaginaire à plus d'un Européen.

L'Australie ou Nouvelle-Hollande est située entre les 11e et 30e degrés de latitude méridionale, et les 111e et 152e degrés de longitude à l'Est du méridien de Paris. Cette terre a environ mille lieues terrestres de longueur, sur une largeur moyenne de quatre cent cinquante lieues. Sa surface peut égaler environ les trois quarts de celle de l'Europe. L'Australie, dans sa configuration physique, offre plusieurs traits de similitude avec l'Afrique. L'une et l'autre se prolongent en pointe vers leur extrémité; l'une et l'autre sont échancrées dans la partie Sud-Est, et leur largeur augmente beaucoup vers le milieu. Le seul détroit de Bass, dans l'Australie, offre une différence saillante. Cette île immense est séparée de la Nouvelle-Guinée par le détroit de Torsès, et de la Tasmanie par le détroit de Bass. A l'Est, un canal de trois à quatre cents lieues de large la sépare de la Nouvelle-Zélande et de la Nouvelle-Calédonie, et à l'Ouest l'Océan Indien tout entier s'étend entre l'Australie et l'Afrique. Un nombre considérable d'îles de diverses grandeurs sont disséminées sur les côtes de l'Australie, surtout dans la partie septentrionale. Le vaste golfe de Carpentarie, qui n'a pas moins de cent trente lieues de profondeur sur cent dix de large, échancre

considérablement vers le Nord cette terre dont toutes les côtes offrent une quantité de bons mouillages capables de recevoir et d'abriter de nombreuses flottes, tels que Port-Jackson, Botany-Bay, le port Western, le port Philip, le port du Roi-George, et enfin la magnifique baie Jervis. La côte Ouest, cependant, est la plus mal partagée.

Aucun pays au monde, si ce n'est la Syrie, ne pourrait être comparé à la Nouvelle-Hollande sous le rapport de la température, encore la comparaison pèche-t-elle de toute la différence qui existe du petit à l'immense. Sur une terre aussi vaste, il est facile de comprendre que la nature du climat doit varier dans ses diverses zônes, suivant les changements de latitude et de hauteur. Sur toute la bande septentrionale, les chaleurs sont brûlantes et presque continuelles. Dans la partie moyenne du 23e au 30e degré de latitude Sud, le climat se tempère déjà. Enfin sur toute la bande la plus Sud, l'année peut se diviser par saisons; elle offre toutes les alternatives ordinaires de chaud et de froid, de pluie et de sécheresse. Ces saisons n'y sont point toutefois nettement dessinées comme dans nos climats d'Europe. La température moyenne en hiver varie de 10 à 11 degrés du thermomètre centésimal, et en été de 22 à 23 degrés. Les variations de température sont d'ailleurs brusques et fréquentes, et l'on a vu plus d'une fois, dans la même journée, le thermomètre osciller de — 10 deg. à + 15 degrés.

Les montagnes de la Nouvelle-Hollande ne sauraient être comparées, pour la hauteur, à celles du premier ordre en Europe. Sur la bande de l'Est, la chaîne des montagnes Bleues, qui règne parallèlement à la côte, à une distance de quinze à vingt lieues, s'élève rarement à plus de quatre cents toises au-dessus du niveau de la mer. Les monts Warragong, nommés encore par les Anglais Alpes-Australiennes ou montagnes

Blanches, continuent dans le Sud la chaîne des montagnes Bleues. Leurs pics sont, dit-on, couverts de neiges perpétuelles. Entre ces monts et la mer règne la chaîne des montagnes Noires, visible à vingt ou trente lieues de distance en mer. Sur la côte occidentale, les monts Darling s'étendent depuis la rivière des Cygnes jusqu'à la baie du Roi-George.

Quant à la partie septentrionale, on ne lui connaît que des terres basses, accidentées çà et là de mamelons isolés et peu élevés, qui ne forment même pas un système continu de montagnes. Ajoutons qu'on n'a exploré de ce côté que la bande maritime, plage sablonneuse et unie. La bande australe, au contraire, se coupe presque tout entière par de hautes falaises qui offrent dans l'intérieur des sommets assez élevés.

On a cru pendant longtemps que l'Australie ne renfermait aucune rivière proprement dite; car en explorant les canaux qui annonçaient au premier abord l'existence d'un fleuve, on n'avait trouvé presque toujours que des filets d'eau peu importants ou des torrents laissés à sec pendant les chaleurs. Mais les découvertes opérées depuis une dizaine d'années ont modifié cette opinion. Les rivières Brisbane, Darling, Murray, Avon, n'ont sans doute pas l'importance des fleuves de notre Europe, mais elles n'en sont pas moins des rivières considérables et profondes, navigables pendant une bonne partie de l'année.

Les montagnes Bleues commencent à trente ou soixante milles de la côte, et s'élancent subitement à une hauteur de trois à quatre mille pieds. Ces montagnes occupent, du Nord au Sud, toute l'étendue du continent. Les eaux que recèlent leurs flancs forment, du côté de l'Est, quelques rivières qui se jettent dans l'Océan; deux d'entre elles sont navigables. Du côté de l'Ouest, les eaux se divisent en un grand nombre de rivières qui se répandent dans l'intérieur du pays, et se

perdent, après un cours assez long, dans des marais et des lacs, d'où elles repartent pour parcourir des contrées encore inconnues. L'opinion qui admet l'existence d'une mer intérieure paraît être appuyée sur des observations scientifiques aussi bien que sur les témoignages des naturels fixés près de la côte orientale.

On se figurerait difficilement la vigueur prodigieuse du règne végétal en Australie. Dans certaines localités, il est vrai, le territoire est parfaitement découvert sur une grande étendue, et les bois n'y sont pas plus fourrés que dans un parc; mais la plus grande partie du continent présente l'aspect d'une épaisse forêt, dont les arbres, tous particuliers au pays, offrent de nombreuses variétés. Les plus communs sont du genre *encalyptus* ou arbre à gomme; on en a découvert plus de cent espèces différentes. Ils sont souvent énormes et atteignent une hauteur de cinquante à quatre-vingts pieds avant de pousser aucune branche; ils s'élèvent communément de cent à cent cinquante pieds lorsqu'ils sont parvenus à toute leur grandeur. Ces forêts, toujours vertes, sont tapissées de guirlandes et de festons formés par des plantes grimpantes d'une taille gigantesque, qui occupent un espace immense et enveloppent étroitement les arbres dans leurs vastes replis. Leur teinte sombre est d'autant plus frappante qu'elle contraste singulièrement avec l'azur d'un ciel si pâle qu'il semble décoloré.

L'aspect de ces forêts épaisses serait triste et sévère, si elles n'étaient ornées de jolis arbrisseaux, dont le feuillage et les branches odoriférantes contribuent merveilleusement à leur donner de la grâce et de la variété : ces arbustes portent des fleurs admirables. Il en est un dont les feuilles, longues et effilées, sont d'un vert pâle; il s'élève en forme de pyramide à une hauteur de vingt à vingt-cinq pieds. Les fleurs qui en

couronnent le sommet ont six pouces de diamètre; elles sont d'un rouge cramoisi dont rien n'égale la richesse : c'est le lis de l'Australie. D'innombrables peuplades de perroquets et surtout de perruches de toutes les grandeurs et de toutes les couleurs, de loriots, de charmantes tourterelles, de pigeons, de cacatois noirs et blancs, ainsi que de casoars, animent le paysage. Parmi les espèces récemment découvertes, on remarque un cacatois d'un superbe écarlate, et un perroquet dont la tête est d'un rose rouge, le corps d'un rose pâle, et la poitrine couleur lilas. Sur la côte Nord, on retrouve presque tous les superbes oiseaux de la Nouvelle-Guinée, que nous connaissons sous le nom d'oiseaux de paradis.

De temps en temps, l'Australie offre un spectacle imposant et terrible : c'est lorsque, par le fait des habitants ou par le frottement des branches pendant la chaleur de l'été, ces immenses forêts s'enflamment et embrasent l'air à une grande distance. On voit alors jaillir, à la cime des arbres résineux, de gigantesques colonnes de flamme formées par le gaz qui s'en échappe; lorsqu'elles s'éteignent, il ne reste plus que des troncs noircis et décharnés. La verdure renaît peu à peu; mais les traces de l'incendie se reconnaissent sans peine dans toute l'étendue de ces forêts éternelles.

La plupart des voyageurs qui ont écrit sur l'Australie représentent les tribus qui la peuplent comme appartenant au type le plus commun et le plus dégradé de la race mélanésienne. Ils pensent que ce vaste continent a reçu une partie de sa population des terres de la Nouvelle-Guinée, par le détroit de Torrès; et que privés, sur les plages ingrates de la Nouvelle-Hollande, des végétaux nourriciers de la patrie primitive, ces sauvages déchurent peut-être, s'étiolèrent et descendirent au dernier degré de l'échelle humaine. Quant à moi, je crois que Dieu a créé la race austra-

lienne, comme il a créé le kangourou, pour peupler cette grande terre; car je suis du petit nombre des voyageurs qui pensent que chaque pays a sa race autochthone, et que l'Australien appartient en conséquence au continent qu'il habite, comme les arbres qui croissent sur ce même continent, comme les animaux qui en parcourent les vastes solitudes.

Égaré sans doute par sa charité évangélique, Mgr Polding, évêque de Sydney, et vicaire apostolique de l'Australie, a tracé le portrait suivant du peuple australien :

« Ces sauvages, écrivait-il le 10 janvier 1840, objets de tant de mépris, nous paraissent intelligents, gais et très-observateurs. J'ai eu de temps en temps occasion de les voir, et lorsque j'ai pu leur parler de religion, il m'a été très-facile de faire entrer dans leur esprit les principales vérités du christianisme. La croix surtout est pour eux l'objet de sérieuses réflexions. Souvent nous avons la joie de voir arriver à Sydney des pères qui nous amènent leurs enfants pour recevoir un nom : c'est ainsi qu'ils désignent le baptême. Nous leur accordons sans difficulté cette grâce, lorsqu'un prêtre réside sur le territoire qu'habite leur tribu. Dans ce cas, on leur délivre un certificat qu'ils doivent présenter au missionnaire, afin que celui-ci surveille l'enfant régénéré. Tout écrit confié par nous à ces bons sauvages a pour eux quelque chose de mystérieux et de sacré; et s'ils viennent à savoir que le billet dont ils sont dépositaires les concerne, eux ou leurs enfants, ils le conservent avec un soin tout religieux. L'amitié qu'ils ont les uns pour les autres, l'affection qu'ils témoignent en échange de l'intérêt qu'on leur porte, est un des traits qui caractérisent et recommandent leur bon naturel.

« La moindre des choses suffit pour les contenter. Dernièrement, près de Wollonyong, le clergé leur fit une gratification de pain et de quelques vivres. Aussitôt la tribu s'assembla pour fêter

cet heureux événement. Leurs chants sont plaintifs, lamentables même, lorsqu'ils veulent exprimer la joie. C'est pendant la nuit qu'ils se réunissent, et le bruit qu'ils font tient éveillé tout le voisinage. Quoique mon séjour dans ce pays ne date que de quelques années, j'ai pu reconnaître par moi-même que le nombre des aborigènes diminue rapidement. Encore quelque temps, et ce peuple aura entièrement disparu devant le souffle destructeur d'une civilisation qui n'a été inspirée ni guidée par la religion. »

Quoi qu'il en soit de ces différentes assertions, peut-être est-ce moins l'intelligence qui manque aux habitants de la Nouvelle-Hollande que la faculté d'être attentifs et de mettre de la suite dans leurs idées. On prétend qu'ils ont beaucoup de rapport avec les *Papous* de la Nouvelle-Guinée et de l'Archipel indien. Ils sont de taille moyenne, grêles de formes; ils ont les pommettes très-prononcées, le front saillant, les yeux enfoncés, les lèvres grosses et proéminentes de l'Africain; la couleur de leur peau varie depuis le jaune ou cuivre foncé jusqu'au noir assez prononcé. Leurs cheveux sont longs et épais, excepté chez ceux de la côte méridionale et de la Terre de Van-Diémen, dont la chevelure est moutonnée. Cependant on a trouvé parmi eux des indigènes aux cheveux lisses; ce qui tendrait à prouver l'existence de deux races distinctes, la papouasienne, peut-être, et l'australienne.

Les femmes, dans leur jeunesse, ne sont point désagréables; leurs formes souples et légères ne manquent pas d'une certaine grâce; mais tous ces avantages disparaissent dès qu'elles sont devenues mères, et, dans leur vieillesse, ce sont les créatures les plus laides qu'on puisse imaginer.

On évalue généralement la population de l'Australie à cinq cent mille habitants, divisés en tribus de trente à cinquante

personnes, dont chacune a son chef et occupe un territoire de vingt à quarante milles carrés. Ils ne peuvent franchir ces limites, ni chasser sur les terres d'une autre tribu ; cette violation équivaudrait à une déclaration de guerre : aussi les relations que ces tribus ont entre elles sont presque toujours d'une nature hostile, et des faits récemment signalés ne permettent plus de douter que les peuplades de l'intérieur ne soient anthropophages.

P. Cuningham raconte que, se trouvant chez un colon de ses amis, à quarante milles environ de Sydney, une tribu du district d'Argyle y passa au retour d'une campagne contre les tribus de Bathurst qui avaient envahi leur territoire. Sur une question du voyageur anglais, l'un des guerriers montra ses cinq doigts, pour dire qu'ils avaient tué dans cette guerre cinq ennemis, dans le nombre desquels se trouvait une femme. La poitrine de cette malheureuse se trouvait encore dans un sac que l'on ouvrit devant Cuningham. Les sauvages ne se cachèrent pas pour déclarer qu'on mangerait ce morceau de chair comme le reste du corps avait déjà été mangé. A l'appui de ce fait, un colon assura à Cuningham qu'il avait vu, quelque temps auparavant, une cuisse d'homme enveloppée dans un sac pareil et destinée à servir de provision. Lorsqu'à la suite de rixes, des pâtres anglais sont tombés au pouvoir des naturels, leurs cadavres ont toujours été dévorés par ces cannibales.

L'anthropophagie et la rareté des moyens d'existence expliquent facilement le petit nombre des habitants de cette contrée. Le sol ne produit ni fruits ni légumes. Les indigènes se nourrissent habituellement de racines, de poissons et de coquillages, car, habitant surtout les bords des criques et des rivières, ils sont ichtyophages ; ils se nourrissent quelquefois aussi de la chair du kangourou et de l'oppossum, et y joignent souvent une espèce

de ver qui s'attache aux arbres. La pêche et la chasse sont leurs seules occupations. Ils n'ont pas même l'industrie de tous les peuples pêcheurs, et ne savent pas faire des filets et des labyrinthes pour prendre le poisson. Les femmes sont surtout chargées de la recherche des coquillages, et elles plongent à de grandes profondeurs pour attraper des moules, des oursins et des homards. Le moyen qu'elles emploient pour pêcher le homard est curieux : elles se jettent à la mer ayant dans la bouche un bâton de bois dur très-court; lorsqu'elles sont au fond de l'eau, elles présentent le bâton au homard, qui le saisit avec ses tenailles, et elles le retirent ainsi des crevasses des rochers.

Leur vêtement consiste en une corde en écorce d'arbre, dont ils s'entourent le corps et qui leur sert de *maro*. Dans les pays les plus froids ils se contentent de jeter sur leurs épaules un petit manteau de peau. Rarement ils songent, dans les contrées les plus chaudes, à se ménager un abri, ou, s'ils en ont un, c'est un petit toit formé d'écorces d'arbres pliées en demi-cercle, sous lequel une personne se glisse en rampant. Quelquefois ils construisent à la hâte, avec des bandes d'écorce et des branches d'arbre entrelacées, une petite cabane sous laquelle gisent pêle-mêle cinq ou six individus.

Jusqu'à présent ils paraissent peu disposés à adopter les usages et le genre de nourriture des Européens. Toute leur industrie se réduit à fabriquer des armes de guerre; ces armes sont : la lance ou sagaie, la massue, le bouclier de bois, et un instrument très-singulier appelé *boumarang*. C'est un morceau de bois fort lourd, recourbé et aiguisé par le bout; il a environ deux pieds et demi de long sur deux pouces de large. Ils le jettent avec la main à une distance de quarante pas. L'instrument bondit en l'air et revient tomber aux pieds de celui qui l'a lancé s'il n'a pas atteint le but. La blessure du boumarang est souvent mor-

telle. Ils lancent aussi les sagaies avec beaucoup d'adresse et de force à l'aide d'un levier flexible. La polygamie est en usage chez ces peuples, mais seulement parmi les chefs. Les hommes d'une tribu prennent ordinairement pour épouses les femmes qu'ils ont enlevées à une autre tribu. Ils s'en rendent maîtres par surprise, les renversent d'un coup de massue, et les emportent en triomphe dans leur tribu. Ils les regardent comme des êtres qui leur sont très-inférieurs, et leur font subir les traitements les plus cruels. On voit un grand nombre de femmes qui ont la tête sillonnée de cicatrices, et souvent après leur mort leur crâne porte encore la trace des coups qu'elles ont reçus.

Superstitieux à l'excès et redoutant beaucoup les mauvais génies, les Australiens n'ont cependant ni temples ni idoles. Rôtir des poissons pendant la nuit, c'est, disent-ils, s'exposer à faire souffler des vents défavorables. Voici l'anecdote assez singulière que Collins raconte à ce sujet.

L'un des canots au service de la colonie ayant été un jour retenu dans le port par des vents contraires, les matelots s'amusèrent à ramasser quelques coquillages, qu'ils voulurent ensuite faire rôtir pour leur repas du soir. Un naturel, qui les observait, secoua la tête et dit : « Le bon vent ne viendra point puisque l'on fait cuire du poisson la nuit. » Les matelots ne firent alors que rire de cette prédiction; mais le lendemain le pronostic du sauvage s'étant réalisé et les vents défavorables ayant redoublé de force, les Anglais maltraitèrent le pauvre prophète, disant que c'était à lui qu'on devait cette contrariété. Les Australiens, d'ailleurs, ont souvent éprouvé, de la part des condamnés en station dans l'intérieur, les traitements les plus barbares. On en a vu qui leur donnaient la chasse comme à des bêtes féroces, et qui les tuaient par passe-temps et pour satisfaire leurs caprices. Ce qu'ils leur avaient appris de la langue

anglaise n'était qu'un horrible choix d'expressions dégoûtantes; ils leur donnaient l'exemple des vices les plus hideux. Aussi la population indigène disparaît-elle promptement des territoires occupés par les Européens. La tribu la plus voisine de Sydney ne compte plus, dit-on, que cinq ou six vieillards, et encore ils n'ont pas un seul enfant pour leur succéder. Cependant on voit souvent dans les faubourgs de cette ville ou dans les campagnes environnantes des tribus plus nombreuses arrivées nouvellement de l'intérieur. Les tribus de l'île de Van-Diemen sont presque éteintes; il y restait à peine cent cinquante habitants, qu'on a transférés depuis peu dans une île du détroit de Bass, l'île King, où ils furent entretenus aux frais du gouvernement anglais, sous la direction d'un ministre appelé Robinson. La nostalgie et la dyssenterie les ont déjà tués. Les colons anglais n'ont donc rien à reprocher aux Espagnols en fait d'atrocités.

J'ai dit tout à l'heure que les Australiens n'ont ni temples ni idoles... Ils se réunissent dans les bois pendant la pleine lune pour célébrer des danses ou plutôt des cérémonies religieuses qui consistent à représenter un combat et à imiter l'allure naturelle du kangourou et de l'émus. Ils croient à la sorcellerie et à la métempsycose; ils se persuadent que les âmes de leurs ancêtres reparaissent autour d'eux sous la forme d'animaux, ou qu'elles animent les corps des blancs venus d'Europe. Quant à l'idée qu'ils se forment d'un Être suprême, de la Providence divine et d'une vie future, on n'a pu encore la découvrir d'une manière bien précise.

Une de leurs cérémonies les plus curieuses est celle dans laquelle ils arrachent une dent aux jeunes gens de leur tribu, sur un terrain consacré et appelé *you-lang*. Les naturels viennent, dans leurs plus beaux atours, exécuter des danses et des joutes;

apparaissent ensuite les *kerredais* ou prêtres, auxquels est dévolu le privilége d'arracher les dents. Ils se placent debout et armés à l'un des angles du lieu de la cérémonie, tandis que les jeunes gens destinés à subir l'opération se tiennent à l'autre extrémité, entourés de leurs parents ou amis. La cérémonie commence par l'entrée en scène d'une troupe d'hommes armés, qui poussent un cri particulier et frappent leurs boucliers avec leurs lances. L'un d'eux, en arrivant près des jeunes gens, en détache un de la troupe, l'enlève, puis retourne vers ses collègues, qui l'accueillent par un cri en feignant de prendre le jeune homme sous leur protection. Tous sont ainsi enlevés et transportés à l'autre extrémité du *you-lang*, où ils demeurent assis, les jambes croisées, la tête basse et les mains jointes. Ils doivent passer la nuit dans cette position et sans prendre aucune nourriture. Le lendemain recommencent les jongleries, après lesquelles on procède à l'extraction des dents, qui est le but de la réunion. Chacun des jeunes gens est successivement placé sur les épaules d'un naturel. Le prêtre s'avance alors muni d'une espèce d'instrument taillé en biseau, de manière à pouvoir couper la gencive à la racine de la dent; il applique ensuite l'un des bouts de cet instrument sur la base de la dent, puis il la fait tomber en frappant avec une pierre sur l'autre extrémité. Le patient est ensuite revêtu d'une toge qu'il doit porter plusieurs jours de suite.

Dès ce moment, il est admis au nombre des guerriers, il en acquiert tous les droits et doit en supporter toutes les charges. Il peut se servir de la lance et du casse-tête, figurer dans les combats, et même enlever la jeune fille dont il voudrait faire sa femme. L'extraction des dents est donc par le fait une véritable initiation qui marque le passage de l'enfance à l'âge viril. Il est vraiment extraordinaire de voir une pareille institution

en vigueur chez un peuple aussi peu avancé en civilisation que les Australiens. Je dois faire remarquer toutefois que cette coutume n'est pas générale, car il n'est pas rare de rencontrer des indigènes possesseurs de toutes leurs dents. Cette cérémonie n'est peut-être qu'un acte expiatoire destiné à perpétuer le souvenir d'un malheur de famille et de tribu. J'ai déjà dit que les Polynésiens s'arrachaient les dents ou se mutilaient les doigts dans les calamités publiques.

A l'exception de la racine d'une espèce de fougère qui sert à l'alimentation des indigènes, aucune plante légumineuse propre à la nourriture de l'homme n'est originaire du sol australien ; mais presque tous les légumes et arbres à fruits d'Europe s'y sont multipliés au delà de toute attente; on en cite même qui y ont acquis des qualités nouvelles. Les arbres forestiers de l'Australie conservent généralement leur verdure toute l'année; ils s'élèvent souvent à une hauteur prodigieuse, et perdent pour la plupart leur écorce à une certaine époque : leur bois est ordinairement fort dur. Parmi les plus communs, nous citerons les gommiers, l'arbre de fer, l'arbre à thé, le cèdre, le pin, et un autre qui ressemble assez au chêne d'Europe pour en avoir reçu le nom. N'oublions pas les podocarpus, ni la nombreuse famille des acacias ou mimosas. On en tire la gomme arabique pure, et son écorce pulvérisée est employée avec succès pour tanner le cuir.

Il s'en faut de beaucoup que l'ornithologie australienne soit aussi riche en espèces que celle des autres parties du globe. Des cygnes noirs et des aigles blancs, voilà ce qu'on y trouve de plus remarquable. Je citerai encore l'émus, espèce de casoar qui ressemble beaucoup à l'autruche, dont il a la taille élevée, l'apparence et les mœurs; ainsi qu'un grand nombre de perruches, de perroquets, de cailles, de courlieux et d'oies sauvages.

Une particularité singulière caractérise les quadrupèdes de l'Australie. Tous, à l'exception du chien sauvage qui y a probablement été importé, sont pourvus d'une poche ou faux utérus dans laquelle ils portent leurs petits; tel est le kangourou, grande espèce de sarigue, animal à membres inégaux, qui tient à la fois de l'écureuil et du daim, et dont la taille varie beaucoup. Le kangourou se sert principalement, pour courir ou plutôt pour sauter, de ses deux jambes de derrière, beaucoup plus développées que celles de devant, et de sa queue longue et forte. Sa chair est excellente. Les autres animaux sont le koala, vulgairement appelé paresseux; le wombat, petit animal dont la forme a quelque analogie avec celle de l'ours, et qui est très-estimé pour sa chair; les opossums, les écureuils volants et l'ornithorynque. Cet animal est devenu dernièrement pour les naturalistes l'occasion de thèses et de controverses sans nombre, car il tient à la fois du phoque et de l'oiseau. On a long-temps discuté pour savoir s'il était ovipare ou vivipare, et la question ne sera peut-être jamais complétement résolue. Il en est de même pour l'échidné, qui ressemble à un hérisson; cet animal est pourvu d'un bec très-délié, quoiqu'il habite sur terre, où ses pattes armées de griffes lui permettent de s'enterrer promptement.

Les plages les plus rapprochées du pôle Sud de l'Australie ont été long-temps renommées pour la grande quantité de phoques qu'on y rencontrait, et dont les peaux formaient une branche lucrative de commerce; mais les poursuites incessantes des pêcheurs ont singulièrement diminué leur nombre, et certaines espèces ont même entièrement disparu.

Le règne végétal doit à la flore de la Nouvelle-Hollande une foule d'espèces nouvelles, douées des formes les plus élégantes et les plus variées, et dont l'horticulture européenne s'est déjà en partie emparée avec succès.

Quant aux richesses géologiques de l'Australie, elles sont encore à peu près inconnues. Cependant des échantillons de minerai de fer et de cuivre ont été recueillis, et des mines abondantes de charbon de terre existent le long de la côte Sud. Tout indique donc que la navigation à vapeur trouvera, sur un grand nombre de points du littoral de l'Australie, des dépôts bien approvisionnés de ce précieux combustible.

Long-temps avant l'arrivée des Européens dans la mer des Indes, les Malais et principalement les Bouguis avaient eu connaissance des terres de l'Australie : ils se rendaient tous les ans avec leurs bateaux dans le détroit de Torrès pour faire la pêche des holothuries. Les Portugais les visitèrent ensuite dès les premières années de leur établissement dans l'Inde et aux îles des Épices; mais l'Australie ne cessa d'être une terre mystérieuse qu'en 1606. Le navire hollandais *le Duyten*, expédié alors de Bantam pour explorer les îles de la Nouvelle-Guinée, reconnut une étendue de près de trois cents lieues des côtes septentrionales de l'Australie dans l'Orient du détroit de Torrès. Presque en même temps, un navigateur espagnol, Luis Vaës, de Torrès, second commandant de l'expédition dirigée par Quiros, eut connaissance de la partie septentrionale de l'Australie. Quelques années plus tard, en 1616, le capitaine hollandais Dirck Hatichs, reconnut une partie de la côte occidentale à laquelle il donna le nom de son navire. J. de Édel, en 1619, imposa son nom à la portion des côtes qui s'étend au Sud de la partie découverte par Dirck Hatichs. Tasman, en 1643, découvrit la partie la plus australe de la terre qui reçut le nom de Tasmanie, sans se douter qu'elle formait une île à part. Il fut envoyé de nouveau pour explorer les terres australes, et il paraît que ce fut à la suite de ces reconnaissances que l'Australie reçut le nom de la Nouvelle-Hollande; tandis qu'avant

lui on l'avait habituellement indiquée sous le nom générique de Grande-Terre du Sud ou Terres-Australes. L'Anglais Dampier, en 1688 et 1699, longea une certaine étendue des côtes Nord-Ouest, et ce fut lui qui donna les premières notions détaillées sur ces contrées jusqu'alors si peu connues. Bougainville, en 1769, découvrit plusieurs des bancs qui bordent l'Australie vers l'Orient; mais la crainte d'un échouage le retint, et c'est à Cook que revient l'honneur d'avoir le premier révélé à la science la géographie de la partie orientale de ce continent. Il reconnut d'abord la terre près du cap Howe, et ne la perdit pas un instant de vue jusqu'au cap York, qui forme son extrémité. Pendant ce trajet, le navire du capitaine anglais ne cessa de courir les plus grands dangers, et une fois entre autres, au milieu des bancs du détroit de Torrès, il se trouva échoué sur les pointes de coraux qui forment comme une chaîne continue autour de la côte. Après douze heures d'échouage, après avoir jeté à la mer, pour alléger le navire, les canons, le lest et les futailles, on parvint à le relever et à gagner un havre voisin près d'une rivière qui reçut le nom d'Endeavour. Là, on abattit le navire en carène, et grand fut l'effroi en voyant quel péril on avait couru. Dans le nombre des déchirures que les roches avaient faites dans les bordages et même dans la membrure, il y en avait une assez large pour que le bâtiment eût coulé en peu de temps, malgré le secours de toutes les pompes. Heureusement, et par une sorte de prodige, l'angle de la roche qui avait fait le trou s'était brisé dans l'ouverture et y était resté engagé de telle sorte qu'il en bouchait la majeure partie. En quittant Endeavour, l'intrépide capitaine, loin de croire sa tâche accomplie, franchit la suite du détroit de Torrès, et ne quitta la Nouvelle-Hollande qu'après avoir tracé le gisement de la côte orientale sur une étendue de plus de six cents lieues.

On connaissait enfin le contour de l'Australie; on savait que ce n'était qu'une île immense; mais les notions acquises sur cette grande terre étaient encore bien incomplètes et bien vagues. En 1791, après plusieurs reconnaissances exécutées successivement par les ordres des gouvernements anglais et français, Vancouver découvrit le beau port du Roi-George, et traça avec précision la carte d'une petite étendue de la côte voisine. Quelques années plus tard, le chirurgien Bass pénétra avec une simple chaloupe dans ce détroit qui sépare l'Australie de la Tasmanie. On donna son nom au détroit pour perpétuer le souvenir de son aventureuse découverte.

En 1801 et 1802, Baudin et Flinders, l'un pour la France, l'autre pour l'Angleterre, explorèrent en détail la plus grande partie des côtes méridionale et occidentale. Enfin, en 1818, le capitaine Freycinet recueillit quelques renseignements nouveaux sur la baie des Chiens-Marins; et en 1827, le capitaine Dumont-d'Urville explora le port du Roi-George, le port Western et la baie Jervis. M. d Urville eut même, sur deux de ces points, des communications amicales avec les naturels; il remarqua qu'à la baie Jervis leur apparence était plus robuste et leurs formes plus régulières. Ils paraissaient supérieurs pour l'intelligence à leurs compatriotes du port du Roi-George, et les Français n'eurent qu'à se louer de leur douceur. Leurs huttes, construites avec de longues bandes d'écorces rapprochées au sommet et recouvertes de gazon, étaient propres à l'intérieur et assez spacieuses; chacune pouvait contenir huit ou dix individus. On leur vit aussi une pirogue, et l'on remarqua, sur les roches de grès de la côte, des esquisses de cutters et de chaloupes qui annonçaient chez eux quelque sentiment du dessin.

La Tasmanie ou l'île de Van-Diemen est séparée de l'Australie par le détroit de Bass, ainsi que nous l'avons dit : elle

se prolonge du 41° au 44° degré de latitude Sud, et du 143° au 146° degré de longitude Est. Sa longueur et sa largeur sont de cent cinquante milles environ, et l'on peut porter sa superficie à douze mille milles carrés.

Il est peu de contrées qui contiennent, proportionnellement à leur étendue, autant de terrains stériles, de rochers inaccessibles et de déserts arides que l'île de Van-Diemen. Les portions du sol cultivable sont séparées par de grandes distances. Les côtes du Sud, du Sud-Ouest et de l'Ouest n'offrent que des grèves sablonneuses, rebelles à la culture et dominées par des chaînes de montagnes dont les cimes restent couvertes de neige durant la majeure partie de l'année. Au Nord et à l'Est, le littoral présente un aspect moins sauvage. Les principales rivières sont le Derwent; le Tamor, dont l'embouchure forme les ports de Launceston et de Dalrymple; le Huon, etc. On trouve encore dans la Tasmanie bon nombre de marais d'une assez grande étendue, et il en est un à qui on attribue des propriétés remarquables. Situé sur le sommet des montagnes de l'Ouest, ce lac n'a pas moins, dit-on, de cinquante milles de circuit. En temps ordinaire, l'excédant de ses eaux s'échappe par diverses issues; mais dans la saison pluvieuse, ces débordements deviennent considérables.

Le climat de la Tasmanie est tout à la fois pur et salubre. Le thermomètre y descend rarement en hiver au-dessous de zéro, et en été on y éprouve rarement ces chaleurs insupportables qui rendent si pénible le séjour de Sydney. On n'y est pas non plus exposé à ces longues et désolantes sécheresses qui brûlent les récoltes et font périr les bestiaux. Le seul inconvénient de ce climat sont des bourrasques impétueuses : encore en s'avançant vers l'intérieur, l'état atmosphérique ne paraît pas sujet à ces perturbations violentes.

A quelques exceptions près, les espèces de plantes sont à peu près les mêmes que celles de l'Australie.

Tous les animaux de la Nouvelle-Hollande se retrouvent sur la Terre de Van-Diemen, excepté le chien sauvage. On y trouve de plus le grand dasyure (*thylacinus cynocephalus*), animal carnassier qui parvient quelquefois à une longueur de six pieds et demi du bout du nez à l'extrémité de la queue. Le naturel indomptable de cette espèce contraste vivement avec celui des autres mammifères de ce pays; car les kangourous, les opossums, etc., sont très-doux et peuvent s'apprivoiser en très-peu de temps.

Ce fut le 24 novembre 1642 que Tasman découvrit cette terre; il lui donna le nom du gouverneur général de Batavia, auquel on a plus récemment substitué le sien. Le 3 décembre, il s'approcha lui-même du rivage dans sa chaloupe, et fit planter sur la grève, par son charpentier, un pilier sur lequel était gravée une boussole, et que surmontait le drapeau du prince. Deux jours après, Tasman perdit cette terre de vue, et personne ne la revit jusqu'au navigateur français Marion, qui jeta l'ancre, avec les deux navires qu'il commandait, dans la baie que Tasman avait baptisée du nom de Frédéric Hendrik. Une trentaine d'individus s'étaient groupés sur le rivage à l'aspect des navires qui s'approchaient pour jeter l'ancre. Bientôt ils allèrent sans défiance auprès des canots français, et on leur montra des poules et des canards en leur faisant entendre par signes qu'on désirait avoir des animaux semblables; mais ils ne parurent pas se soucier d'accéder à cette demande. Le capitaine Marion étant descendu à terre lui-même, un des naturels s'avança au-devant de lui, et lui offrit un tison enflammé, en l'invitant à mettre le feu à un tas de bois amoncelé sur la plage. Marion se rendit à ce désir, croyant que c'était une formalité

capable de rassurer les sauvages; mais à peine le petit bûcher était-il en feu, que les naturels se retirèrent en masse vers une petite hauteur d'où ils lancèrent une volée de pierres qui blessa les deux capitaines français. On leur riposta par quelques coups de fusil qui tuèrent un naturel, en blessèrent plusieurs autres et rendirent Marion maître de la place.

Enfin, après le capitaine Furneaux, vinrent successivement les navigateurs anglais Cook, Bligh et d'autres encore; le capitaine français Baudin parut en 1802 sur les côtes de la Tasmanie, et en compléta les relevés géographiques. On doit au naturaliste Péron de Cérilly, qui faisait partie de l'expédition, plusieurs descriptions intéressantes des entrevues des Français avec les naturels du pays. Les naturels de la Tasmanie se rapprochent des races de l'Australie. Les mœurs, les habitudes, le genre de vie, tout est à peu près identique; seulement les Tasmaniens ont en général le teint plus foncé, les cheveux plus crépus, et même laineux, selon quelques vòyageurs. Les Anglais ont remarqué que chaque tribu reconnaissait pour chef un homme auquel les autres accordaient une véritable obéissance. Ils se servent, pour traverser les rivières et les bras de mer, de radeaux ou catimarons formés de troncs d'arbres assemblés et réunis ensemble au moyen de traverses assujetties par des liens d'écorce.

Les habitants de la Tasmanie ne portent pas de vêtements; quelquefois cependant ils se couvrent de peaux de kangourous cousues ensemble. Les femmes surtout conservent plus habituellement ce vêtement qui s'attache sur les épaules, et qu'une corde maintient autour des reins. Les mœurs de ces naturels, du reste, n'ont été que très-imparfaitement étudiées; mais il semble prouvé qu'ils sont étrangers à plusieurs des coutumes barbares qui distinguent les habitants de certaines localités de l'Australie.

Lorsque, vers la fin du siècle dernier, la Grande-Bretagne chercha un lieu de déportation pour ses criminels, les récits de Bank portèrent son attention sur l'Australie, dont celui-ci avait visité la partie méridionale avec Cook; et dès la fin de 1786, des commissaires nommés par le roi, à l'effet de mettre à exécution le bill du parlement, s'occupèrent de l'armement d'un certain nombre de vaisseaux destinés à transporter dans la Nouvelle-Galles du Sud environ sept à huit cents condamnés des deux sexes.

Le 20 janvier 1788, huit mois après avoir quitté l'Europe, on jeta l'ancre dans les eaux de Botany-Bay. Trente-deux condamnés seulement avaient péri pendant la traversée.

On s'occupa d'abord de visiter le terrain, et il fut facile de reconnaître qu'il ne convenait nullement à une colonisation. Le commandant de l'expédition, le commodore Phillipp, résolut donc de chercher dans le voisinage une meilleure rade et un sol qui parût moins stérile. Il partit avec trois embarcations et plusieurs officiers de marine, et le résultat de son exploration fut la découverte de Port-Jackson, l'un des plus beaux ports du monde, tant pour l'étendue que pour la sécurité. L'escadre tout entière ne tarda pas à y venir mouiller, et l'on fonda sur la plage la ville de Sydney. On procéda ensuite à des essais de culture qui furent ingrats et difficiles dans le début; car les convicts ou condamnés, à peine libres, se livrèrent à toutes sortes d'excès, et il fallut avoir recours, pour les réprimer, aux peines les plus sévères. De plus, dès les premières semaines de l'établissement, les hostilités avaient commencé entre les indigènes et les nouveaux colons. Des convicts, envoyés dans les forêts voisines pour couper du bois, revenaient blessés plus ou moins grièvement. Ils prétendaient tous qu'ils avaient été attaqués sans provocation; mais il est presque certain que les pre-

mières violences furent exercées par des déportés, et que la première lance jetée par un Australien ne le fut que comme arme de légitime défense.

Dans son *Histoire de Botany-Bay*, M. de la Pilorgerie apprécie de la manière suivante la mission des Européens dans le nouveau monde : « Quelque répréhensibles qu'étaient les moyens employés par les Européens, leur mission a sans doute été providentielle. Jusqu'ici, nul commencement de civilisation n'a pu se développer dans ces contrées sans la présence de la race européenne, et la propagation des principes de l'Évangile apportés et enseignés par elle. Pénétré de cette vérité, quelque difficile qu'il fût d'exercer sur les misérables habitants de l'Australie une influence morale et civilisatrice au moyen des rapports qui allaient s'établir entre eux et les hommes dépravés formant la majorité de la colonie pénale, le gouvernement anglais avait particulièrement prescrit aux différents gouverneurs de ses colonies australiennes de veiller au moins à ce que l'humanité n'eût à déplorer aucun acte de cruauté ou d'injustice exercé au détriment de ces tribus errantes dont on allait envahir le patrimoine. Mais tous les efforts tendant vers ce but furent vains, et la bonne harmonie ne devait plus se rétablir entre le sauvage et l'homme civilisé. On ne put réussir à associer l'Australien aux idées et aux mœurs des Européens. Il sembla que, par un décret de la Providence, la misérable hutte d'écorce des habitants des terres australes devait, ainsi que le wigwam de l'Indien de l'Amérique du Nord, reculer et disparaître devant le flot de la colonisation étrangère. »

Cette appréciation peut être vraie au point de vue européen; mais elle ne l'est certainement pas au point de vue de la race aborigène, qui n'a pas été civilisée, mais détruite; car il n'en restera bientôt plus un seul membre pour raconter aux généra-

tions futures comment elle a succombé sous les coups de ce fléau destructeur. Si sa voix pouvait être entendue, elle apprendrait à l'Europe étonnée que la civilisation anglaise est une marâtre qui dévore les enfants qui lui sont confiés, au lieu de les élever avec soin et tendresse.

Aujourd'hui la Nouvelle-Galles du Sud est partagée en un certain nombre de provinces ou comtés : les noms de ces grandes divisions, du reste, ne figurent que sur les cartes les plus récentes. Au Sud de Sydney se trouvent les provinces de Saint-Vincent, de Murray, de King, d'Argyle, de Camden ; à l'Ouest, les provinces de Georgiana, de Westmoreland, de Bathurst, de Roxburg, de Coox ; Sydney est le chef-lieu de la province de Cumberland. Au Nord, on distingue les districts de Northumberland, de Hunter, de Phillipp, de Wellington, de Brisbane, de Durham, de Glocester et de Macquarie.

La population de la Nouvelle-Galles du Sud s'est rapidement augmentée par l'émigration. En 1809, à l'arrivée du gouverneur Macquarie, elle n'était que de douze mille individus. En 1823, on comptait dans la colonie vingt-huit mille trois cent trente-trois habitants; et en 1828, le gouverneur Darling s'étant occupé d'un recensement général de ses administrés, cette opération donna un total de trente-sept mille individus de toute classe. Ce total s'élève aujourd'hui à soixante-cinq ou soixante-dix mille, et l'on estime que la proportion dans laquelle entrent les divers éléments qui composent cet ensemble peut être ainsi évaluée : vingt mille convicts subissant leurs peines, vingt mille individus formant la classe des émancipés ou des fils d'émancipés, et vingt-cinq mille émigrés constituant l'aristocratie.

La ville de Sydney, siége du gouvernement colonial, est située sur une éminence, au fond d'une des anses les plus pit-



toresques de Port-Jackson. A cinq milles environ de la ville, s'élève, sur le bord de la mer, un bâtiment de forme circulaire, appelé tour Macquarie : c'est un phare destiné à indiquer la passe étroite, bordée de rochers escarpés, qui donne accès dans la baie. Au sortir de ce détroit, on est frappé du nombre et de l'élégance des petites maisons de campagne bâties par des officiers retraités ou des négociants enrichis, à droite et à gauche de la baie. La population de Sydney était, en 1825, de dix mille sept cent soixante-quatorze individus, y compris un millier de convicts; mais le grand nombre d'émigrés qui sont venus s'y fixer depuis cette époque l'a portée bien au delà du chiffre de vingt-cinq mille âmes. Quelques quartiers sont éclairés pendant la nuit avec une magnificence qui rappelle celle des villes les plus riches et les plus peuplées de l'Europe.

Parmi les édifices les plus remarquables, on cite le collége australien, le collége de Sydney, la maison de justice, l'église Saint-Jean avec son clocher élevé au milieu de jardins délicieux; il faut y ajouter des hôpitaux, des casernes, des prisons, et une église catholique. On trouve à Sydney des ouvriers de toutes les professions; et des bazars remplis de tous les objets que le goût raffiné des sociétés européennes a mis en honneur, sont ouverts au public. Cinq journaux quotidiens ou hebdomadaires y paraissent sous les titres divers de *Gazette du Gouvernement*, *Gazette de Sydney*, *le Hérault*, *le Moniteur*, *l'Australien*. Les chefs-d'œuvre de la littérature anglaise y sont applaudis chaque soir dans un théâtre, par un auditoire formé des éléments les plus disparates. Bref, des courses de chevaux, des clubs, des compagnies de chasseurs, sont organisés dans tous les cantons, et des institutions plus utiles répondent aux besoins d'une population active et laborieuse.

Paramatta, située au fond de la baie Jackson, est regardée

comme la seconde ville de la Nouvelle-Galles du Sud; on y compte trois mille habitants. Le principal établissement de cette ville est le pénitentiaire où l'on renferme les femmes déportées que leurs mauvaises dispositions ne permettent pas d'assigner aux colons.

La multiplication du bétail, principalement des moutons, constitue la partie la plus importante de l'agriculture de la Nouvelle-Galles du Sud. On ne peut contester que le climat et le sol n'aient une grande influence sur la qualité des toisons et sur la propagation des animaux en général; c'est à ces causes puissantes qu'il faut attribuer l'amélioration prodigieuse des bestiaux et des animaux domestiques en Australie.

Celui qui arrive maintenant en Australie pour se faire colon peut se procurer à des prix très-modérés le bétail nécessaire pour garnir sa ferme. Aussitôt que, par l'effet de la reproduction, le troupeau ne trouve plus assez de fourrages pour se nourrir, le propriétaire obvie facilement à cet inconvénient en s'adressant au gouvernement, qui lui accorde, moyennant une rente peu élevée, le droit d'envoyer ses troupeaux, sous la garde d'un bouvier, dans les forêts de l'intérieur. Deux ou trois convicts suffisent à la garde d'un troupeau de cinq cents à deux mille têtes. La multiplication rapide des bestiaux a tellement abaissé le prix de la viande de boucherie sur le marché de Sydney, que le nourrisseur ne doit compter pour rien la consommation intérieure; l'exportation seule a pu maintenir à un taux élevé la valeur des peaux et des suifs. L'éducation des bêtes à laine est donc aujourd'hui, d'un commun accord, l'occupation la plus profitable à laquelle puisse se livrer le colon australien. Elle lui donne l'espérance, je dirai presque la certitude, de devenir en peu de temps et avec un modique capital propriétaire de nombreux troupeaux, et d'exporter en Europe ces laines fines,



tellement estimées à cette heure par les manufacturiers anglais, qu'elles rivalisent avec les plus beaux produits de la Saxe.

Cuningham a décrit d'une façon très-pittoresque la première course d'un nouveau débarqué, cherchant une situation convenable pour son manoir champêtre.

« Quand vous voulez pénétrer dans l'intérieur du pays et pousser vos recherches aussi loin qu'il sera nécessaire, ayez un cheval de selle et un porte-manteau de toile, afin de ne pas manquer de linge pendant votre voyage; munissez-vous d'une couverture de laine pour vous envelopper la nuit; vous la mettez sur votre porte-manteau; jetez autour du cou de votre cheval une longe qui ne le gêne point; voilà votre équipage, auquel vous ajouterez un cheval de bât pour porter vos provisions. Quant à vos serviteurs, vous vous contenterez d'un Européen, qui soit bon chasseur, surtout dans les bois, et d'un habitant du pays. Lorsque vous entendrez l'oiseau qui imite si bien le tintement de la clochette du bélier conduisant un troupeau, dirigez-vous de ce côté, il vous fera certainement découvrir une source, une flaque d'eau, un ruisseau, chose extrêmement précieuse dans ce pays, et dont un établissement rural ne peut se passer.

« Les colons sont généralement hospitaliers. Entrez avec confiance dans leurs cabanes, ils vous recevront de leur mieux et partageront avec vous tout ce qu'ils possèdent. Un briquet, de l'amadou et quelques allumettes, ou même une amorce, vous procureront du feu lorsque vous bivouaquerez dans les forêts. Vos hommes vous mettront à couvert sous un toit d'écorce d'arbres et vous arrangeront une couchette passable; prenez un bol de thé bien chaud avant de vous coucher; vous aurez quelquefois passé de plus mauvaises nuits dans des appartements pourvus de toutes les aisances des grandes villes. Votre fusil et une couple de bons chiens courants vous procureront en abon-

dance du gibier de différentes espèces, et par conséquent la meilleure nourriture du pays: jamais chasseur européen n'aura eu sa carnassière mieux remplie. Préparez-vous à des aventures surprenantes, terribles, et, au bout du compte, réjouissantes. Au milieu d'un désert vous entendrez le claquement d'un fouet: vous supposerez que vous allez voir passer un équipage; mais vous ne découvrirez que le *cocher* emplumé, sautant de branche en branche, étalant sa queue en éventail; et quand vous entendrez le *rémouleur*, en des lieux où vous seriez tenté de croire que le sauvage même n'a jamais pénétré, pourrez-vous n'être pas frappé d'étonnement? Vous cherchez à connaître cet être singulier, vain désir, vaine poursuite! il est sans cesse errant: et sans aucune volonté de vous fuir, il change continuellement de place, parce que telle est son habitude. »

Au reste, le sentiment qui porte l'émigré à s'expatrier ne doit point être le désir de chercher des aspects pittoresques, de jouir d'une nature nouvelle sous de nouveaux cieux, mais seulement la ferme volonté d'améliorer sa position et de mettre ses enfants dans la voie d'acquérir une confortable indépendance. Les fatigues, d'ailleurs, et le désappointement qui attendent le planteur le soumettent à une terrible épreuve. Parfois le dégoût qui en résulte est tel, que, dans un moment de désespoir, le colon novice maudit du fond de son âme l'heure fatale où il a songé, pour la première fois, à transporter son industrie dans ce sauvage désert. Mais au bout d'une année de patience, d'activité soutenue, il entrevoit le terme de ses maux, surtout s'il a débuté avec un capital suffisant.

L'émigration est devenue l'élément principal de la prospérité des colonies australes. L'Angleterre l'a bien compris, et chaque fois que le parlement s'est occupé de cette importante question, l'utilité des mesures tendant à augmenter la population libre

de la Nouvelle-Galles du Sud et de la Terre de Van-Diémen a été proclamée. Mais le prix élevé du passage, la longueur de la traversée, sont un obstacle aux migrations anglaises, et favorisent la prépondérance des États-Unis sur les terres australes.

L'établissement fondé par les Anglais dans l'île de Van-Diémen n'était d'abord qu'une dépendance de celui de la Nouvelle-Galles du Sud, mais cette dépendance a cessé en 1825 : l'augmentation rapide de la population ayant peu à peu fait sentir la nécessité de l'émanciper. Maintenant ce petit état, par sa constitution, ressemble à la Nouvelle-Galles du Sud, dont il se rapproche encore par des ressources et des productions à peu près identiques.

En 1833, de 13,647 convicts déportés à l'île de Van-Diémen depuis la fondation de la colonie, 11,041 s'y trouvaient encore, et les émigrés étaient avec eux dans la proportion d'un sur deux, tandis qu'ils ne figurent que pour un tiers dans la population de la Nouvelle-Galles du Sud. Deux comtés, ceux de Buckingham et de Cornouailles, subdivisés en neuf districts appelés Hobart-Town, New-Norfolk, Richmond, Clyde, Oatlands, Oyster-Bay, Campbell, Norfolk-Plains et Launceston, représentent la totalité de l'île entière. Hobart-Town, siége du gouvernement, est situé sur le bord occidental de la rivière salée du Derwent, au fond d'un havre appelé anse de Sullivan. Son port est magnifique, et les plus grands vaisseaux peuvent venir y mouiller. Sur le penchant d'une colline dominée par la cime du mont Wellington, qui atteint, dit-on, une hauteur de trois mille sept cents pieds au-dessus du niveau de la mer, s'élève la ville. Les rues se coupent toutes à angles droits, sont larges, tirées au cordeau, et constamment arrosées par de l'eau douce que des canaux souterrains distribuent dans tous les quartiers. L'hôtel du gouvernement, le palais de justice, plu-

sieurs temples, des hôpitaux, des casernes, passent, à juste titre, pour des édifices remarquables. Dans le voisinage de la ville, on a construit un pénitentiaire destiné aux femmes déportées, dont les dispositions intérieures permettent d'adopter le régime cellulaire et toutes les modifications propres à hâter la réforme des détenues. On trouve encore à Hobart-Town trois banques, plusieurs imprimeries, des distilleries, des brasseries, des moulins à vapeur, etc. Plusieurs journaux s'y impriment, et les feuilles littéraires d'Angleterre se sont occupées il y a quelques années d'un roman en plusieurs volumes qui vit le jour dans la Tasmanie. Presque tous les végétaux et les arbres à fruits d'Europe croissent dans les environs d'Hobart-Town, auxquels se rattachent la baie Sandy et New-Town. En 1833, la population de la ville et de la banlieue s'élevait à dix mille cent un habitants, dont sept mille d'origine libre. Depuis lors on la porte à quinze mille habitants à peu près.

Dès l'origine des colonies pénales, on avait fondé de grandes espérances sur la culture du tabac, et elle fut essayée dans la Nouvelle-Galles du Sud aussi bien qu'à la Terre de Van-Diémen; mais la supériorité des tabacs d'Amérique et de la Havane a empêché jusqu'à présent les planteurs de placer avantageusement leurs produits sur les marchés d'Europe. On a aussi tenté de naturaliser la vigne dans les deux colonies; des propositions ont été faites à des familles de vignerons français, et tout fait présager que cette branche de culture réussira parfaitement dans les terres australes.

Depuis quinze ans, le commerce d'importation et d'exportation des deux colonies pénales a pris un immense accroissement. Les importations consistent en objets provenant des manufactures anglaises, et principalement en rhum, eau-de-vie, vins, tabac. On y consomme du sucre de l'Ile-de-France, de

Bourbon, Batavia et Manille, et du riz de l'Inde. La Tasmanie fournit à la Nouvelle-Galles des blés qui sont payés avec des bestiaux, quelques chevaux, du maïs et des bois de construction. Dans les exportations, la laine figure pour la somme la plus importante, car sur cent vingt mille balles de laine importées en Angleterre dans le courant de l'année 1833, quatorze mille neuf cent quarante-huit provenaient des colonies australes. Viennent ensuite les huiles et autres produits de la pêche de la baleine, le chanvre de la Nouvelle-Zélande ou *phormium tenax*, les cuirs, les peaux de loups marins ou phoques, et les bois. Bref, dans le commencement de 1833, la colonie de la Nouvelle-Galles du Sud a reçu pour 602,032 livres sterling d'objets fabriqués et de matières premières, et fourni en échange pour une valeur de 384,344 livres sterling de ses propres produits.

Nous n'avons pu trouver un tableau authentique du mouvement commercial de la Tasmanie; mais nous savons qu'en 1832, cent cinq bâtiments, jaugeant ensemble vingt-quatre mille trois cent soixante-trois tonneaux, sont entrés dans le port d'Hobart-Town.

Les revenus des deux colonies se composent des taxes directes et indirectes, des droits de douanes, des redevances diverses. Les produits de ces diverses contributions servent à solder les frais d'administration, de police et de voirie. Quand aux grandes dépenses des convicts, de déportation, de garnison, elles restent à la charge de la métropole, et on n'en peut guère évaluer le total à moins de sept à huit millions de francs par an.

En 1833, les revenus de la Nouvelle-Galles du Sud se sont éleves à la somme de 135,909 liv. sterl.; 126,909 liv. représentent les dépenses payees par le budget colonial; ce qui laisse un excédant de 9,000 livres. Le fisc percevait dans la même

année, à Van-Diémen, 85,505 livres; tandis que les dépenses n'excédaient pas 83,727 livres.

D'après ce que nous venons de dire, on ne doit voir dans les colonies pénales de l'Autralie que des sociétés tout-à-fait artificielles créées et maintenues moyennant le produit des impôts payés par la nation anglaise. Des colons non déportés s'y sont établis. Le gouvernement anglais les approvisionne de convicts que l'on peut considérer comme des esclaves qui ne leur coûtent que les frais d'entretien. Ces esclaves, forcés au travail commun, produisent plus qu'ils ne consomment; mais de quelle utilité serait ce surplus, sans un marché où l'on puisse l'échanger? Ce marché, le gouvernement anglais a pris soin de le former au profit des fermiers de la Nouvelle-Galles du Sud, en maintenant un établissement civil et militaire, qui lui coûte 300,000 livres sterl. chaque année. Ainsi, le gouvernement local paye le surplus du produit des colons, soit avec des billets du trésor, soit en espèces venues d'Europe. Avec cet argent ou le montant de ces billets, les planteurs se procurent divers objets de nécessité ou de luxe, tels que des produits des manufactures anglaises, des vins de France et d'Espagne, etc. Ainsi donc, le gouvernement fournit d'abord du travail aux colons, et se rend ensuite acquéreur de leur surplus avec des valeurs négociables.

La Nouvelle-Galles du Sud et la Tasmanie ne sont plus aujourd'hui les deux seuls établissements possédés par les Anglais dans la cinquième partie du monde. Après un long abandon, l'île Norfolk a été de nouveau occupée, et Port-Western, le cap Leuwin, Port Ruffles, le port du Roi-George, ont été le théâtre d'essais plus ou moins heureux. Mais le plus important de ces établissements secondaires est celui qui s'est formé, il n'y a pas encore bien long-temps, sur la partie de la

côte de l'Australie opposée à la Nouvelle-Galles du Sud, à l'embouchure de la rivière des Cygnes, par les soins du capitaine Sterling. On avait proposé le nom d'Hespérie méridionale pour cette colonie nouvelle, dont les premiers colons faisaient un éloge exagéré, mais on lui a substitué avec raison le nom plus modeste de Swan-River. Déjà les fondements de quatre villes y ont été jetés. Suivant les rapports du lieutenant Bretton, Perth, la capitale, est située sur une colline, dans une position magnifique, et sur la rivière qui, dans cet endroit, a près d'un demi-mille de large. En 1831, Perth avait déjà cent vingt maisons, et la colonie entière trois mille habitants.

Les adversaires du système de la déportation nient que la réforme du condamné soit une condition essentielle d'un bon système pénitentiaire; ce vœu, selon nous, peut y prendre place accessoirement, mais non pas comme élément nécessaire. Sans doute, c'est une chose désirable que de purger la société des infections du vice; mais le gouvernement n'a aucun moyen direct de parvenir à ce résultat. Tous les nobles efforts des hommes d'état pour améliorer les mœurs par la voie législative ont été vains. Le but unique des peines est de détourner du crime par la crainte qu'elles inspirent. Supposer que le crime sera prévenu par la réforme des condamnés est une erreur fondée sur l'opinion que les criminels forment une classe dont le nombre peut se définir, que l'on peut traiter comme une bande de conspirateurs ou une armée étrangère; on en tire cette conséquence que, si l'on parvient à s'en débarrasser par l'extermination, par l'exil ou par leur amendement moral, la société sera affranchie de ce fléau. Raisonner ainsi serait oublier que les criminels forment un corps incertain et mobile, susceptible d'augmenter ou de diminuer dans une proportion inappréciable, suivant les motifs déterminants qui agissent sur

les masses, tels que la tentation au crime excitée par la perspective d'avantages considérables, de l'impunité ou de châtiments peu redoutables. Autant vaudrait entreprendre de mettre à sec un fleuve, en déplaçant la masse des eaux sans arrêter la source qui l'alimente, que d'essayer d'anéantir le crime sans attaquer les sources impures qui versent incessamment sur la société des flots malfaisants.

M. Wakefield, directeur de la prison de Newgate, et auteur d'un savant ouvrage sur la peine de mort, prétend qu'il est fort peu de cas où un individu, homme, femme ou enfant, devenu une fois voleur, cesse de l'être. Les exceptions à cette règle sont si rares, qu'elles ne méritent pas d'être citées. Parmi les personnes qui recherchent les distractions du jeu, il en est qui réussissent à se corriger de cette habitude; mais le vol est une sorte de jeu beaucoup plus agréable que toute autre combinaison aléatoire, par deux raisons : d'abord, parce que les individus qui s'y livrent appartiennent généralement à une classe qui ne peut vivre honnêtement que par un travail pénible et constant, chose de toutes la plus fastidieuse pour ceux qui se sont une fois abandonnés à l'oisiveté, et en second lieu parce qu'à la loterie du vol, le joueur gagne toujours jusqu'à ce qu'il perde tout. Du reste, quelle qu'en soit la cause, le voleur se corrige rarement, et l'on peut presque dire jamais.

Mais la morale ne peut admettre ces maximes désolantes; quelque profonde que soit la chute du criminel, nous ne devons pas lui refuser la faculté de s'améliorer, et la loi doit lui venir en aide. Rejetons avec M. de la Pilorgerie, dans le livre duquel nous trouvons de curieux renseignements sur ce sujet, rejetons sur l'imperfection des méthodes le peu de succès obtenus jusqu'ici, mais ne décourageons point l'avenir, et continuons à nous occuper de la condition terrestre de l'homme déchu.

Voyons d'abord si le séjour du condamné sur les bâtiments de l'état est propre à amener ou à préparer sa réforme.

M. Cuningham, chirurgien, employé sur les bâtiments de transport, nous apprend que dès que ces hommes sont réunis à bord du navire qui doit les transporter dans l'autre hémisphère, leur premier soin est de s'organiser, de choisir leurs chefs et leurs officiers. Les scélérats les plus audacieux et les plus endurcis obtiennent le premier grade et sont proclamés capitaines du pont. Cet hommage suffit à décéler les dispositions générales de la masse; les emplois inférieurs sont aussi conférés au mérite reconnu; les titres sont même discutés, et l'intrigue, chose singulière! n'a aucune part à ces nominations. Les femmes déportées, beaucoup plus indisciplinables que les hommes, se choisissent aussi une supérieure. On ne saurait nier que les conséquences d'un pareil état de choses ne soit d'éteindre entièrement, avant que le navire arrive à sa destination, les faibles lueurs de vertu et de sentiments honnêtes que peut encore, au départ, recéler le cœur de quelques-uns de ces malheureux.

« Il n'y a rien à espérer, dit le major Arthur, de ces troupes de faussaires, commis et apprentis infidèles, coupeurs de bourses et voleurs de toute espèce, rebut des grandes villes manufacturières, qui apportent aux colonies l'infection de leurs vices. Il n'est point de colon intelligent qui, connaissant leur puissance corruptrice, consente à les recevoir dans son établissement, à moins qu'il n'y soit contraint par la plus dure nécessité. Il redoute l'esprit d'insubordination qu'ils savent si bien exciter. Il craint l'exemple contagieux de leurs vices, et ne tarde pas à se convaincre que leurs services ne valent pas ce qu'il lui en coûte pour les loger et les vêtir. Ne trouvant donc pas à les placer dans les campagnes, le gouvernement se voit

réduit à permettre leur résidence dans les villes. Les uns obtiennent des émancipations provisoires; d'autres sont assignés comme domestiques ou en qualité de commis. On en voit qui établissent des boutiques, et qui ne trouvent rien de mieux, pour étendre leur commerce, que de se faire recéleurs d'objets volés. L'ivrognerie et la débauche engloutissent l'argent qu'ils reçoivent des amis ou parents qu'ils ont laissés en Angleterre, et ils ne font pas un meilleur usage des sommes qui sont le produit de leurs larcins et de leurs fraudes dans la colonie. On ne peut se défendre d'un sentiment pénible en voyant combien le retour à de bons sentiments est rare de la part des condamnés qui ont obtenu leur grâce ou dont le temps est expiré. On trouverait difficilement, dans toute la colonie, parmi les individus ayant subi la déportation, six hommes qui, par une vie sobre, par leur moralité et leur industrie, aient reconquis des droits à l'estime publique. Rien de plus commun que le crime; il est organisé avec des moyens d'exécution si complets, que souvent le bétail des colons est enlevé par des voleurs, qui, après l'avoir égorgé, le vendent aux traitants de Sydney pour leurs marchés avec le commissariat. Ainsi, ce n'est pas seulement dans les villes, c'est aussi dans les campagnes que les effets pernicieux de la déportation se font sentir. L'ouvrier des champs trouve, dans la facilité avec laquelle il vend les objets qu'il a volés, un encouragement à piller son maître; et chaque fois que ses occupations l'appellent à la ville, il cède à l'entraînement des funestes exemples qu'il a incessamment devant les yeux. Il retourne chez le fermier qui l'emploie, ivre ou livré à des idées dangereuses, conseillant à ses camarades de l'imiter, sans s'inquieter plus que lui des conséquences qu'il a su braver. »

L'énormité des dépenses de la police, qui s'élèvent à plus de

vingt mille livres sterling, révèle, pour ainsi dire, l'étendue du mal.

A son arrivée dans la colonie, le filou le plus expert reçoit des leçons qui complètent son éducation de voleur, et il est probable que le nouveau débarqué sera volé lui-même dès la première nuit qu'il passera dans son cabanon. Sont-ils mécontents de leur sort, les convicts s'enfuient de chez leurs maîtres et se forment en bandes de pillards. Le nombre de ces maraudeurs (*bush rangers*) avait pris, dans ces dernières années, une extension considérable dans la Nouvelle-Galles du Sud. En même temps les vols de grand chemin et autres attaques à main armée étaient devenus si fréquents, que le gouvernement se vit obligé de recourir aux châtiments les plus sévères pour garantir la sécurité publique. Ainsi, en 1828, la cour criminelle de la Nouvelle-Galles prononça cent six condamnations capitales, dont vingt-huit furent suivies d'exécution; et en 1830, ce dernier chiffre s'éleva jusqu'à quarante-neuf.

La servitude domestique, tel est le châtiment que les condamnés subissent dans la Nouvelle-Galles du Sud, avec quelques modifications, suivant qu'ils appartiennent à la classe des gentlemen ou des artisans, des hommes ou des femmes. Les gentlemen convicts sont admis dans les administrations en qualité de commis, ou distribués dans les familles comme précepteurs, avec la faculté de disposer de tout le temps que leur laisse l'accomplissement des devoirs de leur emploi. Ceux qui occupent ces positions sont pourvus des choses nécessaires à la vie et même d'une grande partie de celles qui peuvent la rendre confortable. De tout cela, il résulte que la déportation de cette classe de criminels ne présente aucun moyen effectif de punir leurs crimes pendant la période de leur servitude.

Quant aux autres classes de convicts, elles sont moins em-

barrassantes dans une colonie où le travail manuel s'estime plus haut que celui de l'intelligence. Les artisans sont si ardemment recherchés dans la Nouvelle-Galles du Sud, que souvent ils négligent leurs occupations régulières, afin de réserver leurs forces pour celles qu'ils entreprennent à leur propre compte après les heures dues au gouvernement, au moyen de la permission qu'ils sollicitent, comme prix de leur bonne conduite, de coucher hors du quartier. Les convicts inhabiles aux arts mécaniques sont distribués entre les particuliers habitant la campagne, et leur situation diffère peu de celle des esclaves attachés aux habitations des planteurs des Indes orientales. De plus, les convicts obtiennent facilement des brevets d'émancipation provisoire, suspension conditionnelle de l'esclavage, qui astreint seulement le libéré à résider dans un certain district et à ne commettre aucun délit nouveau. Ainsi, un condamné pour sept années obtient la faveur du brevet d'émancipation provisoire après quatre ans de service; le condamné pour quatorze ans, au bout de six; et le condamné à vie, après une épreuve de huit années, pourvu que, durant ces diverses périodes, ils soient constamment restés au service des mêmes maîtres.

Tout cela ne constitue pas des châtiments bien sévères; et il n'y a rien d'étonnant à ce que beaucoup de criminels trouvent la déportation préférable à une année de réclusion dans une maison où il leur faudrait subir le travail forcé. Bien plus, il est des individus qui ont commis des crimes tout exprès pour être envoyés à la Nouvelle-Galles du Sud. Il en est même qui ont été jusqu'à engager leurs parents et leurs amis à se rendre coupables de crimes, dans l'espoir de les voir déporter avec eux.

On cite l'exemple de trente femmes condamnées à la déportation. Ces femmes, arrivées d'Irlande, avaient toutes, soit

leurs maris, soit quelques parents parmi les déportés subissant leur peine à la Nouvelle-Galles du Sud et dans la Terre de Van-Diémen; et il est évident qu'elles s'étaient rendues coupables pour se faire aussi déporter et pour améliorer leur position.

William Stigant, soldat au 1er régiment des gardes, est accusé d'avoir volé un sac contenant deux schellings et six pences. Au sergent qui lui lit la sentence le condamnant à sept années de déportation, il répond froidement : « Je vous remercie; l'état de déporté vaut mieux que celui de soldat..... »

En revanche et dans le but de faire de l'intimidation, des ordres précis ont été expédiés aux gouvernements de la Nouvelle-Galles du Sud et de la Terre de Van-Diémen pour établir de nouvelles catégories parmi les déportés, et soumettre les plus coupables ou les plus insoumis à un traitement des plus sévères. Aujourd'hui, le fouet, les fers et le travail public sur les routes, la réclusion solitaire sans travail, au pain et à l'eau, tels sont les moyens de répression à l'usage des convicts; et nous citerons à l'appui le dernier règlement du gouvernement de Van-Diémen, touchant les diverses classes de déportés.

DES CONVICTS EN GÉNÉRAL.

Les travaux forcés auxquels seront astreints les convicts dureront depuis le lever jusqu'au coucher du soleil; une heure leur sera accordée pour chaque repas.

Ces travaux consisteront à abattre des bois de construction dans les forêts, à les traîner au bord de l'eau, à faire des routes, à défricher des terres, à les cultiver. Les convicts invalides pourront seuls travailler dans les jardins.

Tous, à l'exemple de ceux qui seront désignés ci-après, porteront des habits jaunes et grossiers, la couleur de ce costume

paraissent exciter un vif sentiment de répugnance dans l'esprit des convicts.

Les travaux de toute espèce, nécessaires à l'entretien de l'établissement, seront faits par les convicts sans l'assistance d'aucune bête de somme.

Aucune femme convict, ou épouse de convict, à moins qu'elle ne soit attachée au service des officiers, ne pourra entrer dans l'établissement, sous quelque prétexte que ce soit.

La quantité de couvertures, de vêtements et de rations accordés au convict sera fixée par le règlement.

Il est défendu aux convicts d'une manière expresse d'engager ou de vendre aucun de ces objets.

PREMIÈRE CLASSE.

Tout convict à son arrivée dans la colonie, à moins qu'il n'ait reçu de l'éducation, ou qu'un ordre de S. M. n'en décide autrement, sera employé, soit dans les forêts à abattre du bois de charpente et à le traîner au bord de l'eau, soit à faire tout autre travail qui sera jugé nécessaire à l'entretien de l'établissement. Il aura des vêtements jaunes.

Sa tâche ne sera point fixée, il devra déployer toute sa force et son activité.

Sous aucun prétexte, il ne lui sera permis de faire usage de la houe, du râteau, de la bêche, ou de tout autre instrument aratoire. Il ne pourra entrer dans le jardin de l'établissement que dans le cas d'une nécessité absolue, et un rapport spécial sera dressé à cet effet. Dans aucun cas le convict deux fois repris de justice, ne pourra être employé à des travaux d'agriculture ou d'horticulture; il en sera de même de tous ceux qui ne montreront pas de dispositions à réformer leur conduite.

DEUXIÈME CLASSE. — *Chain-gang* (convicts à la chaine).

Cette classe se composera principalement des convicts qui seront condamnés par les magistrats de la colonie, et de ceux qui seront envoyés par le gouvernement de la métropole pour travailler avec les fers.

Ils auront des chaînes et des vêtements jaunes ; le mot *voleur* sera empreint en plusieurs endroits sur leurs habits; ils seront couchés dans des cellules séparées; il iront à leurs travaux rangés en file, et aucune conversation ne leur sera permise. Les travaux les plus durs et les plus humiliants de l'établissement leur seront réservés.

Aucune condamnation à cette peine n'excédera trois mois de durée sans qu'un rapport spécial soit adressé au gouvernement sur cet objet.

TROISIÈME CLASSE.

Les convicts qui, après un long séjour, auront donné des preuves de repentir et de meilleurs sentiments, pourront passer, sur l'ordre du commandant, dans cette classe.

Leurs vêtements seront gris ou bleus.

Cette classe sera regardée comme une école préparatoire destinée à leur imprimer des habitudes propres à les rendre utiles à la société.

Leurs travaux n'en seront pas moins continus, mais ils seront moins fatigants et plus honorables que ceux de la première classe.

Les travaux d'agriculture et d'horticulture leur seront réservés; l'usage de la houe, de la bêche et du râteau leur sera permis.

Le commandant peut de temps à autre, avec l'approbation du lieutenant gouverneur, prendre dans cette classe des constables et des messagers pour l'usage de l'établissement.

QUATRIÈME CLASSE. — (Convicts ayant reçu de l'éducation.)

Ceux-ci formeront une classe à part; ils auront un habit gris. Ils seront employés à jardiner, à clore les champs de haies, et à faire valoir des fermes.

On exercera sur eux la surveillance la plus active; leur travail sera enregistré chaque jour.

S'ils se comportent mal, ils seront déclassés et renvoyés à la première classe ou à la *chain-gang*. Ils recevront le fouet ou toute autre peine, suivant la nature du crime ou du délit dont ils se seront rendus coupables.

Ils seront privés de tous les objets d'utilité ou d'agrément qu'on trouvera en leur possession lors de leur arrivée, et ne recevront en provisions ou vêtements que ce qui sera strictement ordonné par le règlement.

CHAPITRE TROISIÈME.

Arrivée à la Nouvelle-Zélande. — Costumes. — Ornements. — Descente à terre. — Un *Pá* ou village zélandais. — Géographie. — Climat. — Température. — Productions. — Découverte. — Histoire. — Meurtre du capitaine Marion. — Enlèvement du *Boyd* et massacre de l'équipage. — Captivité de l'Anglais Rutherfort. — Établissement des missionnaires anglicans.

Poussé par un vent frais, *le Candide* s'approchait rapidement du cap Kawa-Kawa, situé sur la partie Sud de la Nouvelle-Zélande du Nord, à l'extrémité orientale du détroit de Cook.

La distance qui nous séparait du cap Kawa-Kawa diminuait de plus en plus, et les montagnes qui bornaient l'horizon du côté de la terre paraissaient s'élever dans la même proportion. Bientôt le rivage n'offrit qu'une étroite lisière d'un terrain bas, d'où s'élevaient çà et là quelques nuages de fumée. Dans le lointain, d'épaisses nappes de neige tranchaient fortement avec l'azur du ciel qui les encadrait. A peine étions-nous en vue, qu'une vingtaine de pirogues se dirigèrent vers nous. Chacune d'elles portait un grand nombre de Zélandais; nous distinguâmes parmi eux quelques femmes et des enfants. Un chef, debout à l'avant, dirigeait tous les mouvements, soit par des ordres donnés de vive voix, soit par des signes qu'il exécutait avec un large *patou* orné de plumes qu'il tenait à la main. Les Zélandais s'avancèrent vers *le Candide* lentement et dans le plus grand ordre, chacun frappant sa pagaie au même instant, si bien que tous les mouvements s'exécutaient avec la plus grande précision. Dès qu'ils furent à portée de la voix, ils se

mirent à chanter et à faire des gestes et des menaces comme s'ils étaient résolus à attaquer le navire. Cette démonstration martiale aurait pu nous effrayer, si l'un de nos compagnons, instruit des habitudes indigènes, ne nous eût dit que c'était là un témoignage d'honneur et une simple formalité de réception.

En effet, après six ou huit minutes d'évolutions guerrières, les Zélandais s'approchèrent du *Candide*, et nous firent comprendre par leurs signes qu'ils désiraient monter à bord, permission que je crus toutefois ne devoir accorder qu'à quelques-uns d'entre eux. Mon choix n'alla pas s'égarer sur la plèbe, et il tomba sur des gens qu'à leur air de supériorité naturelle et à leurs nattes plus fines et mieux ornées, on reconnaissait facilement pour des *rangatiras* ou gentilshommes. Leur figure était presque entièrement couverte par un tatouage composé de dessins symboliques et réguliers profondément gravés dans la peau. Aussi leur visage, qui, privé de cet ornement, eût été d'un jaune cuivré, affectait-il une couleur presque noire. Le tatouage n'ôtait cependant pas à leurs traits la régularité et la distinction, et la figure de quelques-uns d'entre eux s'écartait très-peu du type européen. Leurs mouvements accusaient la vigueur et l'agilité; leur tête, haute et bien placée, leurs épaules larges, leur démarche assurée, respiraient une fierté naturelle, particulière à cette race d'hommes. Leurs cheveux, relevés et noués au sommet de leur tête, étaient ornés de plumes d'oiseaux de mer d'un effet très-pittoresque. Il n'y avait pas à s'y méprendre, c'était bien le type polynésien; mais plus mâle, plus énergique que je ne l'avais encore observé dans mes précédents voyages.

Je n'ignorais pas que la langue parlée à la Nouvelle-Zélande était à peu près la même que celle d'O'Taïti, qui en est éloigné de plus de six cents lieues; aussi, grâce à quelques mots em-

pruntés au vocabulaire taïtien, je n'eus pas de peine à me faire comprendre de mes visiteurs. Ayant conduit deux des chefs dans la chambre, je leur offris du tabac, du biscuit et du vin, qu'ils acceptèrent sans se faire prier, et ce fut sans répugnance qu'ils parurent boire des liqueurs et de l'eau-de-vie. Je leur montrai ensuite différents outils, tels que haches, ciseaux, herminettes; ils se montrèrent fort empressés de les posséder, et ils s'en servirent aussitôt pour me faire entendre qu'ils en connaissaient l'usage. Je leur fis présent de ces objets; ils nous donnèrent en échange quelques paniers de pommes de terre, deux petits cochons et des poissons, et se retirèrent peu de temps après, très-satisfaits de notre réception. En nous quittant, ils abordèrent successivement toutes les pirogues qui nous environnaient, et ils les engagèrent à venir aussi nous voir.

Dans la soirée, la violence du vent obligea toutes les embarcations à se retirer à terre. Le lendemain, à peine fûmes-nous mouillés sur une des rades de la baie de l'Abondance, par vingt-cinq brasses d'eau, ayant au Sud-Sud-Ouest le mont Edgecumbe, et au Nord-quart-Est l'île Motou-Kora, que nous fûmes accostés par un grand nombre de pirogues qui nous apportaient du poisson. Les sauvages étaient sans armes et nous témoignaient la plus grande confiance. « *Taro! taro!* » s'écrièrent-ils tous en montant sur notre bord.

Je m'aperçus bientôt qu'ils demandaient du biscuit de mer, et je leur en fis distribuer à tous de petits morceaux, mais avec une certaine économie, car leur appétit était de taille à consommer en un clin d'œil toutes nos provisions de ce genre. Nous leur donnâmes, en échange de leur poisson, des verroteries et des morceaux de fer, dont ils étaient fort avides. Aussitôt qu'ils en avaient obtenu un, ils couraient le porter à quelque matelot, et l'engageaient à le leur aiguiser sur la meule, afin de pouvoir

s'en servir pour travailler le bois. Parmi nos visiteurs, se trouvait un grand nombre de femmes et de filles, et comme il était facile de les distinguer entre elles, j'ordonnai que chacun fût circonspect à l'égard des femmes mariées, afin de ne pas troubler la bonne intelligence qui existait entre nous et les sauvages.

Les Zélandais qui vinrent à bord du *Candide* étaient généralement grands et bien faits. Ils avaient la tête d'une belle forme, les yeux très-fendus, le nez aquilin. Leur dents étaient blanches et bien rangées, leurs bras nerveux, leurs mains fortes, leur poitrine large, et leur ventre très-peu proéminent.

Les femmes ne me parurent pas, à beaucoup près, aussi bien que les hommes. Elles étaient, pour la plupart, petites et assez laides de figure; elles avaient la taille très-épaisse et les membres fortement charpentés, ce qu'il faut sans doute attribuer aux travaux pénibles auxquels elles sont assujetties. Ce sont elles, en effet, qui vont chercher dans les champs les paquets de racines de fougères arrachées par les hommes; elles portent l'eau du bas des montagnes au haut des villages; elles ramassent seules les moules et autres coquillages au bord de la mer; elles seules se mêlent de la cuisine, font cuire les mets et les servent aux hommes, sans en manger avec eux; enfin elles vivent dans l'avilissement le plus complet, et sont plutôt les servantes que les compagnes de leurs maris. Pourtant, j'en ai vu de jeunes qui, même en Europe, auraient pu passer pour jolies; mais elles perdent bien vite tous leurs charmes, et deux ou trois années de mariage suffisent pour leur faire subir une métamorphose complète.

Les habitants de la Nouvelle-Zélande ne portent point de coiffure. Ils relèvent leurs cheveux en touffe sur le sommet de la tête, les lient avec un morceau de corde ou de tresse, et les coupent en forme de brosse à un pouce ou deux au-dessus du

nœud qui les assujettit. Les hommes et les femmes enduisent aussi leur chevelure d'huile de poisson, et la poudrent avec de l'ocre rouge pulvérisée. Les chefs seuls ornent leur tête de plumes blanches; ils se distinguent encore par des manteaux de phormium-tenax, et des pagnes d'un travail plus fin. Les femmes mariées se coiffent comme les hommes; les jeunes filles laissent croître leurs cheveux, qui tombent sur leur cou jusqu'à la naissance des épaules. Elles ont encore l'habitude de se peindre les lèvres en noir, sans doute pour faire ressortir davantage la blancheur de leurs dents.

Le costume des Zélandais, hommes et femmes, consiste en un manteau qui est fait d'une petite pièce de toile grossière et sans couture. Il s'attache autour du cou avec une tresse, et tombe jusqu'à la ceinture. Une espèce de pagne, de même tissu, enveloppe les reins et les cuisses, et descend un peu au-dessous du genou. Ce second vêtement est, comme le premier, commun aux hommes et aux femmes; il est lié et retenu autour des reins par une ceinture large de quatre doigts. Ces ceintures sont quelquefois de même étoffe et quelquefois aussi en jonc artistement tressé. Les Nouveaux-Zélandais ont encore imaginé un autre vêtement : c'est une espèce de manteau de pluie fabriqué de filasse grossière, dont les bouts assez longs débordent de trois ou quatre pouces par-dessus le tissu. C'est ce côté de l'étoffe, ainsi hérissé de longues filasses, que les sauvages mettent en dehors pour recevoir la pluie, où elle glisse comme sur un toit. Ce manteau est long et couvre à peu près tout le corps. Les chefs seuls ont des manteaux très-bien travaillés, faits de lanières de peaux de chiens très-fines, adroitement rapprochées les unes des autres, et paraissant, par la combinaison des couleurs, ne faire qu'une seule et même peau. Le poil se place alternativement en dedans ou en dehors, selon qu'il fait froid ou chaud.

Le jour suivant, j'envoyai une embarcation à terre, montée par quelques hommes qui avaient ordre de couper des espars pour faire des vergues de rechange dont nous avions le plus grand besoin. Ce travail se continua pendant trois jours sans obstacle de la part des naturels; mais le quatrième jour, au moment où nos matelots, après avoir rempli leur mission, s'apprêtaient à se rembarquer, les naturels, appelant à grand cris ceux qui se trouvaient derrière eux, firent avec leurs casse-têtes des gestes sur la signification desquels nous ne pouvions nous méprendre, et bientôt ils attaquèrent avec impétuosité l'équipage du canot. Nos hommes, dont le nombre n'était pas suffisant pour résister à une pareille agression, se replièrent en hâte vers la mer en peloton serré, car toute tentative de fuite isolée eût été un arrêt de mort : un des hommes de la troupe qui l'essaya fut à l'instant même cerné et massacré. Un autre périt aussi frappé d'un coup de sagaie dans le dos au moment où la petite troupe allait atteindre son embarcation. Cependant une décharge de leurs fusils arrêta les assaillants, qui se retirèrent en poussant de grands cris, et en emportant deux des leurs atteints par les balles de nos matelots. Tout ceci fut exécuté en moins de temps qu'il nous en a fallu pour l'écrire; et du *Candide*, qui se balançait à l'ancre, nous vîmes bientôt nos deux malheureux compagnons dépecés et apprêtés pour être rôtis et mangés, avant que nous pussions songer à aller disputer leurs cadavres aux féroces Zélandais.

Un pareil attentat ne devait pas rester impuni. Peut-être avions-nous eu les premiers torts en allant couper du bois sur l'île sans la permission d'un chef; car, à la Nouvelle-Zélande aussi bien qu'en France, il faut savoir respecter les droits de la propriété, droits, je le sais, dont les Européens se soucient d'ordinaire fort peu lorsqu'ils abordent sur quelque terre loin-

taine... Mais enfin, le sang de deux de nos compagnons avait coulé, et ce sang réclamait une prompte vengeance. Je fis faire immédiatement tous les préparatifs de descente, et m'embarquant dans la chaloupe avec vingt de mes hommes les plus déterminés, je donnai à bord l'ordre de hisser le filet d'abordage, en cas d'attaque pendant notre absence, et de cingler en droite ligne vers la terre. Quoique personne ne parût vouloir s'opposer à notre débarquement, nous arrivâmes à la plage prêts à tirer sur quiconque se présenterait. Laissant la chaloupe sous la garde de quatre matelots armés jusqu'aux dents, nous opérâmes notre descente et nous nous avançâmes dans les terres.

A notre approche, les cannibales interrompirent leur hideux festin, et se retirèrent en toute hâte vers leur village, comme s'ils eussent été décidés à ne nous opposer aucune résistance. Nous trouvâmes dans des paniers les mains encore saignantes et des lambeaux de chair de nos pauvres compagnons : triste et douloureux spectacle dont aucune description ne saurait donner l'idée, et qui éveilla dans nos âmes une ardente soif de vengeance. Après avoir rassemblé dans un sac les membres épars de ceux dont nous entendions encore la voix quelques heures auparavant, nous courûmes au village, qui était construit, comme tous ceux de la Nouvelle-Zélande, sur une pointe de terre escarpée et avancée dans la mer. Nous remarquâmes que, dans les endroits où la pente du terrain était douce et d'un accès facile, on avait eu soin d'en changer complétement la disposition. Le village était défendu par une forte palissade formée de pieux plantés droits, de sept à huit pieds de hauteur, et profondément enfoncés dans la terre. En dedans de cette palissade était un fossé de dix pieds de largeur sur cinq à six de profondeur, creusé au pied d'une seconde palissade qui, comme la première, formait un carré long et servait de clôture à tout le village. Par

une ingénieuse précaution, les portes d'entrée, fort petites d'ailleurs, n'étaient pas situées vis-à-vis les unes des autres, et, après avoir pénétré dans la première enceinte, il fallait aller beaucoup plus loin, par un sentier étroit, chercher l'entrée de la seconde.

Quant au village, il se composait de deux rangées de maisons construites en droite ligne, et laissant entre elles un espace qui sert de place d'armes. Cette place d'armes était plus élevée d'environ un pied que le sol sur lequel étaient établies les maisons. On ne voyait point d'herbes sur cette élévation, et toute la place était tenue avec une grande propreté. Elle n'était coupée que par trois bâtiments publics, dont le premier et le plus près de la porte du village servait de magasin général d'armes. A quelque distance de là, nous trouvâmes le magasin des vivres, et plus loin celui des filets et de tous les ustensiles de pêche. Parvenus à l'extrémité du village, notre attention se porta sur de gros poteaux charpentés en forme de potences, et qui servaient à sécher les provisions avant de les renfermer dans le magasin. J'oubliais de dire qu'au centre de la place s'élevait une pièce de sculpture en bois représentant une figure hideuse, qui possédait une tête informe et une bouche immense, d'où sortait une langue d'une longueur démesurée.

Ainsi que je l'avais pressenti, le *pâ* ou village que nous venions de parcourir était complétement abandonné; nous n'y trouvâmes pas un seul individu. Mais il était à craindre que les naturels ne fussent allés chercher du renfort, et, sans perdre de temps, je fis immédiatement mettre le feu aux cases les plus voisines de nous; en un instant elles furent enflammées, et l'on incendia successivement une dizaine d'habitations. On détruisit aussi une grande pirogue laissée à terre, de trente pieds de longueur environ. Le vent soufflait de l'Est :

pour éviter d'être enveloppés par la fumée, j'eus soin de faire commencer l'incendie par toutes les cases construites à l'Ouest, réservant pour le moment de notre départ les plus voisines de la plage. Lorsque tout le village fut livré aux flammes, je donnai le signal de la retraite. J'estimai notre vengeance assez complète, et je me réjouissais intérieurement de ce que l'occasion ne s'était pas offerte d'exercer sur les Zélandais de plus cruelles représailles.

A peine eûmes-nous gagné le large, que les naturels se dirigèrent sur les cases en feu qu'ils n'avaient pas osé défendre. Alors, pour les intimider, j'ordonnai à mes hommes de décharger leurs espingoles, dont les projectiles, tombant à quelques distances des insulaires, leur firent bien vite prendre la fuite. Après cet événement, nous ne pouvions plus établir de relations amicales avec les naturels; aussi nous ne tardâmes pas à lever l'ancre et à quitter ces îles sur la géographie, l'histoire et les productions desquelles je vais maintenant donner quelques détails, ainsi que sur les mœurs de ses habitants.

Sous le nom de Nouvelle-Zélande, on comprend toutes les terres australes renfermées entre les 34ᵉ et 48ᵉ degrés de latitude Sud, et les 164ᵉ et 176ᵉ degrés de longitude à l'Est du méridien de Paris. Mais ces terres sont loin d'occuper tout l'espace ainsi limité, et leur superficie peut être évaluée à une bande de terre de quatre cents lieues terrestres environ de longueur sur vingt-cinq ou trente de largeur moyenne. Le canal de Cook sépare en deux parties cette bande; et il est à présumer que ce canal a été ouvert à la longue par l'action répétée des vents qui, dans ces parages, chassent continuellement les flots vers le Sud-Est.

Tovy-Poenammou et *Eahi-Nomauwe*, tels étaient les noms donnés par Cook à ces deux grandes îles, d'après les indications des naturels. Le capitaine Dumont d'Urville constata, en 1827,

qu'au détroit de Cook au moins, les Zélandais désignaient par ces noms les terres situées respectivement au Sud-Ouest et au Nord-Est du détroit; et pour éviter les inconvénients de l'orthographe anglaise, il leur imposa définitivement ceux de *Tawaï-Pounamou* pour l'île australe, et d'*Ika-Na-Mawi* pour l'île septentrionale. Le premier de ces noms rappelle l'existence dans l'île australe du lac où se recueille le *pounamou* ou jade vert; celui de *Ika-Na-Mawi* indique la configuration de l'île septentrionale, que les naturels comparent à un poisson, dont les membranes sont représentées par quelques-uns des caps principaux.

Comme la plupart des terres situées sous une latitude méridionale plus ou moins avancée, la Nouvelle-Zélande jouit d'une température uniforme et modérée; aussi les arbres y conservent-ils leurs feuilles jusqu'au milieu de l'hiver; et l'on y voit encore en pleine fleur, aux mois d'avril et de mai, des plantes potagères de nos climats. Toutefois, ainsi que le fait remarquer M. d'Urville, on ne doit pas perdre de vue que toutes les observations thermométriques faites jusqu'à ce jour à la Nouvelle-Zélande ne l'ont été qu'à la mer ou sur la côte. Nul doute qu'il n'y ait à une certaine distance dans l'intérieur des terres des chaleurs plus intenses et des froids plus rigoureux. Pourtant, aucun des voyageurs qui ont visité ce pays au milieu de l'hiver, même dans ses parties australes, n'a vu la neige séjourner dans les plaines ni la glace prendre la moindre consistance. Toutes ces causes expliquent, de reste, la salubrité du climat de la Nouvelle-Zélande et la fécondité de son sol.

Mais nulle part les vents ne soufflent avec autant de force que sur ses côtes; et elles seraient inabordables si la nature n'avait pris soin d'y placer une foule de baies et de havres excellents, parmi lesquels nous citerons sur Tawaï-Pounamou le port Facile, la baie Chalky, la baie Duski, la baie Tasman, la

baie de l'Amirauté, la baie Cloudy, le port Otayo, le havre Molyneux et la baie d'Akaroa.

L'île Ika-Na-Mawi offre aux navires un abri certain dans la baie Tara-Nake, la baie Mounoukao, le havre Kaï-Para, la baie Wangaroa, la baie des Iles, la baie Oudoudou, la baie Taone-Roa, etc., etc. Une multitude d'îles, plus ou moins importantes, entourent les côtes de la Nouvelle-Zélande, et plusieurs possèdent d'excellents mouillages. Nous citerons parmi elles l'île Stewart au sud de Tawaï-Pounamou, l'île Résolution devant la baie Dusky, et l'île d'Urville dans la baie Tasman. Sur la côte d'Ika-Na-Mawi, sont les îles Tea-Houra, Touhoua, Mercure, Otea, etc., etc.

Une chaîne de montagnes fort élevées traverse l'île du Sud dans toute sa longueur, et elle est dominée par le pic du mont Pouke-Aupapa ou mont Egmont et plusieurs autres non moins remarquables.

On est encore assez incertain sur le nombre et l'importance des cours d'eau qui sillonnent la Nouvelle-Zélande. La carte de M. O'Donnell indique, dans l'intérieur de Tawaï-Pounamou, trois lacs d'une grande étendue, et sur l'île du Sud plusieurs cours d'eau qui se déchargeraient dans une baie profonde, située à l'entrée du détroit de Foveaux; mais on ne peut guère se fier à cette autorité. On connaît, du reste, dans Ika-Na-Mawi, le Shouki-Anga, le Waï-Roa, le Waï-Tamata, le Waï-Kato, le Waï-Pa, et parmi les bassins, le lac Rotodoua, qui aurait, suivant quelques géographes d'autorité fort suspecte, vingt-cinq brasses de profondeur sur cinquante ou soixante mille de circuit.

Avant la découverte de la Nouvelle-Zélande, le chien et le rat étaient les seuls quadrupèdes qui y existassent. On y trouve de plus aujourd'hui le cochon et plusieurs autres animaux

domestiques dont les Européens l'ont enrichie. Les mammifères amphibies, les phoques appartenant à l'espèce ***P. ursina*** de Linnée, les baleines et les marsouins abondent sur les côtes et dans les mers qui les baignent. La famille des reptiles est peu nombreuse ou peu connue; elle se borne à une petite espèce de lézard et à quelques serpents. Pourtant les habitants croient à l'existence d'un lézard monstrueux, qui vit dans l'intérieur des terres et qui dévore quelquefois les enfants; mais il est probable que ce n'est là qu'un conte populaire perpétué par la tradition. Les ornithologistes ont découvert à la Nouvelle-Zélande plusieurs nouvelles espèces d'oiseaux; de ce nombre sont, le perroquet nestor, le philédon à cravate, quelques colombes, le carouge à caroncules, des cailles, des alouettes, des mésanges, le glaucops cendré, un gros perroquet à plumage sombre, et une espèce naine de casoar, qui a reçu le nom d'*apterix*. On prétend que les naturels lui font la chasse aux flambeaux avec des chiens.

Quelques papillons de nuit, un très-petit nombre de coléoptères, des fourmis, des sauterelles, des araignées, des moustiques, des mouches de sable, des mille-pieds, composent la tribu des insectes à la Nouvelle-Zélande, sur les rivages de laquelle on trouve une innombrable quantité de coquilles. Sur toutes les côtes de Tawaï-Pounamou, les crustacés foisonnent; de là le nom de *Kaï-Kohoura* ou mangeurs d'écrevisses donné aux habitants par les naturels de l'autre île.

La végétation à la Nouvelle-Zélande est généralement riche et variée, et plusieurs arbres offrent d'excellents bois de construction. Dans beaucoup d'endroits les collines sont dépourvues d'arbres; mais en revanche elles sont presque partout tapissées par la fougère comestible qui forme des fourrés impénétrables. Forster, qui a essayé de tracer le tableau de la végé-

tation de ces contrées, ne mentionne que cent soixante-quatorze espèces de plantes qui leur soient propres, dont une vingtaine sont des cryptogames appartenant seulement aux familles des fougères et des lycopodes. La flore de la Nouvelle-Zélande, du reste, a cela de commun avec celle des contrées équatoriales que les plantes annuelles y sont rares et peu nombreuses. Les espèces vivaces sont plus fréquentes; mais les végétaux ligneux et même arborescents jouent le rôle le plus important. Avant l'arrivée des Européens, la patate douce, le taro, les courges et la moelle de la fougère étaient dans ces îles les seules substances végétales réellement comestibles. M. Nicholas cite un grand arbre fort touffu, dont les fruits, encore verts, imitent la forme de l'olive et jaunissent en mûrissant. Ils contiennent une amande d'une consistance onctueuse, et qui, cuite comme les patates, devient un mets très-recherché par les naturels. Mais les arbres qui dominent toutes les forêts de la Nouvelle-Zélande sont le cèdre et le podocarpus; il en est qui ont plus de cent pieds de hauteur et jusqu'à quatre pieds et demi de diamètre.

Je ne dois pas oublier dans cette nomenclature le *Phormium tenax*; il croît sur les bords des torrents et quelquefois aussi sur les rochers maritimes. Ce végétal et le beau tissu soyeux que donnent ses fibres sont aujourd'hui généralement connus; je me contenterai de dire que la Nouvelle-Zélande est sa véritable patrie.

Dans ses différentes excursions, le lieutenant Crozet trouva des blocs de marbre blanc, du marbre rouge jaspé, du granit dont la base lui parut être du gabbre à lames plus ou moins noires, du quartz cristallisé, du silex, des agates calcédoineuses, etc. Le jade est très-commun à la Nouvelle-Zélande, puisque les sauvages en ont presque tous des haches, des ci-

seaux et des instruments de toutes sortes. Ce jade est d'un beau vert à demi transparent, et généralement plus foncé que celui qu'on observe dans les autres parties du monde. Comme toutes les grandes terres, la Nouvelle-Zélande doit, dans sa constitution géologique, reconnaître plusieurs systèmes de formations. Les progrès de la civilisation et les efforts des voyageurs n'ont pas encore réussi à étendre nos connaissances sur cette importante matière.

C'est à Tasman que l'on doit la découverte de la Nouvelle-Zélande. Ce navigateur s'éloigna le premier du chemin suivi pendant plus d'un siècle par Magellan et ses successeurs, et dès l'année 1642 il poussa ses recherches jusqu'aux mers qui entourent le pôle antarctique. Le 17 décembre 1642, après avoir découvert la terre de Van-Diémen, il arriva à la Nouvelle-Zélande et donna dans le détroit de Cook, qu'il prit pour un golfe; le 18, il mouilla dans une baie qui reçut le nom de *baie des Meurtriers*, en mémoire de l'événement funeste dont elle fut le théâtre. En vain, Tasman mit tout en œuvre pour se concilier les insulaires : ceux-ci se précipitèrent sur un de ses canots, tuèrent trois hommes et en blessèrent mortellement un autre. Force fut donc à Tasman de faire jouer son artillerie et de renoncer à descendre à terre, ainsi qu'il en avait le projet. Les vents de l'Ouest et du Nord-Ouest les retinrent encore quelque temps au mouillage; il continua ensuite sa route au Nord, en prolongeant la côte occidentale de Ika-Na-Mawi, et il découvrit les états Manawa-Tawi, où il tenta vainement de faire de l'eau. Le 6 janvier, il quitta cette terre dont il avait reconnu la côte sur une étendue de plus de deux cents lieues. Les terres vues par Tasman reçurent alors le nom de Nouvelle-Zélande, pour les distinguer de celles que Lemaire avait aperçues précédemment. Cent trente années environ s'écoulèrent après la dé-

couverte de Tasman, avant qu'on connût autre chose de ces terres que leur existence. Quant à leur forme, à leur étendue, à leurs productions, aux mœurs, aux coutumes et au langage de leurs habitants, on n'en savait absolument rien.

Le 6 octobre 1769, Cook reconnut la côte orientale de la Nouvelle-Zélande, près de la baie Taone-Roa, à l'endroit qu'il nomma cap *Young-Nichs;* et après six mois d'une navigation pénible, il put enfin tracer une carte complète de ces côtes. Cook constata le premier que la Nouvelle-Zélande se composait de deux grandes îles d'égale étendue à peu près, séparées par un canal étroit. On lui doit encore la découverte de plusieurs mouillages : ceux de la baie de Pauvreté, de Talaga, de la baie Mercure, de la rivière Tamise, de la baie des Iles, du canal de la Reine-Charlotte, et de la baie de l'Amirauté. A peu près à la même époque, le navigateur Surville vint mouiller dans la vaste baie d'Oudon-Oudon; et il paraît que c'est à la conduite injuste et violente du capitaine français envers le chef Nagui-Nouï qu'il faut attribuer les actes de cruauté que les Européens eurent ensuite à essuyer de la part des naturels.

Deux ans plus tard, le 24 mars 1772, le capitaine Marion, officier de la compagnie des Indes françaises, commandant les vaisseaux *le Mascarin* et *le Castries*, et venant de la Terre de Van-Diémen, attérit à la Nouvelle-Zélande. Le 16, il laissa tomber l'ancre dans une mauvaise rade de la partie Nord, sur l'île *Ika-Na-Mawi;* mais les navires faillirent tomber à la côte, et ils furent forcés d'appareiller à la hâte, en abandonnant leurs ancres, qu'ils revinrent chercher plus tard. Ce ne fut que le 11 mai que le capitaine Marion put entrer dans un port plus sûr, nommé par Cook *Port-des-Iles.*

A peine le navire était-il mouillé, qu'il fut entouré d'une grande quantité de pirogues chargées de poisson. A la nuit, les

pirogues se retirèrent, laissant à bord huit ou dix sauvages qui restèrent jusqu'au lendemain en parfaite intelligence avec l'équipage. Quelques jours après, sur l'invitation des naturels, M. Marion se rendit à terre dans une chaloupe bien armée, suivi d'un détachement de soldats; il reçut partout l'accueil le plus empressé et le plus cordial. Attirés par les caresses des sauvages, les matelots parcouraient tous les jours les villages, faisaient même des courses dans les terres pour aller à la chasse, et emmenaient avec eux des naturels qui les portaient comme des enfants au passage des marais et des rivières. Peu à peu, toute prudence s'endormit, et la confiance devint telle, que M. Marion fit désarmer les chaloupes et les canots qui allaient à terre. Imprévoyance fatale et qui devait lui coûter la vie!

Il était un jour descendu à terre dans son canot armé de douze hommes, emmenant avec lui deux jeunes officiers, MM. de Vaudricourt et Le Houx, un volontaire et le capitaine d'armes du vaisseau, en tout dix-sept personnes. Takouri, un autre chef et cinq ou six sauvages accompagnaient le malheureux commandant, dont le projet était d'aller manger des huitres et donner quelques coups de filet au pied du village dont Takouri était le chef.

Le soir, on fut étonné à bord de ne pas voir revenir le capitaine. Mais la confiance dans les naturels était telle que l'inquiétude ne dura qu'un instant : on pensa que M. Marion et sa suite avaient couché à terre dans les cabanes que l'équipage avait élevées dans l'intérieur du pays. Le lendemain matin, *le Castries* envoya sa chaloupe faire de l'eau et du bois pour sa consommation journalière. Bientôt après, on vit un homme se jeter à la mer, et nager vers les vaisseaux. On lui envoya aussitôt un canot pour le secourir et l'amener à bord. C'était un des hommes partis le matin dans la chaloupe du *Castries*. Il

raconta qu'à l'arrivée de la chaloupe les sauvages se présentèrent au rivage, sans armes, avec leurs démonstrations habituelles de joie et d'amitié : ils poussèrent même la complaisance jusqu'à porter sur leurs épaules, de la chaloupe au rivage, les matelots qui craignaient de se mouiller. Mais lorsque les Européens furent tous séparés les uns des autres pour ramasser chacun leurs charges de bois, alors les Zélandais, armés de casse-têtes, de massues et de lances, se jetèrent avec fureur par troupe de huit ou dix sur chaque matelot et les massacrèrent tous. Quant à celui qui faisait ce récit, il avait réussi à échapper à la mort en se cachant dans les broussailles. De là, il vit tuer ses malheureux camarades; après les avoir tués, les naturels les dépouillèrent, leur ouvrirent le ventre, et ils commençaient à hacher les cadavres par morceaux, lorsque, les jugeant absorbés par leur féroce occupation, il prit le parti de se jeter à la mer pour gagner à la nage un des vaisseaux.

Après un rapport aussi affreux, on ne douta plus que M. Marion et les seize hommes du canot, dont on n'avait aucune nouvelle, n'eussent éprouvé le même sort que les onze hommes de la chaloupe.

On s'assembla aussitôt pour aviser aux moyens de sauver les trois postes qui restaient à terre. On expédia une chaloupe, bien armée, avec un officier et un détachement de soldats, pour examiner toute la côte, et tâcher de découvrir ce qu'étaient devenus le canot de M. Marion et sa chaloupe. L'officier se dirigea d'abord au poste de la mâture, le plus important de tous, afin de lui porter secours et lui donner avis de ce qui venait de se passer. Ce poste était commandé par le lieutenant Crozet, qui fit aussitôt cesser tous les travaux, et partager entre les matelots tout ce qu'ils pouvaient emporter. M. Crozet partit avec sa troupe, qu'il renforça de matelots armés de

fusils, et passa à travers plusieurs groupes de sauvages dont les différents chefs ne cessaient de lui répéter ces tristes paroles : *Takouri mate Marion*, c'est-à-dire Takouri a tué Marion. L'intention de ces chefs, en agissant ainsi, était d'effrayer les Européens; parce que, daus leur opinion, lorsque le chef a succombé, tout est perdu pour ceux qui le suivent. Modérant l'ardeur de ses gens, qui brûlaient de venger la mort de leur capitainé, et promettant de donner carrière à leur vengeance dans un moment plus favorable, M. Crozet atteignit heureusement le rivage, et après s'être embarqué le dernier, il donna l'ordre de rejoindre promptement le vaisseau. Mais les sauvages entrèrent alors dans la mer comme pour venir attaquer la chaloupe, et force fut aux Européens de leur faire connaître la supériorité de leurs armes. Les Zélandais voyaient tomber leurs chefs et leurs camarades avec une stupidité incroyable; ils ne comprenaient pas comment ils pouvaient être tués par des armes qui ne les touchaient pas, comme leurs casse-têtes et leurs massues. A chaque coup de fusil, ils redoublaient leurs cris et leurs menaces, et restaient immobiles sur le rivage. On les aurait détruits jusqu'au dernier si l'on eût voulu continuer la fusillade.

Dès qu'il fut arrivé à bord du *Mascarin*, M. Crozet expédia la chaloupe pour aller relever le poste des malades, qui furent heureusement ramenés sur les vaisseaux. Mais les navires n'avaient point encore leur provision d'eau et de bois, et après ce qui venait de se passer, il eût été très-difficile de s'en procurer sur la grande terre. L'île Motou-Aro, placé au milieu du port, offrait du bois à discrétion et un ruisseau d'eau douce assez commode, et l'on dut songer à y établir une aiguade. Les Zélandais, leur chef en tête, ayant voulu s'y opposer, un engagement eut lieu, à la suite duquel les Européens en tuèrent un

grand nombre, incendièrent le village et restèrent définitivement maîtres de l'île. M. Crozet envoya ensuite couper les fougères qui étaient sur l'île, et dans lesquelles les sauvages auraient pu se cacher. Par ses ordres, tous les Zélandais tués dans le combat furent enterrés une main hors de terre, pour prouver aux vivants que les Européens ne mangeaient pas leurs ennemis.

Cependant l'on ne savait rien de certain sur le sort de M. Marion, des deux officiers qui l'avaient accompagné à terre, et des quatorze matelots qu'il avait emmenés avec lui. On avait appris seulement, par le rapport du matelot échappé au massacre des canotiers, que les onze hommes tués dans cette horrible trahison avaient eu le ventre ouvert après leur mort, et que leurs corps avaient été partagés par quartiers et distribués entre tous les sauvages complices du massacre. Pour s'éclairer à cet égard, le lieutenant Crozet expédia la chaloupe avec des officiers de confiance et un fort détachement au village du chef Takouri, que les sauvages avaient signalé comme le meurtrier de M. Marion. M. Crozet recommanda aux officiers de faire les perquisitions les plus exactes, d'abord à l'endroit où l'on avait vu, les jours précédents, les bateaux du navire échoués, et ensuite de monter dans le village, de le forcer s'il était défendu, d'en exterminer les habitants, de fouiller scrupuleusement toutes les maisons publiques et particulières, et d'y ramasser tout ce qu'on pourrait trouver ayant appartenu à M. Marion ou à ses compagnons d'infortune, afin de pouvoir constater leur mort par un procès-verbal.

La chaloupe partit bien armée de pierriers et d'espingoles. L'officier qui commandait aborda d'abord à l'endroit où l'on avait vu les bateaux échoués. Ils n'y étaient plus; les sauvages les avaient brûlés pour en retirer le fer. Le détache-

ment monta en bon ordre au village de Takouri. A la Nouvelle-Zélande, comme ailleurs, les traîtres sont lâches : Takouri s'était enfui; on le vit de loin et hors de la portée du fusil, les épaules couvertes du manteau écarlate et bleu de M. Marion. Son village était abandonné; on n'y trouva que quelques vieillards qui n'avaient pu suivre leurs camarades, et qui étaient tranquillement assis à la porte de leurs maisons. On voulut s'en emparer; mais l'un d'eux ayant frappé un soldat avec une arme qu'il avait à côté de lui, on le tua et on renonça à faire les autres prisonniers.

Toutes les maisons ayant été soigneusement fouillées, on trouva dans celle de Takouri le crâne d'un homme qui avait été rôti depuis plusieurs jours. Ce crâne conservait quelques parties charnues, dans lesquelles on reconnaissait encore la trace des dents des anthropophages. On vit aussi un morceau de cuisse humaine qui tenait à une broche et qui était aux trois quarts mangée. Dans une autre maison, on trouva une chemise ensanglantée qui avait appartenu à M. Marion; une partie des vêtements et les pistolets du jeune Vaudricourt, ainsi que les armes du canot, et des lambeaux des hardes des matelots. Après avoir fait une visite exacte dans ce village, on mit le feu aux maisons, qui furent réduites en cendres. On incendia encore un autre village que les naturels avaient évacué à l'approche du détachement, et deux pirogues de guerre.

Après ces justes représailles, les vaisseaux *le Castries* et *le Mascarin*, commandés par MM. Duclesmeur et Crozet, quittèrent la Nouvelle-Zélande pour continuer leur voyage dans la mer du Sud.

Pendant l'année 1793, le capitaine Hausen, du *Dedalus*, enleva par surprise deux insulaires nommés Oudou et Touki, appartenant au district de Wangaroa, et pour faire excuser l'in-

justice commise envers ces jeunes Zélandais, le gouverneur de l'île Norfolk, où ils furent conduits, leur témoigna toutes sortes d'égards, et poussa même la complaisance jusqu'à les reconduire lui-même dans leur patrie six mois après. C'est ainsi que les Anglais commencèrent à établir des relations avec la Nouvelle-Zélande, où la pêche de la baleine et celle des phoques ne tardèrent pas à attirer une foule d'armateurs. On fut redevable à quelques-uns de ces aventuriers de la découverte du détroit de Taveaux, qui sépare l'île Stewart de Tavaï-Pounamou, et de plusieurs mouillages dans la partie Sud de la Nouvelle-Zélande. Par eux on apprit à connaître les Nouveaux-Zélandais, et l'on sut que s'ils se montraient ennemis acharnés et implacables, ils pouvaient être aussi des amis fidèles et dévoués. Les côtes de cette terre, il est vrai, furent souvent le théâtre de scènes de carnage dans lesquelles les Européens n'eurent pas toujours le dessus; mais il faut l'attribuer, sans aucun doute, à la violence infâme et aux cruautés exercées sur les naturels de la Nouvelle-Zélande, aux fraudes et aux rapines commises sur leurs propriétés par les maîtres et les équipages des différents navires qui touchaient sur ces îles pour se ravitailler. Les Zélandais n'ont pas d'autre moyen de se faire justice que la loi des représailles; de même que toutes les nations non civilisées, ils auront recours à cette loi toutes les fois qu'ils se sentiront outragés et opprimés. Le peu que possèdent ces peuples constitue leur avoir; les Européens n'ont donc pas le droit de débarquer sur leur île pour détruire leurs plantations, les dépouiller de leurs vêtements, les maltraiter et les massacrer quand ils osent résister à d'iniques traitements.

Si les naturels de la Nouvelle-Zélande étaient traités avec justice et humanité par les Européens, les hostilités et le meurtre ne tarderaient pas à cesser de leur part, car ils appar-

tiennent à une race d'hommes noble et capable de s'améliorer rapidement. Je ne citerai qu'un seul exemple des injustices et des cruautés que les Zélandais eurent à essuyer de la part des Européens. John Thompson, commandant le navire *le Boyd*, s'était engagé à reconduire dans leur patrie plusieurs naturels alors en visite à Port-Jackson. Dans le nombre se trouvait le fils d'un des principaux chefs de Wangaroa, nommé Taara, et plus connu ensuite sous le nom de George. Taara faisait avec plaisir le service de la manœuvre et du bord; mais étant tombé malade, il fut forcé de s'abstenir de tout travail. Le capitaine Thompson feignit de ne point croire à cette maladie, et fit fouetter et maltraiter cruellement le malheureux Zélandais. Taara ne pardonna pas cette insulte; dès que le navire fut mouillé à Wangaroa, où il devait charger des espars, il assembla ses compatriotes, leur fit part de l'outrage qu'avait reçu sa dignité de chef, et la perte du *Boyd* fut décidée. Les Zélandais tombèrent alors sur l'équipage, le massacrèrent en entier, et dévorèrent leurs victimes au nombre de soixante-dix personnes: deux femmes et deux enfants seulement furent épargnés.

Tandis que cette scène de carnage se passait à bord, Thompson s'était rendu à terre pour ses affaires de commerce. A peine parut-il devant Tepahi, le père de Taara, que celui-ci lui reprocha vivement sa conduite envers son fils, et l'assomma d'un coup de casse-tête.

Au moment où *le Boyd* fut enlevé, Tepouhi, chef de Rangui-Hou, qui avait fait un voyage à Port-Jackson, où il s'était un peu façonné aux mœurs européennes, se trouvait à Wangaroa; il tenta généreusement, mais en vain, de sauver quelques victimes. La ressemblance de son nom avec celui du frère aîné de Taara le fit passer pour un des principaux auteurs de cet attentat, et dans le cours de 1810, plusieurs capitaines balei-

niers, mouillés sur la baie des Iles, réunirent leurs forces et attaquèrent l'île dont Tepouhi était le chef. L'affaire fut sanglante pour les naturels; plusieurs périrent, un plus grand nombre furent blessés, et le village fut entièrement détruit. Tepouhi fut blessé lui-même assez grièvement; étant parvenu à s'échapper, il mourut quelque temps après dans une bataille contre la tribu de Wangaroa, bataille dont la cause primitive était l'enlèvement même du *Boyd*.

Cependant plusieurs Nouveaux-Zélandais, suivant l'exemple de leur chef Tepouhi, se décidèrent à visiter Port-Jackson; quelques-uns même allèrent en Angleterre, où ils reçurent le meilleur accueil. L'un d'eux, le jeune Mawi, neveu de Tara, ariki de Korora-Reka, fut confié par son père à un capitaine qui était parvenu à le convaincre des avantages de la civilisation et des bienfaits de la religion du Christ. Mawi, après avoir appris à lire et à écrire chez un colon de l'île Norfolk, se rendit à la Nouvelle-Galles du Sud, et là il passa sous la direction de M. Marsden, chapelain de la colonie. Mawi accompagna ensuite les premiers missionnaires à la Nouvelle-Zélande, et leur rendit de grands services comme interprète. Étant revenu quelque temps après en Angleterre, Mawi fut reçu dans la société des missions, qui fondait sur lui les plus grandes espérances, lorsqu'il mourut subitement le 28 décembre 1816.

Au mois de mars de la même année, le brick américain *l'Agnès* mouilla à la Nouvelle-Zélande dans la baie de Toko-Malou, et de bons rapports ne tardèrent pas à s'établir entre le navire et les sauvages; mais au moment où les Américains allaient appareiller, les naturels, au nombre de plusieurs centaines, tombèrent sur l'équipage, massacrèrent trois hommes et firent douze prisonniers. Six d'entre eux furent assommés, rôtis et mangés; les six autres se virent emmenés dès le len-

demain dans un village nommé Rangadi, où ils eurent à subir la douloureuse opération du tatouage.

Ayant été ensuite séparés, deux seulement accompagnèrent dans l'intérieur des terres un chef puissant, nommé Emaï. L'un de ces hommes, appelé Rutherfort et Anglais de naissance, devint une autorité dans le pays; on le nomma chef ou *ariki*, et Emaï lui accorda deux de ses filles en mariage. A partir de ce jour il prit une part active à toutes les expéditions guerrières de son beau-père, et l'accompagna quand il se rendit comme auxiliaire auprès des chefs de Kaï-Para, alors en guerre avec les tribus de la baie des Iles. Leur troupe mit cinq semaines pour se rendre à Kaï-Para, où déjà plus de mille guerriers se trouvaient rassemblés sur les bords d'une rivière; les ennemis occupaient l'autre bord. Rutherfort passa la rivière avant le combat et alla s'entretenir avec un blanc qui était dans le camp ennemi. Pendant cette entrevue, il vit le chef Shongui assommer d'un coup de casse-tête un de ses esclaves et dévorer ensuite son cœur tout sanglant. La bataille se livra le jour suivant, et l'armée de la baie des Iles essuya une déroute complète. Les vainqueurs célébrèrent leur victoire en dévorant sur le champ de bataille les corps de leurs ennemis.

Quelque temps après cette expédition un navire fut signalé à l'horizon. Emaï convoqua aussitôt un conseil, qui décida le massacre de l'équipage, et chargea Rutherfort de se rendre à bord pour engager le capitaine à aborder la côte. Le malheureux prisonnier dissimula le plaisir avec lequel il acceptait une mission qui lui donnait l'espoir de recouvrer sa liberté. Il raconta au capitaine ses dramatiques aventures, et le détermina facilement à fuir ces perfides parages et à le délivrer d'une captivité qui avait duré dix ans.

Dès l'année 1808, la société des missionnaires de l'Église

anglicane avait jeté les yeux sur la Nouvelle-Zélande ; mais les excès de tout genre commis par les Européens sur les Zélandais irritèrent singulièrement ces peuples, et engagèrent M. Marsden, chapelain principal de la Nouvelle-Galles du Sud, à suspendre pour quelque temps l'établissement de la mission.

Le 19 novembre 1814, MM. Kendall, Hall et King allèrent s'établir à la baie des Iles avec leurs familles et accompagnés de M. Marsden, qui acheta plus tard des chefs de Rangui-Hou une étendue de terrain de deux cents acres environ, moyennant douze haches. L'établissement de la mission fut donc fixé à Rangui-Hou, et la petite colonie s'occupa sur-le-champ de défricher et d'ensemencer ses terres, et de travailler à la conversion des naturels. Durant les deux mois qu'il passa dans cette contrée, M. Marsden parcourut tous les environs de la baie des Iles, et visita successivement les tribus de Korora-Reka, Kawa-Kawa, Waï-Kadi, Paroa, etc. Partout il reçut le meilleur accueil, et presque toujours il trouva les insulaires fort disposés à admettre parmi eux des Européens, qui devaient leur apprendre les arts utiles et surtout l'agriculture.

Le plus grand obstacle que les missionnaires éprouvèrent dans la réussite de leurs projets vint des visites fréquentes que les baleiniers de leur nation faisaient à la baie des Iles pour s'y ravitailler. Comme les missionnaires se refusaient à livrer aux naturels des fusils et de la poudre, objets en échange desquels les navigateurs se procuraient facilement des vivres, il en résultait souvent que les premiers étaient exposés à de grandes privations. Néanmoins, l'école fondée par M. Kendall prit un accroissement assez rapide ; et au mois d'avril 1817, le nombre des enfants qui recevaient ses leçons s'élevait déjà à soixante-dix.

A peu près dans le même temps, le chef Shongui, à la tête de huit cents guerriers, fit voile pour le Sud ; et réunissant ses

forces à celles de Houssa, chef de Shouraki, il déclara la guerre aux naturels de la baie de l'Abondance. Cinq cents villages furent brûlés, une foule de naturels massacrés, et les vainqueurs ramenèrent prisonniers près de trois mille naturels de tout sexe et de tout âge.

En 1819, M. Marsden fit un nouveau voyage à la Nouvelle-Zélande, et il y fonda, à Vidi-Kidi, sous la protection de Shongui, le plus puissant chef de la contrée, un nouvel établissement plus considérable que le premier. M. Marsden traversa ensuite la Nouvelle-Zélande et s'avança jusqu'à l'embouchure de la rivière Shouki-Anga.

Dans un troisième voyage qu'il fit dans ces contrées, en 1820, M. Marsden visita pour la première fois les tribus établies sur le Kaï-Para, et se lia avec le célèbre Moudi-Panga, le plus vaillant des rivaux de Shongui. Tandis qu'il se trouvait à bord du *Coromandel*, dans la baie Shouraki, il fut assez heureux pour réconcilier deux chefs puissants de cette contrée, Inaki et Tepouhi, qui s'étaient déclaré la guerre.

Au mois de mars 1820, et après avoir été défait par Moudi-Panga, Shongui s'embarqua avec l'un de ses guerriers et M. Kendall, pour se rendre en Angleterre et s'y procurer des fusils et de la poudre. A son retour à la baie des Iles, l'année suivante, il reprit avec ardeur ses anciens projets de conquêtes, et se mit en campagne avec une armée de trois mille combattants, lont quelques-uns étaient armés de fusils. L'expédition se dirigea contre les habitants de la baie Shouraki, qui perdirent dans le combat plus de mille guerriers, dont trois cents furent mangés sur le champ de bataille même.

En 1823, M. Marsden se rendit, pour la quatrième fois, à la Nouvelle-Zélande, et dans la même année mourut Koro-Koro, le chef le plus influent de la partie méridionale de la baie des

Iles. Son frère Touai lui succéda au commandement de la tribu de Paroa. L'année suivante fut encore signalée par de nombreux combats : Shongui, ayant réuni ses forces à celles de ses alliés, marcha contre Moudi-Panga, et, grâce à ses armes à feu, il réussit à le vaincre. Tué dans le combat, Moudi-Panga subit la loi cruelle de ces contrées et devint la pâture de son féroce rival.

Poursuivant le cours de ses conquêtes, Shongui arriva, en 1827, dans la baie de Wangaroa pour chasser les Ngate-Po de la position qu'ils y occupaient. Les Ngate-Oudou, chez lesquels les missionnaires étaient établis, prirent l'alarme, et leurs chefs s'enfuirent à Shouki-Anga. Quelques partisans de Shongui tombèrent sur leur établissement, qu'ils pillèrent et réduisirent en cendres. Heureusement les colons purent se retirer sans accident à Kidi-Kidi, et c'est ainsi que périt la mission de Wangaroa après une courte existence de trois ans et demi.

La tribu des Ngate-Po fut presque entièrement détruite par Shongui; mais celui-ci paya cher cette conquête; il reçut dans la mêlée une balle qui lui traversa le corps et le mit pour toujours hors d'état de combattre. Craignant de perdre Shongui, dont la protection leur était assurée, les missionnaires de la baie des Iles firent passer leurs effets les plus précieux à Port-Jackson et se tinrent prêts à partir eux-mêmes au premier moment. C'est alors que *l'Astrolabe* parut à la baie des Iles, après avoir exécuté la reconnaissance de plus de trois cents lieues des côtes de la Nouvelle-Zélande. *L'Astrolabe* ne passa que cinq ou six jours dans la baie des Iles; mais, durant cette courte relâche, M. d'Urville fit plusieurs excursions à Paï-Hia, à Kororo-Reka, et poussa même jusqu'à Kawa-Kawa, et sur tous ces points il recueillit d'utiles renseignements.

En 1828, le fameux Shongui mourut des suites de sa bles-

sure, laissant à son cousin Rewa le commandement de Kidi-Kidi. La mort de Shongui amena de grands troubles qui plongèrent les missionnaires dans la plus cruelle perplexité. Quelque temps avant mon arrivée à la Nouvelle-Zélande, la mauvaise conduite d'un capitaine baleinier avait armé les habitants du Nord contre les naturels de la baie des Iles. Les deux armées en vinrent aux mains, et un combat sanglant eut lieu à Kororo-Reka, où périt un grand nombre d'hommes. M. Marsden arriva alors de nouveau à la Nouvelle-Zélande : son retour eut les plus heureux résultats, et il parvint à rétablir la paix entre les deux partis ennemis.

Aujourd'hui les missionnaires semblent avoir fait de grands progrès dans l'esprit des naturels ; mais plusieurs causes nuisent à la propagation de la religion nouvelle. La première est la constitution sociale des Zélandais, qui fractionne le pays en une foule de petits états, gouvernés par des chefs influents et presque toujours en guerre les uns contre les autres. La seconde est la présence à la Nouvelle-Zélande de gens sans aveu et de convicts échappés de Port-Jackson. Les missionnaires ont vainement sollicité leur expulsion de ces îles ; comme cela ne pouvait se faire que du consentement des chefs, ils ont dû attendre les effets de l'autorité d'un agent, envoyé par l'Angleterre, pour résider à la baie des Iles. Aujourd'hui les missionnaires comptent cinq établissements à la Nouvelle-Zélande, et l'on peut porter à quatre cents environ le nombre des jeunes gens des deux sexes qui suivent leurs leçons.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Mœurs des Nouveaux-Zélandais. — Guerres. — Cannibalisme. — Suicide. — Colère. — Hospitalité. — Gouvernement. — Distinctions sociales. — Loi du talion. — Adultère. — Nourriture. — Industrie. — Mariage. — Baptême. — Tatouage ou *Moko*. — Habitations. — Religions. — Prêtres. — Médecins. — Funérailles. — Musique. — Chants. — Danses. — Salut, *shongui*. — Population.

Chez les peuples qui vivent dans un état de guerre continuel, il n'y a de considération que pour celui qui sait le mieux employer le casse-tête et manier la lance et la massue. L'introduction des armes à feu, du reste, modifie le système guerrier des Nouveaux-Zélandais ; les rencontres générales sont devenues plus rares, mais la guerre d'escarmouches et de surprises a acquis un plus grand développement. On est effrayé, en lisant les récits des missionnaires, du nombre des naturels qui ont perdu la vie dans ces dernières années. Au point de vue moral, ses effets ne sont pas moins désastreux, car elle tend à pervertir un noble instinct, en substituant à la dignité du guerrier la lâcheté sanguinaire de l'assassin.

Le Zélandais ne fait pas de captifs; il tue sans pitié, et le vaincu n'a d'autre ressource que la fuite pour mettre ses jours à couvert. Ces dangers perpétuels le tiennent toujours sur ses gardes, et il est rare de rencontrer, le jour ou la nuit, un Zélandais qui ne soit pas armé. C'est que la conservation de sa vie et son bonheur futur dependent de sa vigilance; car ses pères lui ont appris que l'âme de l'homme dont le corps a été mangé par l'ennemi est condamnée à un feu éternel; tandis que les

âmes de ceux dont les corps ont été arrachés des mains des meurtriers, ou qui meurent de mort naturelle, vont habiter avec les dieux.

Lorsque les Zélandais sont sur le point de se livrer un combat, ils commencent par entonner une chanson guerrière, dont l'effet est de porter bientôt leur colère au dernier degré de la fureur et de la frénésie, sans que pour cela ils cessent d'observer dans leurs chants la mesure la plus exacte. Une de leurs contorsions les plus familières consiste à tirer la langue d'une manière démesurée, en roulant les yeux dans leur orbite, au point que le blanc soit seul visible. Cette grimace est pour eux l'emblème de la gloire, *oudou*, et on la retrouve dans presque toutes leurs figures sculptées. Dans leurs marches, les Zélandais couchent en plein air, et se mettent à l'abri sous des branchages. Les esclaves portent les provisions, qui consistent en poissons secs et en racines de fougère; quand ils ne sont plus utiles, on les renvoie. Quelquefois les querelles des chefs se vident en combats singuliers; et ces combats, lorsque les amis des champions prennent fait et cause pour eux, deviennent de véritables tournois.

Pour un Zélandais, le plus glorieux trophée militaire est la tête de son ennemi vaincu; nos guerriers ne sont pas plus fiers des drapeaux qu'ils ont enlevés. Cette tête est en même temps un signe de triomphe et un gage de paix. Le vainqueur la fait présenter à la tribu vaincue. Si celle-ci veut mettre fin à la contestation, ses guerriers poussent un cri, et toutes les hostilités cessent. Mais si la tribu est décidée à renouveler la guerre et à courir les chances d'un nouveau combat, elle garde le silence.

Un vainqueur offrant la paix est chose rare dans tous les temps, par toutes les latitudes et chez tous les peuples; aussi l'apparente générosité du Zélandais ne doit-elle tromper per-

sonne. Avant de montrer ses intentions pacifiques, il a commencé par célébrer des cérémonies religieuses qui lui ont appris d'avance l'issue des futures hostilités. Si les augures sont favorables, il se sent animé d'un nouveau courage et veut poursuivre à toute outrance son ennemi. Si les augures sont contraires, il lui offre la paix; et sur son refus, il quitte aussitôt le champ de bataille dans un profond silence.

Dès que la guerre est terminée, les dépouilles des vaincus sont partagées entre les vainqueurs. La tête du chef vaincu est donnée au chef en faveur duquel la guerre a été entreprise, comme une réparation de l'injure que lui ou les siens ont soufferte. Il l'envoie à tous ses amis, pour leur prouver que justice a été obtenue du parti agresseur. Le corps est coupé en petits morceaux et préparé pour tous ceux qui ont pris part au combat. Dans le cas où la chair serait trop corrompue pour être mangée, on désigne parmi les prisonniers un *substitut*, qu'on assomme et qui a l'honneur d'être dévoré par procuration. Non-seulement les Zélandais mangent la chair des chefs, mais ils ont encore coutume de ramasser leurs os et de les distribuer à leurs amis, qui en font des sifflets et des hameçons. Il est aussi d'usage qu'un homme qui en tue un autre dans un combat, goûte de son sang. La rage du dieu de celui qui a succombé est ainsi apaisée; le mort devient partie de l'être du vainqueur et le place sous la protection de l'Atoua, chargé de veiller à son esprit. M. Kendall rapporte que le chef Shongui mangea l'œil gauche d'un chef qu'il tua à la bataille de Shonki-Anga. Les Nouveaux-Zélandais pensent que l'œil gauche, quelque temps après la mort, monte aux cieux et devient une étoile du firmament. Selon M. Marsden, qui a pu mieux que personne observer ces peuples, les Nouveaux-Zélandais ne paraissent pas se douter le moins du monde que le cannibalisme soit un crime.

Lorsqu'un Européen leur témoigne son horreur d'une pareille action, ils répondent qu'ils ont toujours eu pour coutume de manger leurs ennemis. On ne sait guère s'ils agissent ainsi par goût et de sang-froid; il semble qu'ils le font seulement pour se venger de quelque grave offense. Ces insulaires n'attacheraient donc pas plus de mal à l'idée de dévorer leurs semblables que les nations les plus civilisées à celle de faire prisonniers leurs ennemis.

Les derniers récits des missionnaires ne nous permettent cependant pas de douter que les Zélandais n'égorgent quelquefois leurs esclaves de sang-froid et dans l'unique intention d'assouvir, aux dépens de leurs victimes, leur monstrueux appétit. Le chair d'une femme ou d'un enfant est ce qu'ils connaissent de plus délicieux; ils accordent aussi une préférence bien marquée à la chair d'un naturel sur celle d'un Européen. Leur observation n'a rien de surprenant, et je doute fort que leur sensualité ait été bien satisfaite avec le corps d'un vieux matelot goudronné et tanné par l'usage du sel, du poivre, des liqueurs fortes et du tabac. « Il faut même, dit M. d'Urville, que ces festins aient un grand attrait pour eux, car Touai, à demi civilisé par un long séjour chez les Anglais, tout en convenant que c'était une fort mauvaise action, avouait qu'il éprouvait le plus grand plaisir à manger la chair de ses ennemis, et qu'il soupirait impatiemment après l'époque où il pourrait de nouveau se procurer cette jouissance. Il assurait que la chair de l'homme avait le même goût que celle du porc, et dans ce moment pourtant il se trouvait à une table bien servie où rien ne manquait à ses désirs. »

Rien ne manque au savoir faire des Nouveaux-Zélandais pour conserver les têtes de leurs ennemis, et quelques-uns d'entre eux jouissent d'une grande célébrité dans ce genre d'industrie.

Ils commencent par vider et faire chauffer doucement ces têtes à la chaleur de leurs fours en terre, de manière à faire évaporer totalement les principes gazeux et putréfiables; puis ils les exposent durant plusieurs jours à. la chaleur du soleil. Ainsi préparées, ces têtes se conservent admirablement bien. Les cheveux, la barbe et les sourcils restent intacts, et l'on ne remarque qu'un léger racornissement dans les parties cartilagineuses. On les nomme, dans le pays, *moko-mokaï*, de deux mots: *moko*, tête tatouée, et *mokaï*, pauvre, misérable. Ce nom indique l'état d'avilissement où sont tombées ces têtes qui appartenaient autrefois à des chefs distingués. Du reste, depuis que les Européens se sont montrés désireux d'acquérir ces précieuses reliques, les naturels en ont fait un objet de commerce, et l'on conçoit que cela ne doit pas peu contribuer à rendre leurs guerres plus fréquentes et plus meurtrières.

Les Nouveaux-Zélandais enterrent leurs morts; ils pensent que, trois jours après cette cérémonie, l'âme se sépare de son enveloppe terrestre. Cet événement est annoncé, disent-ils, par un léger souffle de vent qui en donne avis à un atoua ou divinité inférieure qui plane sur la tombe et emporte l'âme dans les nuages. Tandis que l'âme est reçue par le bon atoua, un mauvais esprit est aussi tout prêt à emporter la partie impure du corps vers les mêmes régions, d'où il la précipite dans la mer.

Rien de plus commun parmi ces peuples que le suicide, et il est digne de remarque que la cause la plus futile peut les pousser à cet acte de désespoir. Ainsi, il n'est pas rare de voir une femme qui a été battue par son mari aller se pendre immédiatement.

Avant l'arrivée des Européens, les Nouveaux-Zélandais paraissaient n'employer aucune autre division du temps que les révo-

lutions de la lune, qu'ils comptent jusque au nombre de cent : ils appellent cette période *tahi-hau*, c'est-à-dire un *tau* ou une centaine de lunes. C'est ainsi qu'ils calculent leur âge et supputent tous les autres événements.

On a remarqué de la douceur et de la complaisance chez les Zélandais. Ces précieuses qualités, qui annoncent un cœur paisible, ne les empêchent pas de se livrer à de violents accès de colère, sans cause réelle, pour le plus frivole motif, la plus légère blessure faite à leur vanité personnelle ou s'ils croient leur dignité offensée. Mais quelque terribles qu'ils paraissent alors, ils se portent rarement à des voies de fait, et s'apaisent aussi facilement qu'ils se sont emportés. « En 1824, dit à ce sujet M. d'Urville, nous ramenions de Sidney dans sa patrie Taï-Wanga, petit-neveu de Shongui. Ce jeune homme était gai et facétieux ; ses plaisanteries et ses grimaces amusaient beaucoup les gens de l'équipage, qui se plaisaient quelquefois à lui faire des niches. Cela réussit durant un temps, mais un matelot s'étant avisé de saupoudrer de farine un vieil habit que ce naturel rapportait de Port-Jackson, et qui lui servait à faire le *gentleman*, cette espièglerie le mit dans une colère épouvantable. Dans sa rage, il s'arrachait les cheveux, trépignait, proférait mille menaces, et pleurait comme un enfant ; il finit par lancer son habit à la mer. J'eus connaissance du désespoir de Taï-Wanga ; je le fis appeler et le questionnai : il me répondit qu'il n'était pas juste de le traiter ainsi, attendu qu'il était rangatira de naissance ; que c'était bon pour son compagnon Pahi, qui n'était qu'un esclave ; et qu'à son arrivée chez lui il se vengerait de ces insultes. Je tâchai de l'apaiser, et défendis sévèrement aux matelots de le molester davantage. Mais ce qui consola mieux le pauvre Taï-Wanga, ce fut de recevoir une bonne capote grise, qu'il endossa à l'instant même, pour remplacer

son vieil habit; car il sécha sur-le-champ ses larmes et reprit toute sa bonne humeur. »

Une preuve incontestable que les Zélandais ont quelque notion du droit des gens, c'est leur confiance dans la parole de leurs ennemis. Kahoura, chef des guerriers qui avaient tué les marins de Furneaux, n'hésita pas à se mettre à la discrétion de Cook, se reposant sur le pardon que ce navigateur avait accordé. On vit plus tard Tamarangaï marcher seul, sans crainte et sans défiance, à la suite de M. Marsden, et traverser avec lui des peuplades parmi lesquelles il venait de porter le fer et le feu, et dont il devait se défier à tant de titres.

Plusieurs navigateurs ont répété, les uns après les autres, que ces peuples s'empressaient d'abandonner leurs femmes et leurs filles aux Européens. Le fait n'est pas exact, et nulle part les femmes mariées ne se montrent moins faciles qu'à la Nouvelle-Zélande. Il n'est pas d'exemple que ces insulaires aient offert à des Européens des filles autres que celles appartenant à la classe du bas peuple et des esclaves. Les chefs d'un certain rang ont toujours montré une grande répugnance à livrer leurs propres filles aux désirs des étrangers. Cruise rapporte que les chefs de Mogoïa se seraient crus déshonorés par cette coupable complaisance.

Tous les voyageurs ont attesté d'une voix unanime les dispositions hospitalières des Zélandais, et l'accueil que M. Marsden reçut dans ses différentes courses à travers le pays en est une preuve irrécusable. Lorsque M. d'Urville attérit sur cette île lointaine, les naturels qui avaient visité les colonies anglaises de la Nouvelle-Hollande se plaisaient à comparer l'égoïsme et l'avarice des Européens avec la générosité des Zélandais. A son retour de Port-Jackson, Tenana faisait observer à ses compatriotes qu'en ce pays on pouvait mourir de faim à la vue de vivres de toute espèce, et sans que personne vînt vous rien

offrir. Taï-Wanga prenant à discrétion des patates cuites dans la pirogue de Shongui, les offrit à l'illustre navigateur ainsi qu'à ses canotiers, et pour mieux les déterminer à les accepter : « Prenez, disait-il ; ici ce n'est pas comme à Port-Jackson, et il n'est pas nécessaire de donner de l'argent pour avoir de quoi manger. » Dès que ces naturels ont accueilli un étranger par les mots sacramentels : *aïre maï, aïre maï*, il peut compter sur une franche et loyale réception de leur part ; mais jusqu'à ce que ces mots soient sortis de leur bouche, il doit suspecter leurs intentions et se tenir sur la réserve. J'ajoute que les fréquents rapports des Zélandais avec les Européens, et l'introduction des armes à feu parmi eux, ont singulièrement modifié leur caractère à leur désavantage ; ils sont devenus cupides, dissimulés, arrogants, et leur hospitalité commence à devenir tout aussi intéressée que celle des peuples les plus civilisés. Sans le savoir, ils prouvent par leur conduite le paradoxe d'un de nos plus célèbres philosophes.

Chacune de leurs tribus n'est en quelque sorte qu'une grande famille qui reconnaît un chef chargé de veiller à ses intérêts et de la conduire au combat en temps de guerre. Aucune loi, ni même aucune coutume positive, ne précisent l'autorité de ce chef, et elle semble dépendre uniquement de l'influence personnelle qu'il a su obtenir sur l'esprit de ses compatriotes, soit par des exploits guerriers, soit par une haute réputation de sagesse et d'expérience comme prêtre et prophète, ou encore par de grandes possessions en terres et en esclaves. La population se divise donc en deux classes : les nobles ou *rangatiras*, qui jouissent d'un crédit d'autant plus grand qu'ils tiennent de plus près au chef ; et le peuple, qui se compose des esclaves, des enfants d'esclaves, et de tous ceux qui sont obligés de se mettre au service des autres pour pouvoir exister. Les chefs principaux,

rangatira-rahi ou *rangatiranoui*, sont indépendants et ne reconnaissent aucune autorité supérieure à la leur. Quant au titre d'*ariki*, il ne s'accorde généralement qu'aux prêtres et aux anciens des tribus, et ne paraît conférer qu'une distinction purement honorifique. Ce titre a la même signification que ceux de doyen, de primat, d'ancien; et d'ordinaire ce sont des gens fort avancés en âge qu'on en voit revêtus.

En temps de paix, l'autorité des chefs se trouve à peu près restreinte aux priviléges du *tassou* ou *tabou*, qu'ils peuvent imposer à leur gré; mais en temps de guerre, les chefs deviennent maîtres absolus, et tous les guerriers leur doivent une obéissance passive. Quant au droit de succession au pouvoir, il passe le plus souvent du frère aîné aux cadets, et revient ensuite aux enfants des aînés. Cook fait observer judicieusement que chez toutes les nations du Nord, les femmes sont exclues du rang suprême; les hommes même qui ne peuvent conduire les guerriers au combat, par suite de blessures ou d'infirmités, résignent le pouvoir, et le cèdent à celui de leurs parents qui en est le plus digne. Mais dans les régions méridionales, le contraire paraît avoir lieu, car on cite à la Nouvelle-Zélande plusieurs exemples de femmes en possession de l'autorité supérieure.

Dans ce cas, c'est le *rangatira-para-parao* qui conduit les hommes à la guerre. On nomme ainsi le généralissime de l'armée ou lieutenant du chef principal dans le commandement des guerriers; et bien que ce titre confère un grand pouvoir en temps de guerre, il laisse pourtant celui qui en est revêtu au-dessous des rangatiras de naissance. Le préjugé de la naissance, en effet, a tant de force sur les Nouveaux-Zélandais, qu'il est impossible à un homme du peuple de s'élever au rang de noble ou rangatira. La susceptibilité des chefs sur la question

de la préséance et du rang est telle, qu'ils vivent dans un état de jalousie continuelle à l'égard les uns des autres, et que la médisance, la calomnie, le mensonge, rien enfin ne leur coûte pour indisposer les Européens contre leurs rivaux.

A la Nouvelle-Zélande, la loi du talion règne dans toute sa vigueur; le meurtre doit être payé par le meurtre, le sang par le sang, et le vol par le pillage. Suivant M. Marsden, ils sont plus rigoureux pour l'adultère, et punissent de mort les deux coupables. M. Nicholas prétend que si le crime a été commis chez l'homme, la femme seule est mise à mort, et que s'il a été commis chez la femme, l'homme seul est puni. Le plus souvent, les coupables sont cités devant un conseil de chefs, et exécutés séance tenante.

En temps de paix, les Nouveaux-Zélandais vivent à peu près dans l'oisiveté. Ce sont les femmes qui sont particulièrement chargées d'exploiter les cultures, de ramasser les coquillages, comme aussi d'extraire le chanvre du phormium et d'en faire des nattes de différentes grandeurs. Ces naturels font habituellement deux repas, l'un au lever du soleil, l'autre au coucher, et chez eux aucune loi n'interdit aux femmes de manger avec les hommes. La base de leur nourriture est la racine d'une fougère semblable à la nôtre, avec cette seule différence que dans quelques localités la fougère de la Nouvelle-Zélande a sa racine plus grosse, plus longue, et sa palme plus élevée. Après avoir arraché cette racine, ils la font sécher pendant quelques jours, suspendue à l'air et au soleil. Quand ils veulent la manger, ils la présentent au feu, la font griller légèrement, la brisent entre deux pierres, et puis la mâchent pour en tirer le suc.

Les Zélandais cultivent aussi quelques champs de patates, de taros, des calebasses qu'ils mangent lorsqu'elles sont petites et tendres, des aloès pites, et une espèce de roseaux qui, étant



NOUVELLE ZÉLANDE

parvenu à sa maturité, leur donne, au moyen du rouissage, une filasse propre à faire leurs tissus et des cordes pour différents usages. Toute leur agriculture se bornait autrefois à ces deux ou trois objets, et ils ne connaissaient aucune sorte de graine.

Comme le poisson est, après la racine de fougère, la principale nourriture des Zélandais, c'est particulièrement sur la pêche que leur industrie s'est exercée. Sans fer et sans aucun autre métal, ils faisaient, avec des os, des nacres et divers coquillages, des hameçons de toute grandeur et parfaitement travaillés. Leurs lignes de pêche, leurs filets de toute espèce, feraient honneur aux plus habiles pêcheurs de nos ports de mer.

Ils fabriquent des seines de cinq cents pieds de longueur. A défaut de liége, ils attachent à la partie supérieure du filet des morceaux de bois blanc très-léger, et suppléent au plomb, pour la partie qui doit traîner sur le fond, par des cailloux très-pesants renfermés dans une gaîne à jour, dont ils garnissent le bas du filet.

Les Zélandais possèdent un très-grand nombre de pirogues. Ces bateaux sont faits de troncs de cèdres creusés; ils ont une forme avantageuse pour la marche, et sont pour la plupart chargés de sculptures. Leur longueur ordinaire est de vingt à vingt-cinq pieds sur deux pieds et demi ou trois de large; ils portent habituellement une dizaine d'hommes chacun. Indépendamment de ces embarcations, dont on se sert principalement pour la pêche et qui appartiennent à divers particuliers, chaque village possède en commun deux ou trois grandes pirogues de guerre. Ces dernières n'ont pas moins de soixante pieds de long sur six de largeur, et elles sont chargées de sculptures à la poupe et à la proue. Les pagaies des Nouveaux-Zélandais sont parfaitement bien taillées, et contournées pour ajouter

par la disposition de la pelle à la force du coup qui frappe l'eau.

Avec le chanvre extrait du *phormium*, les Zélandais fabriquent de beaux manteaux et des nattes ou pagnes très-souples; ils coupent les feuilles de cette plante et les apportent chez eux par bottes. Pour séparer le chanvre de la paille, ils les râclent fortement avec des coquilles, et ils achèvent l'opération avec les ongles des orteils, qu'ils laissent croître exprès pour cet usage, ou avec des peignes qui ressemblent assez bien à ceux dont nous nous servons pour nettoyer le chanvre. Le *phormium* ainsi préparé prend le nom de *mouka*, et Cook nous apprend que c'est en le laissant exposé plusieurs jours à la rosée qu'il acquiert cette blancheur éclatante qui a fait si souvent l'admiration des Européens. Le métier à tisser des Zélandais est fort simple; il consiste en un châssis rectangulaire de la dimension de la natte qu'on veut fabriquer. Les fils de la chaîne sont attachés aux deux extrémités du châssis, et la trame est alternativement conduite à la main au travers de ces fils avec une aiguille qui fait l'office de navette. Ces nattes sont de différentes dimensions et d'un tissu très-varié; dans les unes les fils ne sont point tendus; tandis que dans d'autres ils le sont, ce qui alors rend le tissu beaucoup plus épais. Leur ornement ordinaire consiste en bordures à dessins, dont les fils sont en grande partie formés de poils de chien tordus et peints de différentes couleurs. Quelques-unes de ces nattes ont jusqu'à douze ou quinze pieds de longueur sur cinq ou six de largeur, et il ne faut pas moins de plusieurs mois de travail pour les confectionner. On ne rencontre point chez les Nouveaux-Zélandais les étoffes papyriformes que possèdent la plupart des naturels de l'Océanie; pourtant Cook assure qu'ils en fabriquaient quelquefois, mais en très-petite quantité. Ils plantent le *phormium tenax* dans les terrains marécageux, à

peu près comme nous plantons les cannes à sucre dans les colonies. Pourtant les Nouveaux-Zélandais se donnent rarement cette peine, et se contentent le plus souvent des plantes de cette espèce qui croissent spontanément.

Quand un jeune homme s'attache à une jeune fille et désire l'épouser, il consulte d'abord ses parents, ses frères et ses sœurs, car il lui faut leur consentement. S'ils le donnent, et si la jeune fille ne pleure point, elle devient immédiatement sa femme. Mais si elle verse des larmes, il doit renoncer à son dessein. Avant de se marier, les jeunes filles peuvent accorder leurs faveurs à qui leur plaît, et pourvu toutefois que les convenances de rang soient gardées; aucune idée de crime n'est attachée à leurs galanteries. Mais dès qu'une femme s'est engagée envers un homme, toute espèce de relation intime avec tout autre homme lui est sévèrement interdite, et il n'est peut-être pas de pays au monde où les épouses soient pénétrées aussi sincèrement des obligations qu'impose le mariage. Cela n'empêche pas, du reste, le mari de prendre plusieurs femmes; dans ce cas, il est obligé de fournir à chacune d'elles un logement particulier, car il est très-rare que deux femmes habitent ensemble. Quelque grand que soit le nombre de ces femmes, il en est toujours une qui occupe le premier rang, celle qui est sortie de la famille la plus puissante; ses enfants seuls sont appelés à succéder au père dans l'exercice de son pouvoir et de ses fonctions. Lorsqu'une femme est parvenue au terme de sa grossesse, elle devient *tabou*, c'est-à-dire qu'elle ne peut plus avoir de communication avec personne, et qu'elle se voit reléguée sous un abri temporaire élevé à cet effet. C'est là que l'enfant vient au monde, et il doit y rester encore plusieurs jours après sa naissance, exposé à toutes les intempéries de la saison; on lui administre ensuite une espèce de baptême dont la formule a été

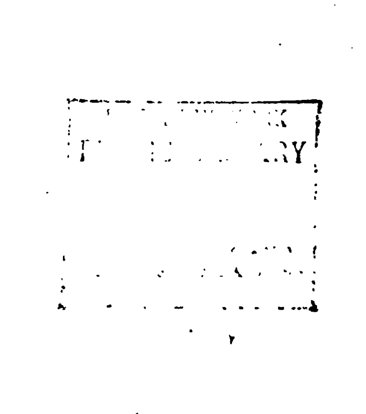
rapportée dans le vocabulaire dressé sur les matériaux fournis par M. Kendall. Assistée de ses parents et de ses amis, la mère étend une natte sur deux morceaux de bois, et y dépose le nouveau-né. Toutes les femmes viennent ensuite, l'une après l'autre, tremper une petite branche d'arbre dans un vase rempli d'eau ; elles en aspergent le front de l'enfant, qui reçoit alors un nom longuement débattu à l'avance entre tous les membres de la famille, car c'est là une affaire de la dernière importance pour ces peuples. Ce nom change pourtant, en certaines circonstances extraordinaires ; mais alors la cérémonie du baptême est aussi renouvelée.

Comme dans tous les pays où la civilisation n'a pas encore pénétré, l'éducation des enfants à la Nouvelle-Zélande est toute simple ; ils croissent paisiblement sous les yeux de leurs parents, sans être assujettis dans le bas âge à aucune espèce de contrainte. Les filles se forment peu à peu, sous la direction de leurs mères, aux travaux qui seront un jour l'apanage de leur sexe. Les garçons, dès qu'ils sont en âge de déployer leurs forces, suivent leurs pères aux assemblées publiques, à la chasse, à la guerre, et apprennent de bonne heure avec eux à manier la lance, le *patou* et le *méré*.

On n'ignore pas que l'usage du tatouage est commun à tous les insulaires de l'Océanie, mais ce bizarre ornement comporte à la Nouvelle-Zélande des idées de distinction et d'aristocratie qu'on ne retrouve nulle part.

L'opération du tatouage est très-pénible, elle s'effectue au moyen d'un petit ciseau fait avec l'os d'un pigeon ou d'une poule sauvage. Ce ciseau a environ trois lignes de large ; il est fixé dans un manche de quatre pouces de long, de manière à former un angle aigu et à figurer une espèce de petit pic à une seule pointe. L'opérateur trace avec ce ciseau toutes les lignes, droites





ou courbes, en frappant sur la tête avec un morceau de bois d'un pied de long, à peu près comme un vétérinaire ouvre la veine d'un cheval avec la flamme. Un des bouts du bâton est taillé à plat en forme de couteau, pour enlever le sang à mesure qu'il dégoutte de la plaie. A chaque coup, le ciseau traverse la peau et l'entaille; il est plongé fréquemment dans une espèce de gomme mélangée d'eau : c'est ce liquide qui communique la couleur noire, ou, comme ils le disent, le *moko*. Du reste, l'opération du tatouage est si douloureuse qu'elle ne peut être supportée en une seule fois, et que plusieurs années sont nécessaires pour l'exécuter en entier sur un chef. Ce n'est guère qu'après avoir assisté à quelques combats que les jeunes *rangatiras* sont admis à l'honneur du *moko;* et malheur à l'être pusillanime qui se refuserait à cette cruelle opération! Il ne pourrait prétendre à aucune considération, à aucune influence dans sa tribu, et serait jugé indigne de participer aux honneurs militaires. Le tatouage est interdit aux femmes sur la figure; elles peuvent seulement se faire tracer quelques lignes aux sourcils, aux lèvres et au menton. Leurs épaules et quelques autres parties du corps sont plus favorisées; elles ont le droit d'y faire tatouer des dessins plus compliqués. Le *moko*, pour ces peuplades, est à peu près l'équivalent des armoiries pour les Européens; il leur tient aussi lieu de signature. Lorsque M. Marsden, désirant acquérir un terrain pour la mission, passa un marché avec le chef Okouna, le *moko* de celui-ci fut apposé sur l'acte pour en garantir l'authenticité, et Shongui fut chargé de le tracer. L'opération du *moko* a encore l'avantage de faire contracter à la peau, où il trace ses coutures en relief, un surcroît d'épaisseur, et de rendre par conséquent ces insulaires insensibles aux piqûres des moustiques, aux coups de leurs ennemis et à toutes les intempéries des saisons. Du reste, le tatouage

leur donne un air de noblesse extraordinaire, et je me suis souvent surpris regardant avec respect la figure tatouée d'un chef célèbre.

Bien qu'ils soient remarquables pour leur activité, et sous quelques rapports par leur industrie, les naturels de la Nouvelle-Zélande sont restés au-dessous des autres peuples de la Polynésie pour la construction de leurs cabanes. Elles ont rarement plus de sept à huit pieds de long sur cinq ou six de large, et quatre ou cinq de hauteur. Elles sont construites en pieux rapprochés les uns des autres et entrelacés de branches plus minces. Des nattes épaisses, fabriquées avec différentes plantes marécageuses, recouvrent ces treillis, et une pièce de bois plus forte forme le faîte du toit, composé des mêmes matériaux que les parois. Les maisons des chefs ont des dimensions plus grandes; elles atteignent quelquefois quinze ou dix-huit pieds de long sur huit ou dix de large, et six de hauteur. A l'intérieur, des piliers soutiennent le toit; et la charpente de l'édifice se compose de pièces de bois équarries et artistement assemblées. A l'une des extrémités est une porte qui n'a pas plus de trois pieds de haut sur deux de large, et qui se ferme au moyen d'un battant fait d'une planche ou d'une natte épaisse. Au-dessus de cette porte, en dehors, le toit fait une saillie de trois à quatre pieds. C'est sous cette espèce d'auvent que se tiennent habituellement les maîtres de la maison; c'est là aussi qu'ils prennent leurs repas, car un préjugé religieux défend aux Zélandais de manger dans l'intérieur des maisons. Il n'est guère de case de chef qui ne soit ornée de figures sculptées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. D'ordinaire, une de ces statues informés est placée près de la porte, pour en interdire l'entrée aux esclaves ou aux hommes de bas étage, à ce que prétend Rutherfort.

M. Marsden n'a pu découvrir si ces peuples avaient des images de leurs divinités comme les autres nations sauvages. M. Nicholas, de son côté, tout en admettant que les Zélandais sont superstitieux à l'excès, ne pense pas qu'ils aient des idoles. Il leur a demandé, en voyant des figures en bois et en pierre, s'ils les considéraient comme des représentations de l'atoua, et ils ont constamment nié qu'il en fût ainsi. Ce qui tend à faire prévaloir cette opinion, c'est la facilité avec laquelle ils s'en défont.

Pourtant on ne saurait nier que la superstition n'ait conduit à la fabrication de représentations imaginaires, non pas peut-être de l'Être-Suprême, comme l'atoua ou l'ombre immortelle des Zélandais, mais de quelques attributs de l'Être-Suprême ou de quelques esprits subordonnés, bons ou mauvais. Tels étaient les lares ou dieux familiers des anciens païens; et quelque chose de semblable se retrouve en tous lieux, suivant que l'ignorance et la superstition aveuglent l'esprit humain.

On ne sait encore rien de bien positif sur la religion des Nouveaux-Zélandais. Suivant l'opinion la plus probable, cette religion est purement métaphysique, et ils ne reconnaissent qu'un seul Dieu tout-puissant, éternel, et présidant à la conservation du monde. Ils admettent, en outre, une foule d'autres divinités subalternes chargées de présider aux éléments, aux diverses localités et à toutes sortes de fonctions définies. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Zélandais professent la plus grande vénération pour les esprits de leurs parents ou de leurs chefs, et qu'ils leur accordent généralement le titre d'atoua. Lorsque ces insulaires virent pour la première fois des Européens, ils les prirent aussi pour des divinités qui lançaient à leur gré le tonnerre et les éclairs. M. d'Urville demandant un jour à Touaï comment il se figurait l'atoua, ce chef lui répondit :

« Comme un souffle, comme un esprit tout-puissant. »

Et en parlant ainsi, il laissait échapper doucement son haleine pour mieux exprimer sa pensée.

Pour correspondre avec leurs divinités, ils ont des prêtres qu'ils nomment *arikis*, aux environs de la baie des Iles, mais dont le nom véritable paraît être *tobounga*. Ces prêtres sont toujours consultés dans les occasions importantes, et leurs décisions sont d'un grand poids dans toutes les entreprises. A leurs fonctions sacerdotales ils joignent celle de médecin ; dès qu'une personne est dangereusement malade, l'un d'eux est appelé, et ne quitte plus le patient qu'il ne soit guéri ou enterré.

Une des coutumes les plus remarquables des Zélandais est celle de relever les os des morts. Les parents n'ont rempli leur devoir envers leurs enfants, les enfants envers leurs parents, les amis et les époux les uns envers les autres, qu'après cette pieuse cérémonie. L'âme du défunt ne repose en paix que lorsque les ossements du corps qu'elle a habité ont été déposés dans le tombeau de ses ancêtres. Aussi les périls les plus grands, les fatigues les plus pénibles ne leur coûtent-ils rien pour rendre ce dernier devoir aux personnes qui leur sont chères. Les os d'un homme du peuple sont nettoyés au moins une fois et séparés de la chair ; mais ceux d'un chef sont relevés à quatre ou cinq reprises différentes, et définitivement mis dans une corbeille, où ils sont conservés comme des reliques sacrées.

Deux ou trois flûtes dont ils tirent des sons plaintifs et assez doux avec le souffle des narines, constituent à peu près les seuls instruments de musique de ces sauvages. Ils se servent encore de la trompette marine, *murex tritonis*, percée d'un trou en guise de cornet, pour s'appeler à de grandes distances, et s'exciter mutuellement dans les combats.

Leurs chants, du reste, sont bien plus variés que leur musique instrumentale, et ils en ont de toutes sortes : érotiques, satiriques, élégiaques et guerriers. Mais le plus remarquable, sans contredit, est cet hymne solennel nommé *Pihe*, qu'ils exécutent dans les grandes occasions, avant le combat et pendant les cérémonies funèbres. Ces chants sont presque toujours accompagnés de danses dont les temps et les figures se marient au rhythme avec la précision la plus rigoureuse. Pour les exécuter, les naturels se rangent sur deux files; lorsque l'un d'eux, placé à l'écart, en donne le signal, les danseurs s'agitent peu à peu; leur corps se penche en arrière, et leur tête va et vient brusquement en tous sens. En même temps, ils roulent les yeux dans leurs orbites et tirent la langue d'une manière affreuse. A certains moments, et sans jamais changer de place, les danseurs frappent avec force la terre, qui retentit au loin sous le bruit cadencé de leurs pas. Quand ils veulent figurer une danse guerrière, il est difficile d'imaginer rien de plus épouvantable que leurs grimaces. Comme dans toute la Polynésie, leurs danses amoureuses sont accompagnées de gestes et de postures lascives d'un cynisme révoltant.

Lorsque les Nouveaux-Zélandais ont à recevoir un ami ou un parent de distinction qu'ils n'ont pas vu depuis longtemps, le personnage le plus influent de la tribu s'avance au devant de lui avec une branche d'arbre à la main, et débite d'un ton grave une harangue plus ou moins longue. Ce n'est qu'après avoir rempli cette formalité qu'il donne au nouveau venu le salut, *shougui*, en frottant à plusieurs reprises son nez contre celui du visiteur. M. Marsden rend ainsi compte de l'entrevue de Koro-Koro et de sa tante : « Tandis que nous conversions avec Koro-Koro et quelques-uns des naturels, il aperçut sa tante qui s'approchait suivie d'un cortége de femmes et d'enfants.

Elle avait un rameau vert autour de la tête, et elle en tenait un autre à la main. Lorsqu'elle ne fut plus qu'à une centaine de verges de distance, elle commença une lamentation plaintive, et sa tête était inclinée sur sa poitrine, comme si elle eût été accablée par le chagrin le plus violent. Elle s'avança à pas lents vers Koro-Koro : celui-ci gardait un profond silence, immobile comme une statue, appuyé sur son fusil. A mesure que sa tante avançait, elle criait de plus en plus fort et pleurait à chaudes larmes. Tonaï, frère de Koro-Koro, semblait très-affecté; et, comme s'il eût eu honte de la conduite de sa tante, il nous dit : « Je ferai comme un Anglais, je ne pleurerai point. » Koro-Koro resta sans mouvement jusqu'au moment où sa tante se trouva près de lui; alors ils rapprochèrent leurs têtes, la femme se soutenant sur un bâton, et lui sur son fusil. Dans cette position, ils pleurèrent long-temps et répétèrent tour à tour quelques phrases courtes que nous supposâmes être des prières. Puis ils continuèrent à pleurer, et les larmes coulaient par torrents sur leurs figures rembrunies.

Pendant ce temps, la fille de la tante de Koro-Koro était assise auprès de sa mère; elle pleurait aussi, et toutes les femmes joignaient leurs lamentations aux siennes. Nous pensions que c'était une manière extraordinaire de manifester leur joie; mais nous reconnûmes par la suite que c'était une coutume générale à la Nouvelle-Zélande. Plusieurs de ces pauvres femmes se déchiraient la figure, les bras et la poitrine, avec des coquilles ou des cristaux acérés jusqu'à ce que le sang jaillît en abondance. Tonaï était resté assis pendant tout ce temps, s'efforçant d'étouffer ses sentiments, parce qu'il avait déclaré qu'il ne pleurerait point. Bientôt nous fûmes rejoints par plusieurs jeunes et beaux hommes. Parmi eux s'en trouvait un qui était fils d'un chef de l'île. A son aspect, Tonaï ne fut plus maître

de son émotion, et courant à lui, ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre et pleurèrent long-temps ensemble. »

« Depuis que j'ai fait connaissance avec ces peuples, dit plus loin M. Marsden, je les ai long-temps considérés comme la plus belle et la plus noble race de païens connus du monde civilisé. J'ai toujours été persuadé que si l'on pouvait introduire chez eux les arts des nations européennes et la connaissance de la religion chrétienne, on en ferait une grande nation. »

Que le pieux missionnaire renonce à ce projet, il n'entre pas dans les vues de son gouvernement; et l'ardeur de conversion qui travaille les protestants anglais me paraît avoir un but moins philantropique. Le missionnaire catholique part, la croix à la main, sans autre appui qu'une confiance inébranlable en Dieu. Le missionnaire protestant est bien payé; il voyage commodément, et débarque avec sa Bible, des instruments de toutes sortes, des graines, un troupeau; il se fait planteur ou se livre au commerce. C'est que la France ne recueille qu'une gloire stérile du dévouement désintéressé de ses missionnaires, tandis que le missionnaire anglais porte dans les contrées les plus éloignées du monde les produits de sa patrie, sa langue et le bruit de sa puissance. Il forme l'avant-garde de la colonisation envahissante qui s'étend d'un pôle à l'autre, et qui s'empare, au profit de la Grande-Bretagne, de la Nouvelle-Hollande, de la Nouvelle-Zélande et des îles les plus importantes des mers du Sud.

Rien de plus incertain que le chiffre de la population de la Nouvelle-Zélande. Forster ne le porte qu'à cent mille; mais il est évident qu'il reste ici au-dessous de la vérité. M. Kendall a souvent dit à M. d'Urville que Ika-Na-Mawi pouvait contenir un million d'habitants. Celui-ci prétend qu'on ne s'éloignerait pas beaucoup de la vérité en fixant pour cette île le chiffre de

deux cent mille, et pour Tawaï-Pounamou celui de cinquante mille. Il en résulte que la population totale de la Nouvelle-Zélande peut être évaluée à deux cent cinquante mille âmes environ.

Je devrais parler ici de l'importance d'une station française sur les côtes de la Nouvelle-Zélande et des tentatives d'établissements faites par le baron Thiéry et le capitaine Langlois; mais je ne veux pas redire une seconde fois les secrets d'une faiblesse qui nous humilie, et je me contenterai de renvoyer le lecteur aux détails que je lui ai donnés, à ce sujet, dans le troisième volume de cet ouvrage.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Départ de la Nouvelle-Zélande. — Arcs-en-ciel. — *Halos.* — Arrivée à Tonga-Tabou. — Rencontre d'un baleinier anglais. — Visite au grand-prêtre Uhila. — Tabou imposé sur sa fille. — Tempête terrible. — Naufrage du *Candide*. — Belle conduite de l'équipage.

A notre départ de la Nouvelle-Zélande, nous eûmes à essuyer un coup de vent du Nord des plus terribles; jamais peut-être je n'avais vu les éclairs plus éblouissants sillonner les nues avec plus de rapidité. L'atmosphère était en feu, et les roulements continuels du tonnerre, mêlés aux mugissements des flots, formaient un concert au milieu duquel la voix de l'homme était impuissante à se faire entendre. Du navire, qui supportait avec peine la voilure que nous étions obligés de porter pour nous éloigner de la terre, nous apercevions distinctement les naturels allumant des feux tout le long de la côte, où ils s'attendaient d'un moment à l'autre à nous voir jetés. Qu'on se figure nos angoisses! D'un côté, la mer avec toutes ses terreurs; de l'autre, une terre inhospitalière où l'on se réjouissait déjà à l'idée de se repaître de nos cadavres! Une voile déchirée, un mât rompu, et nous étions perdus; car nous n'eussions jamais pu doubler et nos ancres n'auraient pas résisté à la mer en furie. De pareilles situations sont impossibles à rendre, et il faut les avoir éprouvées pour en comprendre toute l'horreur. Enfin, nous parvînmes à doubler la pointe Sud du cap Kawa-Kawa, et la tempête venant à s'apaiser, nous remontâmes ensuite dans le Nord et nous fîmes route pour Tonga-Tabou, où j'es-

pérais trouver un homme pratique des nombreux rescifs qui entourent les Viti ou Feetgies, et qui pût en même temps me servir d'interprète pour ce voyage difficile, parmi ces peuples plus sauvages encore que les Nouveaux-Zélandais.

Deux jours après avoir quitté la Nouvelle-Zélande, nous vîmes plusieurs arcs-en-ciel nocturnes; phénomènes dont l'explication peut être regardée comme une des plus belles découvertes de Descartes. Ils diffèrent des arcs-en-ciel qui apparaissent le jour par la vivacité des couleurs seulement. Sous le rouge de l'arc intérieur de ceux que nous observâmes, j'aperçus différentes bandes de vert et de pourpre formant des arcs étroits, contigus, bien arrêtés et parfaitement concentriques à l'arc principal. Nul doute que ces arcs supplémentaires ne soient un effet des *interférences lumineuses* qui ne peuvent être engendrées que par des gouttes d'eau d'une extrême petitesse. Pour que le phénomène ait lieu, il faut encore que les gouttes de pluie, outre les conditions de grosseur, soient presque toutes égales entre elles. Quand le soleil est bas, la portion supérieure de l'arc-en-ciel est, au contraire, très-élevée, et c'est vers cette région culminante que les arcs supplémentaires se montrent dans tout leur éclat. A partir de ce point, leurs couleurs s'affaiblissent rapidement. Il faut donc que les gouttes d'eau, dans leur descente verticale, aient perdu les propriétés dont elles jouissaient d'abord et qu'elles aient beaucoup grossi. Cette augmentation de dimension des gouttes tient, sans aucun doute, à la précipitation d'humidité qui s'opère à leur surface à mesure qu'en descendant de la région froide où elles ont pris naissance, elles traversent les couches atmosphériques de plus en plus chaudes qui avoisinent la terre.

Dans les latitudes élevées que j'eus à parcourir pendant mes différents voyages, il m'arriva souvent de voir le soleil et la

lune entourés de deux cercles lumineux, auxquels les naturalistes ont donné le nom de *halos*. Le rayon du plus petit de ces cercles est d'environ 22 degrés, et celui du plus grand d'environ 46 degrés. Il est naturel de chercher la cause des halos dans des rayons réfractés par des cristaux flottants de neige, et cette théorie a reçu une nouvelle vraisemblance, depuis qu'à l'aide de la polarisation chromatique, on est parvenu à distinguer la lumière réfractée de la lumière réfléchie.

Enfin, après quinze jours d'une navigation assez pénible et presque toujours contrariée par les vents, nous atteignîmes la latitude de Tonga-Tabou à 1 degré à l'Est de sa longitude, et le 15 avril 1831, nous aperçûmes Eoua; nous gouvernâmes de manière à passer entre Eoua et Eoua-Tchi. Je n'avais qu'une très-petite carte de Tonga-Tabou dans l'édition anglaise du *Voyage de Cook;* je la fis sur une plus grande échelle, et sans autre indication, je m'engageai dans ce passage étroit et difficile, portant les deux huniers et la misaine seulement, car la brise de l'Est était fraîche et nous filions encore cinq ou six nœuds. Nous passâmes toute la nuit en petits bords, et lorsque le jour parut, nous étions préparés à donner dans le passage de l'Est signalé par Cook.

La petite île Eomagi était pour nous à l'Ouest-quart-Nord-Ouest du compas, et la pointe Est de Tonga-Tabou au Sud, lorsque nous aperçûmes une pirogue montée par deux naturels qui pagayaient vigoureusement vers le navire. Je mis aussitôt en travers, et la pirogue, lancée par quatre bras vigoureux, ne tarda pas à se coller aux flancs du *Candide*. D'un seul bond, un des naturels s'élança sur notre bord; il nous fit entendre qu'il était pratique du passage, et que, si nous voulions lui accorder deux haches et quelques verroteries, il nous servirait de pilote. J'accédai à cette proposition; je lui donnai même en plus

deux mouchoirs et quelques brasses d'étoffes. Il se mit à l'instant en devoir de nous guider. Il me mena sur le beaupré, et de cet endroit il m'indiquait la route à suivre, en disant *lelé* lorsque le navire était dans la bonne voie, et *covi* lorsqu'il s'en écartait. Le pilote nous avait aperçus au lever du soleil; il s'était embarqué pour nous offrir ses services et nous indiquer le mouillage de Nioukoulafa; mais il avait été obligé de suivre le navire fort long-temps, et j'en suis encore à me demander comment il avait pu nous atteindre, car nous ne filions pas moins de sept à huit nœuds.

Notre route fut à l'Ouest 10 degrés Sud jusqu'à la hauteur de la pointe Est de l'entrée de la lagune : l'autre pointe restant au Sud-Sud-Ouest plus ou moins. Nous lofâmes alors au Nord-Ouest et Nord-Nord-Ouest pour passer entre Pangaï-Modou et Manouafaï, rangeant de plus près les rescifs au Nord de Pangaï-Modou, que ceux de tribord, afin d'éviter une roche cachée sous l'eau sur laquelle s'échoua la corvette *l'Astrolabe*. Nous venions de contourner la pointe Nord de Pangaï-Modou, lorsque nous aperçûmes la rade de Nioukoulafa, et grande fut notre joie en y voyant un navire mouillé, que nous reconnûmes bientôt pour un baleinier anglais. Nous y laissâmes tomber l'ancre vers dix heures du matin par quatorze brasses de fond, de vase blanche et glaiseuse, après avoir relevé l'île de Pangaï-Modou à l'Est, et l'église de la mission au Sud-Sud-Ouest, à un mille de terre. J'invite tous les marins qui désireraient avoir des données complètes sur les difficultés de ce passage, à consulter les ouvrages des capitaines Cook, Wilson et d'Urville. Le premier, du reste, avait voulu tenter le canal de Pangaï-Modou et la lagune de Tonga, canal étroit et très-difficile, tandis que la véritable route est au Nord de Pangaï-Modou. *Le Candidé* fut bien assuré sur ses ancres; on mit ensuite les embarcations à la mer, et j'allai avec un offi-

cier prendre langue à bord du baleinier anglais. Ce navire, *le Lloyds*, capitaine Robert Taylor How, venait de Londres; il avait sept mois de navigation. Après avoir touché à la Nouvelle-Zélande, il avait amené à Tonga-Tabou des missionnaires accompagnés de leurs familles. Nous ne trouvâmes pas le capitaine How; il était allé à la pointe Ouest de l'île, à Hifo, pour acheter des cochons. Son second nous apprit que *le Lloyds* était depuis cinq jours dans ce port, et nous donna quelques renseignements sur la manière de traiter avec les naturels.

Étant descendus ensuite à terre, nous allâmes à la maison du chef des missionnaires, M. Nathaniel Turner, que nous rencontrâmes, ainsi que sa femme, ses enfants, et deux de ses collègues, MM. Ross et Woon. Après une conversation assez longue, je me rendis avec ces deux messieurs chez Tobou, roi de cette partie de l'île. A notre arrivée, nous le trouvâmes assis dans une salle basse, au milieu d'une trentaine d'individus, parmi lesquels il était facile de reconnaître plusieurs chefs. Après les salutations d'usage, je lui demandai la permission de faire de l'eau et du bois dans son île, ce qu'il m'accorda d'assez bonne grâce. Toujours accompagnés des missionnaires, nous nous rendîmes ensuite au lieu où nous devions faire de l'eau. Le roi s'était chargé de nous faire couper le bois; et ces deux opérations importantes une fois terminées, nous revînmes à bord; déjà plusieurs pirogues chargées de naturels avaient accosté le navire.

Au point du jour, deux embarcations partirent avec le second pour faire de l'eau; le reste de l'équipage s'employa à préparer la cale pour recevoir les tonneaux et à surveiller les naturels, qui étaient venus en grand nombre pour faire des échanges. Nous reçûmes aussi la visite de plusieurs chefs, parmi lesquels je citerai l'Eriki-Tonga, ou roi de Tonga, Jaekalda et Uhila. Ce der-

nier était un vénérable grand-prêtre qui avait embrassé le christianisme. Les naturels apportaient des coquillages, des cocos, des bananes, des ignames, des taros, des poules et quelques porcs.

Plusieurs chefs, et entre autres ceux que j'ai déjà cités, m'envoyèrent dans la journée des présents, que j'acceptai, leur donnant en échange des haches. A quatre heures, je renvoyai tout le monde, à l'exception de cinq ou six individus qui témoignèrent le désir de passer la nuit à bord. Vers les cinq heures, nos embarcations revinrent avec de l'eau; on hissa les barils, et l'on remplit les pipes de la cale.

Le jour suivant, nous continuâmes à faire de l'eau, et nous commençâmes à recevoir du bois. Notre pont ne cessait d'être encombré de naturels et de chefs qui nous vendaient des porcs, des ignames et des fruits. Nous nous procurâmes ainsi quinze porcs d'une moyenne grandeur et une grande quantité de volailles. Nous ne tardâmes pas à recevoir la visite du capitaine anglais, qui vint nous demander à dîner avec son docteur. Ses premières paroles, en arrivant à bord, eurent pour objet de s'enquérir si je n'avais pas de nouvelles d'Europe : je lui répondis que non.

— Comment! reprit-il, vous ignorez la révolution qui s'est accomplie en France?

— En France? mais vous me surprenez au dernier point!... Que s'est-il donc passé? De grâce, veuillez m'en instruire.

— Apprenez donc que la branche aînée des Bourbons n'est plus sur le trône de France; c'est le duc d'Orléans qui est aujourd'hui roi des Français. Plus de pavillon blanc! il est remplacé par l'étendard aux trois couleurs, sous l'égide duquel la France a déjà accompli tant de grandes choses; et pour qu'il ne vous reste aucun doute, je vous dirai que j'ai vu à Plymouth le

navire américain qui amenait en Angleterre Charles X, dépossédé et fugitif. J'ai à bord quelques journaux, je vais les envoyer chercher, et ils vous donneront tous les détails désirables sur ce grand événement.

Le capitaine How envoya effectivement sa baleinière à bord du *Lloyds*, et elle revint bientôt avec les journaux, sur lesquels je me jetai avec un empressement bien naturel. Le doute ne m'était plus permis : j'avais sous les yeux les preuves imprimées de la régénération de mon pays, et ce fut avec une vive émotion que je donnai l'ordre de hisser au grand mât le pavillon tricolore, que nous saluâmes de nos acclamations et de vingt et un coups de canon. De plus, je fis distribuer de l'eau-de-vie et double ration à mon équipage, pour célébrer le grand événement qui devait exercer une si heureuse influence sur les destinées de mon pays.

Le lendemain, je fis une visite aux principaux chefs de Nioukoulafa, et je n'eus garde d'oublier [illegible], l'ancien grand-prêtre, qui avait abandonné le culte de ses dieux pour conserver les faveurs du roi Tobou. Son enclos était situé à une portée de fusil de l'église de la mission. Pour y aller, il fallait traverser tout le village, formé d'enclos qui contenaient chacun toutes les cases d'une même famille, et [illegible] en une charmante palissade de bambous [illegible].

Au milieu de chaque enclos s'élevait la case principale du chef de la famille; devant le seuil, un gazon [illegible] faisait office de tapis et charmait les regards par [illegible] d'émeraude. Les autres cases, destinées aux serviteurs, étaient disséminées sur les côtés de l'enclos, mais partout avec beaucoup de soin. Près du [illegible], [illegible], dont la racine donne une liqueur enivrante, [illegible] aux fruits jaunes et dorés, aux larges feuilles, des [illegible] et des

cocotiers, entrelacés de fleurs grimpantes, complétaient l'ensemble charmant de ces frais et gracieux *cottages*.

Je trouvai le grand-prêtre assis sur le devant de sa case et occupé à raccommoder son filet, tandis que sa famille et ses serviteurs vaquaient aux différents travaux du ménage. La demeure d'Uhila était grande et commode; des nattes épaisses et tissées avec art recouvraient le sol, élevé de dix à douze pouces au-dessus du terrain de l'enclos. Les piliers en étaient polis comme nos meubles les plus riches; ils supportaient des poutres et des chevrons attachés avec des tresses de fibres de cocotiers, qui produisaient un très-bel effet, car tous les amarrages se ressemblaient et étaient exactement composés du même nombre de tours. Les côtés de la case se fermaient à volonté au moyen de claies recouvertes comme la toiture par des feuilles de cocotier et de latanier. Au centre de l'appartement on voyait une espèce de paravent, haut de dix-huit pouces environ, qui servait à entourer le chef et à le séparer des autres membres de sa famille. Quelques petits bancs en bois, concaves à leur partie supérieure, étaient là pour servir au besoin d'oreillers. Des pagaies faites d'un bois aussi brillant que l'acajou, des casse-têtes en bois de fer, des hameçons, des bols à kava, des nattes et des filets, étaient suspendus aux parois de la pièce.

Après nous avoir engagés à nous asseoir, Uhila, avec un soin tout paternel, essuya ma figure avec un morceau d'étoffe de tapa blanche. En effet, bien que nous eussions marché presque constamment à l'ombre, nous étions ruisselants de sueur, inconvénient auquel on est toujours exposé dans les climats équatoriaux, lorsqu'on se met en route au milieu du jour et surtout lorsque l'air n'est pas rafraîchi par la brise de mer. Uhila pouvait avoir cinquante ans; il était grand et d'une figure qui eût pu passer pour belle, sans l'air bas et dissimulé qui en déparait



ILES CAROLINES

Ourna fille du grand Prêtre de T[illegible].

[illegible]

l'expression; ses jambes, atteintes d'éléphantiasis, faisaient mal à voir. Ayant manifesté le désir de parcourir tout l'enclos, Uhila nous suivit et me servit d'introducteur auprès de toute sa famille. Sa femme, la seule qu'il eût conservée depuis qu'il avait accepté le nom de chrétien, était jeune encore et se distinguait par un air de bonté extraordinaire. Les travaux de la maternité paraissaient l'avoir beaucoup fatiguée; et je remarquai que ni elle ni ses enfants n'avaient aucun doigt mutilé. Elle était occupée à fabriquer des étoffes de papyrus avec ses servantes et sa fille Uhila Waïné, jeune personne de quinze à seize ans, et la plus jolie de toutes les naturelles que j'eusse encore aperçues.

Sa taille élégante et l'harmonieuse perfection de ses formes eussent défié la critique la plus sévère. Ses cheveux étaient coupés suivant la mode du pays, sauf une longue mèche qui s'étendait vers la tempe gauche. Des ronds blancs symétriques dessinés sur sa poitrine et sur ses bras, un petit poisson tatoué sur chaque cuisse, une guirlande de fleurs jaunes et une ceinture de feuilles composaient ses seuls vêtements. Uhila Waïné et son père savaient un peu d'anglais, ce qui nous évita la peine de recourir à un interprète. Je demandai au vénérable prêtre divers renseignements sur les usages, les mœurs et la religion de son pays, renseignements qu'il me donna avec une rare complaisance, et je le quittai en l'invitant à me rendre une deuxième visite sur mon bord. Il me promit de le faire avec sa fille, qui m'avait vivement intéressé par son maintien modeste et gracieux, et peut-être bien aussi par sa beauté, que rien ne voilait à mes regards indiscrets. J'offris à Uhila Waïné des colliers en verroteries, un miroir et divers petits articles de quincaillerie, qu'elle regarda plutôt avec surprise qu'avec plaisir. A quoi pouvaient en effet lui servir des ciseaux, des aiguilles

et des dés, puisqu'une ceinture de feuilles était son seul vêtement? Cependant il est vrai de dire que j'avais vu à Tonga-Tabou plusieurs femmes vêtues de sarreaux d'indienne.

Le lendemain, Uhila et sa fille étaient à bord. Après un déjeuner copieux auquel le grand-prêtre, étendu sur mon lit, fit largement honneur, il me proposa de me donner sa fille pour mon voyage, à condition que je la ramènerais à Tonga-Tabou, ou que je la laisserais à Langaba, chez son frère, qui y avait été envoyé par les missionnaires. Deux fusils, deux haches et cinq boîtes d'une livre de poudre, devaient dédommager le grand-prêtre des sacrifices que s'imposait son amour paternel. J'acceptai de suite le marché, car j'avais besoin d'un interprète pour les îles Viti, et je n'ignorais pas qu'une femme est, si je peux m'exprimer ainsi, le meilleur vocabulaire dont un capitaine puisse se munir, et le plus sûr garant contre l'infidélité des naturels. Mais au moment où je livrai le prix de mon achat, Uhila Waïné se mit à fondre en larmes, en me disant qu'elle avait été tabouée par le chef des missionnaires, et qu'elle mourrait, elle et sa famille, si elle enfreignait cette défense. Elle m'assura en même temps qu'elle serait bien heureuse de vivre avec moi, mais qu'il fallait prier M. Turner de lever le tabou imposé sur elle. J'avoue que je ne me sentis pas le courage d'aller présenter une pareille requête au chef de la mission, et gardant mes marchandises, j'engageai Uhila à arranger cette affaire avec sa fille et M. Turner. Cet incident parut contrarier vivement Uhila. Il ne cessait de me répéter qu'il n'y avait plus de tabou, et que les missionnaires qui l'avaient détruit n'avaient pas le droit de le rétablir à leur convenance. Il alla même jusqu'à accuser les intentions secrètes de M. Turner. « Voyez ces hypocrites, me disait-il, ils nous défendent d'avoir plusieurs femmes, et en voici un qui non content de la sienne

veut encore me prendre mon enfant. » Dans sa fureur, il voulut frapper sa fille; mais alors j'intervins, je lui reprochai sa conduite, et lui assurai que je recevrais avec plaisir sa fille à mon bord si elle y venait de son plein gré; mais que je ne la recevrais jamais contre sa volonté. Tous mes raisonnements échouèrent devant la convoitise de cet homme bas et vil, qui perdait l'occasion de se procurer des fusils, sur lesquels il comptait pour reconquérir une partie de l'influence qu'il exerçait autrefois comme grand-prêtre. Dans sa reconnaissance, Uhila Waïné me baisait les mains, prenait mes pieds, qu'elle plaçait en signe de soumission sur sa tète et sur son nez, et me jurait obéissance pour le moment où elle ne serait plus tabouée. Je lui promis de n'exercer sur elle aucune violence et d'attendre. Elle coucha à bord sans la moindre crainte, et m'invita même à m'étendre à côté d'elle; mais je ne crus pas devoir accéder à cette offre gracieuse, qui aurait pu amener la violation du tabou, et je choisis pour me reposer une autre cabine.

Le grand-prêtre alla trouver M. Turner et lui exposa sa requête; mais celui-ci ne voulut jamais consentir à lever le tabou qu'il avait imposé et qu'il était enchanté de voir si bien observé. Uhila revint à bord plus furieux que jamais; pourtant il se ravisa, et me dit que puisque sa fille était restée à bord, le marché devait être considéré comme conclu. « Oui, lui dis-je, si votre fille consent d'elle-même à m'accompagner. » Mais pour empêcher qu'il ne maltraitât sa fille lorsqu'elle irait à terre, je lui donnai un fusil, une hache et deux livres de poudre. C'était la seconde fois que je voyais le tabou mis sur les faveurs d'une jeune fille par les missionnaires méthodistes. Du reste, ces pauvres sauvages ne comprennent guère le tabou dans le sens des missionnaires, car elles n'attachent aucun mal à l'idée de se livrer à un homme qui leur plaît, puisque cela ne

fait de mal à personne. Je ne sais si Uhila est parvenu à recouvrer l'exercice de ses fonctions sacerdotales, mais à coup sûr il a dû se venger des missionnaires, dont le malencontreux tabou avait contrarié ses projets d'échange.

Le jour suivant, nous commençâmes à embarquer le bois que nous envoya le roi Tobou, et nous tuâmes une vingtaine de porcs que nous fîmes préparer à bord du baleinier, qui avait les chaudières nécessaires pour cela, puis on les sala, et la chair séparée des os fut placée sous la presse. Nous reçûmes aussi la visite de M. Turner et du roi Tabou, qui voulurent bien accepter l'offre que je leur fis de déjeuner à mon bord. J'envoyai ensuite en présent au roi un fusil, deux corbeilles de poudre fine, quelques verroteries, un couteau et des ciseaux. Je n'oubliai pas non plus les missionnaires, et je leur adressai à chacun un sac de riz, des cigares et des confitures.

Au retour d'une excursion que je fis à terre avec M. Maire, nous nous arrêtâmes à bord du baleinier, dont le capitaine me donna divers objets qui me manquaient et dont j'avais le plus grand besoin; tels que du goudron, du cuir pour la pompe, de la farine, et plusieurs autres articles. Le 19, l'équipage fut occupé à charrier et à arrimer le reste du bois, à disposer les filets de combat en cas d'événement, enfin à tout préparer pour notre départ.

Le 20, on mit en barriques la chair salée des porcs tués les jours précédents, et j'en achetai encore douze pour le même usage. Le capitaine R. T. How vint dîner à bord; nous fîmes nos comptes, et je soldai le mien avec des fusils, de la poudre, des haches et des verroteries. Lorsque nous eûmes complété notre approvisionnement de vivres, je permis aux officiers et à l'équipage d'acheter des coquillages et des curiosités du pays, telles que des casse-têtes, des sagaies, des lances, des pagayes, etc. Les naturels con-

tinuaient à venir en foule, et nous avions tous les jours quelques chefs à héberger et à coucher. Le même jour, je traitai avec un Anglais qui avait séjourné quelques années dans les îles Viti, et qui devait me servir d'interprète à raison de 14 piastres par mois.

Le 20, au moment de mettre à la voile, nous aperçûmes un navire qui se rendait au mouillage par le canal de l'Est. Nous le reconnûmes pour un brick; mais au lieu de loffer pour doubler l'île de Pangaï-Modou, nous vîmes avec étonnement qu'il ne faisait aucun mouvement et qu'il carguait ses perroquets, seules voiles que nous pussions distinguer par-dessus les arbres de l'île. Je m'embarquai sur-le-champ dans la chaloupe pour lui porter secours, avec M. Blain et sept hommes.

Dans le trajet, nous rencontrâmes le capitaine qui venait réclamer notre assistance, et bientôt nous accostâmes ce navire. C'était un brick anglais, *le Bee* (*l'Abeille*), capitaine J. Cotbert, de Hobart-Town, venant d'O-Taïti. Prenant aussitôt le commandement, j'ordonnai d'amener les basses vergues et les mâts de hune, et de jeter à la mer tous les mâts de rechange et les drômes, afin d'en former un radeau qui pût recevoir tous les objets de poids. A six heures, le capitaine How, le capitaine du brick et un des missionnaires arrivèrent avec trois chaloupes baleinières. Enfin, à force de travail, on parvint à former un radeau sur lequel on déposa les ancres, les canons, les chaînes, et dont on confia la direction à un vieil Anglais, pratique de tous les écueils de l'île.

Dès que le pont fut débarrassé et le navire allégé d'une partie de son poids, on fixa à la poupe deux grelins très-fortement tendus, dans l'espoir que la marée haute aurait assez de force pour soulever la coque. Pendant ce temps, on visitait les basses œuvres du navire, qui heureusement se trouvèrent saines;

le cuivre était bien un peu endommagé vers la quille; mais cette avarie n'offrait aucune gravité, et *le Bee* était heureusement assis sur le sable, dans une espèce de chenal qui s'étendait entre deux rescifs.

Les autres missionnaires de Tonga-Tabou arrivèrent vers les sept heures avec une grande pirogue double. Ils n'apportaient, du reste, aucune espèce de secours, ni par eux-mêmes ni par les naturels qui les accompagnaient; ils venaient uniquement pour enlever les marchandises et les provisions qui leur étaient destinées. Dès qu'ils eurent vidé les caisses, ils s'emparèrent de ce qu'elles contenaient, et partirent aussitôt pour Nioukoulafa. Indigné de la conduite de ces messieurs et de leur peu de zèle à pratiquer les devoirs de la charité chrétienne, j'appelai près de moi deux chefs qui m'étaient connus, et je les priai de faire éloigner les pirogues des naturels, dont le nombre allait toujours croissant, et surtout de défendre à ceux-ci de monter à bord, car il nous eût été impossible, dans un pareil moment, de les surveiller et d'empêcher leurs larcins. A la voix des chefs, qui cependant n'étaient pas de leur district, les sauvages ne balancèrent pas un seul instant; ils retournèrent à terre dans le plus grand ordre, et sans laisser échapper le moindre murmure.

A neuf heures, nous commençâmes à virer sur les grelins, et nous ne tardâmes pas à nous apercevoir que le navire quittait son lit de sable. Par un bonheur inouï, il s'était échoué à marée presque basse, et bientôt nous le sortîmes tout-à-fait des rescifs; puis on le mouilla par quinze brasses de fond pour attendre le jour. Le 21, au lever du soleil, on leva l'ancre; et avec les chaloupes baleinières, aidées du foc et de la misaine, nous conduisîmes le brick à Nioukoulafa. Tous ces travaux avaient beaucoup fatigué l'équipage du *Candide;* de plus, la journée était fort avancée, et le vent n'était pas assez fort pour nous permettre de

sortir complétement des rescifs avant la nuit. Je remis donc notre départ au lendemain, et ce retard fut la cause de mon malheur et de la perte de mon navire.

Le 22, au point du jour, le second officier se rendit à terre pour chercher l'Anglais Thomas, qui devait nous piloter : il le trouva malade de la fatigue qu'il avait eue la veille. En le quittant, il alla exposer notre situation au chef Uhila, qui était aussi un des pratiques de Tonga-Tabou, et il le pria de nous prêter le secours de son expérience. Celui-ci vint à bord ; mais le temps s'étant subitement couvert, il voulut attendre un moment plus favorable pour nous sortir des brisants. Le pilote passa la nuit à bord; et voyant, le lendemain, que le temps ne s'était pas amélioré, il se fit descendre à terre, nous promettant de revenir s'il le fallait. Le baromètre baissa tout-à-coup d'une manière effrayante, et la violence du vent qui soufflait de l'Est nous obligea à amener les vergues et les mâts de perroquet. Vers midi, des grains violents assaillirent *le Candide*. Je dus encore faire caler les mâts de hune : de plus, je filai vingt brasses de chaîne, et l'on mouilla l'ancre d'espérance. Dans un des grains qui se succédaient presque sans interruption, la bourrasque, qui jusque-là n'avait pas dépassé la direction de l'Est-Sud-Est à l'Est-Nord-Est, sauta subitement au Nord-Est et au Nord, en faisant entendre sur nos têtes un bruit semblable au fracas de la foudre. L'état de la mer, tourmentée par des rafales qui déjà avaient parcouru la moitié du compas dans leurs soudaines variations, était vraiment affreux. Qu'on juge des craintes que dut nous inspirer l'impétuosité toujours croissante de l'ouragan, lorsqu'au milieu des ténèbres de la nuit le câble de l'ancre d'espérance vint à se rompre! Nous laissâmes aussitôt tomber les deux ancres qui nous restaient; mais une demi-heure s'est à peine écoulée, que la grande chaîne se brise et nous enlève notre

dernier espoir de salut. Quelques minutes après *le Candide* était jeté sur les rescifs. Plus de manœuvre à tenter pour lui désormais! point de secours à espérer de ce rivage dont il n'est séparé que d'un mille, au plus! Il reste couché sur son côté de babord, et livre, comme s'il était abattu en carène, son large flanc de tribord à toutes les lames qui viennent déferler sur lui en faisant voler leur écume par-dessus ses mâts, ébranlés jusque dans leurs emplantures. Dans cette cruelle extrémité, nous nous occupâmes aussitôt de préparer les embarcations : l'équipage entier me suppliait de prendre la grande baleinière, et de chercher à gagner le rivage; mais je ne voulus pas y consentir, et je répondis que je quitterais le dernier le pont du navire. En même temps, je donnai l'ordre d'assujettir les canons à babord, de jeter à la mer tout ce qui pouvait embarrasser le pont, et de couper le mât de misaine. J'espérais qu'ainsi allégé, le bâtiment franchirait peut-être les rescifs, et qu'alors nous réussirions tous à nous sauver. Quant au grand mât, nous ne pouvions songer à le perdre, puisqu'il soutenait les porte-manteaux de la grande baleinière. Bientôt, cédant au choc réitéré des vagues, le gouvernail sortit de ses ferrures, et la barre, que rien ne retenait, frappa des coups terribles sur l'arrière du navire.

A ma demande, le maître d'armes, jeune Espagnol plein de courage, descendit dans la chambre pour y aller chercher ma boîte à papiers, où se trouvaient les comptes de l'expédition, et il me la donna attachée dans un sac. Ici, je dois le dire à la louange de l'équipage du *Candide*, malgré la confusion d'un pareil moment, malgré l'imminence d'une mort affreuse, pas un cri, pas un murmure, pas un gémissement ne se faisaient entendre. Chacun était à son poste, cherchant à exécuter les ordres donnés.

Le second maître et quelques hommes amarraient les canons

à tribord; M. Blain faisait jeter à la mer tout ce qui encombrait le pont, et le maître d'équipage, aidé de quelques matelots d'élite, procédait à l'abattage du mât de misaine.

Ces différents travaux ne pouvaient s'exécuter qu'avec une extrême difficulté. Les secousses épouvantables qu'éprouvait à chaque instant le navire transformaient le pont en une espèce d'arène où les travailleurs avaient à lutter non-seulement contre la force des lames qui les soulevaient et les terrassaient, mais encore contre le choc des objets qui, roulant çà et là, pouvaient leur briser les jambes.

N'ayant pu sauter par-dessus les rescifs qui avaient déjà entamé sa coque, *le Candide* se coucha sur le côté de tribord; la totalité du pont se trouva ainsi exposée à la fureur des lames, et bientôt les mâts ébranlés sortirent de leurs carlingues. Tout l'équipage, par un mouvement instinctif, se précipita sur le côté de babord... Le lieutenant, qui avait été chercher le chronomètre dans la chambre, périt victime de son dévouement : il ne reparut plus. Pour nous, accrochés aux filets d'abordage, nous nous attendions d'un moment à l'autre à être engloutis sous les vagues.

Une lame monstrueuse qui vint en mugissant s'abattre sur nous, décida de notre sort : le navire s'éleva à une hauteur prodigieuse; un instant je crus qu'il avait franchi les brisants, mais cet espoir fut de courte durée. Un craquement épouvantable se fit entendre : c'était le dernier cri de son agonie. Une seconde lame vint déferler sur nous, et soulevant *le Candide* jusqu'aux nues, elle le laissa retomber sur les rescifs, où, achevant de se briser, il disparut dans les flots. Moment terrible et plein d'angoisses, dont les années, chez moi, n'effaceront jamais le souvenir!!!

Nous fûmes tous recouverts d'abord par les débris du navire

contre lesquels plusieurs d'entre nous se heurtèrent dangereusement. J'ignore ce qui se passa pendant les premiers instants, car je fus étourdi par ma chute; mais je me sentis bientôt comme le feu au visage, et l'engourdissement de mes membres céda sous les efforts puissants de ma volonté. Je nageai pour gagner la surface de l'eau, et j'y parvins avec peine. D'abord je ne vis rien auprès de moi, que les lames qui s'élevaient autour de ma tête comme les planches d'un cercueil. Tandis que je plongeais sous une vague pour éviter la violence de son choc, je heurtai une pièce de bois; et, par un instinct subit de conservation, je me cramponai à cette planche de salut. Un de mes matelots me saisit alors avec l'énergie du désespoir, et je fus assez heureux pour le placer sur un morceau de vergue, avec lequel je sus plus tard qu'il avait gagné la plage.

Lorsque, soutenu par la pièce de bois, je pus porter mes regards autour de moi, j'aperçus une foule de points noirs sur la superficie des flots : c'étaient des hommes et des animaux, que le sentiment de la conservation poussait vers la plage. Quant au *Candide*, il avait disparu : c'en était fait de mon navire et de notre expédition!

Long-temps je me débattis dans le suaire d'écume que déployaient les vagues en se brisant sur moi... Long-temps je nageai sans direction arrêtée, car je n'apercevais la côte qu'à de rares intervalles, lorsqu'un éclair sillonnait la nue... J'atteignis enfin le plateau des rescifs de madrépores qui avaient servi de tombe au *Candide;* mais ici de nouvelles tortures m'attendaient. Qu'on se figure un malheureux sans souliers, presque nu, jeté, ballotté, roulé par les lames sur les pointes aiguës des coraux, où il s'accroche en désespéré pour résister à la puissance rétrocédante de la mer en furie. J'étais épuisé... mes mains, mes genoux, mes pieds étaient en sang... je sentis que toutes

mes forces allaient m'abandonner à la fois... Embrassant alors dans une même pensée ma famille, ma sœur, mon frère, qui m'attendaient depuis si long-temps, ma patrie, tout ce qui était cher à mon cœur, je recommandai mon âme à Dieu, et je me préparai à mourir. En ce moment un formidable coup de tonnerre ébranla la voûte des cieux, que sillonna bientôt une longue traînée de lumière. Une immense clarté illumina la scène, et je vis qu'une très-petite distance me séparait encore de la plage.

J'avais eu tort de désespérer de la Providence, et je repris courage. Bientôt une lame me jeta sur la côte, mais haletant, broyé, presque sans vie. Je n'eus que la force de tomber à genoux pour adresser au ciel des actions de grâces, et je m'évanouis.

J'ignore combien de temps je demeurai privé de connaissance. Lorsque je revins à moi, j'étais entouré de quatre de mes matelots qui me pressaient dans leurs bras et me réchauffaient de leurs corps. Ils m'avaient porté au milieu d'un buisson voisin, car la mer avait envahi toute la plage, et s'étendait au loin en mugissant dans les terres. Je leur demandai s'ils avaient aperçu quelques autres de nos compagnons, et leur triste réponse augmenta mes douleurs.

La pluie tombait alors par torrents, et nous dûmes nous blottir sous des arbres pour mettre à l'abri nos membres glacés. Enfin le jour parut. Avec quelle angoisse nous parcourûmes la plage! Nous nous réunîmes; il fallut se compter. Hélas! six de nous manquaient. C'étaient le second officier, M. Salvador Mendez-Marquez; le lieutenant Bosendo Martinez, le maître d'armes Gabriel Carrioso, le forgeron chinois Uchon, un matelot portugais et un novice philippinois.

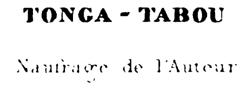
Dans la matinée, la mer jeta à la côte les corps à moitié broyés du maître d'armes et du forgeron. Tristes épaves sur les-

quelles nous pleurâmes long-temps, et qui nous firent oublier nos malheurs présents pour songer à ceux de nos infortunés compagnons dont les yeux ne devaient plus se rouvrir à la douce lumière du jour.

Tout-à-coup une femme accourt sur la plage, pâle, inquiète, les cheveux épars. C'est Uhila Waïné, la fille du grand-prêtre, qui n'a voulu s'en remettre qu'à elle-même du soin de s'assurer si je suis au nombre des victimes.

A ma vue, elle pousse un cri de joie, vient à moi, et m'accablant de caresses passionnées, elle me témoigne tout le bonheur qu'elle éprouve de me savoir sauvé!!!

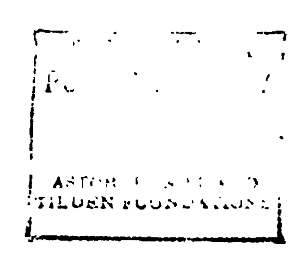
N'importe d'où il vienne, le dévouement ne m'a jamais trouvé insensible; aussi je fus vivement touché par celui d'Uhila Waïné. Et pouvait-il d'ailleurs en être autrement? Mes parents, mes amis, tout ce que j'aimais était en France, et j'étais jeté par le sort, seul, privé de tout, presque nu, dans un coin ignoré du monde, à quelques mille lieues des objets de mon affection!!!



TONGA - TABOU

Naufrage de l'Auteur

Voyages et Naufrages Célèbres


ASTOR
TILDEN FOUNDATIONS

CHAPITRE SIXIÈME.

Derniers devoirs rendus aux morts du *Candide*. — Sauvetage du navire. — Grand kava des principaux chefs de Tonga-Tabou. — Chants. — *Bou-mei* ou danses de nuit. — Séparation de l'équipage du *Candide*. — Le missionnaire anglais M. Woon.

Cependant la tempête n'avait rien perdu de sa force, et le vent continuait à souffler avec furie du Nord-Nord-Ouest, détruisant les habitations dont il emportait les palissades. Groupés sur la plage, les naturels semblaient attendre avec impatience que la mer y jetât, pour les indemniser de leurs pertes, quelques débris du navire; et lorsque les coffres de l'équipage y arrivèrent à moitié brisés, ils les défoncèrent aussitôt et se revêtirent des chemises et des vêtements qu'ils contenaient.

Accompagné de tous ceux qui avaient échappé au naufrage, je me rendis à la demeure des missionnaires anglais. J'y fis la déclaration de notre naufrage, j'y déposai le procès-verbal signé de la majorité d'entre nous, et je m'en fis délivrer un reçu; puis nous revînmes sur la grève, avec MM. Woon et Turner, pour examiner s'il était possible de sauver quelque chose du *Candide;* mais la mer était encore trop agitée pour qu'on pût tenter un sauvetage. Le roi Tobou me fit donner l'assurance par M. Turner qu'il prendrait soin des naufragés et qu'il engagerait les chefs et les naturels à me rendre les différents objets provenant du naufrage, qu'ils s'étaient appropriés. Quelques insulaires s'emparèrent alors de mes matelots et les conduisirent dans leurs cases, où ils leur donnèrent à manger.

J'appris par l'un d'eux que ma boîte à papiers avait été jetée à la côte et qu'un Indien s'en était emparé. Je cherchai cet Indien durant une grande partie du jour, car j'avais un intérêt immense à retrouver cette boîte, qui contenait tous les papiers de l'expédition, ainsi que la lettre de M. Mier à M. Blain, dans laquelle il le prévenait qu'il avait écrit en Chine de faire assurer *le Candide* pour son voyage entier (aller et retour). Après de longues recherches, je découvris enfin le nouveau possesseur de la boîte; mais celui-ci refusa de me la rendre. Pourtant, à force de prières et de menaces, il consentit à me la laisser ouvrir pour y prendre les papiers qui concernaient l'expédition du navire. Grande fut ma surprise en fouillant un petit tiroir secret de ce meuble, d'y trouver vingt-cinq souverains oubliés depuis long-temps. A la vue de ces pièces brillantes, les yeux de l'insulaire s'animèrent subitement, et bondissant comme un chacal, il se précipita pour me les arracher. Heureusement, j'avais une ressource toute prête. Dans le second tiroir était une garniture de vieux boutons dorés que j'abandonnai au sauvage en échange de mes souverains. Les boutons lui paraissaient bien préférables, car il était plus facile d'en tirer parti comme ornement, puisque leur anneau permettait d'en faire un collier. Je portai tous mes papiers chez M. Turner, où je les fis sécher.

Nous retrouvâmes dans la journée le corps du matelot portugais, que nous transportâmes avec ceux du maître d'armes et du forgeron dans le moraï de Nioukoulafa, qui servait de cimetière aux missionnaires. Uhila Waïné réunit une trentaine de ses compagnes, et se joignit à nous pour rendre les derniers devoirs à nos infortunés compagnons. Auprès d'elle marchait une jeune fille tenant une corbeille remplie de couronnes de fleurs blanches, dans laquelle toutes les autres vinrent successivement

puiser pour se ceindre la tête. Après que les corps eurent été déposés dans la tombe, Uhila Waïné, s'approchant, plaça sa couronne sur le premier cercueil et y renversa le sable qu'elle avait apporté dans une corbeille de feuilles de cocotier. Ses compagnes imitèrent son exemple et firent la même cérémonie sur les autres tombes; elles eurent soin d'y laisser pour l'esprit gardien des sépulcres, des fruits à pain, des cocos, des ignames et des bananes. Cette cérémonie, aussi simple que touchante, produisit sur nous une vive impression; des larmes abondantes inondèrent nos visages, et nous témoignâmes à ces jeunes filles combien nous étions sensibles à ces derniers hommages qu'elles venaient de rendre à de pauvres naufragés.

De retour sur la plage, nous n'aperçûmes des mâts de notre navire qu'un pied ou dix-huit pouces au plus au-dessus de l'eau. Nous reconnûmes aussi un lambeau de la capote du second officier; quant à son corps il ne fut jamais retrouvé. Resta-t-il dans le navire lorsqu'il descendit chercher le chronomètre, ou bien devint-il, en cherchant à se sauver, la proie des nombreux requins qui peuplent ces mers? C'est ce que j'ignore. Éparpillés sur le rivage, les naturels continuaient à s'approprier ce que la mer y apportait; et l'on comprend facilement tout ce qu'un pareil spectacle pouvait avoir de triste pour nous. Sur ces entrefaites, le capitaine du *Lloyds*, M. Robert Taylor How, revint de la côte Ouest de l'île, où il s'était rendu avant le commencement de la tempête. Ayant appris la perte d'un navire, il accourait mortellement inquiet sur le sort du sien. A peine fut-il instruit de l'affreuse catastrophe dont nous étions victimes, qu'il vint m'offrir généreusement ses services, dans le cas où son navire résisterait à la tempête, et il demeura avec nous sur la plage jusqu'à deux heures. Nous allâmes alors dîner chez un des missionnaires, et nous revînmes ensuite observer

comment se comportait *le Lloyds*. Hélas! quant au *Candide*, je savais trop bien qu'il était à jamais perdu, et qu'aucune puissance humaine ne pourrait l'arracher du lit de madrépores sur lesquels il s'était jeté.

L'ouragan soufflait toujours avec fureur, et le brick *le Bee* ne cessait de tirer des coups de canon de détresse, implorant ainsi des secours que personne ne pouvait aller lui porter. Bientôt son capitaine, abandonnant une seconde fois son navire, s'aventura avec une partie de son équipage sur un radeau construit à la hâte. Le cœur me saignait de voir la couardise de cet homme, que j'avais sauvé la veille, et qui s'enfuyait lâchement plutôt que de rester à son poste et d'attendre avec courage les événements. Le sort, du reste, le favorisa plus qu'il ne le méritait, car son navire résista à la tempête et se maintint avec sa dernière chaîne. Le lendemain matin, je le forçai à envoyer quelques hommes sur son bâtiment, en lui déclarant que s'il ne le faisait pas, j'irais moi-même en prendre possession avec les miens.

M. Turner n'ayant pas cru devoir m'offrir un asile, j'allais passer la nuit dans la case de l'Anglais Thomas, qui m'y avait engagé, ainsi que le capitaine du baleinier : un pauvre marin se montrait plus charitable que celui qui, par profession, prêche aux autres cette vertu.

Au point du jour, je me rendis, accompagné de M. How, sur la grève, où nous trouvâmes une partie de mon équipage; mais personne ne se sentait le courage de tenter un voyage au navire, tant la mer brisait encore avec force; aucun Indien même ne voulut se risquer à lancer sa pirogue sur les flots, et l'on sait avec quelle intrépidité ces insulaires affrontent le courroux des éléments. Vers le soir, l'ouragan parut vouloir se calmer, et le capitaine How put retourner à son bord, ainsi que l'équipage du brick *le Bee*. Sur l'invitation de l'Anglais Thomas, je passai

encore la nuit chez lui avec quelques-uns de mes matelots.

Dans la matinée du 26, M. Robert Taylor How envoya deux chaloupes baleinières pour nous mener à son bord, moi et dix-huit des miens. M. Blain et le reste de l'équipage se rendirent de leur côté sur le brick *le Bee*. Je dois ici rendre justice aux sentiments généreux du capitaine, des officiers et de tous les matelots du baleinier anglais; chacun de nous reçut d'eux une capote, un pantalon, une chemise et une jaquette, et ils firent tout ce qui était en leur pouvoir pour adoucir notre malheureuse situation. Nous rencontrâmes en eux des hommes prêts à secourir l'infortune et pleins d'une humanité qui jamais ne se démentit pendant tout le temps que nous passâmes ensemble. Ce bâtiment appartenait à une très-honorable maison de quakers de Londres, MM. Thomas Sturges et C°, qui, par leurs vertus, ont su acquérir l'estime de tous leurs concitoyens, et le capitaine, mu par un sentiment de générosité naturelle, pensait en même temps faire une chose agréable à ses armateurs en soulageant des infortunés.

Cependant la saison s'avançait, et rien ne s'opposait plus à ce que le capitaine How partît pour la pêche qu'il se proposait de faire sur les côtes du Japon. Mais, se rendant à mes instances, il voulut bien différer son départ de quelques jours, pour m'aider, s'il était possible, à sauver quelques débris du *Candide*. Nous nous rendîmes à terre à la recherche de mes embarcations dont les naturels s'étaient emparés. Nous parvînmes à retrouver la chaloupe et le canot chinois; mais le chef Uhila, qui s'était approprié la chaloupe, se refusa à la rendre, et nous fûmes obligés d'employer la force pour rentrer dans sa possession. Le 26 mars, aidés des marins du baleinier, nous nous transportâmes sur le lieu du naufrage, et, après des efforts inouïs, nous retirâmes les mâts, les vergues de hune, une par-

tie de la toile des huniers, les focs, la misaine, la cloche, ainsi qu'une partie du gréement; nous ne pûmes rien retirer de la cale. Je fis alors demander au roi Tobou de m'assister dans le sauvetage de mon navire; mais il s'y refusa, sous le prétexte que je pourrais le rendre responsable des vols dont les naturels se rendraient peut-être coupables à mon égard. Il ajouta que *le Candide* s'étant échoué sur l'extrême limite de ses possessions et de celles du chef de Mafanga, ce dernier voudrait probablement réclamer sa part du droit d'assistance. Un grand kava ou réunion solennelle des chefs fut donc jugé nécessaire pour trancher la difficulté, et je fus invité à y assister.

Ce kava eut lieu sur le *malaï* ou place qui formait une esplanade devant la maison du roi Tobou. En m'apercevant, celui-ci, orné d'un magnifique collier en dents de cachalot, me tendit la main et me fit asseoir à ses côtés, à l'extrémité du groupe circulaire formé par tous les chefs, A notre droite et à notre gauche se tenaient deux *mata-boulaï* ou maîtres des cérémonies du kava. Au milieu du cercle et en face du président, on apercevait un naturel de haute mine, qu'à son air d'importance on reconnaissait facilement pour le manipulateur du kava. Au delà de la partie inférieure du cercle, occupée par les chefs de moindre importance, se pressait le peuple dans une attitude curieuse et discrète.

Dès que tous les assistants furent assis, l'un des *mata-boulaï* appela un serviteur, qui entra par le fond du cercle, et lui ordonna d'apporter la quantité de racine de kava nécessaire. Cette racine fut déposée aux pieds du président; à un signal, le serviteur la remit au préparateur, qui sortit alors de l'immobilité dont il ne s'était pas départi un instant depuis le commencement de la séance. Après avoir brisé en petits morceaux les matériaux qu'on lui avait apportés, il les râcla, les nettoya avec des coquilles aigui-

sées, et en passa de petits paquets à ses voisins. Aussitôt un cri général s'éleva dans l'assemblée : *Maï-ma kava! maï, maï-ma kava*, donnez-moi du kava! donnez-moi du kava! Le silence ne s'établit de nouveau que lorsque chacun eut pu introduire dans sa bouche quelques parcelles de l'ingrédient désiré, car le kava se mâche ainsi à la ronde. Quand toutes les bouches eurent accompli leur tâche, la racine mâchée fut déposée sur des feuilles de bananier et portée dans le récipient commun.

Inclinant alors un peu le bol, le préparateur le montra au président, et lui dit que ce qu'il contenait était suffisamment broyé. *Palou*, mêlez, répondit le président, et deux aides se placèrent à côté du préparateur, l'un pour verser l'eau, l'autre pour chasser les mouches. Le maître des cérémonies se contentait de commander les différentes parties de l'opération, semblable à un capitaine de navire qui, debout sur sa dunette, le porte-voix à la main, fait exécuter toutes les manœuvres que réclame l'état de l'atmosphère. « Verse de l'eau; assez d'eau, mêle bien partout, rassemble, etc., etc., » disait le mata-boulaï. Lorsque le mélange eut été dûment pétri, il fut placé dans une espèce de filet fait d'une matière fibreuse provenant de l'écorce de l'hibiscus. Ici commença pour l'opérateur une manœuvre délicate, une manœuvre d'où dépendait sa gloire ou sa honte, en un mot il s'agissait pour lui de montrer tous ses talents en enveloppant dans le filet ou *fou* toute la bourre du kava et d'en exprimer ensuite le suc dans le bol. Le mata-boulaï s'acquitta de ces tours de force avec une vigueur, une grâce, une adresse qui parurent lui concilier la faveur générale et provoquèrent dans la totalité du cercle une explosion de murmures flatteurs.

Le kava était prêt, il ne restait plus qu'à le verser. Deux hommes du cercle inférieur s'approchèrent avec plusieurs coupes

de feuilles de bananier à la main, et le préparateur exprima dans chacune d'elles le suc d'un morceau de *fou* roulé en paquet. La première coupe fut offerte au roi Tobou; le chef de Mafanga eut l'honneur de la seconde, et la troisième m'échut en partage. Cette règle d'étiquette, du reste, n'est pas sans exception, et un chef étranger, un visiteur d'une île voisine, sont parfois servis les premiers. Il n'est pas rare que, dans un kava ordinaire, celui qui offre les racines reçoive tout d'abord la liqueur enivrante. La distribution continue ensuite dans l'ordre naturel des préséances. Il faut vraiment le gosier de fer de ces peuples pour supporter la saveur épicée du kava; pour moi, elle me saisit à la gorge, et ne pouvant avaler ma ration, je la passai à un naturel, qui la but avec d'autant plus de délices que sa position infime ne lui permettait pas d'espérer un pareil bonheur.

Lorsqu'on eut ainsi savouré un premier, puis un second, puis un troisième bol de liqueur, on passa à la discussion de la question pour laquelle on s'était réuni. Plusieurs orateurs se firent entendre, et le roi Tobou résuma leurs débats avec la facilité d'élocution d'un président de cour d'assises, car il m'était facile de voir, quoique entendant fort peu son langage, qu'il ne cherchait pas ses mots et qu'il se répétait très-rarement. L'assemblée ayant approuvé à l'unanimité la décision du roi Tobou, on me fit passer au milieu du cercle, et un interprète se chargea de me la traduire. Il avait été convenu qu'aucun chef et même aucun naturel de l'île ne s'emploieraient au sauvetage du *Candide*, et qu'on laisserait les blancs l'essayer seuls; que les chefs veilleraient à ce qu'aucun naturel ne se présentât sur le lieu du naufrage, pour qu'il ne fût commis aucun vol; on se réservait de décider ultérieurement, et après notre départ, à qui appartiendraient la carcasse du navire et les

épaves. La raison qui dictait une pareille conduite était facile à comprendre, et l'on ne chercha point à me la cacher. Les chefs savaient bien que dans le sauvetage du navire, leurs sujets se rendraient coupables de quelques larcins, et ils ne voulaient pas assumer sur eux la responsabilité de pareils faits. Chez nos peuples civilisés, les puissants ont la conscience plus large, et jamais on ne les voit arrêtés par de semblables scrupules. Enfin, toute cette cérémonie du kava, où s'agitait une question d'une aussi grande importance pour les naturels, s'accomplit avec un ordre, une gravité, une mesure, une décence, qu'on chercherait vainement dans nos assemblées d'Europe.

Après le kava, le roi Tobou voulut nous offrir le spectacle de jeux et de danses, et ensuite des luttes guerrières dont les intermèdes étaient remplis par des scènes de pugilat. Trente musiciens se ruèrent dans l'arène, les uns avec des morceaux de bambou pour tout instrument, les autres frappant sur des *nafas*, espèces de tambours faits d'un seul bloc de bois, de trois pieds de largeur environ, et à moitié évidés par une fente centrale qui règne à peu près d'un bout à l'autre.

Bientôt quatre groupes de huit hommes armés de sagaies entrèrent en scène; ils exécutèrent plusieurs figures, tantôt unis, tantôt séparés. Calme et grave d'abord, la danse s'anima par degrés, et les danseurs ne tardèrent pas à confondre leurs voix avec celles des musiciens de l'orchestre. Mais la nuit approchait; toutes les claies du *malaï* se garnirent de torches enflammées, et aux danses connues sous le nom générique de *meïtaou pagui*, parce qu'elles s'exécutent avec des sagaies, succédèrent les *bou-meï* ou danses de nuit.

A l'appel de l'orchestre, qui mariait comme toujours les sons lents et cadencés du bambou aux notes perçantes du nafa, trente

jeunes filles s'élancèrent, jolies, gracieuses, demi-nues, les cheveux entremêlés de fleurs écarlates, la taille ceinte de guirlandes de feuilles. Groupées autour des musiciens, ces charmantes bayadères se mirent à chanter des airs mélancoliques et tendres, en les accompagnant de gestes et de poses à désespérer le personnel féminin de tous les corps de ballet du monde civilisé. Se retournant ensuite du côté des spectateurs, elles marchèrent vers nous à pas comptés et s'arrêtèrent à quelque distance. Deux d'entre elles se détachèrent du groupe et firent, en sens opposé, le tour de la scène. Après l'exécution de ce mouvement chorégraphique, très en usage sur le théâtre grec, Uhila Waïné s'avança vers moi tenant à la main une couronne de fleurs qu'elle vint déposer sur ma tête, mais en cachant dans son autre main sa figure, sur laquelle je vis couler deux grosses larmes; les autres l'imitèrent, et déposèrent à mes pieds une branche de palmier, en portant aussi la main à leurs yeux en signe de douleur. Puis toutes se placèrent en cercle autour de l'orchestre. Ici commencèrent une foule de pas, de pirouettes, de ronds de jambe, et de mouvements du corps et des hanches, accompagnés de claquements de mains dont notre chorégraphie ne saurait donner aucune idée, et qui lui paraîtraient sortir complétement des règles de la décence. C'était comme une folâtre polka après un sévère et majestueux menuet; à mesure que les mouvements devenaient plus rapides et plus vifs, le chant allait *crescendo*. Ces coryphées furent remplacées par une troupe d'hommes qui répétèrent à peu près les mêmes figures, avec cette différence que chants, gestes, poses, tout fut reproduit par eux avec plus de force et d'énergie. Une danse d'un ordre plus élevé et à laquelle le roi Tobou, le chef de Mafanga et la majorité des éguis présents ne dédaignèrent point de prendre part, vint clore la séance : c'était le *nec plus*

ultrà de l'art aux îles Tonga, la danse et le chant que chacun devait se proposer pour modèles. Une très-légère différence existait dans l'agencement des figures; mais le personnel des coryphées avait totalement changé. Je dois de justes éloges au roi Tobou, qui se montra tout aussi alerte et dispos qu'un danseur de profession. Semblant donner un défi aux plus jeunes, il déployait une agilité, une souplesse qui étaient, certes, peu compatibles avec sa puissante corpulence et pour lesquelles il fut salué d'unanimes et frénétiques applaudissements.

La nuit était déjà fort avancée lorsque je pris congé du roi pour me rendre à bord du *Lloyds*, qui devait bientôt m'emporter loin de ces parages.

Au moment où le capitaine se disposait à mettre à la voile, arriva un brick portant le pavillon des îles Sandwich. Nous allâmes trouver son capitaine; et nous étant rendus tous ensemble à bord du baleinier, nous arrêtâmes de vendre la carcasse du *Candide*. En effet, le corps et la cargaison devaient être assurés à Manille, d'après mes conventions avec don Balthazar de Mier, mon armateur en nom; et comme les missionnaires ne voulaient et ne pouvaient plus se charger de recueillir le produit du sauvetage pour le compte de qui de droit, nous ne pouvions rien faire de plus dans l'intérêt des assureurs.

Le lendemain donc, en présence des capitaines Cuttbert, Laulaer, Robert Taylor How, de Thomas Neigt, résidant à Tonga-Tabou, faisant l'office de commissaire-priseur, du subrécargue, du capitaine et de l'équipage du navire naufragé, on procéda à la vente du corps et de la cargaison du *Candide*, ainsi que des divers objets sauvés du naufrage, dans l'état où ils se trouvaient.

Après diverses enchères, le tout fut adjugé au capitaine Laulaer pour la somme de cent vingt-cinq piastres. L'acte fut

dressé par *triplicata*, et je me rendis ensuite à bord du brick *Alfa* pour recevoir l'argent, prix de la vente : cet argent fut réparti proportionnellement entre le capitaine et l'équipage du *Candide*. J'employai le reste du jour à me procurer les actes nécessaires à la constatation de la perte de mon navire et du résultat de la vente des débris.

Je fis signer ces actes par les missionnaires, les capitaines et résidents, afin d'en pouvoir faire usage à Manille. Le soir, la séparation de l'équipage eut lieu. Le second maître d'équipage, mon domestique et douze Indiens me suivirent à bord du baleinier. Huit autres devaient s'embarquer avec M. Blain sur *l'Alfa*, et les sept restant, sous la conduite du premier matelot portugais, avaient pris passage sur *le Bee*.

Je donnai aux deux chefs un duplicata de toutes les pièces constatant notre naufrage, les engageant à écrire à M. Mier pour qu'il pût se mettre en mesure de recouvrer les assurances faites. Je les priai, en outre, de ne pas oublier de faire insérer dans les journaux du pays où ils aborderaient un récit détaillé de la perte du *Candide* et des circonstances qui l'entraînèrent.

Nous mîmes à la voile le 30, à huit heures du matin, et vers les onze heures nous étions en dehors des récifs du Nord. L'Anglais Thomas, qui nous avait servi de pilote, s'embarqua dans un canot avec quatre de mes matelots qui devaient rester avec M. Blain. Notre séparation fut touchante, et ne s'opéra pas sans que des larmes vinssent mouiller les yeux de plus d'un de nous. Dieu sait ce qu'il m'en coûtait de laisser ainsi derrière moi une partie de cet équipage qui m'avait été si dévoué.

Uhila Waïné, la fille de l'ancien grand-prêtre, avait aussi témoigné, à mon départ, une profonde douleur. Elle m'avait accompagné jusqu'à la plage, éplorée, s'arrachant les cheveux, se frappant la poitrine, en proie au plus violent désespoir. Et

pourtant elle n'avait été qu'une sœur, qu'une fiancée pour moi! Quels chagrins amers me laissait à tout jamais mon passage à Tonga-Tabou! chagrins du cœur! chagrins de l'esprit!... Heureusement les premiers ne devaient pas être de longue durée. A peine étais-je à bord, que je pris la lorgnette du capitaine How, et la dirigeant sur le rivage, j'aperçus distinctement la tendre, la sensible Uhila Waïné riant, sautant, folâtrant au milieu de ses compagnes, comme si je n'avais jamais existé pour elle. Ce qui me remit en mémoire l'aphorisme véridique mais peu galant qu'un grand roi burina naguère avec le diamant d'une bague sur des vitraux de son palais de Chambord.

Avant de passer à la description des îles Tonga et des mœurs de leurs habitants, qu'il me soit permis d'acquitter ici la dette de ma reconnaissance envers M. et madame Woon, pour les soins affectueux dont ils s'empressèrent d'entourer le pauvre naufragé.

M. Woon était un ouvrier typographe, qui s'était fait missionnaire, et que *le Lloyds* avait amené récemment à Tonga-Tabou, où il devait publier les livres sacrés dans la langue du pays. Il avait épousé, avant son départ, une charmante jeune personne, fille, sans doute, de quelque honnête artisan de la cité. Sans enfant encore, madame Woon concentrait tout son amour sur son mari; le souvenir de ses parents était aussi pour elle l'objet d'un culte vraiment religieux. Cette aimable jeune femme possédait trois miniatures représentant son père, sa mère et son mari. Comme elles avaient été altérées par la traversée, elle me pria, à tout hasard, de les réparer. J'étais un dessinateur assez médiocre; mais je désirais si vivement être agréable à ce jeune ménage, que je promis de faire de mon mieux pour réparer le dommage, et je m'en acquittai, amour-propre d'artiste à part, à la satisfaction des intéressés.

M. Turner, son collègue, fit preuve à mon égard du plus froid égoïsme; et sa femme, sa digne compagne, ne rêva qu'aux moyens de se procurer, pour cinq souverains d'or, ma montre, qui m'avait été donnée par mon ami le capitaine Constant Gauthier, et qui lui avait coûté quatre fois autant. Ils avaient de nombreux enfants, d'où je crois devoir conclure que la charité évangélique et l'abnégation personnelle ne sont point dans le cœur du missionnaire marié, qui ne pense qu'au bien-être de sa famille. Sa religion froide et austère ne le protége pas contre la toute-puissance des intérêts privés, et lui permet d'oublier ce divin précepte : *Aimez-vous les uns les autres.* Aussi, dans son excellent livre de l'Éducation des mères de famille, M. Aimé Martin me paraît-il être tombé dans une grave erreur lorsqu'il prêche contre le célibat ecclésiastique. Je pense comme lui que le célibat des prêtres n'est pas un dogme fondamental de la foi, et que son examen peut être soumis à la raison humaine; mais cette raison établit en principe que le genre humain doit être la famille du prêtre.

— Nous proscrivons le mariage, s'écrient les évêques du concile de Trente, *parce qu'il tournerait l'affection des prêtres vers leurs femmes et leurs enfants.* — J'ajouterai qu'ils doivent cette affection à tout être qui souffre.

Je ne pousserai pas plus loin cette discussion, et je terminerai en disant ce que j'ai déjà répété maintes fois : à savoir que la religion réformée peut exister sous le ciel froid de notre Europe, mais qu'elle ne fera jamais beaucoup de prosélytes dans les pays chauds de l'Orient et de l'Inde, où l'homme d'abstinence sera toujours l'homme révéré.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Description des îles Tonga ou des Amis. — Géographie. — Histoire. — Découverte. — Climat. — Productions. — Hommes. — Femmes. — Costume. — Habitations. — Industrie. — Distinctions sociales. — Mariage. — Religion. — Funérailles.

L'archipel des îles Tonga s'étend entre les 18° et 20° degrés de latitude Sud et les 176° et 117° degrés de longitude Ouest. Il se divise en trois groupes distincts : au Nord, les îles Hafoulou-Hou ; au centre, les îles Hapaï, et au Sud, les îles Tonga proprement dites. L'île Tonga-Tabou, la métropole de l'archipel, est une terre fertile, peu élevée, mais couverte de la plus riche végétation. Elle fut découverte, le 20 janvier 1643, par Tasman, qui lui donna le nom d'Amsterdam. Il appela rade de Van-Diemen ou baie Maria la rade d'Hifo, située à la pointe Ouest de l'île où il avait jeté l'ancre. Cook mouilla sur la même rade en 1772 ; mais à son second voyage il s'arrêta dans la baie de Pangaï-Modou, située par 21° 3′ de latitude Sud et 177° 33′ de longitude Ouest, découvrit le passage de l'Est, et poursuivit sa route en longeant les rescifs qui entourent toute la partie Nord de l'île. Quelques années plus tard, le capitaine Wilson amena aux îles des Amis les premiers missionnaires qui s'y soient établis. Il vérifia la carte dressée par Cook et découvrit vers le Nord un autre passage parallèle à celui de Cook, mais beaucoup moins dangereux, et que les navigateurs choisissent toujours aujourd'hui pour sortir des mouillages de Tonga-Tabou.

Cette île, à cause de son peu d'élévation, ne peut être aperçue que de trois ou quatre lieues de distance. Les arbres

les plus remarquables qu'on y trouve sont le cocotier, le rima ou arbre à pain, et diverses espèces de palmiers. Une épaisse ceinture de mangliers, de cyprès et de saules borde la plage, mais aucun de ces arbres ne peut être utilisé pour la fabrication des pirogues ou comme bois de construction. J'ai observé à Tonga-Tabou dix ou douze espèces de bananiers : l'une d'elles produit un fruit de la forme d'une poire, de six à sept pouces de longueur sur quatre ou cinq de diamètre; sa chaire est jaune et doit être cuite pour servir d'aliment. On y trouve aussi, comme à Taïti, les délicieuses bananes dont la pulpe est colorée, et qui sont recherchées avec tant d'empressement à Lima, sous le nom de bananes de l'île. J'ai dit que l'île de Tonga-Tabou était plate; aussi l'eau y est-elle fort rare, et pour s'en procurer de potable, il faut creuser des puits à une certaine profondeur. Avant l'arrivée des Européens, cette île ne nourrissait guère d'autre quadrupède que le rat et d'autre mammifère que la roussette. Les oiseaux y sont peu nombreux; mais ses productions sont beaucoup plus variées, et sa flore a cela de remarquable qu'elle offre plusieurs espèces de plantes appartenant à la flore mélanésienne, et qu'on ne trouve plus dans les îles de la Polynésie orientale.

Placée à l'extrême limite de la zone torride, l'île Tonga-Tabou jouit d'une température égale et modérée. Pendant le peu de temps que j'y passai, le thermomètre se maintint presque constamment entre 24 et 26 degrés, et des brises régulières y tempéraient beaucoup la chaleur. En hiver, lorsque les vents soufflent du Sud, le climat devient presque froid, mais jamais, au dire des missionnaires, il ne cesse d'être salubre. On porte généralement à 15,000 âmes la population de Tonga-Tabou, et à 5,000 le nombre des guerriers qu'elle peut mettre en campagne.

La première dignité de l'île, celle de Touï-tonga, était occupée

en 1777 par Poulaho, fils de Toui-Boloutou. Après lui venait immédiatement dans la hiérarchie du pouvoir son beau-père Mari-Wegui, que son grand âge tenait éloigné des affaires. Son neveu Finau le remplaçait, sous le titre de toui-kana-kabolo, et se trouvait, par le fait, investi de tout le pouvoir exécutif. Ce fut le 12 avril 1797 que les missionnaires anglais abordèrent pour la première fois à Tonga-Tabou; ils s'établirent, au nombre de dix, à Hifo, sous la protection du toui-tonga Tougou-Aho. Dans le principe, les missionnaires furent parfaitement traités par les naturels; mais deux déserteurs anglais leur ayant suscité toutes sortes de désagréments, ils se virent obligés de se séparer pour aller habiter différents districts. Après le départ du *Duff*, qui les avait amenés, Tougou-Aho, dont les passions sanguinaires avaient été un instant contenues, se rendit coupable d'actes d'une cruauté atroce. Mariner rapporte qu'il fit un jour couper le bras gauche à douze de ses serviteurs, pour obéir à un sentiment d'orgueil et de bizarrerie, et dans le but, disait-il, *de distinguer ces hommes d'une manière ostensible*.

Fatigués de sa tyrannie, Toubo-Niouha, égui puissant, et Finau, son frère, chef des îles Hapaï, se rendirent à Hifo, pénétrèrent pendant la nuit chez Tougou-Aho, qu'ils assassinèrent, et se retirèrent ensuite en toute hâte dans le district de Hogui, afin de se soustraire à la vengeance des parents et amis de leur victime. Après avoir réuni à leur cause un grand nombre de partisans, ils retournèrent par mer à Hifo, détruisirent les pirogues de leurs ennemis, et leur livrèrent un combat acharné. Malgré des prodiges de valeur, Finau fut vaincu et obligé de se retirer à Hogui. Quelque temps après, il remporta une éclatante victoire sur ses ennemis; mais voyant qu'il lui serait impossible de vivre à Tonga-Tabou et d'y résister aux nom-

breux partisans du touï-kana-kabolo, tué dans le combat, il prit le parti de se retirer sur les îles Hapaï et Vavao.

Tougou-Aho n'avait pas laissé d'héritier; il s'ensuivit de nombreuses querelles entre les différents chefs de Tonga-Tabou, et les missionnaires eurent beaucoup à souffrir de ces divisions. Trois d'entre eux n'ayant pas voulu suivre l'avis que leur donnait le chef Vea-Tchi de s'enfuir après un combat où il avait été défait, furent massacrés par les vainqueurs.

Dans le courant de 1806, le corsaire anglais *le Port-au-Prince*, monté par quatre-vingt-seize hommes et armé de vingt-quatre canons de douze et de huit caronades du même calibre, vint mouiller devant Lefouga, l'une des îles Hapaï. Le surlendemain, ce navire fut enlevé par les sujets de Finau, qui massacrèrent le capitaine et trente-cinq de ses compagnons. Parmi ceux auxquels on conserva la vie se trouvait Mariner : Finau s'intéressa vivement à ce jeune homme; il l'attacha à son service particulier; et durant un séjour de près de quatre années que Mariner se vit obligé de faire dans ces îles, il fut parfaitement à même d'observer les mœurs et les coutumes de ces naturels.

Cependant Finau rêvait toujours la conquête de Tonga-Tabou, et, fort du succès qu'il venait de remporter sur des Européens, il prépara une nouvelle descente dans cette île, objet de sa convoitise. Mariner et ceux de ses compagnons qui se trouvaient à Lefouga reçurent l'ordre de se disposer à emporter et à manœuvrer quatre caronades de douze provenant de la prise du *Port-au-Prince*. La flotte de guerre, composée de cent soixante-dix pirogues, fit voile vers Tonga-Tabou, qu'elle atteignit le jour suivant. Après avoir été prier, accompagné de ses chefs et mataboulais, sur le tombeau de son père, Finau mit le siége devant la forteresse de Nioukoulafa, que défendait un double rang de palissades et de fossés. Ce prince resta simple spectateur de l'as-

saut ; paisiblement assis sur la plage dans un fauteuil qui avait fait partie du mobilier du *Port-au-Prince*, il put voir les armes à feu et surtout les canons servis par Mariner et ses compagnons lui assurer une prompte mais sanglante victoire, car près de trois cents habitants de Tonga-Tabou perdirent la vie dans le combat. Mariner rapporte qu'à la suite de cette affaire plusieurs des guerriers de Finau mangèrent les ignames et les bananes qui rôtissaient avec les cadavres de ceux qui avaient péri dans l'incendie de Nioukoulafa, et que, le jour suivant, poussés par le manque de vivres et plus encore peut-être par leurs instincts, ils se décidèrent à tuer leurs prisonniers pour les faire rôtir et les manger.

A peu près vers cette époque, un chef de Bea, Tarkaï, fit alliance avec Finau, et le reconnut roi des îles Tonga. Choisissant le moment où Finau était retourné aux îles Hapaï pour assister aux obsèques du touï-tonga, ce chef mit le feu à la citadelle confiée à son honneur et à sa garde, et de Pangaï-Modou Finau fut témoin de l'incendie qui ruinait en partie ses espérances. Quelque désir qu'il eût de punir une pareille perfidie, il fut obligé, sur l'avis des prêtres, de retourner à Namouka, puis à Lefouga, pour procéder à la cérémonie solennelle qui devait s'accomplir pour la levée du grand tabou imposé sur toutes les productions terrestres, à l'occasion de la mort du touï-tonga. Cinq jours après cette cérémonie, le nouveau touï-tonga épousa l'une des filles de Finau, âgée de dix-huit ans.

A la suite de nombreux combats, Finau étendit sa domination sur les îles Vavao. Sur un simple soupçon de rébellion, il fit périr de la manière la plus cruelle, au milieu d'un kava, tous les chefs de Vavao. Ce fut un de ses derniers actes. Son successeur, Finau II, pour couper court à tous motifs de guerre, se décida à se borner au gouvernement de Vavao et des petites îles

qui l'environnent, et à renoncer à toute prétention sur les îles Hapaï. En conséquence, après les funérailles de son père, il réunit ses guerriers dans un kava solennel, et leur déclara ses volontés de la manière suivante :

« Écoutez-moi, chefs et guerriers!

« Si parmi vous quelqu'un est mécontent de l'état actuel des affaires à Vavao, maintenant c'est le moment d'aller à Hapaï.

« Car personne ne restera à Hafoula-Hou avec un esprit mécontent et porté vers d'autres lieux.

« Mon âme a été attristée en contemplant les ravages causés par les guerres continuelles du chef dont le corps repose maintenant au moraï.

« Nous avons, il est vrai, beaucoup fait; mais quel en est le résultat? Le pays est dépeuplé, la terre est envahie par la mauvaise herbe, et il n'y a personne pour la défricher. Si nous étions restés en paix, elle serait encore peuplée.

« Les principaux chefs et les guerriers ne sont plus, et nous sommes obligés de nous contenter de la société des dernières classes.

« La vie n'est-elle pas déjà trop courte!...

« N'est-ce pas la preuve d'un noble caractère dans un homme de rester paisible et satisfait de sa position?

« C'est donc une folie de chercher à abréger ce qui n'est déjà que trop court.

« Qui parmi vous peut dire : Je désire la mort, je suis fatigué de la vie?

« Voyez! n'avez-vous pas agi comme des insensés?

« Nous avons recherché une chose qui nous prive de tout ce qui nous est réellement nécessaire.

« Je ne vous dirai pourtant point : Renoncez à tout désir de combattre.

« Que le front de la guerre approche de nos terres, et que l'ennemi vienne pour ravager nos possessions, nous saurons lui résister avec d'autant plus de bravoure que nos plantations seront devenues plus riches.

« Appliquons-nous donc à la culture de la terre, puisqu'elle seule peut sauver notre pays.

« Pourquoi serions-nous jaloux d'un accroissement de territoire?

« Le nôtre n'est-il pas assez grand pour nous procurer notre subsistance? Nous ne pourrons jamais consommer tout ce qu'il produit.

« Mais peut-être je ne vous parle pas avec sagesse... Les vieux mata-boulaï sont assis près de moi; je les prie de me dire si j'ai tort.

« Je ne suis qu'un jeune homme, je le sais, et je n'agirais pas avec sagesse si, à l'exemple du défunt chef, je voulais gouverner suivant mes propres idées et sans écouter leurs conseils.

« Recevez mes remercîments pour l'amour et la fidélité que vous lui avez portés.

« Finau-Fidgi et les mata-boulaï ici présents savent combien j'ai cherché à m'instruire de ce qui pouvait être avantageux à notre gouvernement.

« Ne dites pas alors en vous-mêmes : Pourquoi écouterions-nous le babil frivole d'un jeune garçon?

« Rappelez-vous qu'en vous parlant ainsi, ma voix est l'écho des sentiments de Touï-Oumou et d'Oulou-Valou, et d'Afou, et de Foutou, et d'Alo, et encore de tous les chefs et mata-boulaï de Vavao.

« Écoutez-moi! Je vous rappelle que si l'un de vous tient à un autre pays, si l'un de vous est mécontent de l'état actuel des affaires, je lui donne la seule occasion qu'il aura jamais de quit-

ter l'île; car, passé ce moment, nous n'aurons plus de communication avec Hapaï.

« Choisissez donc le lieu de votre demeure : il y a Fidji, il y a Samoa, il y a Tonga, il y a Hapaï, il y a Fotouna et Lotouma.

« Ceux dont le vœu est unanime, ceux qui désirent vivre dans une paix constante, ceux-là seuls pourront demeurer à Hafoulou-Hou.

« Pourtant, je ne veux point du tout comprimer l'élan d'un cœur belliqueux.

« Voyez!... Les terres de Tonga et de Fidji sont constamment en guerre : choisissez celle où vous voulez aller pour déployer votre vaillance.

« Levez-vous! Rendez-vous chacun chez vous, et réfléchissez sérieusement sur le départ des pirogues qui aura lieu demain pour Hapaï. »

Finau II s'occupa ensuite avec ardeur des moyens de donner à l'agriculture et aux arts utiles une nouvelle impulsion. A la mort du touï-tonga, il abolit sa dignité à Vavao. Pour justifier un acte aussi hardi, il allégua que depuis long-temps les habitants de Tonga vivant très-bien sans touï-tonga, il en serait de même de ceux de Vavao. A partir de cette époque, ce chef put se livrer à loisir à ses plans d'amélioration, et son île jouit d'une paix profonde. Vers la fin de 1810, un navire aborda à Vavao : c'était le brick *la Favorite*, de Port-Jackson, qui venait faire la pêche des perles dans ces parages. Mariner obtint sans peine du capitaine qu'il le prît à bord, ainsi que tous ses compagnons; mais ce fut les larmes aux yeux qu'il se sépara de Finau et de ses amis de Vavao. Finau mourut peu de temps après le départ de Mariner, et le nom de son successeur est encore pour nous incertain.

En 1827, la corvette française *l'Astrolabe*, commandée par le

capitaine Dumont-d'Urville, parut devant Tonga-Tabou; elle y fut assaillie par une violente tourmente qui compromit gravement sa sûreté. M. d'Urville a raconté les événements qui eurent lieu dans cette relâche; on ne doit pas ignorer que les insulaires, à l'instigation de Tahofa, frère de Tarkaï, avaient formé le projet d'enlever son navire. Heureusement le complot échoua, grâce à la fermeté et à la présence d'esprit du capitaine, et *l'Astrolabe* put continuer sa glorieuse campagne. Mais avant de s'éloigner de cet archipel, qu'il devait revoir quelques années plus tard, M. d'Urville fit plusieurs descentes à terre, qui lui permirent de recueillir d'utiles renseignements sur les mœurs de ses habitants. Il rendit aussi une visite à la reine Tamaha, et nous le laisserons raconter lui-même son entrevue avec cette vénérable princesse.

« La *Tamaha*, dit M. d'Urville, dont le nom propre est Fana-Kana, me reçut avec la plus aimable politesse; c'est une femme de cinquante-cinq à soixante ans, qui a dû être très-bien dans sa jeunesse, et qui conserve encore les traits les plus réguliers, les manières les plus aisées, et je dirai même un mélange de grâces, de noblesse et de décence bien remarquable au milieu d'un peuple sauvage. Aux nombreuses questions que je lui adressai, elle répondit constamment avec une complaisance soutenue, une sagacité et une précision extraordinaires.

« Elle se rappelait avec beaucoup de satisfaction le passage des vaisseaux de M. d'Entrecasteaux, qu'elle avait souvent visités avec sa mère, veuve du touï-tonga Poulaho. Elle ne se souvenait que confusément des navires de Cook, car elle n'avait alors que neuf ou dix ans, ce qu'elle m'exprimait en me montrant une jeune fille de cet âge. Je voulus alors savoir si entre Cook et d'Entrecasteaux il n'était pas venu d'autres Européens

à Tonga. Après avoir réfléchi quelques moments, elle m'expliqua très-clairement que, peu d'années avant le passage de d'Entrecasteaux, deux navires semblables aux siens, avec des canons et un grand nombre d'Européens, avaient mouillé à Namouka, où ils étaient restés dix jours. Leur pavillon était tout blanc, et non pas semblable à celui des Anglais. Les étrangers étaient fort bien avec les naturels : on leur donna une maison à terre, où se faisaient les échanges. Un naturel qui avait vendu, moyennant un couteau, un coussinet en bois à un officier, fut tué par celui-ci d'un coup de fusil, pour avoir voulu remporter sa marchandise après en avoir reçu le prix. Du reste, cet incident ne troubla point la paix, attendu que le naturel avait tort en cette affaire. Les vaisseaux de Lapérouse furent désignés par les naturels sous le nom de *Laoudji*, de même que ceux de d'Entrecasteaux le furent sous celui de *Selenari*.

« Dès lors, il ne me resta plus de doute que Lapérouse n'eût mouillé à Namouka à son retour de Botany-Bay, comme il en avait l'intention. Contrarié peut-être par les vents d'Ouest, comme nous l'avions été nous-mêmes, il fut probablement obligé d'échanger la relâche de Tonga-Tabou contre le mouillage de Namouka, beaucoup plus facile à atteindre. Les naturels affirment qu'en quittant ces îles les navires français se dirigèrent à l'Ouest. »

Dillon visita Tonga-Tabou trois mois après *l'Astrolabe*, et le navire *le Research*, que le gouvernement du Bengale lui avait donné pour aller à la recherche de Lapérouse, y fut encore l'objet d'une tentative d'enlèvement, tentative, du reste, que ce capitaine prétend avoir rendue infructueuse par son sang-froid. Le témoignage des missionnaires ne me permet pas de douter que cette tentative et sa répression ne soient une des nombreuses fictions dont le voyageur Dillon a orné son récit. Le seul renseigne-

ment de quelque importance qu'on lui doive sur ces îles est que Rotouma, quoique éloignée de six cents milles de Tonga-Tabou, reconnaît sa suprématie. Le capitaine anglais. Waldegrave mouilla à Pangaï-Modou peu de temps avant moi, vers la fin de mai 1830, et les relations qu'il entretint avec les naturels ne cessèrent pas un instant d'être pacifiques, ainsi que je fus à même de l'apprendre pendant ma malheureuse relâche sur cette île.

Quoique basse, l'île de Tonga-Tabou présente quelques sinuosités qui en rendent l'aspect fort agréable, et de belles routes la sillonnent dans toute son étendue. Autrefois elle était divisée en trois grands districts : Hifo, à l'Ouest; Moua, au centre; et Hogui, à l'Est : mais aujourd'hui chaque chef s'est déclaré indépendant sur son territoire, et le plus puissant est, comme dans tous ces pays sauvages, celui qui a su rallier à sa cause le plus grand nombre de guerriers et se procurer le plus grand nombre de fusils. Tout le territoire est divisé en diverses propriétés qu'entourent de charmantes palissades de bambou soutenues de distance en distance par des pieux.

Dans l'intérieur de ces enceintes s'élèvent les habitations des naturels; elles se distinguent toutes par la propreté et l'élégance de leur construction. Ces maisons ne sont, à proprement parler, que des toits de feuilles de palmiers soutenus par des poteaux artistement ajustés avec des tresses de bourre de cocos. A l'intérieur, le sol est en terre rapportée, bien battue, et recouvert d'une couche de feuilles sur laquelle on étend des nattes qui ont quelquefois jusqu'à soixante-dix pieds de long sur six de large. Aux extrémités du toit sont rattachées d'autres nattes qui peuvent se rabattre à volonté; les plus fines se font avec l'écorce du pandanus. Leur fabrication, de même que celle des tapas, étoffes en papyrus, des corbeilles, des coffrets, des pei-

gnes, etc., est exclusivement réservée aux femmes. D'ordinaire, le maître et la maîtresse de la maison couchent dans une pièce à part; les autres membres de la famille s'étendent au hasard sur le sol; les filles non mariées d'un côté, et les hommes d'un autre. De petites cabanes contiguës à la maison principale servent à abriter, pendant la nuit, les domestiques et les personnes de la suite du chef.

Des bols pour le kava, des gourdes pour contenir l'eau, des escabeaux de bois, des lances, des casse-têtes, et quelques nattes, composent le plus souvent le mobilier de ces maisons, qui sont rarement ornées de sculptures, comme celles de la Nouvelle-Zélande. Les seuls ornements qu'on y remarque quelquefois sont des effigies grossièrement sculptées, et auxquelles les naturels semblent attacher fort peu d'importance. Néanmoins ces cases sont bien supérieures à celles de la Nouvelle-Zélande par leur grandeur et par leur propreté.

Malgré l'abondance du poisson dans cet archipel, les habitants des îles s'adonnent peu à la pêche, qui pourrait leur procurer des ressources faciles; ils se nourrissent de préférence de cocos, de fruits à pain, d'ignames et de taros apprêtés de différentes manières. Quant au cochon, le peuple en mange rarement; on les conserve comme moyens d'échange avec les navires baleiniers et pour les besoins des chefs, qui seuls en font tuer dans les grandes occasions. La boisson habituelle est l'eau, celle des cocos verts et le kava.

La plante qui donne le kava (*piper methysticum*) s'élève en buisson à la hauteur de quatre à cinq pieds, sur une tige à peu près semblable à celle de l'œillet, avec des nœuds de distance en distance. Chaque pied se compose de trente à cinquante petits roseaux remplis de moelle à l'intérieur et ayant une racine commune comme les pieds de céleri ou de guimauve. C'est avec

cette racine qu'on fait la boisson enivrante dont nous avons décrit plus haut la préparation.

Les habitants des îles Tonga sont en général d'une stature assez élevée et fort bien proportionnés. A l'exception de quelques chefs, on en trouve peu qui aient beaucoup d'embonpoint, et ils sont généralement plus graves, plus sérieux que les naturels de Taïti. Ils ont, pour la plupart, les traits agréables, le nez aquilin plutôt qu'épaté, les cheveux d'un jaune cendré, ni lisses ni ondoyants; ils les portent assez généralement relevés sur le sommet de la tête. Le caractère physique le plus saillant chez ces insulaires est la couleur peu foncée de leur peau, qui donne à bon nombre d'entre eux une ressemblance marquée avec les Européens des contrées méridionales. Les femmes surtout, qui sont moins exposées au soleil, se distinguent par cette qualité, et il n'est pas rare d'en voir dont le teint est presque blanc ou très-légèrement basané. Les naturels de Tonga se tatouent depuis le nombril jusqu'à la moitié des cuisses; et comme la partie de leur peau qui a subi cette opération affecte une teinte plus noire que le reste du corps, ils paraissent, de loin, vêtus de caleçons, ce qui leur donne un air frappant de ressemblance avec les cipayes ou troupes anglaises de l'Inde. Le tatouage pour les femmes se borne à quelques marques sur les seins et sur les bras; ajoutons à cela qu'elles sont plutôt petites que grandes, et qu'elles ont des traits moins réguliers et moins fins que les hommes.

Une de leurs coutumes les plus étranges consiste à se couper une phalange de chaque petit doigt, en signe de douleur, à la mort d'un parent ou de quelque chef révéré. Les mères alors ont le triste courage de se faire les bourreaux de leurs jeunes enfants et de mutiler leurs mains débiles. Cette mutilation se fait avec les dents, et l'on cicatrise ensuite la plaie avec

des charbons ardents. Malgré les efforts des missionnaires pour faire disparaître cet usage cruel dans cet archipel, il y est encore fort en honneur; et lors du séjour que j'y fis en 1831, il n'était encore qu'une famille, celle de l'ancien grand-prêtre Uhila, qui s'y fût soustraite. Comme je lui en témoignais un jour ma surprise, il me répondit très-sérieusement que celui qui servait d'intermédiaire entre Dieu et les hommes ne devait pas être mutilé. On le voit, à Tonga-Tabou comme en Europe, le prêtre tient à faire caste à part, et il a raison, car c'est le seul moyen d'en imposer à la foule.

L'habillement des deux sexes est à peu près le même; il consiste en une ceinture de longue feuilles aquatiques, à laquelle ils ajoutent, lorsqu'ils vont en voyage, une pièce d'étoffe de tapa. Les femmes des chefs et quelques personnes aisées portent aussi des nattes fines des îles du Nord.

Quoique ces naturels jouissent presque toujours d'une bonne santé, l'éléphantiasis est assez commun parmi eux, mais rarement il dépasse le genou. M. d'Urville dit encore qu'ils sont sujets au marasme, au refroidissement, et à une espèce d'éruption cutanée sur diverses parties du corps, qui a beaucoup d'analogie avec le *pian* des colonies.

Mariner suppose que les habitants de Tonga ont reçu des insulaires des îles Feetgies ou Viti de grandes connaissances dans l'art de construire et de gréer les pirogues. Ce qu'il y a de certain, c'est que les pros volants des Carolines eux-mêmes ne peuvent être comparés, pour l'élégance de leur fabrication, aux embarcations des îles des Amis. Ces embarcations sont faites de pièces de bois attachées ensemble au moyen de petits rebords intérieurs, et avec tant d'art, que les joints paraissent à peine à l'extérieur; elles sont polies comme nos meubles d'acajou. Celles qui se manœuvrent à la voile sont munies de balanciers, et



Deuilher Sculp

Voyage autour du Monde
et Naufrages célèbres

quelques pirogues doubles sont assez grandes pour supporter sur l'entablement deux cents et deux cent cinquante personnes. Le roi Tobou possédait dans un hangar, à Tonga-Tabou, une pirogue qui avait cent trois pieds de long sur quinze pieds et demi de large. L'embarcation, plus petite, qui devait être jointe à celle-ci pour faire une pirogue double, n'avait pas moins de soixante-cinq pieds de long sur dix de large. Un pont de bambou, destiné à porter les objets de commerce ou les combattants, en cas de guerre, unissait sur mer ces deux embarcations, remarquables pour l'élégance et le fini de la main-d'œuvre; elles étaient ornées de nombreuses incrustations de nacre et de porcelaines blanches.

Dans ces îles, les femmes seules transmettent la noblesse. Dans aucun cas la fortune n'élève le rang de l'individu. Quant aux distinctions sociales, les touïs-tonga, les éguis, les mataboulaï, les mouas et les touas en sont les cinq représentants. Nous avons dit ce qu'était le touï-tonga et sa famille. Celui de Tonga, au moment de mon arrivée en cette île, avait perdu son influence en perdant ses états, mais il conservait cependant son caractère religieux. Les chefs qui le rencontrèrent à mon bord, bien qu'ils eussent embrassé le christianisme, se prosternèrent à ses genoux et mirent son pied sur leur tête, en signe de vasselage. Les nobles ou éguis paraissent former la classe des propriétaires du sol. Ils occupent les premières fonctions de l'état, et fournissent à chaque district un chef politique, astreint seulement à des hommages d'étiquette et presque indépendant du touï-tonga; conseillers nés, tuteurs des éguis, les mata-boulaï sont chargés de la gestion des propriétés, de la surveillance des traditions, etc. La classe des mouas se compose presque entièrement des parents des mata-boulaï; c'est à elle qu'est réservé l'exercice des arts libéraux, tels que la fabrication des pirogues,

des filets, des armes, des grandes cases, et la taille des dents de baleine. Les métiers plus vils appartiennent aux touas, qui constituent la plus basse classe, car il n'existe pas d'esclaves, les prisonniers faits à la guerre étant toujours ou massacrés, ou échangés, ou incorporés dans les troupes du vainqueur, sous le titre de touas. S'entretenir avec leurs mata-boulaï, qui doivent pourvoir aux besoins de leurs familles, surveiller la culture de leurs terres, la construction de leurs maisons, enfin présider aux cérémonies imposées par leur religion, telle est la principale occupation des chefs. Parmi les divertissements favoris des éguis du premier rang, il faut placer la chasse du *fana-kalaï*. Armé d'un arc et de flèches, le chasseur se poste dans un treillis couvert de verdure, au sommet duquel est attaché un oiseau mâle de l'espèce qu'ils appellent *kalaï*. Dans l'intérieur de ce treillis, une femelle répond aux cris du mâle, dressé comme elle à ce manége, qui attire bientôt tous les oiseaux d'alentour, et permet au chasseur de les abattre parfaitement. Mariner prétend que le roi seul et les premiers chefs peuvent se procurer ce divertissement, attendu que l'éducation et l'entretien des *kalaï* exigent de grands soins et des frais considérables. Un divertissement plus recherché encore, s'il est possible, c'est le *fana-gouma* ou chasse aux rats, et les grands éguis seuls en ont le privilége. Séparée en deux portions égales et commandée par les deux chefs les plus élevés en grade, la troupe des chasseurs doit lutter d'adresse dans cet exercice singulier, et la victoire demeure au parti qui a le premier abattu dix rats.

A Tonga-Tabou, toute jeune fille non fiancée peut se donner à l'amant qui lui plaît; mais, une fois mariée, elle doit être chaste et fidèle. La loi livre, en cas d'adultère, les deux coupables à l'époux outragé, et il a le droit d'assommer sur la place sa femme et son complice. Il est vrai de dire que le mari use

rarement de ce droit, et le plus souvent il se contente de répudier sa femme, qui redevient libre et maîtresse de ses actions.

On remarque peu de différence entre le dieu ou *atoua* des Tongas et celui des Taïtiens. De même que ceux-ci, ils reconnaissent un grand nombre de divinités d'un ordre inférieur, parmi lesquels on place, suivant Cook :

Kala-Foutonga, du sexe féminin, principe de toutes choses, et qui préside aux éléments;

Tali-Aï-Toubo, dieu de la guerre, protecteur du *hou* ou roi de Vavao;

Touï-Foua-Bolotou, dieu fort inférieur au précédent, mais qu'invoquent les grands chefs dans les cas de maladie ou de détresse;

Higouleo, dieu puissant, vénéré principalement par la famille du touï-tonga;

Toubo-Totaï, dieu de la mer, et dont les principales fonctions sont de veiller au salut des pirogues;

Alaï-Valou, dieu tutélaire de la famille du *hou;*

Alo-Alo, dieu des éléments, et qu'on invoque souvent pour la conservation des récoltes;

Et enfin *Mawi*, à qui l'on attribue les tremblements de terre qui ébranlent parfois le sol de ces îles.

Nulle part le tabou polynésien n'est plus respecté qu'aux îles Tonga, et c'est à l'empire qu'il y exerce qu'il faut attribuer la conservation des priviléges respectifs parmi les différentes classes de la société. Quiconque vient à toucher une personne qui lui est supérieure soit par le rang, soit par le degré de parenté, devient tabou; il lui est interdit de manger avant d'avoir eu recours à la cérémonie du *moë-moë*, qui consiste à toucher de ses mains la plante du pied d'un chef puissant, et à le laver ensuite avec de l'eau; à défaut d'eau, on se contente de frotter

le pied avec un morceau de tige de bananier. Il est tabou de manger en présence d'un chef, à moins qu'il ne tourne le dos; il est tabou de manger de ce qu'il a touché. Lorsqu'on a failli à ces deux règles, il faut avoir recours au *fata*, qui consiste à aller s'accroupir devant un chef, à prendre un de ses pieds, et à se l'appliquer contre le ventre. Le kava seul, soit en nature, soit en infusion, n'est point sujet au tabou, et un simple *toua* peut mâcher le kava que le *touï-tonga* lui-même vient de triturer.

Une des fêtes les plus importantes de Tonga est le *natchi*. Cette fête a lieu ordinairement vers le mois d'août, et les habitants de Tonga et de toutes les îles voisines viennent alors offrir les prémices de la terre au touï-tonga. Au jour indiqué par celui-ci, on porte en procession et au son des trompettes marines, avec toutes les provisions qu'on a pu se procurer, des ignames ornées de feuilles de *pandanus* teintes en rouge. La procession se dirige vers le faï-touka ou cimetière des Fata-Faï, où l'on dépose toutes les ignames près du tombeau. Le touï-tonga se lève alors, et, au nom des chefs présents, il rend grâce aux dieux de la récolte due à leur munificence, et réclame leurs faveurs pour l'avenir. Un kava solennel a lieu ensuite, et les provisions sont partagées entre les chefs; un quart environ est réservé pour les dieux, et les prêtres le font emporter immédiatement par leurs serviteurs. Comme cette cérémonie entraîne la consommation d'une grande quantité de provisions, afin d'éviter la disette qui pourrait en résulter, le tabou est imposé immédiatement après sur les aliments dont on veut interdire l'usage pendant un certain espace de temps.

Il n'y a pas long-temps encore que les naturels des îles Tonga avaient l'horrible coutume d'étrangler un enfant pour l'offrir aux dieux et obtenir la guérison d'un chef malade. Quand cette cérémonie cruelle, appelée *naudgia*, devait avoir lieu, la mal-

TONGA-TABOU

Faï Rokas ou Tombeau.

Voyage autour du Monde et Naufrages célèbres.

heureuse victime, choisie d'ordinaire parmi les enfants ou les proches parents du malade, était sacrifiée par un autre parent du malade; et après avoir été successivement porté devant les chapelles des différents dieux, son corps était remis à ses parents pour être enterré suivant la coutume. La même cérémonie a lieu lorsqu'un chef a commis par mégarde un sacrilége; et le prêtre consulté en cette circonstance ne manque jamais de déclarer qu'un *naudgia* est indispensable pour apaiser la colère des dieux.

A la mort d'un chef, son cadavre est exposé par terre en dehors de la maison, et lavé par une personne de la famille avec un mélange d'huile et d'eau. Il est ensuite rapporté dans la maison, et jusqu'au lendemain matin les femmes du défunt et leurs amies se livrent aux démonstrations les plus vives de douleur et d'affliction. Elles poussent des gémissements lugubres, se meurtrissent la poitrine et la figure, se coupent les phalanges des petits doigts, et mutilent de la même manière les mains de leurs enfants. A la mort de Finau, on vit des naturels se frapper si violemment avec leurs casse-têtes, qu'ils en perdaient connaissance, et quelques-uns n'auraient pas craint d'attenter à leur vie, si on ne les en eût empêchés.

Au cimetière ou faï-touka les femmes recommencent leurs lamentations autour du corps, tandis que les hommes chargés des inhumations creusent la terre pour parvenir au caveau destiné à la famille du défunt. Le cadavre est alors déposé sur un paquet de *gnatou* ou étoffe de tapa peinte, et quand on laisse retomber le couvercle, les assistants poussent un grand cri. Toutes les personnes du cortége, placées sur un seul rang, les femmes en tête, vont ensuite chercher dans un lieu désigné à l'avance des corbeilles de sable. Elles ont grand soin de chanter à haute voix sur la route, afin d'avertir les étrangers de s'é-

loigner au plus vite, car celui qui viendrait à se montrer en pareil cas serait massacré sans pitié. Cette loi est si positive, qu'un touï-tonga n'oserait la violer, lors même qu'il ne s'agirait que des obsèques d'un simple toua. Dès que chacun s'est muni d'une corbeille de sable, on revient au tombeau que les fossoyeurs ont recouvert de terre, et l'on y verse tout le sable, de manière à former au-dessus de la tombe un petit tertre, que l'on recouvre ensuite de nattes en feuilles de cocotier. Après la cérémonie, chacun des assistants revient chez lui pour se couper les cheveux et se brûler les joues avec un petit morceau de tapa enflammé.

CHAPITRE HUITIÈME.

Iles Keppel et Boscaven. — Iles des Navigateurs ou Samoas. — Arrivée à Opoulou. — Descente à terre. — Le village d'Apia. — Hommes. — Femmes. — Costume. — Gouvernement. — Industrie. — Massacre du capitaine de Langle. — Rencontre d'une grande piroque de Tonga. — Importance maritime et commerciale des Ils Samoas.

Après avoir quitté Tonga-Tabou, où je venais de perdre si malheureusement mon navire, nous nous dirigeâmes vers les îles Keppel et Boscaven, qui furent d'abord appelées îles de Cocos et Verraders par Lemaire et Shouten, qui les découvrirent, et ensuite Keppel et Boscaven par Wallis, qui les vit le 13 juillet 1767. Le temps était clair, la mer belle, et nous aperçûmes distinctement ces terres; nous remarquâmes même un banc de rescifs considérable qui s'étend entre elles. Le canal qui les sépare est situé à peu près par 15° 51′ 30″ de latitude et 176° 37′ de longitude à l'Ouest du méridien de Paris.

Krusenstern indique ainsi leur position :

L'île du Nord, latitude 15° 57′ à l'Est de Greenwich, longitude 145° 49′;

Celle du Sud, latitude 15° 56′ au Sud de Greenwich, longitude 185° 49′ 36″ à l'Est de Greenwich;

Ce qui correspond, par le canal dont j'ai parlé, à 176° 30′ à l'Ouest de Paris, et donne 7′ de différence avec nos observations par le chronomètre.

Boscaven, la plus au Nord, est de forme conique, élevée, et presque entièrement couverte d'arbres, à partir des deux tiers de sa hauteur : ce n'est, à proprement parler, que le cratère éteint d'un volcan.

L'île Keppel est basse, ondulée. Elle nous parut très-fertile;

partout le sol s'y cache sous une vigoureuse végétation, et sur la plage de nombreux cocotiers forment un riant rideau de verdure. Les baleiniers anglais et américains y trouvent des rafraîchissements de toute espèce. On prétend aussi qu'elle sert de refuge à une foule de matelots déserteurs qui y vivent en parfaite intelligence avec les naturels.

Nous passâmes à une assez petite distance Sud-Ouest de cette île pour distinguer des naturels allant et venant sur la plage; mais aucune pirogue ne nous accosta : il est à présumer que les rescifs ne permettent pas d'aborder sur ce point de la côte. Les brisants qui existent vers la partie Nord-Ouest de Keppel ne sont désignés sur aucune carte, et cependant la mer s'y heurte avec une violence extraordinaire : nous ne saurions donc trop engager les marins à apporter la plus grande attention dans la navigation de ces parages.

Des îles Keppel et Boscaven, nous fîmes route sur le groupe des îles des Navigateurs, auxquelles je restituerai ici leur véritable nom d'îles Samoa; et le 4 avril 1331, nous étions en vue de l'île Opoulou ou Oahtouah des anciennes cartes.

Le capitaine How, désirant toucher au port d'Assia, où il pensait pouvoir se procurer des vivres en abondance, se dirigea vers la pointe Est de cette grande terre. Avec une bonne brise de Sud-Est nous contournâmes facilement la petite île Manoua, et prolongeâmes la côte Nord d'Opoulou.

Je n'essayerai pas de décrire le spectacle enchanteur qui s'offrit à nos regards, lorsqu'ils se fixèrent sur les premières terres des Samoas. C'était partout une verdure admirable, des arbres magnifiques, de vastes plages bordées de rescifs, des anses riantes, et des villages coquettement situés au milieu de bouquets de cocotiers et sur les bords de frais ruisseaux qui tombent en cascades des montagnes voisines. L'île d'Opoulou me

parut bien supérieure à Tongatabou et à Eoua elle-même, pour la beauté de son aspect et pour son apparente fertilité. Du reste, je n'y vis aucun de ces villages signalés par Lapérouse comme des villes qui s'étendent du rivage au sommet des montagnes. Probablement le récit de ce voyageur célèbre est entaché d'exagération, ou il faut admettre que ces villages ont disparu, s'ils ont jamais existé.

Poussés par un vent frais, les sinuosités de la côte disparaissaient devant nous comme par enchantement, et nous ne tardâmes pas à atteindre l'entrée du port Apia. Un naturel, qu'une pirogue nous avait amené de terre, s'était offert pour piloter le navire, et, comme à Tongatabou, il s'était placé avec moi sur l'avant; il me disait dans sa langue : « *Lélé*, bien; *covi*, mal, » selon que nous suivions une direction bonne ou mauvaise; je traduisais ensuite ces indications au capitaine How. Pour plus de sûreté, deux hommes avaient été placés en vigie sur les barres de perroquet, d'où ils examinaient la mer avec attention, afin de pouvoir nous signaler les écueils. Le vent restant au Sud, nous fûmes obligés de louvoyer, ce que nous fîmes sans accident au milieu des rescifs, et bientôt nous donnâmes dans le passage étroit et difficile laissé par les deux brisants qui se prolongent jusqu'au port Apia. Quelque temps après, l'ancre tombait, par six brasses et demie de fond de sable, dans un bassin parfaitement sûr.

A notre approche du port, un grand nombre de pirogues, chargées de naturels des deux sexes, s'étaient portées à notre rencontre, et lorsque les mesures dictées par la prudence eurent été prises, on laissa monter tout le monde à bord, et les échanges commencèrent aussitôt. Nous nous procurâmes ainsi quelques porcs, un très-petit nombre de poules, des corbeilles d'ignames, de tarou et des cocos. A l'époque où je visitai les îles Samoas,

les missionnaires anglais ne s'y étaient pas encore établis : le caractère primitif des habitants ne s'était donc pas faussé à leur contact, et je pus l'observer dans toute sa naïve simplicité. Les hommes paraissaient pleins de confiance à notre égard; ils nous adressaient la parole comme s'ils nous eussent connus depuis long-temps. Ils parlaient très-vite, accompagnant leurs discours, presque inintelligibles pour nous, de gestes qui exprimaient leur joie de nous voir mouiller sur leurs côtes. Les femmes étaient de ces joyeux enfants de l'Océanie décrits avec tant de charme par Cook, Bougainville et Lapérouse, et tout semblait faire présager que nos matelots les trouveraient peu cruelles. Cependant mon devoir d'historien me force à dire qu'elles se montrèrent assez réservées les premiers jours, et que des agaceries sans conséquence furent les seules faveurs qu'elles accordèrent aux séduisants Lovelaces du bord.

Le lendemain, au point du jour, je descendis à terre avec le capitaine How et deux ou trois matelots armés. Deux Anglais, qui vivaient depuis long-temps dans ces îles, nous servaient de guides. Ils nous assurèrent que nous ne courions aucun danger en débarquant à Apia, mais qu'il n'en serait peut-être pas de même sur tout autre point de la côte, et ils justifièrent leurs assertions par leur propre histoire.

Ils s'étaient vus eux-mêmes enlevés autrefois par les naturels de Tou-Tou-Ila, désireux d'utiliser dans leurs guerres la supériorité bien connue des Européens dans le maniement des armes à feu. Peut-être ces véridiques personnages n'avaient-ils d'autre but que de nous tromper sur la cause de leur séjour dans ces îles, où la désertion amène chaque jour des matelots appartenant à des baleiniers anglais et américains, ainsi que des *convicts* de la Nouvelle-Hollande qui viennent y chercher l'impunité. On conserve encore le souvenir d'un baleinier anglais qui, trois

jours seulement après avoir mouillé à Apia, avait déjà perdu dix-sept matelots et un officier, séduits par les charmes de cette île heureuse.

Ce qui attira d'abord notre attention en arrivant à terre, ce fut la maison publique ou *Faré-tèté*, grand bâtiment construit tout en bois et en feuilles de latanier et de cocotier, véritable chef-d'œuvre d'architecture sauvage. Rien de plus joli que les amarrages en bourre de coco, qui maintiennent les traverses du toit sur chaque poutre, et assurent ainsi la solidité de l'edifice, dont la charpente est polie comme nos meubles les plus finement travaillés.

Le village d'Apia se compose d'un petit nombre de cases d'apparence assez agréable, et éparpillées au hasard sous des touffes de cocotiers. De là, nous nous enfonçâmes dans la forêt voisine, escortés par quelques naturels curieux de nous voir dont notre suite s'était grossie.

Maintes fois déjà j'avais eu l'occasion d'admirer le luxe de végétation des pays malaisiens et polynésiens, mais jamais je n'avais vu des arbres aussi magnifiques, des ombrages aussi délicieux et une pareille richesse de tons. Des guirlandes de lianes partaient des cimes les plus élevées, serpentaient à travers les mille branches de ces géants du règne végétal, et descendaient jusqu'à leurs énormes troncs. La charmante tourterelle polynésienne, à la gorge violette, aux aigrettes d'une éclatante blancheur; les martins-pêcheurs, les picaflors, une foule de ramiers et autres oiseaux au plumage varié animaient cette majestueuse solitude, dont nous nous arrachâmes à regret pour revenir à bord. Nous ne voulûmes point pousser plus avant notre première excursion dans le pays; ayant aperçu sur notre chemin quelques cases que les habitants paraissaient avoir abandonnées à notre approche, nous nous en remîmes sur nos

guides du soin de les rassurer sur nos intentions pacifiques, et de leur faire connaître notre désir de parcourir les environs.

De l'avis de nos interprètes, qui étaient, je crois, assez bien renseignés, on peut estimer la population des îles Samoas de la manière suivante :

Sevaï.	25,000	habitants.
Opoulou.	22,000	
Tou-Tou-Ila.	12,000	
Manona.	9,000	
Apolina.	5,000	
Le groupe seul de Manoua. . .	22,000	
Total.	85,000	habitants.

Se fondant sur l'autorité de son interprète anglais Frasior, Dumont d'Urville ne porte cette population qu'à quatre-vingt mille hommes. Il serait assez difficile de dire laquelle de ces deux données est même approximativement exacte; car ces différents calculs ont pour bases les observations faites sur la population des villages du bord de la mer, ceux de l'intérieur étant restés tout-à-fait inconnus aux Européens.

L'amiral Dumont d'Urville, si douloureusement enlevé aux sciences au moment où la gloire le récompensait de ses longs et pénibles travaux, dit dans le quatrième volume de son dernier voyage : « Ce Frasior, qui paraît assez bien connaître le pays et » l'archipel des Samoas, me donne aussi les véritables noms » des îles qui le composent. Le nom de Hamoa, au lieu de Sa- » moa que j'avais déjà imposé à ce groupe, m'avait été donné » par les habitants des îles Tonga, qui ne prononcent jamais la » lettre S, à laquelle ils substituent ordinairement la lettre H. »

L'illustre amiral, en écrivant ces lignes, avait probablement oublié l'observation que je lui avais faite à une séance de la

Société de géographie, que le nom générique de ce groupe était mal orthographié dans sa carte de l'Océanie, et qu'il fallait écrire Samoa au lieu d'Hamoa. Depuis, à son retour de son dernier voyage, il m'assura, chez M. Jomard, qu'il partageait mon opinion. Voici, du reste, les noms des différentes îles des navigateurs ou Samoa, noms que j'ai recueillis moi-même sur les lieux, et qui concordent parfaitement avec ceux donnés par Dumont d'Urville.

Les trois îles *Olo-Singa*, *Tohou* et *Feti-Houta* se désignent sous le nom collectif de *Manoua*.

Vient ensuite l'archipel proprement dit des Samoa, qui se compose de *Tou tou-ila*, d'*Ana-moua*, d'*Opoulou*, de *Manono*, d'*Apolina* et de *Sevay*.

Voici encore quelques mots de la langue de ces îles, qui est douce, harmonieuse, et diffère peu de la langue mère des Polynésiens.

Citron,	Moli.
Banane,	Fahi.
Igname,	Oufé.
Tarou,	Kala.
Fruits à pain,	Olou manoutang.
Oiseau,	Manou.
Poule,	Moa.
Poisson,	Ita.
Coco,	Niu.
Cochon,	Poa.
Eau,	Vai.
Terre,	Fonoua.
Mer,	Sami.
Nuage,	Langi.
Vent,	Makangi.

Nord,	Foganou.
Sud,	Tonga.
Est,	Koilas.
Ouest,	Lae.
Grains de verre,	Songui.
Couteau,	Penna.
Hache,	Makao.
Grand,	Lasi.
Petit,	Kiki.
Bon,	Lélé.
Mauvais,	Covi.
Homme,	Tangata.
Femme,	Vefini.
Venez ici,	Sole saonia ataoho.
Allez-vous-en,	Alouia.
Un,	Tas.
Deux,	Loua.
Trois,	Tolou.
Quatre,	Fa.
Cinq,	Lima.

L'amiral Dumont d'Urville a dit, en parlant des îles Samoa: « La surface du globe a été tellement explorée, qu'il faut se féliciter d'avoir trouvé quelque coin qui ait échappé aux recherches des navigateurs. Les îles Samoa sont dans ce cas, à moins que les compagnons du capitaine Drink-Wahter [1] n'aient recueilli des observations à cet égard, car ils nous avaient seuls précédés sur ce terrain. »

J'en demande pardon à la mémoire du savant et infatigable

[1] Drink-Wahter de Béthune, commandant la corvette anglaise *le Conway*, de vingt-huit canons, qui a aussi visité ces îles en 1838.

navigateur; mais, lorsqu'en 1833, à mon arrivée en France, je publiai dans le bulletin de la Société de géographie les premiers épisodes de mes voyages, je déclarai alors que je donnerais plus tard le récit de mon passage dans l'archipel des Samoa. Lorsque, plus tard, je commençai la publication de mes *Quinze ans de voyages autour du monde*, je traçai dans la préface tout mon itinéraire, et les îles Samoa y sont citées comme ayant été visitées par moi en avril 1831. Or, l'amiral d'Urville ne les vit qu'en septembre 1838; je les connus donc sept ans avant lui, et sept ans aussi avant le capitaine Drink-Wahter.

C'est en 1834 ou en 1835 que les missionnaires anglais sont venus s'établir dans l'archipel des Samoa. Avant leur arrivée, les naturels ne pratiquaient aucun culte; on ne leur connaissait ni temples, ni prières, ni cérémonies religieuses. Les seules pratiques consacrées par un usage antique étaient le tabou, sous le nom de *sa*, le kava et la circoncision. Leurs armes de combat étaient des lances, des frondes, des casse-têtes, et ils ne se servaient ni d'arcs ni de flèches. Ils avaient pourtant déjà quelques fusils apportés par les baleiniers et les déserteurs.

Il paraît qu'autrefois l'archipel entier des Samoa reconnaissait un chef suprême; mais cette unité n'existait déjà plus lors de mon passage dans ces îles, et toutes les terres étaient divisées en districts, gouvernés chacun par un seul chef ou arii.

L'une des Samoa, l'île de Tou-Tou-Ila, a été le théâtre du massacre du capitaine de Langle, qui faisait partie de l'expédition de Lapeyrouse. Un sentiment bien naturel m'engageait à recueillir toutes les circonstances de cette catastrophe, et dès le premier jour de notre débarquement, je questionnai à ce sujet les Anglais qui nous servaient de cicerone. Ils m'apprirent que plusieurs des compagnons du malheureux de Langle avaient été

épargnés par les naturels, et que même l'un d'eux vivait encore et résidait sur une des îles orientales avec sa femme et ses enfants. On ignore du reste la cause qui priva de son second l'expédition de Lapeyrouse. Les naturels l'attribuent à une tentative de vol faite par l'un d'eux sur un des canots. Cette tentative, réprimée par les armes, amena une collision générale, à la suite de laquelle de Langle et une partie de ses compagnons furent massacrés. Mais en songeant à toutes les scènes de carnage qui ont ensanglanté les premiers temps de la découverte de l'Océanie, on ne peut s'empêcher de penser que le massacre de nos compatriotes est sans doute venu à la suite de quelque malentendu, car les navigateurs de cette époque ignoraient complétement les mœurs, les usages de ces peuples, et ils étaient trop souvent disposés à les prendre pour des cannibales altérés de sang.

D'après les renseignements donnés par nos guides, nous crûmes bientôt pouvoir, le capitaine How et moi, nous aventurer sans danger jusqu'au village de Falé-Ata, ce que nous fîmes en nous amusant à tirer des ramiers et des tourterelles, qui vivent en grand nombre dans ces forêts. Le village de Falé-Ata est situé sur une vaste esplanade; une grande pelouse occupe le centre, et les cases, régulièrement construites autour, ont un aspect de bien-être que n'ont point celles d'Apia.

Nous fûmes reçus à notre arrivée par le chef du village, qui mit beaucoup d'empressement à nous conduire dans sa case, où il nous fit servir des cocos pour étancher notre soif. Notre attention se porta bientôt sur une grande et belle pirogue qui n'avait pas moins de trente-cinq pieds de long, et qui était abritée avec soin sous un hangar voisin de la maison du chef. Nous lui demandâmes quels étaient les moyens de transport dont il se servait pour conduire cette embarcation à la mer, qui était

éloignée d'un mille au moins : il nous fit entendre que les forces combinées de ses sujets étaient ses seules ressources, et que le transport se faisait à dos d'homme.

Nous reconnûmes l'hospitalite généreuse qui nous était offerte en échange de quelques bagatelles, pour lesquelles le chef samoen nous témoigna sa gratitude en élevant les objets donnés au-dessus de sa tête et en s'inclinant légèrement. Mais ce qui parut surtout le combler de joie, ce fut le don que je lui fis d'un petit morceau de fer-blanc, dont il se servit aussitôt pour garnir la pipe qui ne quittait pas sa bouche. En effet, les naturels de ces îles ont un goût passionné pour le tabac, ainsi que l'attestent les pieds de cette plante dont un grand nombre entourent toutes les cases. Le chef nous demanda aussi des *souma-mea-houni*, c'est-à-dire des grains de verre d'un bleu porcelaine, gros comme le bout du doigt, qui étaient alors très-recherchés dans ces îles, où chaque gros grain ne valait pas moins de cinq francs de notre monnaie. Nous traitâmes avec lui de plusieurs porcs remarquables par leur grosseur, à raison de six et huit grains par tête. Mais lorsque nous eûmes donné à entendre que nous avions à bord un nombre assez considérable de ces précieux grains, il y eut comme un frémissement dans toute l'assemblee, et les hommes dépêchèrent aussitôt les enfants pour avertir leurs familles et apporter à notre bord toutes les provisions dont nous pouvions avoir besoin. Le chef alla même, je l'avouerai à sa honte, jusqu'à nous offrir deux de ses filles, et il ajouta que moyennant quelques-uns de ces grains de verre, il n'était pas un de nos matelots qui ne pût prendre femme dans l'île.

Nous adressâmes alors nos adieux au chef samoen; mais avant de nous séparer, nous parcourûmes avec lui tout le village de Falé-Ata, et nous entrâmes dans plusieurs cases, qui

toutes se faisaient remarquer par leur propreté et l'élégance de leur construction. A l'intérieur, le sol, caillouté avec soin, était recouvert de nattes d'un fort beau travail et de pièces de tapa peintes servant de tapis ou de couvertures; le toit, en feuilles de cocotier, s'appuyait sur des piliers dont l'élévation pouvait avoir de cinq à six pieds. La muraille extérieure consistait en un joli treillage de bambou ou de jonc, dont des feuilles de palmiers ou des nattes couvraient les interstices.

En visitant une de ces cases, nous trouvâmes un naturel dont les jambes, atteintes d'éléphantiasis, étaient grosses comme des poteaux. Il s'amusait à jouer de la flûte, mais d'une toute autre façon que nos Tulou et nos Dorus; car l'embouchure de son instrument, qui n'avait pas moins de seize à dix-huit pouces de long, était placé dans sa narine : le son qu'il produisait ainsi était sourd, et nous en appréciâmes peu l'harmonie; aussi nous empressâmes-nous de nous retirer, désolés d'avoir interrompu un instant ce bon sauvage dans son passe-temps musical. A un mille environ de Falé-Ata, notre attention fut éveillée par plusieurs petits hangars de forme ronde, qui étaient réunis sur un plateau dont le sol, nivelé et sablé, était entretenu avec le plus grand soin. Nous avions devant nous le fiatouka ou cimetière du village. Nos guides nous apprirent que chacun de ces hangars couvrait une tombe.

Les Samoens sont en général grands et bien faits; mais ils perdent de bonne heure cette apparence de vigueur qui distingue les naturels des Marquises et des îles Tonga, car l'obésité est chez eux très-commune. Ils ont le nez plutôt aquilin qu'épaté, les pommettes saillantes et les yeux un peu bridés en dehors, dès qu'ils ont atteint l'âge de trente ans. Les femmes sont petites et bien constituées; il en est même parmi elles de fort belles, mais elles manquent presque toutes de physionomie.



ILES DES NAVIGATEURS

Sauvages en Voyages.

Ces insulaires portent leurs cheveux très-longs ; quelques-uns les relèvent sur le milieu de la tête et les attachent avec un lien de feuilles ou d'écorce de cocotier. Leur chevelure raide et abondamment fournie, d'un châtain sale, quelquefois noire est, comme celle du mulâtre, légèrement ondulée. Les femmes ont la tête rasée, ou du moins les cheveux fort courts, et je n'en ai point vu qui conservassent, comme celles de Tonga-Tabou, une mèche sur le côté gauche de la tête.

Les hommes ont, pour tout vêtement, une ceinture de feuilles aquatiques qui leur entoure les reins, et ne manque pas d'élégance. Ils sont tatoués depuis le nombril jusqu'à la moitié des cuisses : ce tatouage noir, très-serré, tranche assez bien sur leur peau olivâtre.

Le tatouage, chez les femmes, ne couvre pas invariablement, comme chez les hommes, la même partie du corps; elles se tatouent, pour ainsi dire, par place, sur les seins et sur les jambes; elles se brûlent aussi la peau, ce qui y laisse de petites taches blanches et rondes; ces dernières, du reste, sont un peu plus vêtues que les hommes, et elles s'enveloppent ordinairement dans un morceau d'étoffe de tapa, dont leur coquetterie sait tirer un assez bon parti.

Les ornements des deux sexes consistent en diadèmes, en colliers de coquillages, de dents de poisson ou de cachalot, en bracelets composés d'anneaux extraits d'une espèce particulière de coquilles à bandes très-rouges. Je laisse de côté une foule d'autres objets dont l'énumération n'offrirait qu'un médiocre intérêt.

Quoique les Samoens s'abandonnent volontiers à cette oisiveté si douce sous un climat brûlant, ils ne laissent pas que d'occuper par leur industrie une place assez importante parmi les nations de l'Océanie. Leurs pirogues, tout incrustées de

nacre, ornées de coquilles blanches appelées *œufs de Léda*, et dont la forme élégante est empruntée de celle de la Dorade, sont de véritables chefs-d'œuvre d'architecture nautique : elles se conduisent avec des pagayes, et lorsqu'elles vont à la voile, des balanciers les soutiennent et les empêchent de chavirer. Parmi les ustensiles dont on se sert dans cet archipel, les vases pour le kava se font surtout remarquer. Ils sont faits en bois, d'une seule pièce, et annoncent une adresse de fabrication qui ne le cède pas à celle de nos ouvriers d'Europe. Entre autres produits de l'industrie samoenne, je citerai encore des oreillers en forme de petits bancs, sculptés avec un art infini, ainsi que des filets parfaitement tressés et des hameçons en écaille dont le dos en nacre imite à s'y méprendre le poisson volant. La ligne et les filets sont faits d'une espèce de chanvre qui peut soutenir la comparaison avec celui d'Europe. Je n'ai pu me procurer la plante qui le produit; mais j'ai fait hommage à la Société de Géographie d'une ligne et de son hameçon que j'ai rapportés de ces îles.

Je ne doute pas que ce chanvre ne puisse devenir un jour un objet important de commerce, comme le *phormium tenax* de la Nouvelle-Zélande.

Après avoir épuisé les ressources de ravitaillement que nous offrait le port d'Apia, nous appareillâmes; et prolongeant la côte Nord-Ouest de l'île Opoulou, nous passâmes entre les deux petites îles Apolina et Manono et la pointe Sud-Est de Sevay. Nous reconnûmes dans ce passage un rescif très-dangereux; et l'ayant laissé sur tribord, nous vînmes nous présenter devant la crique de l'île de Sevay, située dans la partie sud du centre de cette île.

Nous y fûmes témoins d'un spectacle vraiment merveilleux. Tout le long de la côte, sur une étendue de plus de trois milles,

la mer s'engouffrait dans des cavernes madréporiques; et trouvant une issue par des soupiraux naturels, à deux cents pieds au delà du rivage, elle s'élevait à une hauteur considérable, en milliers de colonnes, placées par un jeu admirable de la nature à des distances à peu près égales. De notre pirogue, nous apercevions ces immenses jets d'eau qui étincelaient aux rayons du soleil de l'éclat des saphirs, des rubis et des émeraudes. Des arcs lumineux aux couleurs prismatiques se projetaient entre chaque colonne et formaient de vastes portiques, voilés par une vapeur légère et transparente qui disparaissait insensiblement au souffle léger de la brise du matin. Rien ne peut égaler ce splendide spectacle, et en présence de ces effets prodigieux des éléments qui se renouvelaient à chaque ressac et qu'encadrait un paysage pittoresque et grandiose, je songeai malgré moi à la faiblesse du génie humain lorsqu'il veut imiter les créations puissantes du grand architecte de l'univers.

Abandonnant avec peine cet admirable spectacle, je me dirigeai avec deux baleinières vers la crique où jusque-là tout avait paru paisible et silencieux; mais bientôt le rivage se couvrit de naturels courant çà et là, et peu après nous aperçûmes au-dessus de l'eau les têtes bronzées de plus de deux cents femmes jeunes et vieilles qui, à la nage, se dirigeaient vers nous. Nous eûmes toutes les peines du monde à nous défendre contre l'invasion de ces sirènes qui manifestaient à notre égard la curiosité la plus vive. Les hommes ne tardèrent pas aussi à nous entourer, soit à la nage soit dans leurs pirogues, et nous forcèrent presque d'avoir recours à des moyens violents pour les empêcher de monter dans nos embarcations. La prudence nous commandait d'en agir ainsi, car la perfidie des sauvages, lorsque la cupidité les pousse, dépasse souvent tout ce que peut inventer la civilisation la plus raffinée, et il était à craindre qu'ils ne

fissent chavirer nos embarcations pour avoir plus facilement raison de nous.

Parmi tous les Samoens qui nous obsédaient, je distinguai un vieux chef que le ressac de la mer avait empêché de mettre sa pirogue à flot, et qui nageait depuis quelque temps autour de nous avec une agilité vraiment surprenante; ses compagnons lui témoignaient une grande déférence : il était suivi d'un jeune homme qui fendait l'eau avec une grâce et une aisance qui me rappelèrent les tritons, de mythologique mémoire.

Ce jeune homme me supplia avec tant d'instance de l'admettre parmi nous, avec le vieux chef qu'il escortait, que je voulus bien faire exception en sa faveur à la règle générale. A peine sorti de l'adolescence, son physique n'avait pas encore atteint le développement complet des muscles; mais il se distinguait par une taille pleine d'assurance et par la beauté de ses formes, dont les proportions admirables étaient dignes de servir de modèle à un statuaire. Ses cheveux bruns, luisants et touffus, étaient crépés avec soin, et, se dressant sur la tête, laissaient à découvert un front large qui annonçait l'intelligence. Son vêtement consistait dans une ceinture de feuilles, dans un gracieux tatouage qui ornait une partie de son corps depuis la ceinture jusqu'à la moitié des cuisses; on y voyait surtout représentee la figure d'un requin, destinée, je pense, à rappeler le souvenir d'une victoire remportée sur leur dangereux ennemi. Son visage conservait toute son expression de douceur et d'ingénuité, et sa peau, d'un jaune bronzé clair, différait peu de celle d'un métis de nos colonies.

Quant au vieux chef, c'était un homme de cinquante à cinquante-cinq ans, grand, osseux, et n'ayant rien qui pût le distinguer à nos yeux des autres naturels.

Tandis que nous nous dirigions vers notre navire, un grand

mouvement se fit tout-à-coup parmi les sauvages; les uns sautaient dans leurs pirogues; les autres se rapprochaient au plus vite de la plage, en poussant devant eux les jeunes filles et les jeunes gens. Je sus bientôt que tout ce tumulte était causé par un requin dont quelques naturels s'efforçaient de suivre la piste dans une embarcation. Le moyen qu'ils employèrent pour le prendre mérite d'être raconté. Une mâchoire de poisson, attachée à une ligne, fut lancée à la mer pour attirer l'animal, et un des sauvages se mit à agiter fortement l'eau avec une de ses jambes qu'il avait eu le soin de frotter avec de l''huile de coco. Une minute ne s'était pas écoulée, que le requin se précipitait pour saisir l'appât et donnait dans un nœud coulant adroitement préparé. Les Samoens en eurent alors facilement raison, et lorsqu'ils l'eurent long-temps fatigué, ils l'assommèrent à coups de casse-tête.

Arrivé sur *le Lloyd* avec le vieux chef et son jeune compagnon, je trouvai le capitaine qui, m'attendant pour le déjeuner, nous fit descendre dans la chambre; puis nous nous mîmes à table. Pendant tout le repas, nos hôtes parurent fort à leur aise et se conduisirent avec beaucoup de convenance. Pendant ce temps, quelques naturels avaient obtenu de monter à bord, et comme on leur offrait à manger les restes du chef, je remarquai qu'ils refusèrent d'y toucher, comme s'ils eussent été sacrés pour eux; ils ne voulurent pas même boire d'un coco qui avait été touché par leur arii.

Après le déjeuner, mes convives examinèrent en détail tout le navire, et ils apportèrent surtout une minutieuse attention à l'examen de la boussole, dont il me fut assez difficile de leur faire comprendre l'usage; et, ce qui me convainquit surtout qu'ils n'avaient pas encore vu d'Européens, ce fut l'effet que produisit sur eux un miroir; rien de plus curieux que les gestes

du vieux sauvage, faisant des grimaces au miroir, lui montrant le poing, riant, se fâchant, tout disposé à frapper l'insolent qui prenait avec lui de telles licences. Comme le miroir était placé entre deux fenêtres de l'arcasse, il se penchait en dehors du navire pour s'assurer s'il n'y avait personne derrière.

Nous fûmes obligés de décrocher la glace afin de lui en faire comprendre l'effet et de calmer sa fureur. Je n'entrerai pas dans de plus amples détails sur cette scène qui a déjà été décrite tant de fois par les navigateurs.

Bientôt, me prenant à part, le jeune Samoén me fit comprendre qu'il désirait s'embarquer avec nous, afin d'aller en Angleterre voir les belles choses. Je lui répondis, en accompagnant ma pantomime de quelques mots que j'avais appris depuis mon séjour dans ces îles, qu'il ne dépendait pas de moi d'accéder à sa demande, et qu'il devait s'adresser pour cela au capitaine du navire. Celui-ci, consulté à son tour, refusa, comme on doit bien le penser, et prit pour prétexte de son refus qu'il ne pouvait embarquer un naturel sans le consentement du chef de cette île. Le sauvage fut vivement contrarié du peu de succès de sa requête; car il avait paru vouloir se cacher du vieux chef lorsqu'il me faisait cette demande, et quelques larmes que je vis briller dans ses yeux, lorsqu'il nous quitta avec son vénérable compagnon, me prouvèrent qu'aux Samoa comme partout il est des hommes que tourmente un instinct voyageur.

Si je n'ai pas donné le récit de nos transactions sur la côte de Sevay, c'est que j'ai craint de tomber dans des redites, les mœurs des Samoëns m'ayant paru à peu près identiques partout. Je dirai seulement que les habitants de Sevay se montrèrent un peu plus audacieux, surtout lorsque nous nous trouvâmes sur la limite de deux districts, et alors nous fûmes toujours obligés d'aller vers la côte avec deux embarcations, dont l'une,

armée, servait à contenir les naturels. A Sevay comme à Opoulou, les grains de verre bleus étaient très-recherchés par les naturels, et constituaient même, avec des morceaux de fer-blanc, les seuls objets trafiquables. J'ajouterai qu'un brick anglais de Port-Jackson, *la Vénus*, ne put, pendant tout notre séjour sur cette côte, se procurer un seul cochon avec les nombreux objets d'échange en quincaillerie, ustensiles de ménage et étoffes qu'il avait à son bord.

Deux Anglais, échappés, je crois, de Botany-Bay, se présentèrent sur *le Lloyd*, venant de Sevay; mais le capitaine ne voulut les garder que fort peu de temps à bord, dans la crainte qu'ils ne provoquassent la désertion d'une partie de l'équipage. J'appris d'eux que les chefs samoens attachaient une importance immense à ces grains de verre, et que les prisonniers faits dans les guerres pouvaient racheter leur liberté avec un collier d'une vingtaine de grains. Ces Anglais me confirmèrent les divers renseignements que j'avais obtenus à Apia, tant sur la population que sur la subdivision du pays en districts indépendants les uns des autres. A les en croire, les guerres que les naturels se faisaient entre eux n'étaient jamais bien meurtrières, et les prisonniers restaient toujours esclaves des chefs. Ils me dirent que si les habitants préféraient les colifichets aux choses utiles, c'est que le pays, par ses riches plantations de cocotiers, de bananiers et de racines, leur fournissait des vivres en abondance, et leur permettait encore d'élever un grand nombre de cochons. Les îles Samoa, en effet, dont les rescifs environnants regorgent de poissons de toute espèce, peuvent produire toutes les denrées tropicales, et la plupart des fruits d'Europe y réussiraient sur le sommet des montagnes; enfin leur séjour est fort sain, et ces Anglais me le présentèrent comme l'Eldorado de la Polynésie.

Nous avions terminé les échanges, sur la côte Sud-Ouest de

Sevay, où nous avions complété nos vivres, et déjà depuis trois jours nous laissions porter pour atteindre la pointe Nord-Ouest de l'île, d'où nous comptions prendre notre point de départ, lorsque nous aperçûmes une embarcation vigoureusement pagayée qui paraissait se diriger vers nous. Nous mîmes en travers pour l'attendre, et bientôt le naturel qui la montait se trouva sur notre bord. Alors, élevant ses deux mains dont les petits doigts étaient coupés à la première phalange : « *Tongata-Tonga*, homme de Tonga, » s'écria-t-il à plusieurs reprises. Je le questionnai, et il m'apprit qu'il appartenait à une grande pirogue double qui, depuis deux années, était partie de Tonga-Tabou, et faisait le commerce de ces archipels. Il nous engagea vivement à aller à terre, où nous pourrions nous procurer, disait-il, d'abondants rafraîchissements; mais nous ne crûmes pas devoir nous rendre à ses instances; le navire, d'ailleurs, était suffisamment ravitaillé; et, reprenant notre route, nous laissâmes l'homme de Tonga regagner seul l'île de Sevay, et la grande pirogue double, qui sortait des rescifs, chargée de plus de cinquante personnes.

Ne devons-nous pas admirer le courage de ces navigateurs polynésiens qui s'abandonnent sans boussole au caprice des vents, sur des embarcations aussi frêles et pour des voyages aussi longs, transportant sur leurs pirogues doubles jusqu'à cent personnes des deux sexes?

J'ai vu à Tonga-Tabou une pirogue venue des îles Viti, avec un équipage d'une trentaine d'individus : c'est donc une distance de près de deux cents lieues que cette pirogue avait franchie, ainsi que celle que nous rencontrâmes à Sevay; car c'était bien une pirogue de Tonga que nous avions sous les yeux, et les mains mutilées du sauvage décelaient assez son origine.

C'est dans l'archipel des Samoens que le gouvernement bri-

tannique, après les affaires de Taïti, a fixé la résidence de son agent dévoué, le missionnaire Pritchard. Ne sommes-nous pas assurés de le trouver dans toutes les mers, soit qu'il veuille y créer des établissements, soit qu'il veuille y entraver les nôtres? Honneur donc à ceux de nos marins qui ne se sont pas contentés de couvrir par-delà les mers nos concitoyens d'une protection efficace, et qui sont parvenus à ouvrir des débouchés à notre commerce, en aidant à la création des comptoirs français sur les points les plus reculés du monde!

Au baron de Mackau, ministre actuel de la marine, appartient la gloire d'avoir créé le premier comptoir français dans l'Amérique espagnole, dans cette Amérique qui consomme maintenant à elle seule plus de la moitié de nos exportations en articles d'industrie parisienne. Le capitaine de vaisseau, qui déjà unissait à la bravoure et à l'expérience du marin la prudente prévoyance de l'homme d'état, avait compris qu'il manquait à Valparaiso un établissement français auquel les navires de notre nation pussent s'adresser. Dans un jeune homme fort intelligent qui lui avait été confié à Rio-Janeiro, il improvisa un négociant accompli, et avec lui créa, sur les bords de l'Océan Pacifique, un comptoir français auquel il sut donner tout d'abord du relief en le chargeant des affaires de sa division. Bientôt les traites de cette maison, endossées par le commandant de l'escadrille française dans ces mers, furent recherchées par les premiers négociants de la Grande-Bretagne et des États-Unis. Et ici, M. de Mackau s'acquit de nouveaux titres à la reconnaissance de notre commerce, en établissant sur des bases solides le crédit français dans cette Amérique du Sud, qui jusque-là n'avait guère vu que des aventuriers. Ce jeune négociant était M. Henry Dubern, et je fus un de ses premiers collaborateurs.

La maison fondée sous les auspices de Mackau fut la source d'où sont sortis tous les comptoirs français existants aujourd'hui depuis les Californies jusqu'aux iles Chiloé.

Bientôt, il faut l'espérer, des paquebots à hélices viendront relier nos Antilles à la France et à l'île de Panama, dont les deux extrémités seront rapprochées par un chemin de fer qu'une compagnie française se propose d'y créer, seule voie de transport exécutable, selon moi, sur ce point; car j'ai longuement traité ce sujet, et j'ai cherché à démontrer que le San-Juan et le lac de Nicaragua offraient le seul passage possible par eau.

Mais que le chemin de fer soit ou non une entreprise industrielle, productive pour ses intéressés, il aidera cependant, quoique pour un bien petit nombre de jours, eu égard à la longueur des distances, à faciliter le trajet et le transport des marchandises d'une mer à l'autre.

Alors, avec le secours de nouveaux bateaux à vapeur dans l'Océan Pacifique, nos établissements polynésiens seront à deux mois à peine de Paris, et nous devrons encore cette utile institution au ministre qui sut créer nos premiers établissements commerciaux sur les côtes de l'Océan Pacifique. Il saura conserver une force imposante de bateaux à vapeur à l'usage de la marine militaire, et créer aussi un réseau de paquebots qui seront encore pour l'état une source d'économies, puisque le produit seul de la correspondance couvrira leurs frais d'accélération. Mais, je ne crains pas de le dire ici, et puisse ma voix être entendue, si vous voulez que nos établissements polynésiens soient utiles à notre marine marchande, il faut marcher en avant et les relier avec l'Indo-Chine et la Malaisie, par de bons choix dans les stations intermédiaires; car, isolés, quels services peuvent-ils nous rendre?

CHAPITRE NEUVIÈME.

Arrivée aux îles Viti. — Géographie. — Découverte. — Rade de Laguemba. — Hommes. — Femmes. — Costume. — Visite au missionnaire. — Départ pour Obalaou. — Lebouka. — Mœurs des habitants. — Guerres. — Cannibalisme. — Massacre du capitaine Bureau. — Représailles exercées par les corvettes *l'Astrolabe* et *la Zélée*. — Départ d'Obalaou. — Anecdote.

En quittant l'archipel des Navigateurs, le capitaine How fit porter sur Laguemba, une des îles Féetgies ou Viti. L'espoir de trouver des cachalots le conduisait dans ces parages, où des navires américains avaient déjà fait une pêche heureuse, et il se proposait de contourner tout l'archipel. Pour moi, j'étais agité tour-à-tour par un vif sentiment de regret et de plaisir en pensant que j'allais reconnaître quelques-unes de ces îles où je devais terminer l'opération que j'avais entreprise, opération à laquelle la perte de mon navire m'avait forcé de renoncer. Laguemba, l'île la plus importante, de toutes celles qui forment le groupe Sud-Est des Viti, par son étendue et sa population, est élevée et couverte de bois. Un rescif qui s'étend à un demi-mille au large et sur lequel la mer brise avec une violence extrême, l'entoure entièrement. L'archipel des Viti est un des plus vastes et des plus nombreux de l'Océanie; mais la grande quantité d'îles ou d'îlots qui le composent, et surtout la multitude des écueils qui encombrent ces mers, en font un des points les plus dangereux pour la navigation.

Les deux îles principales de ce groupe sont : les grandes îles Viti-Lebou qui en occupent à peu près le centre, et Vanoua-Lebou qui le limite vers le Nord. Toutes ces terres, d'origine volcanique, sont en général hautes, très-boisées, et paraissent jouir d'une grande fertilité. Tasman les découvrit en février 1643; il aperçut seulement les îles septentrionales auxquelles il imposa le nom d'îles du Prince Guillaume et de bas-fonds de Heemskerk.

A peine *le Lloyd* était-il en vue de Laguemba, que plusieurs pirogues se dirigèrent vers nous. Ces pirogues ressemblaient à celles de Tonga, mais elles étaient encore, s'il est possible, travaillées avec plus d'art et manœuvrées avec plus d'habileté. Désirant se procurer un homme du pays qui pût le piloter dans ce dédale de coraux, le capitaine How mit sur-le-champ en panne, et bientôt plusieurs visiteurs montèrent sur notre bord. Parmi eux se trouvaient trois Anglais, dont l'un, Williams, muni de bons certificats, fut choisi par le capitaine, et sous sa direction nous suivîmes de très-près la côte de Laguemba, rasant à chaque instant les brisants qui entourent cette île. Grâce aux vents d'Est qui nous poussaient rapidement, à trois heures de l'après-midi nous atteignîmes le mouillage.

Laissant *le Lloyd* sous la garde du second, nous allâmes, M. How et moi, faire une visite au missionnaire méthodiste établi dans cette île. Après avoir franchi dans la baleinière une passe d'une demi-encâblure au plus, où l'eau bouillonnait comme si elle eût été en ébullition, nous nous trouvâmes dans un bassin paisible comme un lac, et quelques instants plus tard nous arrivâmes sur la plage, où notre présence avait attiré un grand concours de naturels des deux sexes. Les habitants des îles Viti me parurent, en général, grands, vigoureux et bien proportionnés. On ne remarque point chez eux cette disposition

à l'obésité qui afflige les naturels des îles Tonga, et surtout ceux des îles de la Société; leur corps annonce une robuste constitution. Quoique noire, leur peau n'a pas le luisant de celle du nègre, et l'expression de leur visage n'a rien de désagréable. Une chevelure épaisse, ondulée, couvre leur tête; il n'est pas un Vitien qui ne donne les plus grands soins à cet ornement naturel, qu'il manie, frise, étire constamment avec un peigne qui ne le quitte jamais et reste coquettement implanté au-dessus de l'oreille. Assez bien faites d'ailleurs, les femmes paraissent moins intelligentes que les hommes, ce qui tient sans aucun doute à l'état de misère et d'abjection auquel elles sont condamnées dès leur bas âge.

L'habillement de ces insulaires consiste en un morceau de tapa avec lequel ils s'entourent les reins, et qu'ils font ensuite passer entre les cuisses pour le nouer par-derrière, de façon à en laisser pendre les extrémités.

Le costume des femmes n'est guère plus compliqué; il se compose d'une ceinture grossière, garnie de quelques franges qui cachent à peine le bas du ventre. Elles le complètent quelquefois avec des plumes éclatantes dont elles ornent leurs cheveux; des colliers et des ornements faits de ces verroteries si chères à tous les enfants de l'Océanie.

Pour arriver à l'habitation du prêtre méthodiste, nous eûmes à traverser plusieurs villages qu'abritaient des bouquets de cocotiers, et dont les habitants manifestèrent peu d'étonnement à notre approche. Nous trouvâmes le missionnaire, dont j'ai oublié le nom, entouré de sa femme et de ses enfants, et après lui avoir donné des nouvelles de ses confrères de Tonga-Tabou, nous allâmes visiter avec lui le roi du canton. C'était un homme d'une taille gigantesque, bâti en Hercule, et dont la figure n'avait rien de sauvage. Il était nu jusqu'à la ceinture

sur sa poitrine pendait une plaque en écaille, signe distinctif de sa dignité, et deux dents de cachalot. Nous adressâmes nos compliments au monarque vitien, qui les reçut en homme habitué à inspirer du respect, et nous revînmes dîner chez le missionnaire. On nous servit du porc, de la volaille, du poisson, des ignames, des figues bananes excellentes et d'autres fruits qui m'étaient inconnus. La maîtresse de la maison, charmante Anglaise de vingt-huit à trente ans, en faisait les honneurs avec beaucoup d'aisance; elle nous peignit avec une gracieuse ingénuité toutes les tracasseries que son séjour avait occasionnées à son mari, car elle avait eu le malheur d'exciter, comme Sara d'ancienne mémoire, les convoitises des Pharaons vitiens.

La nuit était presque close lorsque nous prîmes congé de cette aimable famille pour regagner notre bord.

Le lendemain, un Anglais, nommé Johnston, se présenta sur *le Lloyd* et nous offrit de nous conduire à Lebouka, où M. How était décidé à mouiller pour faire de l'eau, celle de Tonga-Tabou ne lui ayant pas paru d'assez bonne qualité. Le capitaine accepta les services de Johnston; nous mîmes immédiatement à la voile, et le lendemain, au point du jour, nous commençâmes à distinguer les terres hautes et accidentées de l'île Obalaou. Cette île est entourée d'une ligne de brisants, interrompue en un seul endroit qui sert d'entrée et de sortie au port de Lebouka, où nous laissâmes bientôt tomber l'ancre à l'abri de la mer du large. Nous ne tardâmes pas à recevoir la visite de plusieurs Anglais établis depuis long-temps sur cette île, et qui nous assurèrent n'y avoir jamais été inquiétés par les naturels.

L'heureuse position de ce port, la facilité d'y faire de l'eau, décidèrent facilement M. How à y passer quelques jours, et

je me réjouis de cette circonstance, qui me permettait d'étudier plus à fond les habitants de ces îles où se sont passées tant de scènes de meurtre et de carnage.

Le village de Lebouka se compose d'un petit nombre de cases peu vastes, mais bien construites, et qui occupent un espace assez resserré, clos par un mur en pierre. A côté du village se trouve l'aiguade, qui est formée par un ruisseau rapide d'une eau claire et excellente. Etant descendus à terre, M. How et moi, dans la baleinière armée, nous dirigeâmes d'abord notre promenade le long de la plage, où nous aperçûmes quelques plantations d'ignames et de taro assez bien entretenues : nous ne vîmes que quelques cochons et point de poules. L'Anglais qui nous accompagnait nous apprit qu'il nous serait impossible de nous procurer un seul cochon, si nous n'avions pas à offrir en échange des fusils, de la poudre ou des dents de cachalot, objets de la convoitise des naturels aux Viti, comme les grains de verre bleu pour les naturels des Samoa.

Nous suivîmes, le lendemain, un sentier qui longe le rivage, et poussâmes notre excursion jusqu'à un petit village situé à une lieue environ de Lebouka, dans une position délicieuse, au milieu de touffes de cocotiers et de bananiers. Là, comme dans tous les hameaux des Viti, nous trouvâmes une case que les naturels désignent sous le nom de Kiné-Balou. C'est la maison de l'Esprit; son entrée est libre pour tous; c'est le lieu de réunion des oisifs. Les parois, à l'intérieur, sont tapissées d'offrandes dues à la ferveur des fidèles, consistant en lances, nattes et casse-têtes, et le sol est recouvert de nattes. Derrière un rideau d'étoffe du pays se tient le prêtre inspiré, qui porte le nom de *nambetti;* aucun des objets contenus dans la case n'est taboué, si ce n'est toutefois la natte sur laquelle il officie. Dans les affaires importantes, le nambetti est toujours

consulté par le chef de la tribu, et, en cas de guerre, il ne dédaigne pas de se mêler avec les guerriers et de combattre dans leurs rangs.

Autrefois les habitants des divers villages d'Obalaou vivaient presque toujours en guerre, et les vaincus étaient impitoyablement tués et dévorés par les vainqueurs; mais, à l'époque où je visitai cette île, elle commençait à jouir d'un peu plus de tranquillité; ce qu'il fallait sans doute attribuer à la présence des Anglais et des Américains qui s'y étaient fixés. Ces Européens possédaient chacun plusieurs femmes et de nombreux enfants; grâce aux armes et à la poudre dont ils étaient munis, ils exerçaient une grande influence sur les chefs et sur le peuple. Ils nous racontèrent qu'indignés par les scènes de cannibalisme dont ils avaient été témoins en plusieurs circonstances, ils avaient menacé les naturels d'abandonner l'île, si de pareilles horreurs se renouvelaient devant eux, et que depuis ce temps ceux-ci se cachaient et allaient au loin dans les bois pour célébrer leurs horribles festins. Ces Européens possédaient à Lebouka une petite goëlette de vingt-cinq à trente tonneaux, et ils y menaient une existence heureuse et tranquille, nourris du travail de leurs femmes, qu'ils considéraient à peu près comme des domestiques, adoptant complétement en ceci les idées des Vitiens sur le lot de l'épouse dans la communauté. Chez ces peuples, la femme n'est que l'esclave de son seigneur et maître, et tous les travaux nécessaires à la subsistance du ménage sont exclusivement de son ressort; l'homme va à la pêche, fait la guerre, construit sa case et sa pirogue, et passe le reste du temps dans un doux *far niente*. Aux femmes seules reviennent les travaux de la culture des terres, et j'en vis souvent travailler dans les plantations de taro avec un enfant sur la hanche, qui paraissait là parfaitement à son aise. Le marmot criait-il? aussitôt la mère,

sans interrompre son occupation, lui envoyait le sein par-dessous l'aisselle, et je dois à la vérité de déclarer qu'il eût été impossible de reconnaître dans ce sein mou, flasque, noirâtre, ce que les poëtes nomment communément des globes d'albâtre. Ce sont encore elles qui se chargent d'aller chercher dans les rescifs le poisson et les coquillages nécessaires à la subsistance quotidienne de leur famille. A cet effet, elles se réunissent en grand nombre munies de petits filets à main, et forment un cercle dans l'eau de manière à cerner le poisson, qui est fort abondant sur toute la côte.

En opérant notre retour vers Lebouka, à travers des vallées ombragées par de beaux arbres, sillonnées par des cours d'eau, offrant partout des sites charmants, nous remarquâmes un morne élevé où nous fûmes amplement dédommagés de la fatigue que nous avions éprouvée pour en atteindre le sommet. Jamais panorama plus admirable ne s'était offert à nos regards. Au milieu d'une mer toute parsemée d'écueils qui donnaient à ses eaux une teinte d'un vert marbré, apparaissaient, comme autant de bouquets de verdure, les nombreuses îles qui entourent Obalaou. Dans le lointain, la grande île Vanoua-Lebou élevait majestueusement au-dessus de l'horizon les cimes de ses hautes montagnes qui se confondaient avec les nuages.

Nous reçûmes à bord, les jours suivants, la visite d'un assez grand nombre de naturels dont les intentions paraissaient très-pacifiques; ils nous apportaient de ces coquilles désignées par les naturalistes sous le nom de porcelaines aurores, ainsi que quelques cochons. Mais leurs prétentions étaient tellement élevées qu'il n'y avait guère de transactions possibles avec eux, et la plupart remportèrent à terre toutes leurs marchandises.

Un chef de l'intérieur vint aussi nous visiter; c'était le type complet du Vitien sauvage, et il fallait que la curiosité agît

bien puissamment sur lui pour l'avoir emporté sur la défiance dont il fit constamment preuve dans les courtes relations qu'il eut à bord avec nous. L'un de nos matelots feignit devant ce chef de se mordre le bras; nous vîmes alors ses yeux étinceler d'une ardeur sauvage, sa bouche s'entr'ouvrir, frémissante de plaisir, et montrer deux rangées formidables de dents blanches comme des perles. L'anthropophagie n'est pas seulement, pour les Vitiens un moyen d'assouvir leur vengeance, mais encore un raffinement sensuel, la chair humaine leur paraissant un mets des plus délicats.

Lorsqu'un Vitien provoque son ennemi au combat, il ne se contente pas de le menacer de le tuer et de détruire son village, il lui dit aussi qu'il lui tarde de le manger, ce qui ne manque jamais d'être exécuté de part ou d'autre. Les expéditions guerrières chez ces peuples n'ont souvent d'autre but que de faire des prisonniers pour la table des grands; et lorsque la guerre n'offre point des victimes en nombre suffisant, on achète des femmes qui font les frais de la cérémonie.

Dans une fête, donnée il y a quelques années par Tanoa, roi de Pao, à plusieurs rois voisins, cent femmes furent sacrifiées et dévorées. La cervelle, le gras des cuisses et des mollets sont les morceaux de choix, et les Vitiens apportent les plus grands soins à leur préparation. Les femmes ne prennent aucune part à ces hideux festins; ce n'est point qu'ils répugnent à la sensibilité naturelle à leur sexe, mais parce qu'elles en sont jugées indignes par leurs seigneurs et maîtres.

J'ai dit dans le cinquième volume de mes *Voyages autour du Monde*, que les habitants des îles Viti sont plus bruns que ceux des îles de la Société et des îles des Navigateurs; mais qu'ils sont grands, forts, et qu'ils ont le caractère polynésien. Leurs cheveux ne sont ni noirs ni blonds, ni crêpus ni lisses, mais

légèrement ondulés; cependant on y trouve des nuances différentes et plus ou moins foncées.

Les Vitiens ont beaucoup de rapport avec les chefs des îles Sandwich de l'hémisphère boréal, qui ne sont pas moins noirs que le commun du peuple, bien que M. de Walckenaër prétende le contraire, fondant son opinion sur ce qu'ils sont moins exposés au soleil. Les chefs des îles Sandwich ne s'allient jamais qu'entre eux; aussi ont-ils conservé leur nuance primitive. Il en est de même des Vitiens, dont les îles, environnées de rescifs, ont été jusqu'à présent rarement visitées par les navigateurs. Cependant, il est vrai de dire qu'on rencontre dans l'archipel Viti un grand nombre de naturels qui semblent différer des autres, et s'écarter du type primitif par la coupe de la figure et la couleur de la peau. Ce sont, ainsi que le fait observer M. Dumont-d'Urville, des métis qui doivent le jour aux fréquentes relations que les naturels de Tonga ont eues, dans leurs excursions, avec les femmes viti.

« Cet envahissement des îles Viti par la race cuivrée de l'Océanie, ajoute M. d'Urville, est d'autant plus remarquable, que l'on ne trouve dans les îles Tonga aucun mélange qui puisse témoigner des visites réciproques. Il est vrai que les vents d'Est, qui soufflent ici pendant dix mois de l'année très-régulièrement, rendent la venue des habitants de Tonga facile, tandis que leur retour doit toujours être lent et ne peut s'opérer qu'à une époque donnée de l'année. Les habitants des îles Viti ne parviendraient qu'avec beaucoup de difficultés à atteindre les îles Tonga, s'ils méditaient une excursion. »

L'opinion de M. d'Urville est favorable à mon système sur les migrations des peuples de l'Océanie, système que j'ai longuement développé dans le cinquième volume de mes *Voyages autour du Monde*, et qui tend à prouver que ces migrations entre les

tropiques de l'immense Polynésie n'ont pu s'effectuer que de l'Est à l'Ouest.

La guerre, chez les Vitiens, ne comporte ni tactique ni combinaison; la ruse y joue le principal rôle, et lorsqu'un parti n'a pu en surprendre un autre, il ne manque jamais d'ajourner l'expédition jusqu'à ce qu'une occasion favorable se présente d'écraser l'ennemi.

Ces insulaires ont quelques notions confuses d'un Être suprême, et ils reconnaissent l'existence de dieux secondaires dont les attributions sont parfaitement distinctes. Chaque village ou tribu a un génie ou dieu, dans le temple duquel se font les sacrifices humains; c'est la maison de l'Esprit, dont j'ai parlé, et il est à remarquer que quand un homme meurt, ses parents cherchent autant que possible à l'inhumer dans le voisinage de ce temple où se tiennent habituellement tous les désœuvrés du village. A la mort d'un chef, on immole sur sa tombe plusieurs de ses femmes, et, comme aux îles Tonga, les parents et amis du défunt se coupent, en signe de deuil, une phalange du pied ou de la main. On retrouve encore aux Viti cette coutume barbare d'assommer les vieillards, lorsque les infirmités inséparables d'un grand âge leur rendent la vie pénible à supporter.

Si la race des îles Viti s'est conservée jusqu'à présent dans toute sa beauté, il faut l'attribuer, sans aucun doute, aux mœurs des jeunes gens.

Une des croyances les plus fortes de ce peuple, c'est que si un homme ou une fille cessait d'être chaste avant dix-huit ou vingt ans, il mourrait immédiatement. Dès qu'elle se marie, la jeune fille n'appartient qu'à son mari et lui doit une fidélité à toute epreuve; mais dans le cas contraire, elle reste libre de ses volontés et peut disposer à son gré de ses faveurs.

Le kava est en grand honneur aux îles Viti ; je ne dirai point les cérémonies qui accompagnent sa préparation, car elles sont les mêmes que les cérémonies pratiquées par les naturels des îles Tonga.

Comme chez toutes les nations sauvages, les prêtres jouent un grand rôle dans les maladies. Ce sont eux qui se chargent de porter les offrandes dans la maison de l'Esprit pour obtenir que le dieu irrité s'apaise; mais lorsque l'envoyé déclare que la guérison est impossible, on transporte le malade dans une fosse, on le couvre de terre de manière à ne laisser passer que sa tête, et on le guérit à jamais de ses maux en l'étranglant immédiatement.

C'est surtout par leur industrie que les Vitiens prennent une place importante parmi les nations sauvages de l'Océanie. Leurs armes, leurs poteries, leurs vases en terre vernissée, de toutes formes et de dimensions qui atteignent celles de nos plus grands vases, annoncent de leur part une adresse extraordinaire et une entente parfaite de la combinaison des matériaux. Leurs plats, leurs assiettes, leurs bols à kava, sont de petits baquets en bois sculptés avec un art infini.

Quant aux pirogues vitiennes, elles se font remarquer par une supériorité incontestable sur toutes celles qui se fabriquent dans l'Océanie, tant pour leur grande légèreté que pour leur extrême finesse de formes; c'est dans cet archipel que les habitants des îles Tonga viennent souvent chercher ces superbes embarcations dont ils se servent pour leurs guerres ou leurs expéditions lointaines.

Cependant les travaux du bord se poursuivaient avec activité, et bientôt, profitant d'une bonne brise d'Est, nous quittâmes la rade de Lebouka.

Au moment de mettre à la voile, deux matelots manillois,

de l'équipage du brick *la Conception*, de Manille, qui s'était perdu dans ces parages, se présentèrent à bord, demandant à s'embarquer; ce que M. How leur accorda sans peine, car il savait pouvoir utiliser leurs services dans la pêche qu'il allait commencer. Mais avant de quitter ces îles, où la pêche du tripang, le commerce de l'écaille de tortue et du bois de sandal attirent les navigateurs, je vais raconter le massacre du capitaine Bureau, qui servira d'avertissement et de règle de conduite à ceux de nos marins qui sont appelés à visiter ces parages.

Le capitaine Bureau, commandant le brick français *la Joséphine*, était venu, vers le milieu de l'année 1833, aux îles Viti pour y prendre un chargement de tripang et d'écaille de tortue. Peu de temps après, le capitaine partit pour Taïti avec Franck, neveu de Nakalassé, chef de Piva, qui avait manifesté le désir de l'accompagner, et il laissa à Piva, pour continuer la pêche des tripangs pendant son absence, son deuxième maître d'équipage, nommé Joseph. L'absence de *la Joséphine* dura huit mois, et durant son séjour aux îles Viti, le capitaine Bureau vit avec douleur débarquer onze hommes de son équipage, parmi lesquels se trouvaient son second et son charpentier.

Dans cet intervalle, Joseph, qui était resté sur l'île Piva, croyant que *la Joséphine* s'était perdue, vendit le produit de sa pêche à un navire américain, et reçut en échange des fusils et de la poudre. Grande fut la colère du capitaine Bureau lorsque, de retour à Piva, il eut connaissance de ce fait; mais le second maître s'excusa si bien et parut si repentant de sa faute qu'il avait aggravée par la désertion, que M. Bureau voulut bien lui pardonner et le réintégrer dans ses fonctions de surveillant de pêche. Peu de temps après, Nakalassé voulant faire la guerre à Tanoa, chef de l'île Pao, supplia le capitaine Bureau de lui laisser prendre passage à bord de *la Joséphine* avec ses guerriers,

pour gagner l'île Sama-Sama, où Tanoa avait fixé sa résidence. En échange de ce service que M. Bureau s'engagea à lui rendre, Nakalassé promit au capitaine de l'écaille de tortue et du tripang.

Le débarquement fut opéré; mais Nakalassé essuya une si vigoureuse résistance de la part des naturels de cette île, qu'il fut obligé de se rembarquer à la hâte et de revenir à Piva. Là, M. Bureau demanda au chef vitien la récompense qu'il lui avait promise pour son passage et celui de ses guerriers; Nakalassé repoussa, sous divers prétextes, sa demande, et le capitaine, déçu dans son espoir, se disposa à mettre à la voile.

Sur ces entrefaites, arriva devant l'île Lebouka le trois mâts américain *l'Admiral*, vers lequel M. Bureau expédia aussitôt, pour acheter de la toile, son maître d'équipage, un des matelots américains qu'il avait pris à Taïti, et six naturels de Piva. Lorsque le canot de *la Joséphine* eut atteint le trois mâts, un Anglais, résidant à Lebouka, le nommé David Wippy, qui se trouvait alors à bord de *l'Admiral*, pria le capitaine de ce navire d'avertir, par une lettre, le capitaine de *la Joséphine* de se tenir sur ses gardes contre les naturels de Piva, et surtout de ne pas souffrir tant de sauvages à son bord. Il ajouta qu'il avait déjà prévenu lui-même M. Bureau du danger qu'il courait d'être assassiné, mais que celui-ci avait méprisé ses avis.

Le capitaine de *l'Admiral*, M. Eggelsohn, se rendit effectivement au désir de Wippy, et remit sa lettre au maître de *la Joséphine*. Mais M. Bureau accueillit par des paroles peu obligeantes les sages avis du capitaine Eggelsohn. Informé du contenu de cette lettre, deux matelots américains en firent part à un de leurs camarades, et voyant le danger qu'ils couraient à bord du navire français, ils déclarèrent à leur capitaine qu'ils quitteraient *la Joséphine*, s'il se refusait à suivre les avis du capitaine

de *l'Admiral*. Pour toute réponse, M. Bureau saisit une paire de pistolets et menaça de brûler la cervelle à quiconque tenterait de s'évader. Cette menace n'empêcha pas les deux Américains de se sauver à la nage à la nuit tombante; ils mirent pied à terre sur l'île Pao, et le lendemain matin ils s'embarquèrent dans la pirogue d'un des chefs de Pao, nommé Mara, et se dirigèrent sur Lebouka.

Cependant Nakalassé jugea qu'il n'avait plus une minute à perdre puisque *la Joséphine* était sur le point d'appareiller, et il résolut de mettre à exécution le projet qu'il avait médité depuis longtemps d'assassiner M. Bureau et de s'emparer de son navire. Il chargea son neveu Franck de ce soin. Ce jeune homme avait navigué sur des navires européens et voué au capitaine Bureau un vif attachement. Mais les obsessions de son oncle et les instincts de son propre caractère finirent par en triompher.

Franck s'embarqua dans une pirogue avec trois naturels armés de casse-têtes, et se rendit à bord de *la Joséphine*. En montant sur le pont il salua très-affectueusement le capitaine, et lui fit observer que son canot s'était échoué sur un rescif, dont il lui indiqua la direction. M. Bureau prit aussitôt sa longue vue, et au moment où il la dirigeait sur son embarcation il tomba frappé de plusieurs coups de casse-tête. Des trois matelots qui se trouvaient à bord, deux subirent le même sort; le troisième parvint à se cacher à fond de cale. Les cadavres furent ensuite jetés à la mer, et le corps du capitaine fut rôti et mangé par les naturels de la grande île Viti-Lebou, sur laquelle la mer apporta cette sanglante épave.

A la nouvelle de l'assassinat, les naturels de Piva se rendirent à bord de *la Joséphine* pour la piller. Ils appareillèrent ensuite le navire et le conduisirent devant l'île Lebouka. Franck avait

le projet de s'emparer de tous les blancs qui se trouvaient sur cette île pour les employer à la manœuvre du navire; mais ceux-ci s'étant refusés à se rendre à son désir, il reconduisit *la Joséphine* à Piva. Plus tard, comme le brick ne lui était d'aucune utilité, Nakalassé fit débarquer tout ce qu'il y avait à bord, et le laissa échoué à Reva, où il l'avait amené à la marée haute.

Au passage de *la Joséphine* à Taïti, il y avait au nombre des hommes de son équipage un Anglais, nommé Charles, qui se fit débarquer pour ne plus retourner aux îles Viti. Mais le capitaine Bureau ayant appris qu'il s'était embarqué sur un navire anglais destiné pour les îles, il le fit saisir par des Taïtiens, et lui demanda pourquoi il s'était servi d'un faux prétexte pour quitter *la Joséphine*.

« Parce que j'y suis trop mal nourri, répondit le matelot anglais; et puisque vous me forcez à retourner avec vous aux îles Viti, je vous jure que vous n'en reviendrez pas. »

Comme on le voit, ces terribles menaces ne restèrent pas sans exécution; et lorsque le capitaine Bureau fut massacré, le matelot Charles se trouvait en effet sur l'île Piva. Quelque temps après la catastrophe, une frégate anglaise vint à Piva, et le capitaine, informé de ce fait par les missionnaires, s'empara du matelot, qu'il conduisit à Botany-Bay. On n'ignore peut-être pas que M. le commandant du Petit-Thoaurs s'est occupé, pendant son séjour à Taïti, de recueillir les débris de la fortune du malheureux Bureau, avec un zèle qui fait le plus grand honneur à la marine française.

Mais il faut le reconnaître, et ici je partage complètement l'avis de l'amiral Dumont-d'Urville, le capitaine Bureau avait tenu aux îles Viti une conduite bien légère, sinon bien coupable. Poussé par l'appât du gain et oublieux des devoirs que

lui imposait l'humanité, il s'était immiscé sans aucun motif dans les guerres intestines qui déchirent leurs habitants. Il avait aidé de ses armes et de son navire les vengeances de quelques insulaires, et même, à ce qu'on prétend, il n'avait pas reculé devant une scène de cannibalisme, en autorisant à bord un de ces horribles repas.

Rien n'excuse le crime de Nakalassé. Le sauvage s'était servi de Bureau pour détruire ses ennemis; et exploitant ensuite la confiance qu'il avait inspirée à ce malheureux capitaine, il l'avait tué en l'embrassant pour s'emparer de ses dépouilles.

L'amiral d'Urville châtia sévérement cette conduite coupable, et tira des habitants de Piva la vengeance éclatante qu'exigeaient l'honneur du nom français et la sécurité de notre commerce.

En arrivant au mouillage, un chef vitien, Latchika, conseillait à M. d'Urville d'arborer un pavillon étranger, afin que Nakalassé, trompé par ce signe, vînt accoster les corvettes et se livrer ainsi lui-même. Bien que parmi ces peuples toute espèce de ruse qui peut faire tomber un ennemi dans un guet-apens soit considérée comme de bonne guerre, ce moyen ne pouvait convenir à un représentant de la France, et il fut rejeté; les deux corvettes laissèrent donc tomber leurs ancres sans qu'aucune couleur flottât sur leur arrière.

Sommé de comparaître devant Tanoa, roi de Pao, Nakalassé refusa, ajoutant qu'il ne quitterait pas son île, où il attendait les Français. Jamais ennemi, disait-il, n'avait osé mettre le pied sur l'île Piva, et, confiant dans sa renommée et dans sa position, il avait la conviction que les Français n'oseraient point l'attaquer.

Dès le lendemain, M. d'Urville fit faire tous les préparatifs de descente. Les deux compagnies de débarquement formant

un corps de quatre-vingts hommes, s'embarquèrent à trois heures du matin, et se portèrent directement sur l'île Piva. Quoique personne ne parût à la plage pour s'opposer au débarquement, nos hommes y arrivèrent en ligne, prêts à tirer. M. Roquemaurel, qui commandait l'expédition, donna alors l'ordre à deux hommes de chaque section de se détacher pour mettre le feu aux cases les plus voisines; elles furent incendiées en un instant, et bientôt tout le village, composé d'une soixantaine de maisons, devint la proie des flammes, sans qu'on eût à essuyer la moindre résistance de la part des naturels. Ainsi cette juste punition, quoique un peu tardive, fut exécutée avec une grande rapidité. Aujourd'hui les sujets de Nakalassé sont des hommes sans défense, réduits à l'état de fugitifs, et chaque jour quelques-uns de ces malheureux tombent au pouvoir de leurs féroces ennemis, qui les dévorent sans pitié.

Après cette expédition, qui ne rapporta de Piva, comme trophée de la victoire, que fort peu d'objets de l'industrie de ces sauvages, M. d'Urville vint lui-même sur l'île de Pao, visiter le roi Tanoa, qui lui offrit un kava, et l'assura de ses bonnes dispositions à l'égard des Français.

« Tanoa, dit M. d'Urville, est un vieillard de soixante-dix ans environ. Sa barbe est blanche et très-longue; sa tête est couverte par un bonnet de matelot en laine, et entourée d'une guirlande de fleurs. Sa figure est sérieuse, sa taille petite, et il n'a pour tout vêtement qu'une ceinture autour du corps. Il me fait asseoir à ses côtés sur une espèce de petit banc en pierre; les officiers se rangent autour de nous, et plus loin le détachement se forme en ligne de bataille, aux grands applaudissements de la foule entière du peuple, composée d'environ deux mille personnes de tout sexe et de tout âge.

« L'aspect que présente cette assemblée est vraiment imposant.

D'un côté ces sénateurs à tête blanche, de l'autre ce peuple rangé en silence et observant avec recueillement le résultat de cette conférence, et enfin, au milieu, ces riches uniformes, ces armes brillantes qu'éclaire un soleil magnifique, tout cet ensemble forme un tableau qui ne manque ni de noblesse ni de grandeur. »

La conférence terminée, Tanoa conduisit M. d'Urville dans sa case, où nul ne pouvait entrer sous peine de mort; et comme celui-ci en admirait la belle construction et les vastes proportions, Tanoa lui apprit que les habitants de trente villages, soumis à ses lois, y avaient travaillé pendant un mois entier. Il ajouta que s'il apprenait qu'il y eût dans l'archipel une case plus belle que la sienne, il irait immédiatement la réduire en cendres.

Tanoa vint ensuite à bord de *l'Astrolabe*, et il se retira emportant des marques nombreuses de la générosité du commandant, entre autres la médaille de l'expédition, qui devait perpétuer chez lui le souvenir de la venue des Français dans son île. Quelque temps avant l'apparition de *l'Astrolabe*, Tanoa avait échappé fort heureusement à une tentative de meurtre dirigée contre sa personne par Nakalassé et un chef de pêcheurs nommé Touti. Instruit du complot, Tanoa résolut de prévenir ses assassins, et chargea un naturel, du nom de Getho-Gonotou, de tuer Touti. Celui-ci était un homme fort, vigoureux et d'un courage éprouvé; réveillé en sursaut au moment où Getho-Gonotou allait lui décharger à bout portant son fusil dans la tête, il détourna le coup par un mouvement subit, et terrassant aussitôt son adversaire; il obtint de lui l'aveu qu'il obéissait, en cette circonstance, aux ordres de Tanoa. « Ma mort est résolue, je le vois, s'écria Touti; mais que Tanoa prenne garde à lui ! Je ne mourrai pas sans vengeance! » Le même jour, pour-

tant, Tanoa le fit prier d'assister à un kava de réconciliation, et les deux ennemis se jurèrent une amitié éternelle. Ce qui n'empêcha pas que quelques jours après, Touti ne fût assassiné par ce même Getho-Gonotou à qui il avait accordé la vie.

De tels actes se renouvellent fréquemment sur ces îles, et ils prouvent d'une manière incontestable la perfidie du caractère vitien.

Poussés par une bonne brise, nous nous éloignâmes rapidement des rescifs d'Obalaou, et continuâmes notre route au Nord, en laissant Magonhai sur notre droite et une petite île sur la gauche. Bientôt nous aperçûmes l'île Lewa, qui doit son nom à une tradition vitienne assez curieuse.

Un chef d'Obalaou avait épousé la fille d'un chef de Magonhai; mais l'époux volage s'entoura bientôt de concubines, et son épouse délaissée n'eut plus qu'un seul désir, celui de retourner chez son père. Lorsqu'elle en faisait la demande à son époux : « Vas-y à la nage, » lui répondait-il ironiquement ; car la distance à parcourir était de plus de trois lieues. Que ne peut, même aux îles Viti, le désespoir d'une femme outragée! La fille du puissant chef de Magonhai disparut et chercha à gagner à la nage le lieu de sa naissance, en prenant terre de temps en temps sur quelque rescif. Dès qu'il s'aperçut de la fuite de sa femme, le chef vitien s'embarqua dans sa pirogue et courut sur ses traces; il l'atteignit enfin, et la conjura de revenir sur ses pas. « Il n'est plus temps, lui répondit-elle ; on verra ce qu'une femme peut faire quand on l'a poussée à bout. » De là, le nom de Lewa, qui veut dire femme dans la langue vitienne, donné à l'île où les deux époux se rencontrèrent. A mon grand regret, la tradition ne dit pas si le mari revint seul à Obalaou, ou s'il finit par triompher de la résistance de sa femme.

Je devrais sans doute, cher lecteur, vous décrire ici la vie

pleine d'émotions du marin baleinier; mais l'espace me manque; et pourtant j'aurais encore bien des choses à dire avant mon retour en France. Un jour, peut-être, si mes pérégrinations vous ont instruit et amusé, je vous conduirai de nouveau sur les flots, et vous initierai à tous les détails du métier de l'homme de mer.

> Des voyages lointains tel est sur nous l'empire :
> C'est l'air du monde entier que par eux on respire.
>
> (DELILLE.)

CHAPITRE DIXIÈME.

Iles King's Mill. — Naturels. — Pirogues. — Iles Carolines. — Arrivée aux Mariannes. — Découverte. — Géographie. — Tinian. — Séjour à Guaham. — Agagna. — Le gouverneur général don Jose Médinilla. — Principaux établissements. — Habitations. — Hommes. — Femmes. — Costume. — Productions. — Sage administration de don Alexandre Parreño.

Des îles Viti, nous remontâmes dans le Nord, car le capitaine How désirait commencer sa pêche; il avait le projet de côtoyer les différents groupes d'îles qui se trouveraient sur sa route, et dans les eaux desquels se tiennent souvent des troupes de jeunes cachalots, attirés par des mollusques de l'espèce des sèches dont ils sont si friands. Nous passâmes donc près de Rotouma; et de là, gagnant toujours vers le Nord, nous prolongeâmes les îles King's Mill. Ces îles sont basses, couvertes de cocotiers, et entourées de rescifs contre lesquels la mer brise avec force, et qui s'étendent au loin dans les flots; je crois pourtant qu'ils doivent laisser un passage entre elles.

Plusieurs pirogues, montées de cinq ou six naturels, vinrent le long du bord; elles nous apportaient des cocos d'une très-petite espèce, des aiguilles et des poissons volants. Ces insulaires diffèrent entièrement de ceux qui habitent les îles Tonga, des Navigateurs et Viti; leur taille est plus petite, leur figure annonce moins d'intelligence, et leurs traits sont désagréables. Les femmes sont très-laides, et nos matelots, gens, comme on sait, peu difficiles, repoussèrent impitoyablement les avances de leurs protecteurs. Leurs hameçons et leurs nattes étaient

moins bien travaillés. Leurs pirogues avaient la forme d'une baleinière; elles étaient faites de petites bandes de bois cousues ensemble, et munies de balanciers. Comme celles des Samoens, elles se gouvernaient avec un long aviron et une grande voile triangulaire. Au lieu d'avoir son emplanture sur la carlingue, le pied du mât reposait sur le bord même de la pirogue. Toutes ces embarcations étaient mal jointes; elles pliaient visiblement sous les efforts des lames, et il fallait que les naturels s'occupassent sans relâche à jeter l'eau qui s'y introduisait. Nos grains de verre bleu, qui avaient obtenu un si grand succès aux Samoa, perdirent tout leur prestige aux yeux des habitants des King's Mill, qui accordaient une préférence bien marquée à de petits morceaux de cercles de fer de quatre à six pouces de longueur. Ceux qui nous visitèrent nous parurent peu sociables; ils étaient armés de longs poignards et de lances garnies d'un double rang de dents de requin attachées avec beaucoup d'art. Ces armes sont très-dangereuses. Il serait imprudent, je crois, d'envoyer des embarcations mal armées sur ces îles, qui doivent, du reste, offrir fort peu de rafraîchissements. Lors même que les holothuries abonderaient sur les rescifs qui les entourent, je pense qu'il serait impossible d'en faire la pêche, d'abord à cause du manque de bois nécessaire pour les sécher, et ensuite à cause du caractère des habitants.

Des îles King's Mill, nous nous dirigeâmes vers les Carolines; nous atteignîmes bientôt le groupe d'Hogolen, l'un des plus considérables des Carolines, et qui reçut le nom d'îles de Bergh de l'Américain Morell. Ce groupe a cent milles de circuit, et il ne contient pas moins d'une soixantaine d'îles ou d'îlots. M. Morell prétend que les habiants des Carolines sont les plus actifs, les plus aimables et les plus intéressants de tous les insulaires qu'il a successivement observés. L'adresse avec laquelle

ils manœuvrent leurs pirogues est vraiment étonnante; mais elle ne le cède en rien à l'habileté qu'ils apportent à leur construction et à leur gréement. « Pour la structure, dit-il, les hommes ont environ cinq pieds cinq pouces anglais de hauteur; ils sont bien proportionnés, musculeux et actifs; leur poitrine est large et saillante, leurs mains et leurs pieds petits, leurs cheveux beaux et bien frisés, sans être semblables à ceux des Africains. Les femmes sont petites, douées de jolis traits et d'un œil noir étincelant, qui respire la tendresse et la volupté. Elles ont la gorge arrondie et bien fournie, la taille élancée, de petites mains et de petits pieds, les jambes droites et la cheville du pied peu saillante. »

Donnez une houlette et un ruban rose à chacun de ces gracieux insulaires, et vous aurez au grand complet une bergerie de Watteau. Je crois que le capitaine américain a été bien moins inspiré par la nature que par son imagination; et comme ombre à son charmant tableau, je mettrai dans le fond sa goëlette entourée par quatre cents pirogues de guerre, dont les dispositions peu bienveillantes le forcèrent à quitter promptement ces parages.

Nous étions mouillés depuis vingt-quatre heures à peine devant Hogolen, lorsque nous nous aperçûmes de la fuite de trois de nos matelots philippinois et de deux Anglais qui avaient résolu de faire leur demeure dans ces îles, dont le climat fortuné a déjà provoqué tant de désertions. Un de ces Anglais, nommé Chambers, jeune pilotin d'une grande espérance, avait conçu, le cas est excusable à dix-huit ans, une violente passion pour une jeune fille qui était venue une seule fois à bord. A tout hasard nous descendîmes à terre pour nous mettre à sa recherche, et nous fûmes assez heureux pour nous en emparer au moment où il oubliait ses devoirs et le monde entier,

jurant une éternelle fidélité à celle dont les charmes l'avaient séduit. La jeune insulaire devina sans peine le motif qui nous amenait ; elle ne nous eut pas plus tôt aperçus qu'elle se mit à fondre en larmes et à donner toutes les marques du plus violent désespoir. Cependant nous nous dirigeâmes aussitôt vers le rivage avec Chambers, que deux hommes portaient plutôt qu'ils ne le conduisaient, et nous allions atteindre notre embarcation, lorsqu'une vingtaine de naturels, attirés par les cris de la jeune fille, parurent vouloir nous couper la retraite. Nous nous formâmes aussitôt en peloton, et marchant à reculons, nous nous préparâmes à faire feu sur ceux qui nous attaqueraient. Intimidés par notre contenance ferme et hardie, les sauvages ne poussèrent pas plus loin leurs démonstrations hostiles, et se contentèrent de nous suivre jusqu'à la côte en observant tous nos mouvements.

La jeune fille demeura quelque temps immobile, l'œil fixé sur le frêle esquif qui nous emportait rapidement. Ses pleurs avaient cessé, rien dans toute sa personne ne trahissait la moindre émotion, et connaissant l'extrême mobilité des peuples sauvages, nous pensions qu'elle avait déjà oublié son amant, lorsque nous la vîmes tout-à-coup se diriger rapidement vers un rocher élevé de la côte, et de là se précipiter dans les flots.

A cette vue, Chambers, désespéré, se dégage des mains qui le retiennent et se jette à la mer. Assaillis en ce moment par un grain violent qui manque de faire chavirer notre embarcation, nous ne pouvons porter secours au jeune pilotin, et nous le croyons perdu, lorsque nous le voyons gagner la côte en compagnie de naturels qui l'ont arraché à la mort.

Par un hasard providentiel, une pirogue, qui longeait la côte à la voile, vit une femme se débattre dans les flots. Les naturels furent assez heureux pour la sauver ; et lorsque nous

fûmes arrivés sur *le Lloyd*, je pus voir avec la longue-vue du capitaine How les deux amants qui nous faisaient leurs adieux. Je n'ai jamais entendu parler depuis de ce jeune homme, à qui son intelligence et son aimable vivacité avaient fait de nombreux amis à bord.

Trois mois à peine s'étaient écoulés depuis notre naufrage, lorsque nous aperçûmes les îles Mariannes, appelées par Magellan, qui les découvrit, îles de *las Velas latinas* (des voiles latines), puis, plus tard, îles *de los Ladrones* (des Larrons). Ce groupe, situé à quatre cents lieues environ des Philippines, s'étend du Nord au Sud, depuis 13° 10′ jusqu'à 20° 30′ de latitude. Dans sa longueur, il n'occupe pas plus de 1° 17′. Dix-sept îles ou groupes d'îlots composent cet archipel, et les plus considérables sont Guaham, Tinian, Rota et Say-Pan.

Nous prîmes terre à Tinian, où l'amiral Anson vint naguère ravitailler *le Centurion*, dont l'équipage avait été décimé par le scorbut. Je trouvai même sur la plage une ancre de ce navire, que le gouverneur Médinilla avait fait repêcher pour l'envoyer en Angleterre, en mémoire du célèbre navigateur à qui elle avait appartenu.

L'aspect de Tinian n'a rien d'imposant ni de bien pittoresque au premier abord; rien n'y annonce la présence d'une population heureuse et libre. Nous n'y trouvâmes qu'une dizaine de prisonniers travaillant pour le compte du gouvernement de Guaham. C'étaient, pour la plupart, des Anglais, autrefois matelots, qui, après avoir déserté, s'étaient établis et mariés à Agagna, d'où ils avaient été exilés. Quelle domination que celle de ces petits gouverneurs dans ces petites îles soumises à leur autorité despotique! A notre arrivée, nous allâmes rendre visite à l'alcade, que nous trouvâmes entouré de sa femme et de ses filles, peu attrayantes créatures. Cet alcade avait, je crois,

douze piastres (60 fr.) par mois de traitement. Il nous reçut avec cordialité. La maison qu'il habitait et les quelques hangars qui servaient de logement aux prisonniers anglais, composaient à eux seuls tout le village de Tinian; nous l'eûmes, comme on pense, bientôt parcouru.

En nous enfonçant, le lendemain, dans les terres, nous arrivâmes à ces ruines colossales, appelées maisons des Antiques, et qui consistent en colonnes de granit, surmontées de demi-sphères. Il est impossible de faire une lieue dans l'île sans rencontrer quelques restes d'anciens monuments, et leur présence atteste qu'elle a été autrefois le séjour d'un peuple nombreux. La végétation à Tinian est chétive et misérable; partout les arbres sont rabougris et rares, et l'on trouverait difficilement un séjour plus triste et plus monotone que cette île. Si les descriptions pompeuses que l'amiral Anson en a tracées sont véridiques, il faut nécessairement admettre qu'elle a été bouleversée par quelque grande catastrophe.

Nous quittâmes Tinian sans regret, et fîmes voile vers Guaham. Nous atteignîmes bientôt Agagna, capitale de cette île, devant laquelle le grand fond du mouillage nous força de rester sous voiles. Mon cœur se serra en débarquant à Agagna; c'était là que je devais me séparer de gens qui nous avaient recueillis, moi et partie des miens, comme des frères. Qu'il me soit donc permis de remercier ici le capitaine How, ainsi que le second M. Gardner, le médecin du bord, le docteur Trongton, et les autres officiers, sans en excepter les matelots, qui tous avaient rivalisé d'attentions et de bons procédés à notre égard. Avant de nous séparer, le capitaine How me fit cadeau de ma chaloupe baleinière qu'il avait fait réparer et mettre à neuf, et qui me fut d'un grand secours; je la vendis, plus tard, 250 piastres au commandant de marine et second gouverneur des îles

Mariannes. Cette somme, ajoutée aux 25 souverains que j'avais sauvés du naufrage et au produit de la vente de ma montre, me constitua un petit capital de 500 piastres, avec lesquelles je pus soulager la détresse de mes matelots, et revenir aux Philippines et de là en Europe.

Dans la même boîte à papier, où, après la perte du *Candide*, j'avais découvert mes 25 souverains, le hasard avait aussi placé une lettre qu'un capitaine d'artillerie de mes amis, à Manille, m'avait donnée pour Don Francisco Ramon Villalobos, capitaine d'artillerie et lieutenant-colonel d'infanterie, second gouverneur et commandant de marine aux îles Mariannes. Cette lettre lui annonçait sa nomination au poste de gouverneur, à la place de Don Jose Médinilla, dont les fonctions étaient expirées. Mon premier soin, en débarquant à Agagna, fut de remettre cette lettre à M. Villalobos, qui attendait sur la plage les naufragés du *Candide*. Il ne l'eut pas plus tôt lue, qu'il me sauta au cou, en me disant que je sauvais la population de ces îles d'un grand malheur. « Que les décrets de la Providence sont immuables! poursuivit-il; c'est vous, malheureux naufragé, qu'elle a choisi pour porter aux pauvres Mariannais le pain de la consolation. Béni soit le Dieu tout-puissant qui, par une voie aussi détournée, arrête le bras pervers qui s'appesantissait avec tant de rigueur sur tout un peuple! »

J'avoue que ces paroles, sortant de la bouche d'un lieutenant-colonel d'infanterie, ne laissèrent pas de me surprendre; néanmoins le souvenir des prisonniers que j'avais vus à Tinian, et des plaintes que j'y avais entendues, me dévoila sans peine une partie de la vérité. Je ne pouvais, du reste, m'empêcher de reconnaître que la voie choisie par la Providence pour faire parvenir à M. Villalobos sa nomination était bien extraordinaire, car les îles Mariannes ne sont éloignées des Philippines

que de 25 degrés environ de longitude, et la lettre dont j'étais porteur avait dû parcourir à peu près 200 degrés ou 4,000 lieues pour arriver à sa destination. Les Mariannes, eu égard à la difficulté des communications, sont peut-être le point le plus éloigné du monde; et, comme *le Situado* n'y vient que tous les trois ans, il arrive souvent que les habitants reçoivent des nouvelles des Philippines par les journaux de Londres, que leur apportent les nombreux baleiniers qui viennent y reposer leurs équipages après avoir fait la pêche sur les côtes du Japon.

M. Villalobos me pria de ne pas accepter la maison du gouverneur pour logement. Il y allait, disait-il, de sa vie ou du moins de graves intérêts. Je dus céder à ses instances et prendre l'engagement de devenir son hôte, avant de me rendre chez le gouverneur, qui arrivait en ce moment de son palais d'Agagna. Je remerciai donc D. Jose Médinilla de l'offre obligeante qu'il me fit en m'abordant d'aller loger chez lui, et je lui donnai pour excuse que j'avais déjà engagé ma parole à M. Villalobos, pour lequel j'avais une lettre de recommandation. M. Médinilla en parut vivement contrarié, et ce fut déjà pour moi une preuve de la rivalité qui existait entre les deux chefs. Je présentai mes matelots au gouverneur et à M. Ramon Villalobos. Je remis à ces messieurs mes passe-ports, ainsi que les procès-verbaux de la perte du *Candide* et de la vente qui en avait été faite, pour qu'ils fussent légalisés. On assigna des logements à mes matelots chez les notables de l'île, et je m'installai chez M. Villalobos. Le capitaine How reçut aussi le meilleur accueil à Agagna, et sa conduite généreuse à notre égard lui concilia l'estime générale. M. How était un homme de mon âge, à peu près de ma taille, blond et chauve comme moi. Ces divers caractères de ressemblance et notre mutuelle sympathie firent penser souvent que nous étions frères.

J'ai déjà parlé de D. Jose Médinilla. C'était un petit homme de cinquante-cinq ans à peu près, plein d'esprit, de vivacité, dissimulé, glorieux, très-recherché dans toute sa personne, et vindicatif comme un Corse. Il a ruiné le pays pour faire disparaître jusqu'aux traces des utiles travaux de son prédécesseur, Don Alexandro Pareño; et après avoir été à plusieurs reprises gouverneur dans l'espace de vingt années, il se trouvait possesseur de grandes richesses.

Entre D. Jose de Médinilla et D. Ramon Villalobos le contraste était frappant. Ce dernier était un homme d'une taille élevée, bien fait, simple, affable, d'un grand savoir, vertueux par excellence, très-pieux, trop même pour un militaire; il eût fait un excellent moine, et il n'aimait le commandement, disait-il, que parce qu'il représente la puissance de Dieu sur la terre. Enfin il était crédule à l'excès, et sa naïve confiance dans l'authenticité de tous les miracles me faisait presque douter qu'il crût à quelque chose. Il n'est pas surprenant que deux fonctionnaires, tels que ceux dont je viens d'esquisser rapidement les portraits se sentissent très-peu attirés l'un vers l'autre, et que même une certaine animosité les séparât.

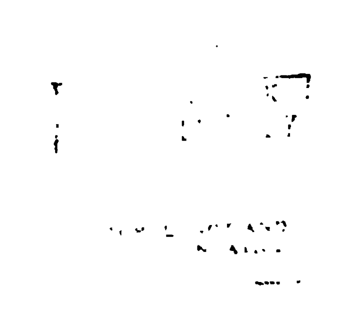
Au moment où j'arrivai à Agagna, une crise terrible venait d'agiter le pays. Une révolution s'était opérée aux Philippines; le général Enrilès avait remplacé le général Ricafort, et comme la cour d'Espagne craignait que l'esprit révolutionnaire ne vînt à se glisser dans la population de ces îles, tous les employés américains qui se trouvaient alors aux Philippines avaient été remerciés.

Pour se rendre nécessaire, Médinilla avait imaginé un complot contre sa personne et le gouvernement des Mariannes, et sous le prétexte d'une conspiration qui n'existait que dans son imagination, il avait fait saisir et garrotter presque tous les

étrangers qui se trouvaient dans ces îles. Les uns avaient été embarqués dans une goëlette, et jetés, les fers aux pieds, à Tinian, où je les avais trouvés travaillant pour le compte du gouvernement; les autres s'étaient vus relégués dans les caves humides du palais que M. Médinilla avait ainsi converti en prison d'état. Je passai une partie de la nuit à écouter le récit que M. Villalobos me fit de cette odieuse machination, et je ne pouvais croire que ce petit homme pimpant, musqué, coquet, que j'avais entrevu le matin, eût pu se rendre coupable de pareilles atrocités.

Outre la maison appelée le palais du gouverneur, que défendaient quelques pièces d'artillerie en très-mauvais état et une petite garnison mal armée et fort plaisamment accoutrée, Agagna possède encore quelques établissements publics, dont les principaux sont le collége royal et une école primaire. Le nombre des maisons peut s'élever à six cents; un très-petit nombre sont bâties en maçonnerie; les autres ne sont guère que de misérables cabanes entourées d'une muraille de *sicas*, et bâties sur pilotis de trois ou quatre pieds de hauteur. Rarement ces maisons ont plus de deux chambres, séparées par une légère cloison de tiges de bambou ou de cocotier. L'une sert de cuisine et de lieu de repos pour les enfants, les parents, les amis : dans l'autre couchent seuls les maîtres du logis, et c'est aussi là que la famille se réunit pour accomplir ses actes de dévotion. A Guaham, comme dans toutes les Mariannes, on est religieux avant tout, et pourvu que les habitants suivent les offices avec exactitude, leurs faiblesses, leurs vices, leur conduite licencieuse et dissolue, leur sont facilement pardonnés.

On éprouve un sentiment pénible en voyant un peuple qu'il serait si facile de bien diriger, abandonné aux ténèbres qui l'enveloppent. Fra Ignacio, le curé d'Agagna, vieillard d'un





ILES MARIANNES

[illegible]osefa Ma[illegible]nez et Pa[illegible]ta Reye[illegible]

[illegible] de Guam

assez bon caractère, mais de fort peu d'esprit, ne pouvait guère, du reste, apprendre aux brebis qui lui étaient confiées que les plus simples notions du catéchisme, et lui-même paraissait très-peu instruit des principes fondamentaux de notre religion.

Le costume des hommes et des femmes ressemble beaucoup à celui des provinces philippinoises; les femmes portent sur la tête un mouchoir qui retombe sur leurs épaules; ajoutez à cela des cheveux noués très-bas sur le derrière du col, une chemisette de mousseline qui laisse presque à nu une partie des formes et en laisse deviner d'autres; assez souvent un petit chapeau de paille rabattu sur les yeux, point de bas ni de souliers, presque toujours un énorme cigare à la main ou à la bouche, et vous aurez une idée assez exacte des coquettes mariannaises. Comme ombre au tableau, je dirai que leur teint est jaune, et que leurs dents sont, en général, gâtées par le bétel, qui est d'un usage cependant moins général que dans la Malaisie. On chercherait vainement dans le monde entier un pays où les fils aient plus de respect pour les auteurs de leurs jours. Jamais, aux Mariannes, leur âge ne les affranchit de ce devoir sacré; il n'est pas rare de voir des hommes de cinquante ans trembler à une simple réprimande de leur vieux père, dont ils ne prononcent jamais le nom qu'en le faisant précéder du mot señor (monsieur). Les hommes sont nubiles à quatorze ans, les filles à douze; mais des mariages célébrés dans un âge aussi précoce peuvent être considérés comme une exception.

Les Mariannais semblent avoir emprunté aux créoles espagnols l'amour du *far niente;* l'état le plus agréable pour eux est une immobilité complète. Ils ne changent de place que lorsqu'ils y sont forcés; aussi la danse leur est-elle antipathique, et ils ne s'y livrent que dans les grandes occasions. La musique serait un de leurs plus doux passe-temps s'il ne fallait pas travailler

pour apprendre à jouer de la guitare. Ils ont quelque chose du caractère de l'Indien péruvien. Le chamorro est triste et mélancolique, et ses romances ou tonadillas se ressentent de cette langoureuse disposition.

Malgré la fertilité évidente de ces îles, la nonchalance des habitants rend improductifs les bienfaits du sol. Peu de pays, du reste, sont plus favorisés sous le rapport des substances végétales propres à la nourriture de l'homme. On y trouve plusieurs espèces d'arbres à pain, Rima et Doud-doud, de palmiers, de bananiers, d'ignames, le riz, le maïs, le cocotier, l'aréquier, le féderico, l'aro-root, le palmier qui donne une excellente fécule. Ajoutons à cette liste la mangue, le citron, l'orange, l'ananas, la gouyave, la grenade, le raisin que les Espagnols y ont naturalisé. Enfin les forêts de l'intérieur fournissent des bois précieux pour les constructions navales, et d'autres bois qui jouissent de propriétés médicinales.

Autrefois le rat était le seul quadrupède qui existât sur ces îles; mais on y voit, depuis l'établissement des Espagnols, le bœuf, le cerf, le porc, la chèvre, le cheval et l'âne, et par conséquent le mulet, qui y est fort bon. Le chien y est aussi d'origine étrangère, ainsi que le chat; mais la plupart de ces animaux ne vivent point dans la domesticité, et peuplent les forêts. La famille des gallinacées est encore peu nombreuse, et on la désigne sous le nom de *manouc*.

Chamorro ou *Chamorin*, telle est dans le pays la dénomination des indigènes; ils sont loin de former la population de ces îles, et n'en constituent pas même la moitié. La race mariannaise était très-belle, mais elle semble aujourd'hui fort dégénérée à Guaham. Dans les premiers temps de la conquête, les maladies étaient fort rares dans ces îles; les affections les plus fréquentes sont maintenant les suppressions de transpiration, les fièvres

intermittentes, la dyssenterie, et la lèpre qui est de trois sortes, et dont on ne saurait contempler sans effroi les horribles ravages.

Le genre de vie que je menais aux Mariannes était assez uniforme. Je me levais le matin de bonne heure, et j'allais me promener sur la plage, parmi les cocotiers qui y croissent en grand nombre. Puis je me baignais dans la mer ou dans une petite rivière qui traverse la ville d'Agagna. Je rentrais habituellement sur les huit ou neuf heures pour le déjeuner, qui consistait en chocolat, en biscuits d'aro-root, en poissons frits et en œufs frais. Après le déjeuner, don Francisco Villalobos travaillait à une carte des îles; de mon côté, je m'occupais à mettre de l'ordre dans mes notes, ou j'allais faire des visites. Tantôt je me dirigeais vers la demeure du major don Luis Torrès, excellent homme, natif du pays, et un des gros personnages de l'endroit. Il était âgé de soixante ans, et c'est à lui que je dois la majeure partie des renseignements que j'ai recueillis sur les Mariannes. Sa femme, sa fille, et son fils, qui était adjudant major et déjà père de famille, composaient une société fort agréable où je me plaisais beaucoup. Un autre fils de don Luis avait été compromis dans la prétendue conspiration de Médinilla et gémissait en prison. D'autres fois j'allais visiter le capitaine Ignacio Martinez, sur lequel D. Médinilla avait naguère exercé une vengeance si cruelle, ainsi que le raconte M. Arago dans ses *Promenades autour du monde*. Un autre capitaine, don Justo, homme de la plus complète nullité, qui n'avait d'autre volonté que celle du gouverneur, était toujours avec lui et l'accompagnait dans sa promenade du soir.

Il m'arrivait souvent aussi de diriger ma course dans l'intérieur de l'île, et dans une de mes excursions, le hasard me conduisit chez une famille de kanacks des Sandwich, composée

d'une femme de quarante ans, d'une jeune fille de seize ou dix-sept ans et de deux jeunes gens. Cette famille avait été laissée aux Mariannes par un baleinier; elle y vivait de la pêche et de quelques services que les hommes rendaient aux navires.

Jetés, comme moi par le sort, loin de leur patrie, ces kanaks m'intéressèrent vivement, et je les visitai souvent pour soulager leur douleur, en leur parlant de Karakakoa et d'Honoloulou.

Nous dînions sur les deux heures; le repas se composait presque toujours de viande de cochon ou de cerf; nous mangions peu de poisson, peu de légumes, quelques fruits à pain conservés au four. Le dîner fini, nous faisions la sieste, qui durait deux heures. Nous allions ensuite, M. Villalobos et moi, retrouver le gouverneur à sa promenade. Quand nous étions seuls, M. Villalobos me parlait sans cesse des malheurs des Mariannais; il me racontait comment ce pays, autrefois si riche en bestiaux, en cultures, en propriétés appartenant au gouvernement, s'était appauvri par l'incurie de son gouverneur. Il me disait comment D. Alexandro Pareño était parvenu, pendant les six années de son gouvernement, à faire de Gauaham un petit paradis terrestre.

Le climat de ces îles, en effet, est vraiment délicieux, car il est tempéré par une brise toujours fraîche, et de fréquentes ondées viennent rafraîchir l'atmosphère. D. Alexandro Pareño avait fait planter toutes les routes d'arbres à pain et de cocotiers; on lui dut encore d'autres créations utiles; telles, par exemple, que la construction d'une route de ceinture autour de l'île, et celle de nombreux ponts sur les ravins et sur les rivières. Don Francisco Villalobos m'apprit aussi comment, par une sage et habile administration, l'ancien gouverneur était



ILES MARIANNES.

parvenu à créer au centre de l'île de Guaham, ainsi qu'à Rota et à Tinian, de grandes propriétés dites haciendas. Ces haciendas étaient gérées par un alcade auquel était adjoint un certain nombre de soldats laboureurs. Chacun de ces soldats recevait une quantité déterminée de bêtes à cornes, de porcs, de chèvres ; ils étaient chargés de planter le maïs et le riz nécessaires à la nourriture de la troupe, sortes de phalanstères que les disciples de Charles Fourier devraient étudier.

Pour comprendre la portée politique de cette organisation, il est nécessaire de savoir qu'aux Mariannes les officiers et les soldats composant la garnison sont tous des indigènes ; ils reçoivent peu ou point de solde, fort peu d'habillements ; mais un simple secours en nature, qui ne laisse pas d'être la source d'un certain bien-être dans ces îles où la vie est si facile. M. Parreño accordait aussi des primes aux cultivateurs qui tiraient le meilleur parti de leurs champs, et savaient le mieux les préserver d'un fléau destructeur dont je vais dire quelques mots.

Il existe aux Philippines un citronnier nain qui donne des citrons rouges de la grosseur d'une cerise, dont on se sert pour faire des conserves. Le gouverneur Mariano Tobia, qui, aux Mariannes, a acclimaté une foule d'arbres et de plantations utiles, ayant apporté un pied de cet arbuste à Agagna, le plaça dans le jardin du gouvernement, et le fit garder par une sentinelle pour empêcher qu'on le détruisît. Mais le gouverneur avait oublié d'autres ennemis, les oiseaux, qui mangèrent les citrons et en disséminèrent la graine sur tous les points de l'île, si bien qu'aujourd'hui les citronniers nains ont envahi toutes les terres et sont devenus la désolation des cultivateurs. Les routes seules un peu fréquentées en sont exemptes, mais de chaque côté ils forment d'épaisses charmilles qui dérobent la

vue de la campagne. Lorsque les habitants de Rota viennent à Agagna, ils ont grand soin, en partant de cette dernière île, de laver l'intérieur de leurs pirogues et de secouer tout ce qui s'y trouve, dans la crainte de rapporter chez eux le germe de cet arbuste destructeur.

J'ai cru devoir conserver cette tradition, et je laisse aux botanistes le soin d'éclaircir des faits souvent surprenants au premier aperçu, lorsque des voyageurs rencontrent de nombreux végétaux qui ne paraissent pas appartenir au pays où ils vivent luxuriants.

CHAPITRE ONZIÈME.

Excursion à Umata. — Chasse au cerf. — Population des Mariannes. — Dépenses et recettes de la colonie. — Arrivée aux Philippines. — Départ de Manille. — Bourbon. — Sainte-Hélène. — Visite au tombeau de Napoléon. — Retour en France.

D. Jose de Torrès et M. Romero me proposèrent une longue excursion dans l'île de Guaham. J'acceptai avec plaisir cette proposition, qui n'était de leur part qu'un acte de complaisance, destiné à satisfaire mes instincts de curiosité; et nous partîmes, suivis de plusieurs naturels et de mon fidèle Joseph. Nous dirigeâmes notre course vers le charmant village de Sinahagua, bâti sur le point culminant de la contrée; puis nous visitâmes San Vitorès, illustre par la mort de l'apôtre des Mariannes, qui lui a donné son nom. Les Espagnols ont élevé un autel à la mémoire du saint missionnaire dans la baie de Tomon, sur le lieu même où il a reçu le martyre. Nous nous y rendîmes par mer, et cette promenade nous procura l'occasion d'admirer les beaux arbres qui bordent le rivage. Les environs de la baie Taynanesso surtout sont couverts d'innombrables *cycas*, espèce de palmiers dont la fécule a beaucoup d'analogie avec celle du sagou appelée aux Mariannes *Federico*. Le père don Ignacio del Spiritu Santo, curé de San Vitorès, nous servait de guide dans notre excursion à Tomon; ce fut pour nous une nécessité d'entendre la légende du martyre du missionnaire et les prodiges qui en furent la suite.

« Lorsque San Vitores eut reçu le coup mortel, nous dit-il, son âme, se détachant de son enveloppe terrestre, franchit les

distances avec la rapidité de la pensée, et alla porter dans sa patrie la nouvelle de sa mort. A l'instant même, toutes les églises de l'Espagne furent tendues de noir, les cloches sonnèrent d'elles-mêmes, et la cour prit le deuil. Quelques mois plus tard, des tremblements de terre bouleversèrent le sol de Guaham, et la mer se teignit de sang. Ce dernier miracle se renouvelle à chaque anniversaire de la mort du bienheureux martyr. » Mes compagnons, simples et crédules, m'en confirmèrent l'authenticité. J'étais aux Mariannes, et je ne devais pas alarmer leur foi pieuse; mais je dois à la vérité de déclarer ici que ce merveilleux prodige peut s'expliquer sans l'intervention de la divinité. Vers cette époque, les vents soufflent de l'ouest, les vagues dégagent de la montagne des terres ocreuses qui donnent à la mer une teinte rougeâtre. Permis cependant de croire au miracle.

La dévotion superstitieuse des Espagnols ne les empêche pas d'être aimables, et le père don Ignacio del Spiritu Santo n'épargna rien pour nous rendre agréable le séjour de sa cure. Après avoir passé quelques jours auprès de lui, nous allâmes visiter Umata; c'est la seconde bourgade de l'île. Elle n'est pas, comme la première, célèbre dans les fastes catholiques; mais l'histoire des révolutions rappellera qu'elle fut le théâtre de la révolte des navires de guerre de la marine espagnole, *l'Asia* et *l'Aquiles*, sur lesquels le brigadier don Andrez Garcia Camba étaient embarqués. Nous y fûmes reçus à notre arrivée par l'alcade, qui nous fit gracieusement les honneurs du *palacio* ou *casa réal*, édifice assez remarquable par lui-même, mais surtout au milieu d'un pauvre village, dont l'aspect misérable des chaumières qui l'entourent fait ressortir la grandeur. Il se com-

[1] Naguère capitaine général des îles Philippines et ministre en Espagne, prépare une histoire des guerres de l'indépendance de l'Amérique. Il ne manquera pas de relater cet événement, que le peu d'espace m'empêche de donner en détail.

pose d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage, auquel est adossée une terrasse. Construit en pierre et en bois de teck, il est d'une solidité telle, que les tremblements de terre, si fréquents aux Mariannes, l'ont à peine ébranlé, et n'ont fait que déplacer légèrement quelques poutres. La porte ou le vestibule sert d'abri et de lieu de réunion à tous les oisifs du lieu, et c'est là que les chasseurs de cerfs viennent prendre leur repas du soir et passer la nuit.

L'église est l'édifice le plus remarquable après le palais; elle est d'une architecture assez simple, et sans clocher. On trouve encore à Umata un couvent désert tombant en ruines, un hôpital dans le même état, un grand hangar pour les embarcations, un autre pour les jeux des naturels, et deux écoles toujours désertes, l'une pour les filles, l'autre pour les garçons. Les cases, couvertes de feuilles de palmier, sont alignées sur deux rangs, de chaque côté de la route, au milieu de bouquets de cocotiers et d'orangers. Umata possède environ trois cents habitants, qui paraissent tous heureux et contents de leur sort. Ils sont pour la plupart couverts d'une lèpre farineuse que l'on nomme *cascao*, et comme ils sont à peine vêtus, ceux de mes lecteurs qui seraient tentés d'aller leur faire une visite doivent avoir la précaution de passer toujours au vent, pour ne pas être exposés à recevoir sur la figure des pellicules squammeuses qui s'échappent souvent de leur corps. Les environs d'Umata sont d'une fécondité merveilleuse; on y trouve bien quelques plantations de tabac, de taro et de bananes, mais la paresse des habitants est loin d'utiliser les ressources du sol, qui pourrait produire en abondance le riz, le maïs, le café, le coton, le sagou, les patates, l'arow-root ou gaou-gaho, etc., etc. Les Mariannais sont d'une apathie incroyable; ils ne connaissent pas de plus mortel ennemi que le travail, et pour eux la terre n'a de prix

qu'autant qu'il s'y trouve des cocotiers, estimés une piastre le pied et quelquefois davantage. C'est que le cocotier leur donne un breuvage agréable ou enivrant, de l'huile, du vinaigre, des cordages et des ustensiles de ménage; il entre dans la construction de leurs cases, et pourvoit à la majeure partie de leurs besoins journaliers.

Le lendemain de notre arrivée à Umata, nous eûmes, par les soins de l'alcade, le divertissement d'une chasse au cerf, qui nous conduisit jusqu'aux environs de Pago, bourg assez considérable, situé sur la côte orientale de l'île. Nous visitâmes, chemin faisant, la ferme royale de Tachogna, qui fut jadis fondée par les jésuites. Un village riche et peuplé s'élevait alors autour d'elle, et chaque jour il acquérait une importance plus grande, lorsqu'un ouragan terrible en détruisit jusqu'à la trace. Toutes les tentatives faites pour relever les maisons et recommencer les cultures ont été jusqu'à présent infructueuses, et les produits de la ferme de Tachogna, seule debout au milieu de ces ruines, se réduisent aux maigres troupeaux qu'on y élève. Nous fûmes réunis, dès le matin, au nombre de douze ou quinze chasseurs, les uns armés de fusils, les autres de bâtons et de *machetes*. Nous choisîmes, pour nous mettre à l'affût, le point d'intersection d'une montagne et d'une plaine; à peine étions-nous postés, que nos chiens lancèrent plusieurs cerfs, dont l'un fut tué par don José de Torrès, qui l'ajusta à une distance considérable. Un autre, poursuivi près du rivage, se jeta à la mer, gagna le large, et fut pris par les Indiens que nous lançâmes, dans une pirogue, à sa poursuite. Un troisième, tout aussi malheureux, vint donner dans une clairière, entre de petits citronniers, où nos balles en eurent facilement raison. Enchantés des succès de notre expédition, nous revînmes le soir à Umata, où un repas excellent, pour le pays, nous dédommagea ample-

ment des fatigues de la journée. On tue, à Guaham, année commune, de huit cents à douze cents cerfs, et malgré cet énorme carnage, le nombre n'en paraît pas beaucoup diminué. De trois que nous avions tués, l'un avait atteint toute sa croissance, et ne pesait pas moins de trois cents livres. Le cerf n'est point le seul animal que l'ôn chasse aux Mariannes, et l'on y trouve aussi des bœufs, de nombreux porcs et des chèvres sauvages, mais ces dernières en très-petite quantité.

L'histoire et la tradition représentent les Mariannais comme de hardis navigateurs; ils sont aujourd'hui bien déchus de cette glorieuse réputation. La construction de leurs pros est si vicieuse, qu'ils sont obligés d'avoir recours aux Carolins pour la navigation d'île en île, et l'on peut dire que les Carolins sont presque les seuls caboteurs des Mariannes. Ces insulaires ne craignent point de franchir, sur leurs embarcations coquettes et légères, sans boussole et sans autres guides que les astres, les deux cents lieues qui séparent leur archipel de celui des Mariannes. Ils y apportent des coquillages, des pagnes, des vases en bois, et des cordages faits d'écorce de bananier ou de cocotier; ils reçoivent en échange des morceaux de fer, du cuivre, des clous.

Il est assez difficile d'évaluer, même approximativement, la population des Mariannes à l'époque de la conquête par les Espagnols. D'après une note du gouverneur Mariano Tobias, elle pouvait s'élever, pour tout le groupe, à soixante-treize mille âmes; mais il faut que ce chiffre ait été considérablement exagéré, ou que l'exil, les guerres, les maladies aient cruellement décimé ce peuple, puisqu'on ne compte pas plus de cinq à six mille âmes aujourd'hui sur toutes les Mariannes. Don Louis Torrès m'assura que, d'après les traditions, l'île de Tinian contenait, lors de la conquête, près de trente mille âmes.

Une épidémie ayant détruit la majeure partie de la population de Guaham, un gouverneur y appela celle de Tinian, qui finit par périr de nostalgie.

Les Mariannes sont, du reste, une colonie qui coûte plus à l'Espagne qu'elle ne lui rapporte ; ses dépenses étaient autrefois couvertes presque en totalité par une subvention annuelle que fournissait la Nouvelle-Espagne, et qu'apportait le galion dans sa traversée d'Acapulco à Manille. Les Philippines paient aujourd'hui la différence qui existe entre les recettes et les dépenses ; ces dépenses affectées au collége royal, aux appointements des fonctionnaires publics et à l'entretien de la force armée, composée de cent vingt hommes environ de troupes régulières, qui peuvent se renforcer au besoin de près de quatorze cents miliciens pris dans la seule population de Guaham.

Après cette excursion, je fis avec Don F. Ramon Villalobos un voyage autour de Guaham. Nous visitâmes le village de Meriso, sur les récifs duquel je vis un immense pin avec ses racines et ses branches, dont le tronc couvert de coquilles était perforé par les vers de mer et qui était certainement venu de la côte Nord-Ouest de l'Amérique, après avoir parcouru six cent cinquante ou sept cent lieues en ligne droite. Ce fait appuie mon opinion sur l'émigration des peuples dans la Polynésie de l'Ouest à l'Est[1].

De Meriso, nous contournâmes toute la côte Est pour en faire l'hydrographie, et nous visitâmes plusieurs ports qui ne pourront servir qu'avec des bateaux à vapeur ; car les vents d'Est portant toujours en côte, y retiendraient sans le secours des pyroscaphes les navires à voile qui y seraient entrés.

De retour à Agagna, j'y vis arriver mon ami Zunico, qui

[1] A ce sujet je renvoie le lecteur au deuxième volume de *Quinze ans de voyages autour du monde* et au cinquième de cet ouvrage.

avait été avec moi pilotin sur *la Rita;* il venait de Manille, sur un navire de M. Médinilla, dont il était le capitaine, et il apportait là nomination officielle de M. Villalobos au poste de gouverneur. Il alla mouiller à San Luis, superbe port de la côte ouest qui finira un jour par être envahi par les madrépores. Les Espagnols y ont construit un fort sur un petit îlot madréporique qui commande et protége le mouillage.

Déjà M. Médinilla m'avait offert le commandement d'un côtre construit dans ces îles; il voulait me charger d'une expédition pour le bitche de mer; mais j'avais refusé, ayant hâte d'ariver à Manille, où mon navire devait être assuré. Laissant donc aux Mariannes mon ami Zunico, qui devait y rester encore quelque temps, je profitai de l'offre que me fit le capitaine Harris de me conduire à Manille, et je m'embarquai sur son navire *le Royalist*, emportant des Mariannes les germes de cette affreuse maladie à laquelle sont trop souvent exposés les marins: la dyssenterie, causée sans doute par la nourriture échauffante de ces îles, et par les tribulations de toutes sortes auxquelles j'avais été en butte depuis près de deux années! A bord du *Royalist* me fut confirmée l'histoire de *la Bounty;* la femme du capitaine Harris était la fille du charpentier qui traversa, avec le capitaine Bligh, dans une chaloupe sans pont tout l'Océan pacifique, et finit par arriver à Macao.

J'arrivai aux Philippines en proie à une affreuse inflammation d'intestins, que j'attribue au traitement barbare, par le calomel, du docteur du *Royalist.* Je trouvai à Manille M. Louis Vidal, que j'y avais laissé à mon départ, et qui y était revenu en qualité de subrécargue, avec M. Desprez jeune de Rouen, sur le navire *le Bayonnais.* Ces deux messieurs, touchés du triste état de ma santé, m'offrirent généreusement de me ramener en France, et même de me donner une de leurs chambres. Mais il

m'eût été impossible alors de supporter le voyage, et il me fallait, avant de quitter les Philippines, terminer toutes mes opérations commerciales et recouvrer le montant des assurances faites sur *le Candide*. Je me rendis donc chez M. Balthazar de Mier, où j'appris, à mon grand étonnement, que, par une négligence impardonnable et au mépris de ses devoirs d'armateur, il n'avait pas fait assurer son navire ainsi qu'il aurait dû s'empresser de le faire à la réception de ma lettre de Macao, qui lui apprenait que ses assurances n'avaient pas été faites en Chine. Par sa faute je perdais une fortune péniblement amassée. Ce second malheur me fut tellement sensible, que ma maladie en prit un caractère plus grave, ce qui me mit dans l'obligation d'aller m'établir chez le docteur Pierre Genu, mon compatriote. Malgré ses bons soins, l'état de ma santé devenait de plus en plus alarmant. M. Paul de la Gironnière, dont j'ai souvent parlé, chargea M. Balthazar Dehaye de Marseille de me transporter à sa propriété de Hala-Hala, où je fus soigné avec une attention, une tendresse qu'on ne trouve pas toujours dans sa famille. Mes amis des Philippines ne me faisaient pas faute; qu'il me soit donc permis de leur payer ici un juste tribut de reconnaissance; c'est à leurs soins affectueux que je dois la vie. J'avais retrouvé à Hala-Hala Adolphe Delaunay, un de mes condisciples : nous occupions la même chambre. Que de soins affectueux il eut pour moi pendant le cours de cette longue et douloureuse maladie ! J'y vis aussi le capitaine Geoffroy, qui vint me consulter sur un voyage qu'il avait l'intention d'entreprendre à la côte de la Nouvelle-Guinée. Je réussis à le détourner de ce projet, en lui démontrant que les navires d'Europe sont grevés de frais trop considérables pour faire utilement un commerce de cabotage dans ces parages, abordables seulement pour les bâtiments du pays.

Je quittai Hala-Hala au mois de mai, parfaitement rétabli. Je vis bientôt arriver à Manille le capitaine Antoine Amanieux, commandant de *la Laure*, que j'avais connu en Amérique, ainsi que son frère Bruno Amanieux, second du navire; le généreux capitaine m'offrit de si bonne grâce le passage sur son bord pour me ramener en France, que j'acceptai sa proposition. Je vins passer une quinzaine de jours chez un de mes compatriotes, Baptiste Vidie, en attendant le jour du départ, et disant adieu à cette famille, à tous ces amis qui avaient eu pour moi des soins si affectueux, je quittai Manille au commencement de juin 1832.

Nous fîmes voile pour Bourbon, en passant par les détroits de Macassar et de la Sonde, et nous mouillâmes sur la rade de Saint-Denis le 20 juillet. Le capitaine se consigna à la maison Berges, et je descendis chez les frères de mon ami Delaunay.

L'île Bourbon est de forme à peu près ovale; elle peut avoir de quinze à dix-sept lieues dans son plus grand diamètre, et neuf dans le plus petit. Cette île a souvent changé de nom; elle fut désignée par les Portugais, qui la découvrirent, sous celui de Mascareigne, et elle porta plus tard celui de la Réunion. Dans la partie de l'est, se trouve un volcan considérable, élevé de plus de mille trois cents toises au-dessus du niveau de l'Océan, et couronné de trois cratères, qui sont sans cesse en éruption. A la cime de ce volcan, le mercure descend souvent au-dessous de zéro. Il existe encore dans l'île des plateaux fort élevés, souvent couverts de neige, où se fait sentir un froid rigoureux, entre autres le piton des Salèzes, qui n'a pas moins de dix-sept à dix-huit cents toises de hauteur.

Bourbon n'offre au navigateur aucune garantie contre les fureurs des ouragans; les navires peuvent bien mouiller dans la rade de Saint-Denis, mais ils doivent toujours se tenir prêts à

appareiller, à cause de la violence des coups de vent de Sud-Est. La végétation y est d'une prodigieuse richesse; elle offre aux regards de l'observateur la plus brillante variété. On trouve sur la côte le café, le coton, la muscade, le girofle, et tous les arbres précieux de l'équateur; puis, en se rapprochant de l'intérieur, le vacoi, l'ébénier et divers bois de construction. A six cents toises d'élévation commence la zone des Calumets, hauts de cinquante à soixante pieds, et qui ressemblent à des flèches de verdure. Cette zone finit à huit cents toises, et dès lors l'aspect du pays change entièrement. Quelques buissons, des graminées, des mousses, des bruyères, de temps en temps d'immenses quartiers de lave antique, tout annonce qu'on a quitté le domaine de l'homme.

J'avais promis à M. de la Gironnière d'étudier à Bourbon la culture tropicale, ainsi que les améliorations apportées dans la fabrication du sucre. Les frères Delaunay me présentèrent à M. Protès, qui avait épousé mademoiselle Monrose, fille du propriétaire de la grande sucrerie du Bois-Rouge, où je passai plusieurs jours. Grâce à l'obligeance de M. Protès, je visitai encore toutes les propriétés des environs, ce qui me mit à même de recueillir des notes précieuses tant sur la fabrication du sucre que sur la culture du café, du girofle et de la muscade. Du Bois-Rouge, je me rendis au Palais, sur la rivière du Mât, ancienne propriété de M. Savarieau, et qui appartenait alors à M. Guilbeau de Paimbœuf. J'y passai un mois, mettant le temps à profit et ne manquant aucune occasion de prendre tous les renseignements que je savais pouvoir être utiles à mes amis des Philippines.

Sur ces entrefaites, le navire *la Naïade*, appartenant à M. Thomas Daubrée de Nantes, laissait à Bourbon son capitaine. Le subrécargue, M. Dallens, me proposa de m'embarquer comme

second, ce que j'acceptai. Je remerciai donc M. Amanieux de l'obligeante proposition qu'il m'avait faite de me reprendre sur son bord pour me rendre en France. Par un hasard assez singulier, mon retour en France s'opéra sur un navire de cette même maison Daubrée de Nantes, à qui appartenait celui sur lequel j'avais fait mes premières armes dans le périlleux métier de navigateur.

Nous venions de doubler un des plus beaux promontoires du monde, couronné par cette montagne remarquable de la Table, dont la majesté commande l'admiration du voyageur, et nous voguions par une brise de Sud-Est qui nous permettait de graver dans notre mémoire toutes les sinuosités de cette terre lointaine que l'Éternel a placée là comme une muraille, sauvegarde du continent africain, qu'elle protége contre l'impétuosité des flots. Ces mers que nous parcourions rapidement sont pleines de la puissance anglaise. Nous donnâmes un souvenir à cette malheureuse île de France, qui gémit sous sa domination sous le nom d'île Maurice; à cette ville du Cap, embellie par les Hollandais, et qui a fini, comme tous les points maritimes et militaires, par tomber en son pouvoir.

Le 8 octobre 1832, au coucher du soleil, nous vîmes sortir du sein des ondes une vapeur brune qui, s'élevant insensiblement, nous annonça la présence de Sainte-Hélène, tombe immortelle du plus grand génie des temps modernes et monument éternel de la foi perfide du gouvernement anglais.

Comme nous craignions de dépasser l'île pendant la nuit, nous courûmes de petites bordées, afin de pouvoir au jour prolonger la partie du vent et venir mouiller à Saint-James-Town, ce qui nous permit d'apercevoir tous les travaux exécutés par la constance des geôliers pour conserver leur proie.

L'île de Sainte-Helène est située, dans l'hémisphère austral,

par 15° 55′ de latitude Sud et 7° 59′ de longitude Ouest, à douze cents milles des côtes africaines, et neuf cents milles de l'Amérique. Abrupte, coupée presque à pic, elle élève jusqu'aux nues ses monts noirs et pelés. Elle a en longueur, du Nord-Ouest au Sud-Ouest, environ trois lieues, deux lieues de largeur, et huit de circonférence. Les fissures des rochers, qui peuvent faire croire à un débarcadère, nous apparaissaient garnies de bastions et de batteries; les environs de la ville sont couverts de travaux, et les navires peuvent s'en approcher de si près, tant la mer est accore et profonde, qu'ils sont souvent hélés de terre. Le gouvernement veut savoir d'où ils viennent, et, selon l'état du navire et de l'équipage, lui permettre ou lui refuser de jeter l'ancre. Des signaux, qui se répètent sur toute la montagne, l'avertissent de l'apparition de chaque voile. Enfin la ville se déroule, s'enfonçant dans la crique où elle a été bâtie, bordée vers la mer par une enceinte double de fortifications, et commandée elle-même, ainsi que la rade, par tous les bastions des hauteurs. Un surtout, celui de droite, en regardant la ville, est une preuve de l'habileté anglaise dans la coordination des mesures de défense. Sur cette haute montagne sont établis une batterie et un observatoire, où tous les jours un hydrographe suit et règle les montres marines du gouvernement et des vaisseaux de la compagnie, qui viennent les mettre à terre. A certains moments de la journée, un coup de canon annonce l'heure qu'un bulletin a indiquée.

Dès que le jour parut, nos longues-vues, dirigées sur la terre, cherchaient à en étudier les plus petits détails. Sur ces hautes et abruptes montagnes, couronnées par l'observatoire, nous aperçûmes un escalier aux mille marches, semblable à l'échelle que vit Jacob, et qui paraissait atteindre les cieux. Cet escalier est placé près d'une coulisse par où l'on hisse, à

l'aide de cabestans, les munitions, les provisions, l'artillerie et tous les objets dont on a besoin dans le fort. Un chemin plus long a été pratiqué autour de la montagne pour les chariots; c'est celui que prennent les piétons pour se rendre au fort. Nous tentâmes de monter par l'escalier, et malgré de nombreuses stations nous ne pûmes pas atteindre à la moitié de sa hauteur.

A peine étions-nous mouillés, qu'une embarcation, montée par un officier du port et le médecin de la Santé, vint nous accoster pour nous demander d'où nous venions, et s'assurer de l'état du navire et de l'équipage. L'officier fit hisser un pavillon blanc à notre grand mât, comme signal de communication, et nous montra sur la côte un signal qui devait nous indiquer l'heure à laquelle nous pourrions aller à terre. Je raconte ces faits pour que l'on apprécie toutes les précautions prises et conservées long-temps encore après que la victime avait cessé de vivre.

Enfin nous descendîmes à terre, et aussitôt nous partîmes à cheval pour visiter le tombeau de Napoléon et la maison qu'il a habitée à Longwood. Pour y arriver, on côtoie le fond intérieur de gauche de la vallée; on commence par gravir un chemin rude et difficile, taillé dans une terre blanchâtre, semée de roches volcaniques, car les anfractuosités, les pierres calcinées, les scories que l'on rencontre à chaque pas, tout annonce que Sainte-Hélène doit son origine à un soulèvement sous-marin. Après trois quarts d'heure d'une marche pénible, nous étions sur un plateau d'où l'on apercevait une partie de la rade. Près de là, sur la droite, nous voyions dans la montagne une autre coupure, formée par les pluies qui s'échappent des nuages, attirés et déchirés par les pitons de l'île. Nous prîmes sur la crête par le ravin de gauche. Jusqu'alors le terrain avait été complètement aride; mais nous commençâmes à

rencontrer quelques cyprès ou gommiers qui tapissaient les flancs intérieurs du grand ravin : quelques maigres broussailles, entremêlées de cactus, serpentaient çà et là. Aucun oiseau ne faisait entendre ses cris, aucun berger ne faisait paître ses troupeaux et n'animait le paysage. La vallée se prolongeait, triste et silencieuse, jusqu'au bord de la mer, et laissait entrevoir au loin l'horizon de la patrie. Des maisons isolées apparaissaient au milieu de cette solitude dans les endroits où un petit courant d'eau permettait d'établir quelques maigres cultures. Nous suivîmes ce plateau pendant vingt minutes; le ravin fit alors un coude, et nous perdîmes de vue l'océan. Laissant la route principale à droite, nous prîmes le sentier, qui nous conduisit à l'entrée de cette vallée où se trouve la tombe du héros. C'est là qu'il avait voulu que ses restes reposassent, près d'une fontaine, où parfois dans ses promenades il venait se désaltérer, dans le seul endroit où il trouvait un peu d'ombre et de fraîcheur :

Seul et sur un rocher d'où la vie importune
Troublait encor les rois d'une terreur commune,
Du fond de son exil encor présent partout,
Grand comme son malheur, détrôné, mais debout
Sur les débris de sa fortune.

CASIMIR DELAVIGNE.

Le tombeau se trouve placé presque à l'entrée d'une vallée, dont le fond est occupé par un gardien et une petite maison de bois, demeure du jardinier; quelques rosiers reposent les yeux attristés par le chemin que l'on vient de parcourir. Une barrière en bois ferme le sentier qui y conduit; à deux pas, sur le versant de la montagne, est la source près de laquelle croît un gommier assez beau. Plus loin, est la guérite grise du soldat anglais. Un entourage de baguettes en bois, de trente à trente-cinq pas de circuit, protége l'emplacement au centre duquel se trouve la pierre tumulaire, pierre blanchâtre de sept pieds de long sur

quatre de large, entourée d'une balustrade de fer à pointes de flèches de quatre pieds d'élévation : deux de ces pointes se retirent, et laissent libre le passage de l'enceinte, où madame Bertrand planta quelques fleurs qui ne survécurent pas. Trois saules pleureurs, dont l'un paraissait mort, ombrageaient ce modeste tombeau, sur lequel on n'a placé aucun emblème, aucune inscription. Cette grande infortune n'avait pas besoin d'un signe qui en rappelât le souvenir ; les siècles les plus reculés sauront encore où ses restes furent déposés. La vue du gardien anglais à l'habit rouge nous fit mal. Mon compagnon de voyage, M. Macdonald lui-même, enfant de la Grande-Bretagne, répondit à ma pensée, et comprenant mon regard : « Oui, me dit-il, cet habit doit vous faire du mal. » C'est le guichetier de la geôle, qui n'a pas même voulu abandonner son ombre ; je pensai alors à Waterloo !

On dit qu'en les voyant couchés sur la poussière,
D'un respect douloureux frappé par tant d'exploits,
L'ennemi, l'œil fixé sur leur face guerrière,
Les regarda sans peur pour la première fois.

Le cœur serré, la poitrine gonflée, des larmes s'échappèrent involontairement de nos paupières, et nous restâmes long-temps sans nous adresser une parole. Tant d'idées se présentaient à notre pensée !... Celui qui avait fait et défait tant de rois, qui avait reposé sa tête dans presque toutes les capitales de l'Europe, était là, sur un rocher désert, à deux mille lieues de sa patrie, de son fils, de sa famille ! ! Nous joignîmes nos noms à ceux des voyageurs qui nous avaient précédés dans ce saint pèlerinage, puis nous remontâmes à cheval pour visiter Longwood. Ce nom (en français long bois) lui a été donné à cause d'une vingtaine d'arbres de sept à huit pieds de haut, qui forment une petite allée, près de la maison où l'Empereur rendit le dernier soupir. La maison qu'il habitait avait trois cham-

bres, un couloir obscur et quelques hangars dans une petite cour intérieure. Les Anglais ont eu honte de la conserver intacte; ils ont voulu qu'on en dénaturât l'emploi, et ils en ont fait une ferme, afin que l'idée de ce misérable réduit pût un jour s'effacer.

La chambre à coucher sert d'écurie à la ferme et contient à peine trois chevaux; un moulin à bluter le grain occupe la chambre où est mort Napoléon. Il reste une seule chambre passable, de douze à quinze pieds de largeur : c'était son salon, son billard, sa salle de réception. Ces diverses pièces, toutes au rez-de-chaussée, étaient recouvertes en bois et en carton goudronné. On conçoit la chaleur affreuse qu'on y ressentait lorsqu'un soleil d'une latitude de 16 degrés, presque toujours perpendiculaire, dardait ses rayons sur un plateau sans abri. Dans ces latitudes, sur les points culminants de ces îles éloignées des grandes terres, les vents, toujours constants, poussent les nuages vers les hauteurs, qui se trouvent ainsi enveloppées plusieurs fois par jour d'une atmosphère brumeuse; dès que le nuage a dépassé le plateau, le soleil redouble de force et devient insupportable. Qu'on apprécie tout ce qu'a d'horrible un climat semblable. Et c'est là que l'Angleterre cloua celui qui, pendant quinze années, avait imposé ses volontés à l'Europe.

Un petit bassin demi-circulaire, placé sous un arbre, près de la maison, a pris le nom de Bains Bonaparte. Par une méprisable taquinerie, les Anglais, on le sait, appelaient Napoléon le général Bonaparte. Le général Bertrand occupait une petite maison assez commode, sur l'un des versants, vis-à-vis de celle de Longwood. On construisit pour l'empereur une maison en bois qu'il n'a jamais habitée; car les travaux furent dirigés de manière qu'elle ne fut prête qu'après sa mort. Si la France est fière de sa gloire, elle l'est aussi de la constance et de la fermeté

avec lesquelles il supporta ces honteuses et ignobles vengeances.

Nous retournâmes à la ville par la même route, emportant avec nous quelques précieuses reliques. Le jour même, par un singulier hasard, nous apprîmes la mort du fils de celui dont nous venions de visiter la tombe. Pauvre enfant, lui aussi, était voué à l'exil pour expier la gloire de son père !

A l'heure où j'écris ces lignes, les cendres de celui qui fut empereur et roi, de celui qui fut le souverain élu par le peuple français, reposent dans l'enceinte où vont se reposer les soldats de la patrie, dans l'enceinte où iront toujours s'inspirer ceux qui sont appelés à la défendre. Il appartenait à la monarchie de 1830, qui, la première, a rallié toutes les forces et concilié tous les vœux de la révolution française, d'elever et d'honorer sans crainte la statue et la tombe du héros populaire : l'histoire tiendra compte au roi Louis-Philippe de cette grande et belle pensée, et la nation n'a garde d'oublier que c'est au jeune héros de Mogador, au valeureux prince de Joinville, que fut confiée la noble mission d'aller recueillir à Sainte-Hélène les restes mortels de l'empereur Napoléon.

Notre navigation n'offrit aucun accident remarquable, et le 1er juin 1833, au matin, la vigie fit entendre ce cri tant désiré : « Terre, terre devant nous ! » Qu'on juge de ma joie ! Après une absence de quinze années, j'allais revoir la France, la France, mon pays, où m'attendaient une sœur chérie. Bientôt le pilote accoste, il est à bord : Salut à Saint-Nazaire, qui bientôt deviendra le véritable port de Nantes, la ville de commerce et d'industrie ! Déjà s'élèvent dans ma pensée, derrière la ville rajeunie, les deux sommets gothiques de la vieille cité, les aiguilles de la cathédrale et les tourelles du donjon. Quelques jours encore, et je promènerai mes regards sur les voiles et les pavillons des cent navires qui encombreront tes bassins !

Je visiterai alors les chantiers situés sur les bords de la Loire, les longs quais de la ville maritime avec son armée de bâtiments; ses ponts massifs jetés de distance en distance sur la rivière, aux mille bras, couverts d'une foule active, pressée, bourdonnante. Plus loin, je reverrai la riante campagne qui l'environne, les belles prairies de Mauves et le large fleuve dans les eaux duquel s'élèvent des îles charmantes; mais la saison est peu propice, nous sommes à la fin de décembre, et les campagnes de la France ont endossé le manteau des frimas! Allons, pilote, hâtez-vous : c'est un enfant du pays que vous ramenez dans ses pénates, à ses amis, à sa famille, qui n'espèrent peut-être plus le revoir. Pendant quinze années, j'ai promené ma course aventureuse à travers le monde, et j'ai hâte de reposer ma tête sous l'abri hospitalier du toit domestique. Quelques pieds séparent encore le navire du rivage adoré..... Mon cœur bat à se rompre..... Humides de larmes, mes yeux ne distinguent plus rien... Fatigues essuyées, dangers encourus, espérances déçues et maux de toutes sortes qui formez le triste cortége du navigateur, tout est oublié, je foule le sol de la France!... Et cependant ma mère, mon frère n'existaient plus. Mon frère, jeune officier plein d'espérance, mort, lors de la campagne de Belgique, au service de la France! Que d'amis disparu! que de jeunes filles devenues mères de famille! que d'enfants devenus hommes! Je pouvais donc dire avec le poëte célèbre qui a bien voulu accepter la dédicace de mes pérégrinations :

Tel un pilote octogénaire
Du haut d'un rocher solitaire,
Le soir, tranquillement assis,
Laisse au loin égarer sa vue,
Et contemple encor l'étendue
Des mers qu'il sillonna jadis.

APPENDICE

OU

NOTICE COMMERCIALE

POUR

SERVIR AUX VOYAGEURS DANS L'AUSTRALIE ET DANS LA POLYNÉSIE.

AUSTRALIE.

Les articles d'importation dans l'Australie, sont pour l'Angleterre, tous les articles de ses manufactures et les spiritueux;

De la France et de la Chine, les soieries et objets de modes et articles de Paris, le thé, les laques chinois et autres petits articles;

Des États-Unis, des farines, des cordages et goudrons;

De l'Inde et des possessions européennes de l'Inde, du sucre et du café en petite quantité.

Les exportations consistent principalement : 1° en laines, peaux, huile de baleine, fanons, bois, formium tenax de la Nouvelle-Zélande, et du tan.

Importations et exportations de la Nouvelle-Galles, de 1828 à 1842 :

ANNÉES.	IMPORTATION.	EXPORTATION.	TOTAL.	LAINES EXPORTÉES.	
1838	27,500,000	14,500,000	42,000 000	2,600.000 k.	10,200,000
1839	31,000,000	15,000 000	46,000,000	3,200,000	11 000,000
1840	55 000,000	20,000,000	75 000,000	3.900,000	14,150,000
1841	47,500,000	15,600,000	64,000 000	3,800,000	12,900,000
1842	20,000,000	13,300,000	33,000,000	2,900,000	10,500,000

La décadence de l'année 1842 provient d'une crise commerciale et d'une gêne financière provenant d'imprudentes spéculations. Il est certain que le commerce de ce riche pays reprendra sa marche ascendante.

On compte que l'ensemble des possessions Anglo-Australiennes ont une étendue approximative de 271 millions d'acres, soit 109 millions d'hectares ou le double de la superficie totale de la France, sur lesquels l'Australie proprement dite compte 210 millions d'acres, soit 85 millions d'hectares.

On comptait dans l'Australie du Sud proprement dite, au 31 décembre 1842, 312,925 acres de terres (127,000 hectares) inspectées et divisées en lots pour la vente, lesquels étaient susceptibles d'une occupation immédiate. Plus 20,000

acres (8,000 hectares) ont fait récolte de céréales en 1843. Leurs produits ont alimenté la colonie, dix-sept ou dix-huit mille habitants, et font l'objet de nombreuses expéditions tant pour le littoral australien que pour la Nouvelle-Zélande et pour Maurice.

Les droits de douanes se prélèvent sur la *valeur effective* des objets à l'arrivée à Sydney, et une déclaration signée par l'introducteur est exigée par les bureaux de la douane.

Les marchandises étrangères portant des marques et poinçons des fabriques anglaises sont prohibées.

TARIF DES DOUANES DANS L'AUSTRALIE.

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS ANGLAISES.		UNITÉS ÉTRANGÈRES.	
	BASE.	TAUX.	BASE.	TAUX.
		liv. sh. d.		f c.
Rhum	le gallon.	» 9 »	l'hectolitre.	247 63
Anglais.. Genièvre	—	» 9 »	—	247 63
Anglais.. Wiskey	—	» 9 »	—	247 63
Étrangers. Eau-de-vie	—	» 12 »	—	330 18
Étrangers. Genièvre	—	» 12 »	—	330 18
Étrangers. Liqueurs	—	» 12 »	—	—
Étrangers. Vins étrangers	valeur.	15 % »	valeur.	15 %
Tabac fabriqué. Cigares	la livre.	» 2 »	kilog.	5 31
Tabac fabriqué. En poudre	—	» 2 »	—	5 31
Tabac fabriqué. Autre	—	» 2 »	—	5 31
En feuilles	—	» 1 6	—	4 13
Sucres	valeur.	5 % »	valeur.	5 %
Thé	—	5 % »	—	5 %
Articles étrangers de toute autre sorte	—	10 % »	—	10 %

NOUVELLE-ZÉLANDE.

La Nouvelle-Zélande offre 60,800,000 acres cultivables (24,000,000 hectares); c'est plus du quart de l'étendue du sol.

Elle a reçu, en 1841, trois mille neuf cents émigrants ; elle ne fournit encore aux exportations que quelques écorces à tan pour teinture, des bois de construction, de l'huile, des fanons de baleine, du formium tenax, que par un nouveau procédé on a trouvé le moyen de lui faire supporter le transport, et des rafraîchissements pour les nombreux baleiniers anglais, américains et français qui visitent ces parages.

Elle importait en retour :

1,680,000 fr. de produits de l'industrie britannique et une quantité peu considérable de denrées coloniales et de spiritueux.

Les objets d'échange les meilleurs sont des fusils de munition anglais, de la



poudre, des haches et autres gros instruments de charpentage; des marmites en fer, des couvertures, des chemises de laine, des pantalons, du tabac et des pipes, de la verroterie, de la faïence et de la quincaillerie commune.

TONGA-TABOU, ILES DES NAVIGATEURS, ILES VITI ET AUTRES ARCHIPELS POLYNÉSIENS.

NOMENCLATURE des articles les plus propres pour former une cargaison d'holothuries, et pour se procurer tous les rafraîchissements et vivres dont un navire peut avoir besoin.

12 grandes chaudières en fonte ou en cuivre comme celles des sucreries, pour cuire, à terre et au siége d'exploitation, les holothuries avec commodité;
6 plus petites pour être transportées dans les embarcations;
500 kilogrammes d'alun pour la préparation des holoturies;
3000 — de sel pour faire des salaisons en porcs et poissons;
25 — de salpêtre *dito* *dito*;
300 fusils anglais de munition, dans les prix de 20 francs au plus. On peut acheter à Londres ou à Liége des fusils de rebut, car il n'est pas nécessaire qu'ils soient tous égaux;
1000 livres de poudre en boîtes de ferblanc (poudre de chasse);
100 barils de 10 livres de poudre *dito*;
1 baril de pierres à fusil;
50 tournevis; 50 monte-ressorts;
75 kilogrammes de gros plomb de chasse;
6000 balles de plomb ou de 4 à 500 kilogrammes, avec des moules à balles pour en faire pendant la traversée;
25 à 50 kilogrammes de papier pour faire des cartouches;
20 paires de grands pistolets d'arçon;
150 grandes haches;
300 petites haches;
100 fouènes;
100 douzaines couteaux flamands;
25 — couteaux manches en bois à couleurs diverses;
10 — grands couteaux manches droits en os;
35 — ciseaux de femmes, plutôt grands que petits;
25 — ciseaux de menuisiers;
25 kilogrammes acier;
500 — fer en barres plates;
400 — — assorties;
2 — de ferblanc;
500 — feuillards en fer pour barriques;
15000 hameçons presque tous moyens pour bonites;

200 briquets aciers;
15 kilogrammes amadou;
25 scies à main;
15 grandes feuilles de scies pour faire des planches;
25 limes; 25 râpes; 3 enclumes;
2 forges portatives avec leurs accessoires;
15 douzaines cuillers de métal;
500 petits miroirs d'Allemagne;
25 lithographies de très-jolies femmes, enluminées et encadrées;
5 — de guerriers et combats;
200 à 300 images de femmes, de guerriers;
100 paquets de vermillon, en tout 10 à 15 kilog.;
300 mouchoirs de Rouen, différentes couleurs très-vives;
5 pièces indiennes à grandes fleurs voyantes;
5 pièces guinées de Rouen;
100 pantalons à coulisse d'indienne et de cotonnade de différentes couleurs;
100 chemises très-ordinaires de couleur et quelques blanches;
15 robes de chambre en indienne à grands dessins de couleur;
100 paquets grains de verre à facettes bleues;
50 — — vertes;
50 — — rouges;
100 — unis des mêmes, couleur serin;
200 — grains d'émail de la grosseur d'une cerise, en diminuant jusqu'à celle d'un petit pois vert, — bleu de ciel, — unis. Cet article était, lors de mon passage, très-recherché, et même indispensable.
50 kilogrammes cigares ordinaires;
100 — tabac en feuilles;
5 petites orgues de 15, 17 et 19 airs, de 2 et 3 cylindres;
5 petites boîtes à musique;
300 grands plats en faïence ordinaire;
100 grandes tasses —
25 petite lanternes;
500 marmites diverses grandeurs;
50 caisses en bois en forme de coffres peints.

Dans l'archipel des Viti :

On trouve sur les rescifs des holothuries en très-grande abondance, des bois de construction, de chauffage et des bois de sandal;

Des tortues carets qui fournissent une belle écaille;

Des vivres en porcs et ignames en très-grande quantité.

MARQUISES. — O'TAITI.

Le gouvernement français a pris possession des îles Marquises, et, par un traité avec la reine d'O-Taïti, est devenu protecteur des îles de la Société ;

Il a déclaré que les ports de Nouka-Hiva aux Marquises et Papeïti à O'Taïti seraient des ports francs ; de simples droits d'ancrage et de pilotage y sont en vigueur.

Les marchandises nécessaires aux naturels et aux blancs habitant ces îles, sont celles des manufactures françaises et anglaises, en calicots, cotons imprimés, cotonnades, mouchoirs, grosse quincaillerie, faïence et ustensiles divers.

Quelques objets de ravitaillement pour navires.

Des eaux-de-vie, rhum et genièvre, quelques barriques de vins français et espagnols. (Voir ci-contre.)

O'Taïti produit fort peu de chose en retour. On trouve dans ces îles des vivres, de l'huile de coco, de l'aro-root, des nacres de perle bâtarde, un peu d'écailles de tortues et des rafraîchissements pour les navires.

ILES WALLIS.

M. Mallet, commandant la corvette de guerre *l'Embuscade*, a fait un traité d'amitié, les 3 et 4 novembre 1842, avec le roi des îles Wallis.

Le traité déclare les ports des îles Wallis ports francs, et il stipule les droits de ports et de pilotage suivants :

PILOTAGE.

		piastres.	f.	c.
Navires de guerre	par bâtiments	16	86	40
— de commerce de 300 tonneaux et au-dessus	—	12	64	80
— — au-dessus de 300 tonneaux	—	10	54	»
Ouvrage et eau sans l'aide des naturels	—	6	32	40
Valeur d'une baleinière de bois par les naturels		2	10	80
— chargée par l'équipage		1	5	40

VALEUR DES ÉCHANGES.

Étoffes, 2 brasses	1 piastre
Chemise en étoffe commune	1
Pantalon —	1
Tabac commun, la livre	1
Chemise en laine	2
Porcs de 100 liv.	2 1/2
Ignames —	1
Patates —	1

POUR LES ILES MARIANNES.

Les étoffes rayées de l'Alsace imitant les cambayas de Madras;

Des guingans à raies, couleurs vives;

Des mouchoirs madras et faux madras;

Des calicots, des rouenneries et des indiennes;

Des souliers, des pantalons, des chemises, du fer, de l'acier, des outils, des marmites et de la grosse quincaillerie;

Du tabac, du papier, de la faïence, de la verroterie;

Quelques articles pour navires, toile, cordage, braie, goudrons;

Et si l'on venait du Chili, de la farine, des haricots, des noix, des raisins secs et du poisson salé fait dans la route.

On n'y trouve aujourd'hui que quelques porcs, des ignames et du riz, de la viande de cerf, des bœufs, des cocos, des fruits, et du bois pour chauffage et charpente.

Pour de plus amples détails, je renvoie les voyageurs partant de France, aux *Documents sur le commerce extérieur*, publiés avec beaucoup de soins par le ministère du commerce. Je dois ici rendre justice à M. Cunin-Gridaine, qui, ministre et négociant habile, a senti la nécessité d'éclairer ses concitoyens dans es entreprises lointaines qu'ils veulent entreprendre.

FIN DU HUITIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

NAUFRAGE

DU BRICK LA NOSSA-SENHORA-DA-CONCEIÇAO.

CHAPITRE TROISIÈME.

CHAPITRE QUATRIÈME.

CHAPITRE CINQUIÈME.

CHAPITRE SIXIÈME.

CHAPITRE SEPTIÈME.

CHAPITRE HUITIÈME.

VOYAGE ET NAUFRAGE

DU CANDIDE DANS LA POLYNÉSIE.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE DEUXIÈME.

CHAPITRE TROISIÈME.

CHAPITRE QUATRIÈME.

CHAPITRE CINQUIÈME.

CHAPITRE SIXIÈME.

CHAPITRE SEPTIÈME.

CHAPITRE HUITIÈME.

CHAPITRE NEUVIÈME.

CHAPITRE DIXIÈME.

CHAPITRE ONZIÈME.

FIN DE LA TABLE DU HUITIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS CITÉS DANS LES NAUFRAGES.

A

B

C

D

M.

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

Y

Z

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

Imprimerie Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.